QUARANTIÈME ANNÉE — N° 11896

— JEUDI 28 AVRIL 1983

Le gouvernement met au point les formalités fiscales du plan de rigueur

LIRE PAGE 38



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dr. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'imbroglio thaïlandais

Le général Prem Tinsulanond — seul lien accepté entre les partis politiques et les militaires — a refusé de se succéder à lui-même en prenant la tête d'un gouvernement de coalition basé sur les résultats des élections du 18 avril. Sa décision replonge la jeune et fragile démocratie thaïlandaise dans l'incertitude propice à l'éclosion des ambitions galonnées. Ressuscitée par deux généraux, Kriangsak Chamanand et Prem, cette démocratie vacille d'autant plus devant les exigences du chef de l'armée qu'aucune coalition stable et solide ne semble possible.

Les trois partis regroupés sous la houlette du général Prem *se sont divisés. Le principal*, le parti d'action sociale (SAP) de M. Kukrit Pramot, et ses alliés démocrates, opposés aux amendements constitutionnels réclamés par l'armée, n'ont pas la majorité à l'Assemblée et ont besoin de l'apport d'une quinzaine de députés de petits partis. La troisième formation, le Chart *Thai, semble pencher* désormais du côté des militaires. Elle a réussi à faire élire son candidat, M. Uthai Pimchaichon, à la présidence de l'Assemblée, et son chef, le général Pramarn Adireksan, rêve depuis longtemps de diriger un gouvernement.

Un retour à la coalition d'antan semble difficile. Le SAP réclame le poste de premier ministre, tout en sachant son président inacceptable pour l'armée et tout en refusant, pour des raisons de principe, de céder sur la Constitution. Le Chart Thai souhaite aussi prendre la tête d'une coalition qui comprendrait le parti de la démocratie nationale du général Kriangsak, qui joue désormais un rôle-clé au Parlement. Mais cette coalition serait fragile dans un pays où les renversements d'alliance entre partis séparés plus par des rivalités personnelles que par des querelles idéologiques sont toujours possibles. « En politique, on n'est jamais amis ou ennemis pour la vie », a déclaré le général Pramarn.

On ne saurait exclure un retournement spectaculaire qui ramènerait le général Prem sur le devant de la scène. Les partisans de la démocratie savent qu'ils ne peuvent aller trop loin dans la défense de leurs principes sous peine de déchaîner la réaction des casernes. Les militaires n'ont jamais renoncé à leurs ambitions dans un pays qui, depuis le renversement de la monarchie absolue en 1932, a plus souvent été gouverné par la loi martiale que par la loi tout court. Cependant, au cours des derniers mois, ils n'ont pas fait preuve d'une bien grande habileté politique.

Peut-être réservent-ils leurs talents de stratège, ou de tacticiens pour préparer la défense du pays, quand la guerre se poursuit le long de la frontière avec le Cambodge, que l'armée vietnamienne — la grande rivale séculaire — ne semble pas prête à quitter rapidement. Il faut le souhaiter, car l'armée thaïlandaise s'est plus souvent préoccupée de politique que d'affaires strictement militaires. Ce qui fait dire à M. Kukrit que « tout gouvernement a besoin du soutien de l'armée » s'il veut survivre. Or ce qui menace la Thaïlande aujourd'hui, c'est moins un péril extérieur que ses propres divisions.

Vive tension entre Stockholm et Moscou

Des sous-marins soviétiques ont effectivement violé en 1982 les eaux territoriales suédoises

Les sous-marins qui avaient violé les eaux territoriales suédoises en octobre dernier étaient au nombre de six et appartenaient à la marine soviétique, constate le rapport de la commission d'enquête parlementaire, qui a rendu publiques ses conclusions mardi 26 avril à Stockholm. La Suède a rappelé son ambassadeur à Moscou pour « consultations » et M. Palme, le premier ministre, a remis une énergique protestation au représentant de l'U.R.S.S.

Au cours d'une conférence de presse, M. Palme a précisé ensuite que cette intrusion avait *« altéré sa confiance en l'U.R.S.S. »*, ce qui impliquait *« un net refroidissement »* des relations entre les deux pays. Mardi soir, à Oslo, un navire de recherche soviétique était expulsé des eaux territoriales norvégiennes, où il avait pénétré illégalement, entrant même dans le port de la capitale.

De notre correspondant

Stockholm. — En octobre 1982, la marine suédoise traquait pendant plus de deux semaines plusieurs sous-marins étrangers surpris dans une zone militaire de l'archipel de Stockholm, à proximité de la base navale de Muskö, l'une des installations les plus secrètes du littoral de la mer Baltique. Les intrus avaient réussi à s'enfuir. Une commission parlementaire d'enquête présidée par l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Sven Andersson, a présenté mardi 26 avril son rapport final. Elle est catégorique : il s'agissait de six sous-marins de nationalité soviétique.

Il y avait trois submersibles conventionnels (probablement de type Whiskey, selon la terminologie de l'OTAN), accompagnés de trois sous-marins de poche d'une longueur de 10 à 20 mètres. L'un d'entre eux, au moins, était équipé de chenilles qui lui permettaient de se déplacer lentement mais à l'abri des systèmes de détection au fond de l'eau, et les plongeurs de la marine suédoise ont filmé dans le bras de mer de Haarsfjärden les empreintes laissées par les chenilles dans le sable. L'autre modèle avait une coque ordinaire, qui, elle aussi, a laissé des traces indiscutables.

Ces six submersibles n'ont sans doute pas opéré en même temps. Un sous-marin classique a probablement quitté l'archipel peu après le 1er octobre. En revanche, les plus petits ont pénétré beaucoup plus profondément qu'on ne le croyait jusqu'à présent.

ALAIN DEBOVE.

(Lire la suite page 3.)

« Notre soutien populaire s'affaiblit » estime M. Poperen

Le numéro deux du P.S. invite le pouvoir à ménager l'électorat de la gauche

Dans un document de « réflexions » qu'il a remis à M. François Mitterrand et qui est destiné à préparer le congrès du parti socialiste, prévu pour la fin *du mois d'octobre*, M. Jean Poperen, *membre du* secrétariat national du P.S., alerte le pouvoir sur la « détérioration » de la situation de la gauche dans l'opinion depuis le « sursis » du deuxième tour des élections municipales. *« Notre soutien populaire s'affaiblit »*, écrit-il notamment, avant d'inviter le gouvernement à cesser de faire supporter à la masse du salariat moyen *« le plus lourd de la charge ». « Sinon,* dit-il, *le « support » principal des socialistes « cassera. »*

(Lire page 8.)

Une trentaine d'agriculteurs mal embouchés — *« Mitterrand fous le camp »*, et autres gracieusetés — bloquent pendant quelques instants le président de la République à Saint-Pol-sur-Ternoise. Les éleveurs de porcs bretons, les paysans de l'Est *et du midi manifestent ici et là*. En leur temps, MM. Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre en ont vu d'autres.

Des étudiants — en médecine et en droit — qui font grève et descendent dans la rue pour protester contre les projets de réformes du gouvernement. Ce n'est tout de même pas la révolution.

Certes, ces manifestations de *mécontentement s'ajoutent* à une longue liste de revendications catégorielles exprimées, au fil des mois, par les commerçants, les artisans, les petits patrons et qui ont pris un tour politique aussi net que les mouvements ouvriers dirigés naguère contre le pouvoir de droite. Elles contribuent, par leur diversité, et leur permanence, à donner l'impression que le pouvoir de gauche, contesté de toutes parts, soumis à des pressions socio-professionnelles disparates, est fragile. Elles facilitent les interventions pernicieuses de certains représentants de l'opposition qui, tel M. Michel Poniatowski, exploitent le thème de l'insécurité politique. *« Nous entrons*, affirme l'ancien lieutenant de M. Giscard d'Estaing, *dans une période ou tout peut arriver »*. Après tout, ajoute-t-il dans une interview accordée à *Paris-Match*, mai 1968 était *« imprévisible »*. Et pendant qu'il y est, M. Poniatowski envisage une nouvelle fois l'hypothèse d'élections législatives anticipées tout en affirmant, *« de tout son cœur »*, qu'il ne les souhaite pas.

M. Poniatowski, après tout, joue son rôle d'opposant. Mais il ajoute, comme d'autres, au climat d'incertitude qui pénètre jusque dans les couches sociales sur lesquelles la gauche s'appuie. Là est le danger, pour le pouvoir. La perception de ce risque justifie à elle seule la réaffirmation par le président de la République, de l'autorité de l'Etat et sa détermination à assumer, *« quoi qu'il advienne »*, sa *« responsabilité historique »* dont il se sent investi. Elle justifie aussi les mises en garde lancées par certains dirigeants socialistes et notamment par M. Jean Poperen, no 2 du P.S. dans un texte de « réflexions » soumis au premier *secrétaire de son parti et à M.* François Mitterrand.

« Notre soutien populaire s'affaiblit, écrit M. Poperen. *Le deuxième tour (des élections municipales) de mars 1983 nous a donné un sursis et, depuis lors, la situation s'est encore détériorée. Ce sursis sera vite épuise et, au delà, la chute risquerait d'être irrémédiable. »*

Au deuxième tour des élections municipales, *justement, le* « peuple de gauche » a manifesté combien il est conscient de la nécessité de contenir la poussée de l'opposition et d'éviter que sa passivité du premier tour, facilite à terme rapproché le retour de la droite au pouvoir. Cette crainte là restera mobilisatrice tant que la gauche parviendra à démontrer que sa politique économique ne fait pas courir le pays à la catastrophe annoncée, à intervalle régulier, *par l'opposition, et que sa politique* sociale, malgré l'austérité obligée, reste fidèle, pour l'essentiel, à ses options.

Déjà, au lendemain des élections cantonales de mars 1982, M. Poperen avait accusé l'opposition, et singulièrement la *« droite autoritaire »* incarnée à ses yeux par M. Jacques Chirac, d'être engagée dans une *« stratégie générale de déstabilisatiion »* du pouvoir. Un an plus tard, il affirme que les mêmes ne reculeront devant rien pour *« abréger la parenthèse, comme ils disent »*. Il lui paraît évident que les *« ultras »* de la droite et leurs alliés — *« structures patronales, magnats de la presse, réseaux bancaires, establishment »* des grands corps de l'État et des grands services — monteraient contre la gauche, *« s'ils le pouvaient, un coup du Chili à leur manière »*.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Genre

Mme Roudy est partie en guerre, au Québec, contre l'impérialisme du masculin dans la langue française. C'est qu'elle en a assez de s'entendre appeler « madame *le* ministre ». *Elle ne supporte plus que l'on doive parler d'un auteur ou d'un écrivain même quand c'est une femme qui tient la plume. D'un docteur, d'un professeur, d'un député, etc.*

Noble cause, sinon urgente, qui consiste à traquer le sexisme jusque dans le genre des mots. D'accord, féminisons cela. Mais cédez-nous, madame, à titre de compensation, la démocratie, la république, la liberté et la paix.

BRUNO FRAPPAT.

Le développement de l'agitation universitaire

Dans de nouvelles unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) essentiellement juridiques et économiques, des étudiants se sont mis en grève — c'est le cas à Lyon-III — pour s'opposer au projet de loi sur l'enseignement supérieur qui doit prochainement être examiné au Parlement. Ces grévistes rejoignent ainsi des étudiants de Montpellier-I, Nancy-II, Metz, Paris-II et Paris-V.

Dans d'autres universités parisiennes et de province, des assemblées générales témoignent de l'inquiétude des étudiants à propos des dispositions du projet concernant le passage du premier au deuxième cycle. Répondant à diverses organisations proches de l'opposition ou de la majorité, des étudiants ont manifesté mardi à Paris en deux cortèges distincts. Partis de l'université de Paris-I, mille cinq cents étudiants ont manifesté devant l'Assemblée nationale à l'appel des deux UNEF. Pendant ce temps, un millier d'étudiants de Paris-II et de Paris-V défilaient aux cris de *« Savary démission »* aux abords de la gare Montparnasse.

Lyon-III : « Ici, la grève, c'est un gros mot »

De notre correspondant régional

Lyon. — Il y a ceux qui sont pour la grève et contre le projet de loi portant réforme de l'enseignement supérieur. Puis ceux — en quatrième année — qui ont voté contre la grève et contre la réforme. Il y a les minoritaires de gauche qui veulent bien manifester contre *« certains aspects »* de la réforme. Et encore les éternels craintifs *« qui ne veulent pas perdre une année »*. Et beaucoup qui ignorent les raisons de la grève. *« En amphi de première année*, témoigne un « ancien », *il y avait sept cents personnes. On a demandé : qui connaît le projet de loi ? Une vingtaine seulement ont levé la main... »*

Mais il y a aussi les résolus. Ceux qui craignent notamment une *« politisation de l'institution »* après l'entrée plus large — 30 à 40 % — de représentants des « professionnels » dans les futurs conseils d'université. *« Certains d'entre eux ne viendront que pour élire les présidents »*, assure un des porte-parole des grévistes entouré par des membres de la Corporation des étudiants en droit — la « Corpo » — qui ne cachent pas leur hostilité à l'arrivée de *« syndicalistes »* au sein du conseil, et plus précisément de membres de la C.G.T.

Comme toute grève, celle-ci a son rituel. Au premier rang, les critiques contre *« l'absence de concertation »*. Et puis celles contre *« le moment choisi » : « Les examens commencent et c'est maintenant que la loi vient en discussion à l'Assemblée nationale. On ne veut pas en arriver à demander comme les étudiants en médecine une loi rectificative »*, assure un représentant des grévistes.

Les autres craintes ? Le risque de voir imposer *« un moule commun »* où *« on fera tout et rien »*. Une préoccupation largement partagée par M. Serge Guinchard, doyen de la faculté de droit : *« Il y a chez la majorité de mes collègues enseignants un très profond mécontentement contre ce projet de loi qui est un véritable arrêt de mort des facs de droit. »*

CLAUDE RÉGENT.

(Lire la suite page 14.)

L'ENVERS DU MIP—T.V.

Histoire d'un défi

24 avril 1983, Cannes. — Sur la terrasse d'un grand hôtel, ils se sont vite retrouvés. Ils se sourient et se bousculent, s'embrassent, se congratulent. A croire qu'ils sont tous descendus... de Paris, bien sûr. Une habitude devenue réflexe, à cette période de l'année, où l'hiver sur la Côte n'est déjà plus qu'un lointain souvenir et où la Croisette s'apprête à être piétinée, sillonnée, envahie, asphyxiée par des cohortes de *businessmen*, *congressistes* et autres festivaliers.

Il y a de nombreux responsables des trois chaînes de télévision, des producteurs et animateurs et puis, presque au complet, l'état-major d'Antenne 2 qui, l'espace du week-end, a rejoint les « comptables » du MIP—T.V. 83 (1) qui, depuis deux jours, visionnent les programmes, prospectent, calculent et négocient. De quoi oublier querelles, rivalités ou trahisons pour croire, l'espace d'un « pot » avec la presse, au mythe de la grande famille des « saltimbanques » de l'audiovisuel.

Mais les contrats de coproduction importants que vient de signer M. Pierre Desgraupes, le P.-D. G. d'Antenne 2, ne valaient-ils pas cette réunion ? Le premier d'abord, annoncé de façon cérémonieuse par M. Desgraupes et ses partenaires : un accord avec la société britannique Goldcrest (productrice du film *Gandhi*) et la société française AFT1 pour la réalisation d'une série documentaire médicale de vingt-six épisodes d'une demi-heure intitulée : « Une machine humaine ». Et puis un autre, annoncé dans la foulée : la mise en œuvre d'une série de six heures tirée du best-seller de Jean-Jacques Servan-Schreiber, *le Défi mondial*, en coproduction notamment avec Radio-Canada et la société canadienne Via le monde, dont le directeur, Daniel Bertolino, sera le maître d'œuvre. Applaudissements. Félicitations. Vive le MIP, ses rencontres magiques et ses contrats fabuleux. N'est-il pas si simple de s'entendre ?

Eh bien, non, justement, ni simple ni rapide. Certes, le soir du 28 avril, à la clôture du marché, chaînes et maisons de production aligneront des *chiffres, dresseront des bilans*, en heures (programmes), en dollars ou en francs.

ANNICK COJEAN.

(Lire la suite page 26.)

(1) Marché international des programmes de télévision.

Le Monde

idées

Où sont passés les bourgeois ?

Curieuse question posée à l'approche du quinzième anniversaire de mai 68 ! En la formulant, l'équipe d'« Aujourd'hui la vie », que dirige Dominique Rouchaud sur Antenne 2, se doutait bien que la réponse serait digne d'intérêt. A lire la synthèse du courrier des téléspectateurs qui servira à construire cette émission (1), présentée par Jacques Merlino et dont il nous donne ici l'essentiel, être bourgeois n'est plus honteusement vécu. Bien plus, c'est une *étiquette* sociale revendiquée. Anne Martin-Fugier le confirme à titre personnel. Tout comme M. Alain Vigner. L'ensemble corrobore les études faites par Bernard Cathelat pour le Centre de communication avancé.

(1) Antenne 2, vendredi 29 avril, 14 heures.

Les recentrés

par BERNARD CATHELAT (*)

PARADOXE : la bourgeoisie a disparu, et pourtant elle est triomphante. Qu'est-ce que cela veut dire ? Et bien, tout d'abord, que les conceptions de bourgeoisie ou de prolétariat ne recouvrent plus une réalité sociale homogène, c'est ce qui nous amène à la première affirmation : la bourgeoisie a disparu. Et pourtant, elle est triomphante, car les études menées par le Centre de communication avancé font apparaître un groupe social très important (51,4 % de la population française en 1982) que nous appelons les « recentrés » et qui structurent mentalités et comportements autour des valeurs autrefois appelées « bourgeoises ».

Tout cela mérite explication. Les classes sociales traditionnelles — bourgeoisie, prolétariat, paysannerie — ont éclaté en France dans le milieu des années 50. Il y a une trentaine d'années, en effet, la France a réellement effectué son entrée dans le groupe de sociétés industrielles.

Quatre grandes familles

Cela s'est traduit par un développement accéléré de spécialisations, chacun détenant une parcelle de *savoir, de culture, mais perdant pro*gressivement la connaissance du fonctionnement global du tout social. Conséquence, les comportements et les mentalités ont fluctué au sein de grandes familles qui appellent de nouvelles qualifications.

Nous en distinguons quatre. Les utilitaristes, ainsi nommés car, tel saint Thomas, ils ne croient qu'à ce qu'ils voient. Ce groupe était largement majoritaire à la fin de la *guerre; aujourd'hui, il connaît* un déclin rapide et ne représente guère plus de 14 % de la population. Il est constitué de retraités, de paysans ou d'ouvriers qui n'ont pu s'adapter au changement social. Pour eux, le monde va trop vite, devient trop compliqué, aussi se replient-ils sur eux-mêmes en se déconnectant de la vie sociale.

A l'opposé, les aventuriers. En nombre, ils sont actuellement aussi importants (14,3 %) que les utilitaristes, mais leur pouvoir est évidemment sans commune mesure. Sous cette étiquette, nous plaçons le jeune cadre dynamique ou le technicien agressif, fonceur, ambitieux, individualiste. Ils croient dans la science, l'*informatique*, la *robotique*, l'espace, veulent vivre vite, gagner beaucoup et dépenser plus encore. Ce sont des excessifs de la vie, peu attachés aux traditions, n'ayant pas le sens de l'épargne, préférant les règlements brutaux aux négociations lentes et courtoises. Ils sont à la fois néo-bourgeois par leur mode de consommation et anti-bourgeois *par leur mentalité. Ce groupe* a connu un fort déclin ces dix dernières années sous le triple choc de mai 68, de la crise économique et de l'arrivée de la gauche au pouvoir.

A leurs côtés, les décalés. Jeunes, moins de trente-cinq ans, habitant les grandes villes, ils ont suivi des études longues et sont devenus professeurs, chercheurs, cadres, médecins, avocats. Mais, au contraire de leurs aînés, ils récupèrent vers eux toute l'énergie qu'ils dépensent et *s'efforcent de donner le minimum* de temps et d'argent au corps social. Pour eux, le plaisir passe avant l'utilité, ils vivent dans le présent, sans envie de carrière; la réussite, pour eux, est de réaliser sa passion. Ce groupe, nouveau, puisqu'il a émergé à partir de 1977, rassemble près de 20 % de la population ; il est, on l'a compris, à l'opposé des normes bourgeoises.

Alors, où sont passés les bourgeois ? Eh bien, les voici sous l'étiquette de recentrés. *Groupe en forte* croissance (36 % en 1972, 51,4 % en 1982), où l'on trouve pêle-mêle des vieux notaires *de province* et des jeunes instituteurs, des contremaîtres et des riches paysans, des étudiants et des veuves argentées. S'ils appartiennent à toutes les catégories sociales, ils ont en commun l'esprit de mesure, la volonté de s'installer doucettement et pour longtemps dans l'ordre et la discipline. Ils disent que « Mieux vaut tenir que courir » et que « Charbonnier est maître chez soi ». Ils aiment les choses concrètes, claires, rapides, les entreprises stables, les plans de carrière. Mais, grande caractéristique, ils développent une mentalité d'assistés, formulent une demande sociale d'ordre, d'autorité et de sévérité. Ils sont souvent chauvins, et c'est chez eux que l'on décèle des *tendances au racisme.*

Entre la bourgeoisie d'hier et celle d'aujourd'hui, la grande différence est que, dans le passé, la bourgeoisie assumait un rôle social de tampon. Elle récupérait les aristocrates qui chutaient et accueillait les paysans ou les ouvriers qui réussissaient leur percée sociale. Tout cela en allant de l'avant avec l'aventure industrielle. La nouvelle bourgeoisie n'assume plus ce rôle. Repliée sur elle-même, elle veut préserver les avantages acquis et aspire à une société de protection alors que la crise appelle changement, risque, innovation, imagination.

(*) Directeur de recherches au Centre de communication avancé.

Nous en sommes fiers !

par JACQUES MERLINO (*)

LE service du courrier d'Antenne 2 connaît bien le chemin des bureaux d'« *Aujourd'hui la vie* ». Pas étonnant, en vérité, puisque, chaque jour, y arrivent une bonne centaine de lettres en moyenne. Ce courrier provoqué par les questions posées par l'équipe de cette émission offre un extraordinaire paysage de ce que l'on peut bien appeler la France profonde. Il parle de tout, famille, enfants, sexualité, rêves, solitude, espoirs... En longues lettres détaillées, écrites avec soin, et toujours d'une frappante sincérité.

Cette sincérité n'a pas manqué dans les réponses à la question « Où sont passés les bourgeois dans la France de 1983 ? ». Ils sont là, disent les lettres, ils sont nous et nous en sommes fiers. Détaillons. *« Il est temps de reconnaître, quinze ans après, que ces bourgeois français si décriés ont été des bâtisseurs solides sur lesquels se sont reposées nos valeurs principales : celle de la liberté religieuse ou politique, celle de la famille, qui demeure le véritable moteur de la société, celle du travail créateur et généreux... »* (Mme Bélu, Le Vésinet). Et cela impose des devoirs : *« Faire preuve d'un certain savoir-vivre, gagner la confiance par l'exemple, participer au développement de la valeur humaine »* (Mme François, Vesoul). Mais il est heureux : *« Le bourgeois est bien dans sa peau, il est sérieux, ni Don Juan, ni cocu, ni insignifiant, ni enthousiaste, content des avantages qu'il a su acquérir et dont il entend profiter, lui et sa famille »* (M. Plouvier, Pas-de-Calais).

Les bourgeois sont aussi synonymes de gens bien : *« J'entends par là les personnes dont les qualités morales, les principes, les sentiments nobles, l'éducation et la délicatesse dominent »* (Mme Grand, Saint-Girons). Certes, ils peuvent être un peu râleurs : *« Avec vos émissions révolutionnaires et partisanes, heureusement qu'il en reste des bourgeois pour faire rentrer de l'argent (honnête) dans les caisses de l'État... »* (Mlle Rose Constant, sans adresse). Et puis toujours ces références morales : *« Le bourgeois est l'homme juste, sobre, honnête, travailleur... Il obéit à la loi, est poli, honnête... »* Parfois, les images choisies pour illustrer cette quête de moralité surprennent quelque peu : *« Le bourgeois est l'homme de bon sens qui évite tous les excès, qui travaille sans méprise, l'artiste, qui respecte les femmes et sauve les vieux chevaux »*, soutient Kathleen D. de Bollwiller.

Les citations pourraient ainsi être multipliées à l'infini. Il n'est pas nécessaire de le faire pour souligner quelques observations d'ensemble.

Pas une lettre dans tout ce courrier ne critique le terme bourgeois. Aucune référence n'est faite à l'analyse marxiste, ou plus simplement à une approche politique de gauche. C'est comme si la bourgeoisie était au-dessus des partis ou, mieux encore, qu'elle se soit installée dans tous les partis. Aucune lettre non plus ne reprend à son compte la critique aristocratique de la bourgeoisie : pas un mot de dédain pour cet acharnement au travail, pas un mot de mépris pour ce sens de l'épargne. Aucune lettre encore ne récupère le volumineux bagage intellectuel ou artistique qui se gaussait de ces vies monotones, grises et sans rêves ni excès.

On retient de cette enrichissante lecture que la bourgeoisie a bien assimilé l'art du judo, enveloppant les attaques pour mieux les contrôler, abandonnant ce qu'il y avait en elle de trop ridicule pour s'adapter au changement, faisant au bout du compte la « part des choses » sans céder sur l'essentiel.

(*) Rédacteur en chef adjoint à Antenne 2.

Une revendication morale

par ANNE MARTIN-FUGIER (*)

« ET vous, *êtes-vous une bourgeoise ?* », m'a demandé Bernard Pivot à « Apostrophes. » J'ai répondu sans hésiter : « *Oui, bien sûr.* » Ce « oui » m'a valu de multiples commentaires. Beaucoup de gens rencontrés depuis m'ont dit, comme si la question leur avait été posée à eux aussi, que, oui, décidément, ils étaient des bourgeois. C'était autre chose qu'une affirmation toute simple. Ils se faisaient à eux-mêmes un aveu déculpabilisant, poussaient une sorte de ouf ! de soulagement.

Pouvoir se dire « bourgeois » sans honte est tout nouveau. J'avait dix-sept ans en 1960, nous savions par cœur les chansons de Brassens, et l'expression « les bourgeois » englobait toute la réprobation du monde à l'égard des nantis et des conformistes, des « vieux », des « garés des voitures ». Douze ans plus tard, j'enseignais dans un lycée parisien, les élèves manifestaient leur ras-le-bol en mettant dans le même sac « bourgeois », « fasciste » et « réac » : le peuple aurait leur peau, souvenez-vous. Le « peuple », c'est-à-dire eux, les lycéens, jeunes révolutionnaires et fils de bonnes familles de la rive gauche. A un élève qui hurlait dans un porte-voix, j'essayais un jour de dire que tout ça n'avait aucun sens, et que je tenais, moi, aux règles démocratiques. Consterné, parce qu'il m'aimait bien, il me lança : *« Alors, même vous, vous faites le jeu de la réaction ? Vous n'êtes au fond qu'une sale bourgeoise. »*

Dynamique responsable et entreprenant

Dix ans après, le temps des bourgeois honteux semble révolu. La vieille opposition culturelle et sociale entre « bourgeois » d'une part, « artistes » ou « bohèmes » de l'autre, n'a plus cours, sauf peut-être dans la *tête de certains intellectuels* de gauche. Elle a été remplacée par des oppositions diverses : jeunes/vieux, hommes/femmes, hétérosexuels/homosexuels, etc. Quant à l'opposition bourgeois/prolétaires, la différence de classes qui a été mise à toutes les sauces militantes, elle a perdu de sa puissance d'intimidation. Les classes existent, on le reconnaît. Mais on pense sans indignation que, par leurs revendications, les ouvriers visent à accéder à un mode de vie qui n'est plus spécifiquement « populaire ». En même temps, derrière les mots « classe ouvrière », se profilent le parti communiste, l'U.R.S.S., le goulag, l'Afghanistan, la Pologne... En dénonçant les méfaits du communisme, on ne croit plus qu'on va désespérer Billancourt, ou passer pour solidaire de Pinochet. La « classe ouvrière » au sens marxiste, le « peuple » au sens de Michelet n'apparaissent plus comme les dépositaires sacrés de la vérité.

En ce qui concerne les femmes, la définition qu'on pouvait, en 1900, donner d'une bourgeoise — une femme servie au moins par une bonne à tout faire et qui ne travaille pas à l'extérieur de son foyer — n'est plus applicable. Une femme aujourd'hui peut gagner sa vie en travaillant à l'extérieur, n'avoir qu'une femme de ménage ou même pas d'aide ménagère du tout et se reconnaître néanmoins bourgeoise. Le niveau de ses revenus, sa position *dans l'entreprise, où elle occupe un* poste de cadre, lui donnent ce statut.

Vous pouvez désormais vous avouer bourgeois sans craindre que l'on ne vous voie bedonnant comme Joseph Prudhomme, corsetée comme son épouse. Après tout, vous faites votre jogging, ou vous pourriez si vous vouliez, vous n'êtes pas bégueule et surtout vous vous sentez dynamique, responsable et entreprenant. *Les bourgeois de Flaubert ou Zola*, vous connaissez leurs ridicules et vous pensez que les vôtres et ceux de vos pairs sont différents. Le conformisme de l'anticonformisme a tellement sévi que la frontière n'a plus d'importance. La révolution n'est plus à l'ordre du jour. D'ailleurs les socialistes sont au pouvoir, ils prêchent l'effort, et, en ces temps de crise, la France a justement besoin de gens qui aient le sens de la responsabilité et de l'entreprise...

Se dire bourgeois aujourd'hui, au-delà de la reconnaissance lucide des privilèges dont on jouit, c'est aussi une revendication morale. Il y a toujours le risque, certes, que cela glisse et dérape du côté d'une moralité réactionnaire : Travail, Famille, *Patrie. Mais je crois que, profondé*ment, le symptôme a un autre sens. C'est la persistance des valeurs démocratiques qu'il s'agit d'affirmer. Si, il y a dix ans, on pourfendait encore allègrement notre vieux monde et notre vieille culture, on voit mieux maintenant ce qu'il y a de positif dans l'héritage. Après tout, les droits de l'homme et le respect de l'individu, si souvent mis à mal dans le monde, communiste et anticommuniste, c'est important. Et ces valeurs-là sont justement l'héritage de la « révolution bourgeoise ».

(*) Auteur de *la Bourgeoise* (Grasset).

CORRESPONDANCE

Moi qui ne possède rien...

C'est pas pour me vanter, mais moi qui ne possède rien, je suis un bourgeois. Plus précisément, je ne suis qu'un bourgeois, tant ce qualificatif ne saurait s'employer sans un coefficient restrictif. Et le pire, c'est que je ne le suis peut-être même pas, ne jouissant pas, hélas ! de l'aisance que présuppose cette condition. Ce qui fait que je me fous pas mal du contrôle des changes, de la surimposition et des restrictions à l'émigration temporaire. C'est dire que, dans cette position, il faut être un masochiste doublé d'un provocateur pour prétendre vouloir appartenir à cette honorable catégorie sociale tant décriée à titre, si j'ose dire, *honoris causa*.

Pour bien prouver mon authenticité, et m'y vautrer sans pudeur, je confesserai que je cumule toutes les tares originelles. Mon grand-père était « propriétaire », mon père officier de carrière, moi-même j'ai fait mes études dans un collège religieux et au Prytanée militaire ; et je ne tutoyais pas mes parents. Ensuite j'ai fait la guerre, qui est bien la seule chose que j'aie jamais gagnée, et encore parce que j'avais de bons associés. Enfin j'ai échoué comme paysan. Bref, du caricatural.

Je ne prétends pas défendre la bourgeoisie dans son ensemble, car elle recèle un pourcentage commun à toutes les classes de braves gens et de fripouilles. Avec, je l'admets, moins de circonstances atténuantes que les catégories moins favorisées.

J'en ai connu, au moment des premiers congés payés, qui se sont insurgés, alors qu'eux-mêmes jouissaient de vacances à longueur de vie. J'ai entendu une dame « très bien » demander un jour dans une épicerie, et pas plus gênée que cela, « du fromage pour *domestiques* » ! C'est pourquoi je comprends fort bien la haine, pas l'animosité ni la rancune, je dis bien « la haine », de certains qui en ont souffert, à l'encontre de ceux qui sont responsables. Mais je veux m'élever contre la généralisation systématique qui en a été faite, et qui continue de plus belle. Sauf exception, évidemment, qui accepterait maintenant de reconnaître son appartenance à la bourgeoisie ? tout le monde se défend de ce vice rédhibitoire, alors qu'on se revendique bien haut et sans vergogne marginal, traître, pourrisseur public ou pédéraste.

Moi aussi, dans ma jeunesse, je m'ingéniais à épater et à choquer les bourgeois. Mais ça confinait au canular, et je n'en suis pas resté à ces démonstrations de vieux gamin attardé.

Le bourgeois (gros et affreux), tel qu'on le représente *et qu'on* l'identifie désormais, cumule toutes les infamies : riche, égoïste, fasciste évidemment (prononcer « fachiste », ça fait plus « intellectuel », à défaut de lettré), combinard, négrier, voleur en col blanc, faux jeton, pressureur, prétentieux, calotin, cultivé, vicelard compliqué comme on n'ose même pas dire, et j'en passe. C'en est quasiment devenu une injure.

Alors que bon nombre de ses *pourfendeurs pourraient, sous condi*tion de franchise et de lucidité, se reconnaître dans le portrait.

Pourtant, dans la petite bourgeoisie, dont je suis issu, on m'a toujours enseigné, par la théorie et par l'exemple, je le précise, la croyance en Dieu mais la tolérance, le culte de la famille et le plaisir de s'y retrouver, le dévouement, l'esprit civique allant jusqu'à l'acceptation du sacrifice suprême lorsqu'il y va de la survie de la nation, la pratique *de la charité, le* sens de l'économie opposé au gaspillage, la courtoisie à l'égard de tous, la déférence envers les dames (même s'il aurait été gênant qu'elles lisent dans nos pensées), le respect d'autrui. Et là aussi j'en oublie. Seul peut-être le travail n'était-il pas considéré comme un but et un épanouissement, comme on a réussi à nous le faire croire jusqu'à l'intoxication, mais seulement comme une obligation matérielle et un simple moyen.

Autant de *« vertus bourgeoises »*, comme on les nomme, entre guillemets, avec un rien de commisération pour ces pratiques désuètes et un ricanement intérieur. Ça ne gagne pas d'argent !

Dire que tous ces concepts édifiants étaient appliqués dans leur intégralité serait très excessif, car, si l'esprit est prompt, la chair est faible. Du moins savions-nous la différence *entre le bien et le mal*, dont la frontière a maintenant disparu. Il s'agit seulement de ne pas se faire prendre. Et si l'on est pris, tout est organisé pour vous déprendre.

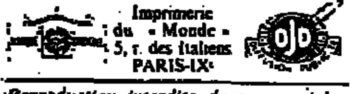
Quitte à transgresser les principes, à l'occasion, car autrement ce ne serait pas très drôle, il restait un dogme de référence : la maudite et désuète morale bourgeoise, dont on ne retient que les contraintes et les manquements de ses membres, ce qui est trop facile et bien pratique.

Le bourgeois bouc émissaire, c'est tout simplement de la super-hypocrisie à l'abri de laquelle on se prépare bien des désenchantements.

Il n'empêche que, dans le cadre à peine élargi des contraintes susdites, le vieux bougon rétrograde que je suis a largement profité de tout ce qui rendait la vie agréable, et quelquefois sans trop respecter la mesure. Comme on dit, faute de ne plus pouvoir donner le mauvais exemple, je me venge en donnant de bons conseils. Si j'osais, pour terminer, je vous dirais bien tout simplement, en y incluant par définition toutes les politesses : bien bourgeoisement vôtre !

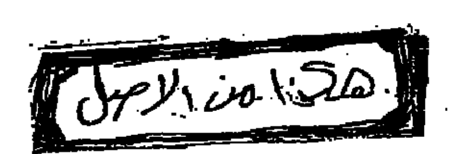
ALAIN VIGNER
Gien (Loiret).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.



Le Monde

étranger

EUROPE

Autriche

APRÈS LA DÉMISSION DE M. KREISKY

Les socialistes préféreraient s'allier aux libéraux plutôt qu'aux populistes

Vienne. – L'« ère Kreisky » a définitivement pris fin, mardi 26 avril, avec la démission du gouvernement qui a dirigé l'Autriche depuis 1971. Le partis socialiste a désigné M. Fred Sinowatz, vice-chancelier, ministre de l'éducation et de la culture, à la succession du chancelier Kreisky (*le Monde* du 27 avril).

L'ancien chef du gouvernement s'est cependant réservé de mener les négociations sur la formation d'un cabinet de coalition au nom de son parti, signe qu'il entend bien conserver une influence prépondérante sur la politique intérieure au-delà de son départ de la chancellerie. En gardant ses fonctions de président du parti socialiste – probablement jusqu'à l'automne, – M. Kreisky aura la possibilité de *« donner un coup de main »* à son successeur. M. Sinowatz, dont la loyauté vis-à-vis de l'ancien chancelier ne fait pas de doute, ne compliquera certainement pas les choses et se gardera d'afficher l'ambition d'échapper à la tutelle de son ancien chef.

Les formations représentées au Parlement à l'issue des élections générales de dimanche – parti socialiste (90 sièges) populiste (81) et libéral (12) – ont entamé leurs négociations immédiatement après la démission du précédent gouvernement. Bien que l'ex-chancelier ait eu, mardi, des entretiens avec M. Aloïs Mock, chef du parti popu-

De notre correspondante

liste (ŒV.P.), il y a peu de chance, estime-t-on dans les milieux politiques, que cette formation participe au gouvernement,solution qui est pourtant souhaitée, selon les sondages, par plus de la moitié des Autrichiens. M. Kreisky estime, en effet, que le fait d'avoir gagné 1,3 % de suffrages et 4 sièges ne suffit pas à constituer un « mandat » des électeurs pour participer au pouvoir.

Les préférences de l'ex-chancelier pour la « petite coalition » avec le parti libéral sont connues, bien que cette forme de coalition ne soit souhaitée, selon les mêmes sondages, que par 8 % des Autrichiens. Nombreux sont ceux, dans le pays, qui prédisent à une coalition sociale-libérale le même sort qu'en R.F.A. Des tensions entre deux partis dont les conceptions économiques sont diamétralement opposées seront inévitables. D'autant plus que M. Norbert Steger, chef de file des libéraux, a annoncé qu'il demanderait, en cas d'entrée de son parti dans une coalition gouvernementale, un ministère économique.

Le parti populiste, seul vrai gagnant des élections en voix et en sièges, ne risque probablement pas grand-chose en restant sur les bancs de l'opposition. Non seulement il pourra y exploiter à fond le slogan de la *« coalition des perdants »*, mais la responsabilité lui sera ainsi épargnée d'amorcer une certaine réorientation de la politique économique, qui, pourtant, s'imposera. Le vote relativement défavorable au gouvernement socialiste majoritaire a illustré, en effet, l'inquiétude de la population devant l'endettement croissant de l'État et son incapacité apparente à la protéger contre la montée du chômage, même si les Autrichiens ne peuvent ignorer que leur pays est toujours un îlot de prospérité...

Selon toutes les apparences, la constitution d'une coalition sociale-libérale – qui est pour M. Kreisky *« le moindre de deux maux »* – est en bonne voie. Mais les négociations gouvernementales prendront certainement du temps.

WALTRAUD BARYLI.

Un socialiste paradoxal saisi par la politique étrangère

M. Kreisky compte d'ores et déjà parmi les personnalités politiques qui ont marqué de leur empreinte l'histoire de l'Autriche. Durant les treize années de son « règne », le pays a fait peau neuve grâce à une série de grandes réformes qui l'ont dépoussiéré. Homme de compromis et de tolérance, le chancelier a su, grâce à ces deux vertus, réconcilier les Autrichiens avec leur propre histoire récente.

En premier lieu, il a largement contribué au rapprochement entre les « rouges » et les « noirs », la gauche et la droite, deux camps farouchement opposés dans l'entre-deux-guerres et dont les règlements de compte avaient déclenché la sanglante guerre civile de 1934. En outre, bien qu'ayant échappé lui-même de justesse à la Gestapo, il a aidé l'Autriche à surmonter le passé nazi en faisant preuve, vis-à-vis des « compagnons de route du hasard » de Hitler, d'une tolérance que ses origines juives rendaient d'autant plus remarquable.

L'originalité de sa personnalité est d'ailleurs le résultat d'une série de contradictions. Juif, il a été élu chancelier dans le pays natal d'Adolf Hitler. Agnostique dans un pays profondément catholique, il a réconcilié les socialistes avec l'Église. Farouchement antisioniste, il a essayé de jouer les médiateurs dans le conflit entre Israël et le monde arabe. Non moins farouchement anticommuniste, il était un des premiers à s'engager dans le dialogue avec l'Est. Socialiste républicain de conviction, il devait lui revenir de suspendre l'interdiction qui frappait les membres de l'ancienne famille impériale des Habsbourg de rentrer en Autriche, en autorisant la dernière impératrice, Zita de Bourbon-Parme, âgée de 92 ans, à mettre fin à son exil et à venir vivre avec une de ses filles.

Un séjour en Suède

Né en 1911 dans une famille typique de la bourgeoisie viennoise, originaire de la Moravie, Bruno Kreisky rejoint, dès l'âge de seize ans, les Jeunesses socialistes. Ces activités lui valent, en 1936, une condamnation pour trahison. En 1938, peu après avoir terminé ses études de droit et d'économie, il échappe de justesse à la Gestapo après l'Anschluss et gagne la Suède. Il y passe la guerre et fonde une famille.

Ce séjour lui permet de découvrir le socialisme suédois et de s'en pénétrer. Il apprécie surtout son élément libéral, un peu moins ses conceptions économiques. Regagnant l'Autriche en 1950, il entre au cabinet du premier président de la République, Theodor Koerner. Il fait carrière dans le service diplomatique et est nommé, en 1953, secrétaire d'État aux affaires étrangères, pour devenir en 1959 chef de la diplomatie autrichienne.

M. Kreisky est aujourd'hui le seul survivant de cette délégation d'hommes politiques autrichiens qui partait en 1955 à Moscou pour revenir avec, dans ses bagages, le traité d'État qui a rétabli la souveraineté et l'indépendance de l'Autriche.

Élu président du parti socialiste en 1967, contre une opposition intérieure importante, Bruno Kreisky a su, une fois de plus, exploiter habilement ses talents de conciliateur : en 1968, il sera confirmé dans ses fonctions avec 97 % des voix de délégués ! Depuis, après avoir conduit son parti à quatre succès électoraux, il était l'homme fort et incontesté du S.P.Œ.

Sa passion pour la politique extérieure a incontestablement profité à l'Autriche. Le prestige international de ce petit pays au cœur de l'Europe, qui est, grâce à sa neutralité active, plus ou moins à l'abri de conflits diplomatiques, a été réhaussé par le fait que son chancelier était un interlocuteur apprécié des hommes d'État du monde entier.

« Ostpolitik » et brouille avec Israël

Il devait être, au début des années 60, un des premiers à pratiquer une « ostpolitik » en prônant le dialogue avec l'Est. Il a reconnu très tôt que l'Ouest commettait une erreur en considérant les pays communistes comme un bloc absolument monolithique et a su prendre en considération les différences nationales existant entre les satellites de Moscou.

M. Kriesky a, par ailleurs, défendu, bien avant les autres occidentaux, la thèse selon laquelle la clé de tout règlement du conflit du Proche-Orient est le problème palestinien, et il s'est engagé dans une lutte acharnée en faveur du droit de ces derniers à disposer d'une patrie. En 1979, il a été le premier chef gouvernemental occidental à recevoir M. Yasser Arafat à titre officiel, à Vienne. Il a constaté avec une grande satisfaction que les autres pays suivaient, pas à pas, son exemple. Mais son engagement pour la paix au Proche-Orient et pour les Palestiniens l'a complètement brouillé avec Israël – où vit son frère – et le gouvernement de Menahem Begin, qu'il avait qualifié, entre autre, de « petit épicier de la politique ».

Dans ses fonctions de vice-président de l'Internationale socialiste, M. Bruno Kreisky s'est engagé, ces dernières années, aux côtés de M. Willy Brandt, en faveur du dialogue Nord-Sud. Il avait compris – une fois de plus, semble-t-il, avant nombre d'autres gouvernements – que l'abîme économique qui sépare ces deux moitiés du monde constituait une menace pour l'ensemble de l'humanité.

W.B.

Suède

Vive tension entre Stockholm et Moscou

(Suite de la première page.)

La commission n'exclut pas que l'un d'entre eux se soit *« promené »* fin septembre en plein port de Stockholm, à quelques centaines de mètres seulement du château royal, à l'occasion de la visite d'une escadre américaine.

Si la marine suédoise n'est pas parvenue à capturer ces bâtiments intrus ou du moins à les obliger à faire surface, ce qui était son objectif, c'est essentiellement parce qu'elle ne connaissait pas ce type de mini-sous-marin et qu'elle ne dispose pas des moyens techniques nécessaires pour les localiser avec précision et les combattre. Les militaires suédois savaient que les Soviétiques possédaient ce genre d'engins que l'on trouve par exemple sur les submersibles de la classe India mais ils ne s'attendaient pas à ce qu'ils soient opérationnels en Baltique.

Généralement prudente dans sa diplomatie officielle avec l'Est, la Suède n'hésite pas cette fois à désigner le coupable : l'Union soviétique. Cela est d'autant plus étonnant qu'elle ne détient aucune preuve irréfutable puisque les sous-marins n'ont jamais fait surface ; mais il est certain que les méthodes modernes d'observation, d'écoute et de surveillance, de liaisons radio, permettent de déterminer aisément la nationalité d'un navire. Le nombre et le bruit des moteurs et des hélices, les échos donnés par les sonars, fournissent des indications extrêmement précises. *« Durant cette période,* a affirmé le président de la commission, *il n'y avait aucun sous-marin de l'OTAN dans la région. Or nous savons que l'U.R.S.S. dispose de quarante-cinq submersibles conventionnels dans la Baltique, et la Pologne en a quatre. Les Soviétiques protesteront sans doute de leur innocence dans les jours qui viennent, mais nous sommes absolument sûrs de ce que nous avançons. »* Et il ajoutait : *« Il s'agissait sans doute d'une opération militaire de grande envergure bien planifiée et coordonnée dans l'archipel, d'une véritable manœuvre. Son but était probablement de tester du matériel nouveau, en l'occurrence des mini-sous-marins, et de voir comment ces engins pourraient se cacher dans les eaux territoriales suédoises en cas de conflit international dans la région de la Baltique. »*

Les Suédois ne pensent pas que les Soviétiques veuillent, par leurs opérations, amener les Scandinaves à renforcer leur défense nationale de façon à dissuader les forces de l'OTAN d'utiliser le littoral suédois pour lancer une attaque-surprise contre le pacte de Varsovie. A leur avis, en temps de guerre, la mission de tels sous-marins de poche pourrait être d'effectuer des opérations de sabotage sur terre. En tout cas, les Soviétiques ont une excellente connaissance des côtes suédoises puisque leurs navires peuvent se faufiler sans trop de problèmes parmi les quelque vingt mille îlots de l'archipel.

Cette affaire a, bien entendu, des conséquences politiques et diplomatiques. La Suède a rappelé le 26 avril son ambassadeur à Moscou, M. Carl de Geer, pour consultations. Et, pour bien marquer la gravité de l'incident et *« l'indignation de la Suède »*, ce n'est pas le ministre des affaires étrangères, mais le premier ministre, M. Olof Palme, qui a remis le même jour une note de protestation *« sévère »* à M. Pankine, ambassadeur d'Union soviétique. Le premier ministre relève que les multiples violations de l'intégrité territoriale suédoise constituent une atteinte au droit international et une forme d'espionnage. Il demande officiellement au gouvernement de Moscou de donner des instructions aux responsables de la marine soviétique afin que de tels incidents ne se reproduisent plus. Il convient de remarquer ici que les Suédois font une distinction entre le Kremlin et la marine, une nuance qui sera certainement relevée à Moscou.

Une conférence de presse de M. Palme

M. Palme a ensuite tenu une conférence de presse pour préciser que désormais *« le gouvernement suédois est prêt à donner l'ordre de couler un nouvel intrus »* dans les eaux suédoises. Enfin, tous les partis politiques suédois, même le parti communiste, sont unanimes à condamner ces événements.

Le rapport de la commission constate que les pouvoirs publics et les militaires ont sous-estimé pendant une vingtaine d'annéesl'importance de la lutte contre les sous-marins. *« Nous sommes tous responsables* – a déclaré le ministre de la défense, M. Thunborg, *mais cela s'explique par le fait que les violations de nos eaux territoriales sont un phénomène nouveau : leur nombre a quadruplé entre 1980 et 1982. L'année dernière, nous en avons relevé quarante à proximité de nos bases stratégiques, le long des côtes de la Baltique. »* La commission propose donc l'acquisition de nouveaux hélicoptères, de mouilleurs de mines et de systèmes d'armes plus modernes, pour la somme de 250 millions de couronnes ; mais elle fait remarquer qu'il ne faut pas s'attendre à des résultats rapides étant donné que la Suède doit protéger environ 2 700 kilomètres de côtes.

Ce qui étonne sans doute le plus les Suédois, c'est que ces multiples violations des eaux territoriales n'ont pas cessé en dépit de l'échouement d'un sous-marin soviétique (le désormais célèbre *Whiskey 137*) dans l'archipel de Karlskrona, en septembre 1981, et de l'incident d'octobre 1982 dans l'archipel de Stockholm. Pas plus tard que la semaine dernière, un nouveau sous-marin *« étranger »* a été repéré au large de la capitale suédoise. Les relations suédo-soviétiques n'ont jamais été aussi froides depuis 1963 et l'affaire Wennerström, ce commandant de l'armée suédoise qui se livrait à des activités d'espionnage au profit de l'U.R.S.S.

ALAIN DEBOVE.

● *Le Danemark devra réviser sa politique de défense côtière :* l'apparition de sous-marins de poche soviétiques capables de se mouvoir dans les eaux territoriales danoises peu profondes et inaccessibles aux sous-marins classiques pose un nouveau problème de défense au Danemark. Les sommes réservées au remplacement des trois sous-marins passablement vieux et peu efficaces dont dispose la flotte royale pourraient être utilisées autrement. Peut-être pourraient-elles servir à l'acquisition de mini-sous-marins perfectionnés que les Norvégiens auraient mis au point. – *(Corresp.)*

R.F.A.

L'affaire du « routier » ouest-allemand mort au cours d'un interrogatoire en R.D.A. suscite une vive controverse au sein de la coalition

Bonn. – Le 10 avril, mourait d'un arrêt du cœur un citoyen de la République fédérale, M. Rudolf Burkart, au cours d'un interrogatoire par les douaniers est-allemands (*le Monde* des 19 et 20 avril). Le cadavre portait des traces de blessures et des ecchymoses qui justifiaient une autopsie. Celle-ci fut effectuée par le professeur Werner Janssen, directeur de l'institut médico-légal de l'université de Hambourg. Il confirma le décès par crise cardiaque, mais laissait planer un doute sur les contusions relevées sur le corps.

Entre-temps, Bonn s'alarmait, et le chancelier Kohl téléphonait à M. Erich Honecker pour lui demander d'ouvrir une enquête sur la mort de M. Rudolf Burkart. Le lendemain, une sommité médico-légale de Berlin-Est, le professeur Rudolf Prokop, invitait son collègue de Hambourg, qu'il connaissait depuis vingt ans, à se rendre sur les lieux du drame pour vérifier la version est-allemande : M. Burkart n'aurait pas subi de sévices et c'est en tombant de son siège à la suite de sa mort instantanée qu'il se serait blessé. Le professeur Janssen, qui a accepté l'invitation, a pu interroger sur place les témoins de l'accident et remettra sous peu ses conclusions.

L'affaire, qui embarrasse la R.D.A., a déclenché une polémique passionnée entre chrétiens-sociaux bavarois – la C.S.U. – et le parti libéral. Pour M. Franz Josef Strauss, la mort de M. Burkart est un *« cas d'assassinat »* – une thèse que le gouvernement de Bonn n'a jamais adoptée – et doit donc provoquer un *« tournant »* de la politique inter-allemande. Il ne s'agit plus de *« marcher sur la pointe des pieds »*,

De notre correspondant

mais de parler haut et clair et de pratiquer le *« donnant-donnant »*.

En particulier, la visite de M. Erich Honecker en République fédérale, sans doute en septembre, devrait être soumise à des conditions expresses. Pas question *« d'automatisme de la visite »*, une visite d'ailleurs arrangée par le gouvernement Schmidt. En un mot, pas question de reconduire purement et simplement la politique inter-allemande du prédécesseur de M. Kohl, qui n'avait pourtant pas une tendresse excessive pour la R.D.A. et ses dirigeants.

Des arguments pour l'opposition

Les libéraux, en revanche, se réclament de la continuité. Pour M. Genscher, *« plus la situation est anormale, plus il est nécessaire de s'entretenir avec les responsables de la R.D.A. »*. Le comte Lambsdorff, lui, parle de *« roquets »* de la C.S.U., et la secrétaire générale du F.D.P., Mme Adam-Schweitzer, a déclaré que son parti n'était pas prêt à remettre en cause les acquis de la politique inter-allemande par les *« outrances »* de la C.S.U. Le chancelier Kohl, de son côté, a jugé *« parfaitement superflu »* ce brouhaha et rappelé que, dans sa déclaration gouvernementale du 13 octobre, il s'était prononcé pour l'accord inter-allemand, sans pour autant perdre de vue l'objectif de la réunification. La C.S.U., sans pour cela aller jusqu'à la rupture entre les deux Allemagnes, réclame cependant davantage. En un mot, il ne saurait y avoir pour elle de normalisation des rapports avec l'État policier qu'est la R.D.A.

Ces querelles fournissent des arguments à l'opposition social-démocrate, qui demande où en est la politique inter-allemande du gouvernement. A quelques jours de la déclaration gouvernementale du chancelier Kohl, la question est surtout rhétorique. Il n'empêche que si, d'après la Constitution, c'est au chancelier qu'il revient de définir l'orientation de la politique, deux attitudes s'affrontent manifestement au sein de sa coalition.

Dans une déclaration à l'agence de presse est-allemande A.D.N., M. Honecker a protesté contre la *« campagne de haine et de diffamation »* qui, selon lui, est en cours en République fédérale. *« Nous nous refusons à jouer ce jeu »*, a-t-il ajouté. Du côté est-allemand, tout a été fait pour qu'aucun soupçon ne pèse sur la mort de M. Rudolf Burkart. Celui-ci aurait reconnu avoir remis des objets à un cousin habitant la R.D.A. sur l'aire de repos de Böde, en infraction avec les dispositions du traité sur le droit de passage entre la République fédérale et Berlin-Ouest. Il ne se serait plaint d'aucun malaise, et l'interrogatoire se serait déroulé *« normalement »*, jusqu'à sa mort subite.

Le *General Anzeiger* écrivait mardi dans son éditorial que *« les relations inter-allemandes et leur fragile réseau d'accords ne se prêtent vraiment pas à une épreuve de force interne à la coalition »*. On ne saurait mieux dire.

ALAIN CLÉMENT.

● *Le tribunal de Gera (R.D.A.)* a condamné, jeudi 21 avril, un habitant de l'Allemagne fédérale, M. Pedro de Las Heras Reguera, à huit ans de prison pour avoir aidé des Allemands de l'Est à passer à l'Ouest. Selon l'agence officielle est-allemande A.D.N., l'accusé appartenait à une *« organisation criminelle »* se livrant à *« des pratiques contraires au droit international*.

Union soviétique

M. TCHERNENKO « REPRENDRA BIENTOT SON TRAVAIL »

Moscou *(A.P.)*. – M. Constantin Tchernenko, considéré comme le principal opposant à M. Youri Andropov au sein du bureau politique du P.C., s'est remis d'un *« léger refroidissement »*. *« Il est maintenant complètement rétabli et reprendra bientôt son travail »*, a-t-on appris mardi 26 avril à son bureau.

Depuis le 30 mars, où il avait été vu au théâtre Bolchoï à Moscou, M. Tchernenko n'était plus apparu en public. Son absence de plusieurs manifestations et cérémonies avait suscité diverses spéculations.

● *L'université de Vienne va offrir un poste au physicien André Sakharov* pour un an, a annoncé le professeur Peter Weinzierl, titulaire de la chaire de physique théorique, le mardi 26 avril. *« Nous avons été informés par les autorités gouvernementales autrichiennes qu'il accepterait ce poste et que le gouvernement soviétique serait également d'accord »*, a-t-il affirmé. Le prix Nobel de la paix, exilé de force à Gorki depuis plusieurs années, avait jusqu'à présent repoussé toute invitation en Occident, de crainte de ne pouvoir retourner dans son pays. – *(A. P.)*

EUROPE

République d'Irlande

Le débat sur l'avortement divise la coalition gouvernementale

De notre correspondant

Dublin. — Le débat sur l'avortement, qui se déroule dans le pays depuis près de deux ans, s'intensifie et a provoqué une crise au sein du gouvernement centriste de M. Garret FitzGerald. Les deux partis politiques principaux du pays, le Fine Gael (gouvernemental) et le Fianna Fail (opposition nationaliste) de M. Charles Haughey, se sont engagés, pendant la campagne électorale de 1982, à organiser un référendum afin d'ajouter dans la Constitution un amendement interdisant à jamais la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse. Celle-ci est déjà proscrite par une loi de 1861, mais on estime qu'entre quatre mille et cinq mille Irlandaises se rendent chaque année en Grande-Bretagne pour se faire avorter.

Cette campagne a été lancée par des organisations laïques qui, avec le soutien de la hiérarchie catholique, veulent s'assurer que l'avortement ne s'introduirait pas dans le pays graduellement, ou par une décision de la Cour suprême, comme cela a été le cas pour la vente des contraceptifs. Ces organisations, dont les plus importantes sont la Campagne en faveur de l'amendement pour la vie (T.L.A.C.) et la Société pour la défense de l'enfant à naître (SPIEC), comptent parmi leurs dirigeants les gynécologues les plus éminents du pays.

Mais une autre campagne, organisée, elle, contre cet amendement a permis de mesurer, au fur et à mesure que les arguments politiques, juridiques et théologiques étaient examinés, la véritable complexité du problème. Selon l'organisation opposée à l'amendement — dont la majorité des membres affirment en même temps leur opposition à l'avortement, — une telle interdiction ne diminuerait en aucun cas le nombre des femmes se rendant en Grande-Bretagne pour se faire avorter, elle pourrait avoir de graves conséquences pour les femmes enceintes dont la vie serait en danger.

Le débat a pris les proportions d'une véritable guerre de communiqués entre ceux qui souhaitent une société pluraliste et libérale et ceux qui considèrent le pays comme le dernier bastion de valeurs morales. M. FitzGerald, lui-même libéral sur le plan social, tente de trouver une formule de compromis qui soit *moins « catholique »*. *Mais la vieille* garde conservatrice de son propre parti s'est prononcée en faveur du *texte original, alors que la majorité* des députés du parti travailliste, qui participent à la coalition, s'est opposée à *l'amendement constitutionnel* anti-avortement.

Le gouvernement devrait donc subir, ce mercredi 27 avril, son premier échec au Parlement. L'opposition risque de trouver, dans l'examen de cette question, une majorité, compte tenu des divisions de la coalition. La position de M. FitzGerald s'en trouverait nettement affaiblie. Selon ses détracteurs, c'est son indécision qui a semé la confusion. *Ils* font, en particulier, valoir qu'un homme comme lui, qui veut convaincre les unionistes d'Irlande du Nord que *Dublin n'est plus*, comme ils le croient, *« sous l'influence de Rome »*, n'aurait jamais dû être mêlé à cette controverse.

JOE MULHOLLAND.

AMÉRIQUES

Bolivie

Les mineurs de l'étain lancent un défi au gouvernement Siles Zuazo

Correspondance

Lima. — La puissante centrale syndicale bolivienne (COB) veut-elle « déstabiliser » le jeune régime démocratique et provoquer un putsch de droite, comme l'a affirmé le président Hernan Siles Zuazo, le 23 mars ?

Il semble en tout cas que les mesures adoptées la semaine dernière, par les mineurs et les paysans de trois départements, ont contribué à détériorer le fragile équilibre politique acquis depuis le retour au pouvoir des civils, le 10 octobre 1982.

Le moment est, en effet, délicat : le *président Siles Zuazo, qui dirige* l'Union démocratique et populaire (U.D.P), une fragile coalition de *centre-gauche qui réunit son propre* parti, le Mouvement nationaliste révolutionnaire de gauche (M.N.R.I.), le *Mouvement* de la gauche révolutionnaire (MIR) (social-démocrate) et le parti communiste pro-soviétique (P.C.B.), doit déjà faire front à la banqueroute économique, héritage de la dictature *militaire*, à l'opposition systématique de la majorité conservatrice du Congrès et aux complots larvés que tissent inlassablement les putschistes déplacés et les trafiquants de cocaïne.

Les deux tiers des cultures détruites

La nature elle-même est hostile depuis le début de l'année, des inondations dans la vallée et la sécheresse sur les hauts plateaux ont détruit les deux tiers des cultures. Satisfaire les nécessités vitales de la population est une tâche prioritaire pour le régime, que la COB, semble-t-il, interprète comme *« une politique délibérée de temporisation »*.

Le 19 avril, les mineurs ont donné un surprenant coup de boutoir en prenant d'assaut les installations de la corporation minière de Bolivie, la Comibol, pièce maîtresse de l'économie depuis la nationalisation des mines, en 1952. Prétextant une grève des ingénieurs, ils ont décidé d'assumer désormais la direction de cette entreprise publique. Les dirigeants de la Fédération des mineurs sont tous d'accord — ou presque — pour refuser actuellement la cogestion décrétée par le président Siles Zuazo, en novembre.

Le rôle du P.C.B.

M. Juan Lechin, légendaire dirigeant ouvrier, « patron » des mineurs depuis les années 40, et secrétaire général de la COB depuis sa création, en 1952, a rejeté systématiquement toute participation non majoritaire de la centrale syndicale, soit au gouvernement, soit au sein des entreprises : *« Pourquoi devrions-nous perdre notre temps dans des débats stériles si l'exécutif se réserve la décision finale ? »*, dit-il.

« Siles propose. Lechin dispose... ». Cette formule lapidaire, publiée à la « une » d'un quotidien de la capitale, résume assez bien le point de vue de l'entreprise privée et de l'opposition conservatrice, qui ont vivement protesté contre *« cette mesure de fait qui viole la Constitution »*, et met *« en danger les autres secteurs de la production »*.

Le chef de l'Etat a violemment pris à partie le leader de la COB, dénonçant les *« ultras, les anarchistes »*, qui ont déjà mené à sa perte le régime progressiste du général Torres, en 1971, et il a menacé de faire rétablir l'ordre, par la force. Cet ultimatum n'a fait qu'exacerber le mouvement ouvrier qui a serré les rangs autour de M. Juan Lechin. La Fédération des paysans, qui exige depuis deux mois un réajustement des prix agricoles, s'est solidarisée avec la cause des mineurs, et a décrété le barrage des routes dans trois départements, notamment dans celui de La Paz, isolant ainsi la capitale.

La révolte, bien que pacifique, a fait boule de neige. Y.P.F.B., l'entreprise pétrolière de l'Etat, a été à son tour occupée par les travailleurs qui exigent la démission du gérant de l'entreprise. A Cochabamba, des paysans ont occupé des terrains appartenant au service des eaux. A La Paz, des provinciaux ont manifesté bruyamment dans les avenues principales pour protester... contre les barrages de route.

Au cours de son premier mandat, M. Siles Zuazo avait déjà dû affronter la COB et son leader Juan Lechin, qui s'opposaient, par la grève générale, aux mesures d'austérité monétaire qu'il avait dictées. Il avait alors « désarmé » la centrale syndicale en se déclarant en grève de la faim. Vingt-sept ans après, il joue la carte de la concertation. Le succès de l'entreprise dépend du P.C.B., dont il a dit, maintes fois : *« Ce parti est une digue face aux ultras. »* En effet, l'influence modératrice du parti communiste, tant au sein de la COB, que de l'exécutif (les ministres des mines et du travail et le gérant de la Comibol sont des dirigeants du P.C.B.) a déjà permis de limer de nombreuses aspérités depuis que l'U.D.P. a pris le pouvoir.

NICOLE BONNET.

ASIE

Japon

UN AN APRÈS LA VISITE DE M. MITTERRAND

Le dialogue politique s'est développé entre Paris et Tokyo

M. Francis Gutman, secrétaire général du Quai d'Orsay, et M. Jacques Andréani, directeur des affaires politiques, ont quitté Tokyo mardi 26 avril, après deux jours d'entretiens dans la capitale japonaise.

Au cours de leurs conversations avec des responsables japonais — qui entrent dans le cadre des consultations bilatérales consécutives à la visite du président Mitterrand, — ils ont pu vérifier le souci de Tokyo d'être davantage associé aux grandes décisions internationales et d'intensifier leurs contacts politiques avec l'Europe. Le point a également été fait en matière de coopération technologique, scientifique et culturelle.

De notre correspondant

Tokyo. — D'avril 1982 à avril 1983, de Tokyo à Paris en passant par Poitiers, les relations franco-japonaises ont connu leur lot de variations d'humeur et de fortunes commerciales : mais, tous comptes faits, cela n'aura pas été une mauvaise année. Un an après la visite « historique » (c'était la première) de M. Mitterrand, on s'attache des deux côtés à souligner *« l'impulsion et les progrès »* qu'elle a engendrés dans plusieurs secteurs. Quitte à constater les effets encore modestes qu'elle a eus dans les domaines qui restent prépondérants dès lors qu'il s'agit des relations avec le Japon : économie et commerce extérieur. La relance de la coopération est certes perceptible mais elle est d'autant plus lente que le retard était grand.

C'est dans le renforcement du dialogue politique, souhaité par M. Mitterrand pour dépasser le contentieux de l'intendance et pour mieux associer les Japonais à la solidarité et aux responsabilités internationales, que les progrès les plus notables sont enregistrés. Le nombre et la qualité des consultations en témoignent. MM. Gutmann et Andréani étaient à Tokyo pour faire avec les Japonais un bilan approfondi. M. Abe, ministre japonais des affaires étrangères, était à Paris en janvier : il reverra M. Cheysson en mai dans la capitale française. MM. Mitterrand et Nakasone, le premier ministre nippon, se consulteront en marge du sommet de Williamsburg.

Déficit dans l'expansion

Des deux côtés, les hauts fonctionnaires sont en contact fréquent. Ce développement n'est pas seulement quantitatif, les deux parties abordant désormais systématiquement les grands problèmes internationaux, y compris les questions stratégiques et les rapports Est-Ouest. Les Japonais, on le sait, sont intéressés au renforcement de consultations bilatérales avec les pays membres de l'OTAN. Les problèmes Nord-Sud, la revitalisation de l'économie mondiale, la stabilisation du système monétaire et le rôle des technologies font l'objet d'examens qui dépassent *largement* le cadre bilatéral.

Par contraste, les relations économiques et commerciales laissent encore beaucoup à désirer. Certes, là aussi, l'impulsion donnée par la visite présidentielle a joué. Pour mieux faire connaître la France « moderne » aux Japonais ; pour présenter un Japon moins stéréotypé aux Français.

Mais surtout, elle a fait prendre conscience aux hommes d'affaires français de leurs faiblesses sur le marché nippon face à leurs concurrents européens et américains. Certains s'emploient depuis à corriger ces lacunes. Cela prend du temps mais, en 1982, la France a connu une augmentation de ses échanges commerciaux avec le Japon plus forte que celle des autres pays industrialisés.

Le déficit s'est donc creusé dans l'expansion : il atteint 13 milliards de francs, et le taux de couverture s'est encore réduit. Cependant, dans le même temps Paris a fortement augmenté ses emprunts sur le marché des capitaux japonais, et les « invisibles » (services) réduisent sensiblement le déficit des paiements. Côté grands contrats, la France continue à pousser Tokyo à l'achat de ses spécialités : Airbus, équipements nucléaires, armements.

L'affaire de Poitiers a suscité un regain de tensions et de polémiques, mais les Japonais ont gardé leur sang-froid et le blocage devrait être bientôt levé. Le coup d'arrêt français a facilité la négociation C.E.E.-Japon, qui a débouché sur un accord d'autolimitation des exportations de magnétoscopes et sur une accélération du transfert de capitaux et de technologies nippones vers l'Europe. C'était le but recherché.

Malgé ces frictions, ou grâce à elles, Sony maintient son projet d'usine de vidéo-cassettes à *Dax*. Pioneer vient d'être autorisé à créer une filiale avec Musique et Diffusion française, près de Bordeaux, pour fabriquer des haut-parleurs. Clarion (autoradios) s'installe dans le Nord. De plus, l'accord Thomson-J.V.C. vient d'être approuvé. A l'opposé, un seul investissement français de première importance a été réalisé au Japon en 1982, celui de Rhône-Poulenc, qui va fabriquer des films polyester avec Toyobo KK.

Cela paraît bien peu, mais, des deux côtés, des négociations sont en cours pour faire aboutir d'autres projets industriels. La réduction des déséquilibres, la résorption du protectionnisme et le développement de relations harmonieuses passent nécessairement par un renforcement de la coopération industrielle et technologique. Ainsi que le revirement français dans l'affaire Thomson-J.V.C. paraît l'indiquer, Paris semble désormais penser qu'il est préférable de s'associer sélectivement aux Japonais pour relancer certains secteurs industriels plutôt que de se risquer, seul, à partir en guerre contre eux.

Enfin, la dimension culturelle de la coopération, particulièrement importante pour l'amélioration de la compréhension réciproque des deux sociétés, s'étoffe lentement. Elle souffre néanmoins d'une réduction des crédits budgétaires du côté français et du peu d'intégration de la culture — qui reste essentiellement une affaire privée — dans les préoccupations de la diplomatie japonaise.

R.-P. PARINGAUX.

Taiwan

● *Attentat contre un journal à Taiwan.* — Dix personnes ont été blessées par l'explosion d'une bombe mardi, 26 avril, devant les bureaux du *Central Daily News*, organe du Kuomintang, parti au pouvoir à Taiwan. L'explosion a démoli le porche d'entrée et fait s'écrouler le plafond du deuxième étage. Des vitres et des vitrines des immeubles voisins et de l'hôtel Hilton situé juste en face ont également été brisées. — *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

LE VOYAGE DE M. SHULTZ AU PROCHE-ORIENT

Israël accueille avec réticence l'idée d'une navette entre Jérusalem et Beyrouth

La visite au Caire de M. George Shultz, secrétaire d'État américain, semble avoir largement dissipé les nuages qui s'étaient amoncelé récemment entre l'Égypte et les États-Unis. A l'issue de quatre heures d'entretiens — alors que la rencontre devait durer initialement une heure — M. Shultz et le président Moubarak ont insisté sur leur identité de vue concernant le problème libanais. Le chef de l'État égyptien a, pour sa part, souligné son appui au plan Reagan « une occasion en or » pour un règlement de paix au Proche-Orient.

Jérusalem. — Après son arrivée, le mercredi 27 avril, à l'aéroport de Tel-Aviv, M. Shultz s'est immédiatement rendu à Jérusalem pour une première réunion de travail avec le ministre des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, et les membres de la délégation israélienne aux négociations avec le Liban — qui ont été suspendues cette semaine en raison de la venue du secrétaire d'État. M. Shultz devait avoir un tête-à-tête avec M. Begin en fin d'après-midi.

Selon des indications officieuses (les diplomates américains se montrent très discrets sur l'ensemble du programme du voyage et surtout sur sa durée), il était prévu, mercredi, que le secrétaire d'État aille à Beyrouth dès jeudi pour y rencontrer le président Gemayel, et qu'il revienne le soir même à Jérusalem pour de nouveaux entretiens, le lendemain, avec les dirigeants israéliens.

De notre correspondant

Il semble que M. Shultz ait bien l'intention de faire la navette entre Israël et le Liban afin de rapprocher les points de vue, après bientôt quatre mois de pourparlers, et préparer, sinon conclure, un accord définitif qui permettrait — c'est du moins ce que l'on espère vivement du côté américain — d'envisager un retrait assez rapide des troupes israéliennes du Liban, mais aussi celui des forces syriennes et des éléments de l'O.L.P. encore stationnés à l'est et au nord de ce pays. Pour le moment, les diplomates américains continuent de croire que, en cas d'accord entre Jérusalem et Beyrouth pour un repli israélien, les Syriens, et par conséquent l'O.L.P., accepteront d'effectuer un semblable mouvement, ce dont l'on doute toujours très fort en Israël.

Dans les milieux gouvernementaux israéliens, l'idée de cette navette est accueillie par d'évidentes réticences. Les dirigeants israéliens craignent que ce genre de « *diplomatie à chaud* » ne traduise une volonté américaine de leur « *forcer la main* » et de les amener à faire des concessions « *inacceptables* ». Ils ont clairement fait savoir à la veille de l'arrivée de M. Shultz à Jérusalem que l'initiative du secrétaire d'État ne devrait pas se substituer aux « *négociations directes* » qui sont en cours avec le Liban. Ils ont fait valoir que, malgré des difficultés, des progrès substantiels avaient déjà été enregistrés.

Les Israéliens aimeraient mieux que M. Shultz se contente de réunir les conditions d'un accord israélo-libanais et ne cherche pas à tout prix à en obtenir la conclusion durant son séjour dans la région. D'autre part, on persiste à soupçonner les Américains de se ranger davantage à l'avis des Libanais plutôt qu'à celui des Israéliens.

A Jérusalem, on tente de deviner quelles seront les propositions du secrétaire d'État, et la presse israélienne rappelle que, dernièrement, un adjoint de M. Shultz, M. Kenneth Dam, a énoncé aux États-Unis quelques idées qui pourraient être la base du plan actuel du secrétaire d'État :

— Un accord de non-belligérance en bonne et due forme, faute d'un « traité de paix » voulu à l'origine par Israël et fermement refusé par le Liban ;

— Le report d'une « normalisation » des échanges (commerciaux notamment) entre les deux pays après le retrait définitif des troupes israéliennes ;

— L'établissement de « liaisons » entre les deux armées, libanaise et israélienne, qui n'excluraient peut-être pas tout à fait des patrouilles conjointes que réclame Israël, mais cela, pour satisfaire Beyrouth, exclurait toute présence permanente des soldats israéliens au Sud-Liban, même sous couvert de l'assistance apportée aux milices du commandant Haddad, dont l'avenir reste à définir précisément, car c'est là que les Israéliens se montrent le plus exigeants.

Par ailleurs on estime dans l'entourage de M. Begin que la mission de M. Shultz devra se limiter essentiellement aux efforts en vue d'un accord avec Beyrouth et ne pas déborder sur d'autres sujets, telle la relance du plan Reagan. On prête à M. Shultz l'intention de demander à M. Begin un « gel » partiel des implantations en Cisjordanie. Les Américains souhaiteraient que les Israéliens acceptent de ne plus créer de « nouvelles » implantations, étant entendu que celles qui existent déjà pourraient être « développées ».

FRANCIS CORNU.

Le cache-cache euro-américain

Les Dix ont proposé, mardi 26 avril à Washington, en marge de la session ministérielle de l'O.C.D.E. (9 et 10 mai à Paris), une réunion Communauté-Etats-Unis au niveau des ministres des affaires étrangères, pour traiter toutes les questions d'intérêt commun, notamment les relations Est-Ouest.

En annonçant cette proposition à Luxembourg, le ministre des affaires étrangères ouest-allemand, M. Genscher, a précisé que les Dix seraient représentés par lui-même, actuel président du Conseil de la Communauté, assisté de son prédécesseur danois et de son successeur grec. Cette représentation de la Communauté, dite « la troïka », n'est pas nouvelle, bien qu'elle soit peu usitée. Elle avait été imaginée lors de l'adhésion de la Grèce pour éviter des tête-à-tête embarrassants ou explosifs — par exemple pour que, dans ses relations avec la Turquie, la Communauté ne soit pas représentée par la Grèce seule.

Cette proposition entre dans la partie de cache-cache que les Dix livrent aux Américains, avec lesquels ils n'ont jamais réussi à normaliser leurs relations, du fait de la France notamment, quel que soit son gouvernement.

Washington a proposé, en marge précisément de cette même conférence de l'O.C.D.E., de réunir, au cours d'un dîner, les ministres des finances et du commerce des sept « grands industrialisés » qui tiendront à la fin du mois le sommet de Williamsburg. Objet implicite : le commerce Est-Ouest « pomme de discorde » euro-américaine. Les quatre « grands » de la Communauté (Grande-Bretagne, France, R.F.A., Italie) et la Commission de Bruxelles. La France a refusé (le Monde du 27 avril), et ses partenaires européens — a dit, mardi, M. Genscher — en ont pris acte.

Les Dix font ainsi aux Américains ce qui apparaît comme une contre-proposition. Que signifie-t-elle ? Une réunion de certains ministres « techniques » de la Communauté pour discuter avec Washington de questions litigieuses est, à l'évidence, destinée à « diviser pour régner ». La contre-proposition européenne devrait, en revanche, affirmer la cohésion « politique » des Dix, parlant d'une seule voix (ou presque) aux Etats-Unis des grandes affaires mondiales. En théorie du moins... Car, en pratique, on peut douter que « la troïka » ait la capacité de mener à bien une conversation approfondie. L'Europe — c'est tout son problème — n'a jamais réussi à s'exprimer clairement. Ou elle parle en ordre dispersé ou, quand elle parle d'une seule voix, c'est pour ne rien dire ou pas grand-chose.

MAURICE DELARUE.

La pollution dans le Golfe

LES HUIT PAYS RIVERAINS N'ONT PU ARRIVER A UN ACCORD POUR LE COLMATAGE DES PUITS IRANIENS

La réunion extraordinaire des huit pays de l'Organisation régionale pour la protection de l'environnement marin (R.O.P.M.E.) n'a pu mardi 24 avril parvenir à un accord pour le colmatage des puits iraniens sous-marins de Nowrouz, responsables de la pollution dans le Golfe.

Les travaux ont été ajournés *sine die,* deux heures après son ouverture. Les représentants des huit pays riverains du Golfe membres du R.O.P.M.E ont décidé d'entreprendre ensemble les opérations de lutte contre les nappes de pétrole, qui couvriraient entre 12 000 et 15 000 kilomètres carrés. Ce plan sera élaboré par la commission technique du R.O.P.M.E. qui va se réunir prochainement à Bahrein.

Sur le fond, les positions des deux Etats en guerre depuis trente et un mois restent inchangées. L'Irak accepte de proclamer un cessez-le-feu dans la zone des puits, mais veut que les réparations se fassent sous contrôle international, alors que l'Iran affirme que le problème doit être réglé de façon purement technique, dans le cadre du R.O.P.M.E.

A New-York, le représentant de l'Iran à l'ONU, M. Said Rajaie-Khorassani, a déclaré que son pays était parfaitement capable de colmater ses puits sous-marins, mais ne le ferait que si l'Irak donne une garantie de cessez-le-feu pendant ces opérations. Le diplomate iranien s'est toutefois refusé à préciser, au cours d'une conférence de presse, si son gouvernement s'adresserait à une tierce partie pour le colmatage des puits de Nowrouz, une fois la garantie donnée par Bagdad. — *(A.F.P.)*

● *M. Karl Ahrens* (S.P.D. Allemagne) a été élu président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe par 86 voix sur 116 votants et 30 bulletins blancs ou nuls, le lundi 25 avril, à l'ouverture de la 35e session ordinaire. Seul candidat à s'être présenté, M. Ahrens est le premier parlementaire allemand à accéder à la présidence de cette assemblée. Il succède à M. José Maria de Areilza (U.C.D. Espagne).

Nominations d'ambassadeurs

M. JEAN-MARIE LE BRETON EN BULGARIE

Le *Journal officiel* du mercredi 27 avril publie la nomination de M. Jean-Marie Le Breton comme ambassadeur en Bulgarie, en remplacement de M. Yves Barbier.

[Né en 1927, ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Jean-Marie Le Breton a servi outre-mer (1949-1954), puis a été détaché auprès de l'Union de l'Europe occidentale (1956-1965), avant d'entrer au Quai d'Orsay. Il a été en poste à la direction d'Europe, à Moscou, à Bucarest et à Ottawa. Il était chargé des affaires francophones à l'administration centrale depuis 1978.]

M. MICHEL ANDRÉ EN RÉPUBLIQUE ARABE DU YÉMEN

Le même *Journal officiel* publie la nomination de M. Michel André comme ambassadeur en République arabe du Yémen (Yémen du Nord), en remplacement de M. Luc Baldit.

[Né en 1930, M. Michel André a servi au Maroc avant d'entrer au Quai d'Orsay. Il a été ensuite en poste à l'administration centrale (protocole, directeur d'Asie-Océanie, coopération technique, où il exerçait, depuis 1977, les fonctions de sous-directeur). Il a été également en poste à Colombo, Fort-Lamy, Jérusalem (consul adjoint), Niamey et Alger, et auditeur à l'Institut des hautes études de la défense nationale.]

M. RAYMOND CÉSAIRE AU PÉROU

Le même *Journal officiel* publie également la nomination de M. Raymond Césaire comme ambassadeur au Pérou, en remplacement de M. Jean Bouchaud.

[Né en 1932, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Raymond Césaire a servi outre-mer avant d'entrer au Quai d'Orsay. Il a été en poste à l'administration centrale (organisations internationales, direction d'Amérique), ainsi qu'à Brazzaville, à Lagos et à Santiago-du-Chili. Il était depuis 1979 ambassadeur à La Paz, où il a été récemment remplacé par M. Guisset.]





AFRIQUE

Mozambique

LE QUATRIÈME CONGRÈS DU FRELIMO

Sur fond de rébellion armée et de crise économique...

De notre envoyé spécial

Maputo. — « *Défendre la patrie, vaincre le sous-développement, construire le socialisme.* » C'est sous le signe de ce triple slogan que le quatrième congrès du Frelimo — le parti unique mozambicain — a ouvert ses travaux, mardi 26 avril, à Maputo. Il se prolongera jusqu'au 30 avril. Longuement et minutieusement préparé, l'événement devrait marquer, comme les trois congrès précédents, une daté-clé dans l'histoire nationale, au moment où le régime affronte à la fois une rébellion armée anticommuniste et d'immenses problèmes économiques.

Le Frelimo n'avait pas réuni son congrès depuis février 1977, date à laquelle il s'était transformé en un parti marxiste-léniniste orthodoxe. Ses deux premiers congrès avaient eu lieu avant l'indépendance. L'un à Dar-Es-Salaam, en 1962, l'autre en « *zone libérée* », en 1968. Le quatrième aurait dû normalement se tenir l'an dernier, mais la subite dégradation de la situation militaire et l'existence de divergences au sein de l'équipe dirigeante avaient conduit à son ajournement. Tout porte à croire que ce délai de réflexion a permis de mieux définir une ligne de conduite dans tous les domaines.

La préparation du congrès a commencé il y a six mois avec la publication de huit « thèses », soumises au jugement des quelque cent dix mille membres du parti. Ceux-ci ont pu, semble-t-il, exprimer assez librement leur point de vue au cours de plusieurs milliers de réunions tenues dans les usines, les coopératives ou dans les simples cellules villageoises. De l'aveu des dirigeants, la « base », incitée à soumettre ses doléances, a donné libre cours à son mécontentement. Les principaux griefs exprimés, liés aux difficultés de la vie quotidienne, ont porté sur la médiocrité du ravitaillement. Les paysans se sont plaints des boutiques villageoises aux étals désespérément vides, tandis que les ouvriers et les petits employés des villes dénonçaient la dégradation constante de leur pouvoir d'achat et les multiples contraintes nées d'une situation de pénurie généralisée.

Des courants divers

La base a joint, en quelque sorte, le geste à la parole lors des élections, dans chaque province, des délégués au congrès, en refusant leur confiance à certains candidats. Par exemple, les militants de Beira ont rejeté le cinquième des noms présentés par le parti. Le régime a également lancé une campagne de « revitalisation des cellules » du parti, manière de reconnaître que celles-ci ne donnaient pas entière satisfaction. M. Jorge Rebelo, responsable de l'idéologie au bureau politique, a admis publiquement que certaines cellules, « *au lieu de travailler pour les masses, se fermaient comme si elles étaient des clubs privés* ». Il a aussi dénoncé ceux « *qui rentrent au parti pour faire carrière* ».

Confronté à de sérieux problèmes d'organisation, le Frelimo est également traversé de courants divers. Cela apparaît clairement à la lecture des huit thèses proposées au congrès sous la forme de mots d'ordre suivis d'un commentaire. Ceux-ci composent une sorte de mosaïque idéologique, où chaque courant peut trouver son compte, mais où il n'est pas facile de déceler quelque principe directeur.

Ainsi une thèse préconise de « *libérer l'initiative créatrice du peuple* » grâce à des « *initiatives locales qui conduisent à une amélioration immédiate des conditions de vie* ». Voilà de quoi satisfaire les pragmatiques favorables à une certaine relance du secteur privé. Mais une autre thèse, beaucoup plus dogmatique, rassure aussitôt les « durs » en prônant un « *renforcement des forces de sécurité face aux bandits armés, aux marginaux et aux éléments antisociaux* ». Ici on dénonce l'« *autoritarisme* », là on plaide en faveur du « *renforcement du rôle dirigeant du parti* », dont le recrutement doit s'opérer sur de stricts « *critères de classe* ». Complémentarité ou contradiction.

Ce débat ne relève pas d'une simple querelle entre théoriciens. Il est en prise directe sur l'évolution du régime. La façon dont il sera tranché permettra peut-être de répondre aux interrogations essentielles du moment. Comment relancer l'agriculture familiale trop négligée ? Faut-il continuer à créer des fermes d'Etat, victimes de leur gigantisme ? Peut-on promouvoir l'efficacité sans faire le lit des technocrates ? La lutte contre les rebelles de la Résistance nationale du Mozambique (R.N.M.) passe-t-elle par la poursuite du dialogue diplomatique instauré, à la fin de 1982, avec Pretoria ? Jusqu'où intensifier la coopération amorcée avec les pays occidentaux ?

Les quelque cinq cents délégués au congrès ont écouté religieusement mardi, pendant plus de cinq heures, le président Machel lire le rapport du comité central du Frelimo, dont la lecture devait se poursuivre mercredi. Voilà au moins une pratique marxiste-léniniste celle des discours-fleuve, avec laquelle le chef du parti mozambicain ne semble pas transiger.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

LA CONFÉRENCE DE PARIS SUR LA NAMIBIE

Le délégué angolais évoque l'importance des négociations engagées avec Pretoria

S'exprimant devant les délégués à la conférence de l'ONU sur la Namibie, réunie au siège de l'UNESCO à Paris, M. Ilitchev, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, a accusé, mardi 26 avril, les Etats-Unis de faire planer « *la menace d'une guerre nucléaire sans vainqueur ni vaincu, qui ne laisserait que des ruines* ». Citant l'Afrique du Sud et Israël, il a déclaré que « *la politique tendant à faire renaître la guerre froide s'accompagne de l'accroissement de conflits régionaux dans lesquels l'impérialisme utilise comme unité de choc des régimes qui sont ses complices de longue date* ».

A propos des efforts de règlement du conflit namibien, M. Ilitchev a qualifié d'« imposteur » le « groupe de contact » occidental de l'ONU (Etats-Unis, France, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Canada). De son côté, M. Nujoma, président de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain, qui mène la guérilla en Namibie), a demandé la dissolution de ce « groupe de contact », tout en « *excluant la France de nos critiques* », a-t-il ajouté. M. Nujoma avait auparavant rencontré M. Cheysson, auquel il a exprimé, a-t-il précisé, « *ses remerciements pour l'encouragement moral que nous donne le gouvernement français* ».

M. Paulo Jorge, ministre angolais des affaires étrangères, a souligné, pour sa part, que le « groupe de contact » n'avait pas le « monopole » concernant une solution négociée et ne devait pas compromettre d'autres négociations en cours, une allusion aux discussions bilatérales que Luanda mène actuellement, d'une part, avec Pretoria et, de l'autre, avec Washington. M. Jorge a proposé l'envoi de contingents militaires en Namibie sous l'égide des Nations unies.

A Pretoria, enfin, nous signale notre correspondant Patrice Claude, M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a accusé la conférence de Paris d'avoir pour « objet » de « *saper les progrès qui ont été réalisés sur la voie d'un règlement pacifique* ». Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, il a notamment mentionné de « *délicates négociations internationales* » et d'« *importantes initiatives bilatérales dont l'objectif est de résoudre les problèmes de sécurité régionale* » — une allusion directe au dialogue entre Pretoria et Luanda.

République Sud-Africaine

MADRID A REFUSÉ UN IMPORTANT CONTRAT MILITAIRE

(De notre correspondant.)

Madrid. — L'Espagne a refusé, en janvier dernier, pour des raisons politiques, *un contrat militaire avec* l'Afrique du Sud d'une valeur de 300 millions de dollars. Cette information, révélée par *el País* du 24 avril et démentie à Johannesburg *par un porte-parole de la marine* sud-africaine, nous a été confirmée par le ministère espagnol des affaires étrangères.

Au début de l'année, précise le journal madrilène, l'entreprise publique Bazan — d'un chantier naval militaire — fut sollicitée pour la réparation, dans ses cales de Carthagène, de trois sous-marins sud-africains du *type français Daphné. L'Afrique* du Sud était apparemment disposée, en cas de conclusion de l'accord, à passer commande à Bazan de plusieurs sous-marins Daphné et Agosta, *actuellement fabriqués en Espagne* sous licence française (et dont l'exportation aurait été soumise de toute manière à l'autorisation de Paris).

Bazan transmit le dossier au ministère des affaires étrangères, qui décida de refuser l'accord, malgré ses évidents avantages économiques (les chantiers navals espagnols traversent actuellement une grave crise).

Dans les milieux diplomatiques espagnols, on se déclare, en effet, décidé à respecter scrupuleusement les résolutions des Nations unies qui demandent aux Etats membres de s'abstenir de vendre des armes aux pays de l'apartheid. — Th. M.

Côte-d'Ivoire

LA CRISE DE L'ENSEIGNEMENT SE DURCIT

Le climat semble se durcir en Côte-d'Ivoire, où chercheurs et enseignants du supérieur ont décidé, lundi, de se joindre, à compter du jeudi 28 avril, à la grève de leurs collègues du second degré qui protestent contre la suppression de la gratuité de leurs logements. De son côté, le président Houphouët-Boigny, dans un discours prononcé devant le bureau politique et le comité directeur du parti démocratique de Côte-d'Ivoire - Ras- semblement démocratique africain (P.D.C.I. - R.D.A.), a accusé, mardi, une « *puissance étrangère* » (qu'il n'a pas nommée, mais qui pourrait être la Libye) de vouloir déstabiliser son pays.

Le chef de l'Etat ivoirien s'en est notamment pris au professeur Mbagbo, actuellement réfugié en France, qualifié d'agent de cette « *puissance étrangère* », dont une conférence, prévue en février à Abidjan, avait été interdite, déclenchant une grève étudiante. M. Houphouët-Boigny s'est déclaré « *écœuré* » par le comportement des enseignants et a fait état de menaces dont lui-même et sa famille auraient été l'objet ces derniers jours. Il a ensuite rejeté les accusations concernant sa fortune personnelle : « *J'ai des milliards à l'étranger, en Suisse*, a-t-il dit, *mais j'en ai aussi en Côte-d'Ivoire, ce qui prouve que j'ai confiance en mon pays.* » Il a annoncé une nouvelle réunion du parti, pour tenter de résoudre la crise. — *(A.F.P., Reuter.)*

Éthiopie

Les huit étrangers enlevés dans le Tigré seraient correctement traités

Huit volontaires d'organisations caritatives internationales enlevés jeudi à Korem par le F.P.L.T. (Front populaire de libération du Tigré) (*le Monde* du 27 avril) ont été conduits à Sakota, localité située à 24 kilomètres plus au nord, a annoncé, dans la soirée du mardi 26 avril, à Londres, l'organisation Save the Children Fund, auxquels appartiennent cinq des otages. Ils sont « *fermement mais correctement traités* », a déclaré, de son côté, un porte-parole de la société de secours irlandaise, dont deux membres ont également été enlevés. Le huitième otage étranger serait un religieux américain.

Ces volontaires prenaient soin de milliers d'enfants dans cette région frappée par la sécheresse et où règne la disette. Le Tigré se trouve en bordure de l'Érythrée, et, depuis quelques années, le F.P.L.T. y mène une guérilla pour obtenir l'autonomie vis-à-vis des autorités d'Addis-Abéba. L'un de ses porte-parole a déclaré mardi à Rome que le Front n'était pas hostile à la présence d'organisations caritatives en Éthiopie, *mais* que de nombreuses victimes de la sécheresse se trouvaient également dans les zones sous son contrôle, ce qui laisse penser que les huit otages, qui auraient été invités à prendre avec eux leur matériel, seraient actuellement utilisés pour dispenser des soins. Deux membres de Médecins sans frontières, invités par le F.P.L.T., s'étaient rendus en mars au Tigré.

Le F.P.L.T., connu depuis 1976, opère dans une province qui compte *quelque* cinq millions d'habitants, soit le sixième de la population éthiopienne. Dans un rayon de 400 kilomètres autour de Korem, environ trois millions de gens seraient victimes de la sécheresse la plus grave de ces dix dernières années. A plusieurs reprises, le F.P.L.T. a réclamé que l'aide internationale soit distribuée par son intermédiaire. Le coup de main qu'il vient de réussir pourrait porter un coup à l'aide humanitaire étrangère à Addis-Abéba. En 1976, le Front avait détenu une famille de Britanniques ainsi qu'un journaliste anglais, John Swain, pendant plusieurs mois.

Mercredi matin, les autorités éthiopiennes observaient encore le mutisme le plus complet sur cette affaire, en dépit des démarches des ambassades concernées par la capture de leurs ressortissants respectifs.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

- M. GEORGES MARCHAIS est arrivé mardi 26 avril à Alger, pour une visite de trois jours, à l'invitation du Front de libération nationale, le parti unique au pouvoir en Algérie. Le dernier séjour de M. Marchais à Alger remontait à octobre 1979. — *(A.F.P.)*

Corée du Sud

- LA HAUTE COUR DE SÉOUL a commué, mardi 26 avril, à vingt-cinq ans d'emprisonnement la condamnation à mort de deux Sud-Coréens convaincus d'espionnage au profit de la Corée du Nord. Song Ji-Sup et Song Ki-Jun avaient été condamnés à la peine capitale en décembre dernier. — *(Reuter.)*

- VINGT ET UN PAYS (onze pays communistes et dix pays du groupe des non-alignés) ont décidé de boycotter la réunion générale, prévue pour septembre à Séoul, de l'Union interparlementaire (IPU), a annoncé, samedi 23 avril, le ministre de la défense sud-coréen, M. Yoon Sung-Min. Rendant comptant des travaux de la réunion exécutive de l'IPU à Helsinki, la presse sud-coréenne a indiqué qu'un nouveau vote pourrait avoir lieu sur le choix de la capitale chargée d'accueillir la prochaine assemblée générale. — *(A.F.P.)*

Cuba

LES AUTORITÉS CUBAINES ont adressé une « protestation énergique » auprès de Washington pour le viol de leur espace aérien par un avion-espion de type Blackbird, écrit, mardi 26 avril, *Granma*, l'organe du P.C. cubain. Selon La Havane, l'appareil a survolé le territoire cubain, à deux reprises, dans sa plus grande longueur, le 19 avril. Ces vols avaient cessé il y a environ trois ans. Le Pentagone et le département d'État ont refusé, mardi, de commenter cette information. Le Blackbird est un biréacteur biplace capable de voler à des vitesses supérieures à Mach 3. Grâce à ses caméras ultra-perfectionnées, il peut photographier une superficie de 160 000 kilomètres carrés en une heure. — *(A.F.P.)*

Liban

- HABIB CHARTOUNI, l'assassin présumé du président élu Bechir Gemayel — frère de l'actuel chef de l'État — a été remis mardi 26 avril à l'armée nationale, a annoncé la radio phalangiste. Le parti phalangiste est la principale composante des « forces libanaises » dont les milices détenaient le meurtrier présumé et cinq autres personnes tenues pour responsables d'explosions ayant eu lieu dans les quartiers chrétiens. D'après les phalangistes, Chartouni a reconnu appartenir au parti social nationaliste syrien (P.S.N.S.). La radio a rapporté que tous les accusés avaient été remis à l'armée libanaise après s'être reconnus coupables de ce qui leur était imputé. — *(Reuter.)*

Tchad

- M. CHRISTIAN NUCCI, ministre délégué au développement et à la coopération a regagné Paris dans la nuit du mardi 26 au mercredi 27 avril après un séjour de vingt-quatre heures à N'Djamena au cours duquel il a signé une convention d'aide budgétaire de la France au Tchad d'un montant de 1,3 milliard de francs C.F.A., convention qui constitue la deuxième tranche de l'aide budgétaire globale pour 1983, dont le montant sera arrêté « *ultérieurement* ». — *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS

Un langage « clair » aux mineurs de Lens

De notre envoyé spécial

Cambrai. – La seconde et dernière journée du voyage de M. François Mitterrand dans le Nord-Pas-de-Calais s'est achevée, mardi 26 avril au soir, à Cambrai, après une visite dans une ferme de la région. Elle a été dominée par les questions agricoles (lire page 32) et par le sort du bassin minier.

Les foules, plutôt clairsemées la veille (hormis l'accueil triomphal à l'hôtel de ville de Lille), étaient cette fois au rendez-vous, notamment à Boulogne, Arras et Lens. Dans cette dernière cité, au cœur du pays noir, les mineurs étaient venus nombreux – certains scandaient, sous les banderoles de la C.G.T. : *« François, du boulot ! »*, et plus souvent : *« Du charbon français, du charbon Nord-Pas-de-Calais »*. Lundi, à Lille, devant les assemblées régionales, M. Mitterrand avait précisé les grands axes du *« contrat »* proposé par l'Etat aux collectivités locales concernées (*le Monde* du 27 avril). *« Un choix simple »*, avait-il exprimé, entre la prolongation artificielle de l'exploitation charbonnière et la renaissance industrielle du bassin. Il avait évoqué le sort du *« fonds d'industrialisation »* pour la rénovation du bassin. M. André Delelis, maire (P.S.) de Lens, qui recevait M. Mitterrand à l'hôtel de ville, a fait longuement écho aux inquiétudes des mineurs. *« Les mineurs ne veulent pas que leur sort soit réglé par la règle à calcul, par l'ordinateur. Nous ne voulons plus entendre les discours des technocrates. Nous voulons des emplois »*, a expliqué l'ancien ministre du commerce et de l'artisanat, avant d'ajouter : *« Nous voulons autre chose que ce qui a été fait jusqu'à présent. »*

Dans sa réponse, le président de la République s'est surtout attaché à faire admettre, par un public bienveillant mais réticent, l'idée qu'*« il faut aller hardiment vers d'autres industries »*. Il a d'abord assuré que, *« quel que soit son coût financier »*, l'aide au bassin minier sera maintenue dans sa situation présente. *« Chaque salarié*, a-t-il dit, *verra non pas ses avantages acquis maintenus, mais son droit préservé sur la base des chiffres aujourd'hui obtenus. »* Il a ensuite expliqué que *« tous les élements »* doivent entrer dans l'élaboration de la décision et qu'il faut notamment prendre en compte *le « coût social »* de l'opération. *« A quoi doit être consacrée l'aide ? A tout ce qui permettra la rénovation par le charbon, lorsque celle-ci est supportable pour la collectivité, la rénovation par d'autres industries dans les autres cas »*, a-t-il conclu. M. Mitterrand s'est prévalu d'un *« langage clair, même s'il paraît brutal »*, indiquant que l'on ne peut mettre *« toutes les chances de son côté aux dépens des lois de l'économie »*.

Auparavant, M. Delelis, à Lens, et M. Léon Fatous (P.S.), à Arras, avaient mis en cause la presse et les médias, coupables à leurs yeux de partialité aux dépens du pouvoir. A chaque étape, M. Mitterrand a repris le leitmotive de son voyage, invitant chacun à l'*« effort »* pour *le « redressement national »*.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Un cortège « démocratique »

De notre envoyé spécial

Arras. – *« Sous Giscard, ils n'auraient jamais pu approcher. »* Ce policier en sourit encore. Les perturbateurs étaient à peine quarante, et ils ont réussi à provoquer, mardi, durant dix minutes, une invraisemblable partie de campagne. Ah, cette vision du premier ministre à pied, chargeant presque, la colère au front, en direction du petit groupe d'agriculteurs qui bloquaient le cortège présidentiel à la sortie d'un village ! Ah, le bel ordonnancement républicain piégé, brusquement fondu au milieu des champs ! Les gardes du corps de l'État obligés d'aller eux-mêmes repousser l'ardeur revendicative d'une poignée d'agriculteurs qui avaient berné les gendarmes. M. Gaston Defferre quittant sa voiture pour aller discuter au milieu de la pagaille. Photographes, gendarmes civils, conseillers de l'Élysée et manifestants dansant, pour le grand bonheur de la télévision, une sorte de gigue champêtre sur fond de bruits de pétards.

Cela avait été, en fin de matinée, un bel incident, plutôt amusant à bien y réfléchir, et qui mérite de figurer dans les annales des voyages officiels. Un incident pratiquement inévitable, en tout cas prévisible. Les jeunes agriculteurs cherchaient depuis l'arrivée de M. Mitterrand dans le Nord-Pas-de-Calais à se placer sur le parcours officiel, et il avait fallu au dispositif policier des trésors de surveillance et de patiente négociation pour retarder ce rendez-vous.

Lundi, une centaine de jeunes agriculteurs avaient tenté de bloquer la frontière franco-belge pour empêcher les importations de porcs, puis s'étaient approchés en vain du cortège présidentiel, stoppés à chaque fois à quelques kilomètres du passage du chef de l'Etat. Aussi, le lendemain, avaient-ils abandonné leurs tracteurs après avoir bloqué plusieurs routes de la région d'Arras, et s'étaient-ils tout bêtement mêlés, à Saint-Pol-sur-Ternoise, à la foule des sympathisants qui fêtaient la venue de M. François Mitterrand. Il ne leur restait plus qu'à se faire oublier dans les ruelles du village et à réapparaître subitement devant les premières voitures du cortège.

Les policiers qui commentaient, essoufflés encore de cette course à travers champs, étaient bien d'accord, tous les manifestants de France, tous les mécontents, ont bien plus que *« sous Giscard »* le loisir d'intervenir et de jouer leur partition. Le dispositif de sécurité a maintenant un autre style. *« Plus démocratique »*, explique même un garde du corps présidentiel. Plus simple en tout cas, mis en place davantage pour endiguer les colères, distinguer les projets violents des simples protestations, empêcher l'arrêt du cortège, que pour éliminer de la vue du chef de l'Etat les banderoles hostiles.

A Lille, la veille, les étudiants en médecine avaient pu, en toute tranquillité, couvrir les applaudissements de leurs slogans, au premier rang du public. L'erreur, s'il en est, des organisateurs du voyage dans le Nord-Pas-de-Calais, tient davantage au faible nombre de spectateurs *« partisans »*, du moins à certaines étapes. Vingt mille invitations avaient été lancées, selon certaines informations, aux socialistes locaux. On comptait sur eux pour atténuer, dans la rue, l'écho des étudiants en médecine.

A Boulogne et à Arras, à Lens, des milliers de personnes s'étaient déplacées pour applaudir le passage de M. Mitterrand, et elles avaient laissé peu de place aux éventuels protestataires. A Lille, en revanche, les étudiants avaient trouvé le champ libre, au point de laisser croire, à tort, par instants, qu'une houle de sifflets était le seul accueil réservé au président de la République.

Un voyage présidentiel est aussi un spectacle, une mesure ambiguë de popularité. On n'en retient souvent que les images fortes de la rue, les salves d'applaudissements, les banderoles. Or à ce jeu gagnent les plus bruyants. Les cris, les slogans, l'emportent sur les bravos. C'est injuste, mais c'est la règle. C'est un risque que prend un chef d'État à l'ère de l'audiovisuel d'affaiblir la portée réelle d'un voyage, sa rencontre profonde avec une région, les mesures qu'il annonce.

Conscient de ce risque, M. Mitterrand n'a pas eu à regretter, dans le Nord-Pas-de-Calais, la souplesse du dispositif de sécurité qui l'entourait. Les interventions des étudiants en médecine ou des agriculteurs lui ont, à chaque étape de son périple, fourni l'occasion d'actualiser ses appels à la *« solidarité »* et au *« redressement national »*, ou son désir de voir supprimer les montants compensatoires.

Cinq minutes à peine après l'incident de Saint-Pol-sur-Ternoise, M. Mitterrand profitait de la visite d'une coopérative laitière pour rappeler les efforts du gouvernement en faveur des agriculteurs français et la responsabilité des partenaires européens. L'écho du mécontentement au dehors le servait. Il en jouait à son tour.

Et à tout prendre, ces étudiants, cette poignée d'agriculteurs qu'on avait laissé approcher par souci de démocratie ne jouaient-ils par un rôle presque souhaité par le président de la République lui-même ? Celui d'un chœur populaire porteur de préoccupations sociales au passage du cortège présidentiel. Il y avait là, en tout cas, comme un duo, un répondant, qui ne doit pas laisser le chef de l'État indifférent.

PHILIPPE BOGGIO.

AU SÉNAT

Un nouveau régime électoral pour la représentation des Français de l'étranger

Dès 1945, les constituants avaient prévu la représentation au Parlement des Français établis hors de France. La Constitution de la Ve République confiait au Sénat le soin d'élire ceux de ses membres censé assurer cette représentation, sous la forme d'une ratification des noms présentés par le Conseil supérieur des Français de l'étranger (C.S.F.E.).

Le projet de loi, présenté en première lecture au Sénat par M. Cheysson, ministre des relations extérieures, mardi 26 avril, tire les conséquences de la loi du 7 juin 1982, qui tendait à assurer une représentation incontestable des Français expatriés, ceux-ci élisant directement, et à la proportionnelle, les membres du C.S.F.E.. Le gouvernement propose donc la suppression de l'intervention du Sénat pour l'élection des sénateurs représentant les Français de l'étranger, réservant ainsi au Conseil supérieur le droit d'élire ces sénateurs, à la proportionnelle, selon le mode de scrutin en vigueur dans les départements disposant d'au moins cinq sièges de sénateur.

Ce texte s'accompagne d'un projet de loi organique qui sera examiné ultérieurement par le Parlement et qui fixe à douze, au lieu de six comme actuellement, le nombre des sénateurs représentant les Français de l'étranger, ainsi que les conditions d'éligibilité. La nécessité d'un vote conforme dans les deux Assemblées, sur ce projet de loi organique, a indéniablement favorisé la conciliation entre le gouvernement et le Sénat dans la discussion du projet de loi ordinaire. Une ultime réunion de la commission des lois a permis, en cours de soirée, de lever les divergences entre le gouvernement et le Sénat.

Ainsi, dès le début de l'examen des articles, la commission des lois a voté un amendement qui visait à ce que deux sénateurs assurent *« plus particulièrement »* la représentation des Français d'Afrique, alors qu'avec le projet disparaît l'ancien système des sections.

Les amendements de la commission ont été ensuite adoptés avec l'accord du gouvernement :

– Les listes de candidats comporteront autant de noms que de sièges à pouvoir (et non deux de plus, comme le prévoyait le projet) ;

– Les déclarations de candidatures devront être déposées au seul secrétariat général du C.S.F.E. (et non, comme le texte le prévoyait également, aux ambassades et aux consulats) au plus tard huit jours (et non cinq) avant l'ouverture du scrutin ;

– L'élection aura lieu au jour prévu pour le renouvellement de la série fixée (le projet indiquant que le scrutin a lieu quinze jours avant l'expiration du mandat des sénateurs soumis à renouvellement ne prévoyait pas de coïncidence de date) ;

– Les sénateurs suppriment l'introduction d'un quorum de votants.

Le Sénat adopte ensuite une série d'amendements modifiant le loi du 7 juin 1982 relative à l'élection des membres du C.S.F.E., élection directe à laquelle la commission des lois souhaite que soit donné un caractère indiscutablement universel. Ainsi, la condition d'immatriculation nécessaire pour participer à cette élection pouvant être considérée comme discréminatoire – dans la mesure où elle exclut un tiers du corps électoral, – le Sénat décide de compléter ces listes spéciales d'électeurs par les listes de centres de vote pour l'élection du président de la République, établies, contrôlées et révisées dans des conditions qui garantissent l'universalité du suffrage universel. Le Sénat prévoit un régime transitoire pour le renouvellement sénatorial de septembre prochain. Le texte a été voté à l'unanimité par 301 voix sur 301 votants. – A. Ch.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU P.S.

M. POPEREN : le « sursis » des municipales sera vite épuisé

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., a adressé au premier secrétaire du parti socialiste et à M. François Mitterrand un texte de « réflexions », préparatoire au congrès qui aura lieu à la fin du mois d'octobre. En soixante-cinq pages, le numéro deux du P.S. analyse le bilan de la gauche depuis deux ans, alerte ses amis sur la dégradation du soutien populaire accordé au pouvoir et sur la radicalisation des « ultras » de la droite.

Il appelle l'attention sur les insuffisances, à ses yeux, dans la manière dont le P.S. a joué son rôle de soutien « actif » et « vigilant » à la politique du pouvoir. M. Poperen, compte tenu des désaccords qui, depuis le congrès unanime de Valence, se sont exprimés entre les diverses sensibilités du P.S. — entre les « rocardiens » et les autres essentiellement, — demande que la majorité du parti s'affirme en tant que telle lors du prochain congrès. *« Une chose est de vivre ensemble, écrit-il ; une autre de diriger ensemble. »*

M. Jean Poperen écrit : *« Ces messieurs de la droite ne conçoivent la gauche que comme minorité. Si l'on veut que tout soit pour le mieux dans le meilleur des mondes, il faut que la droite gouverne et que la gauche obéisse. A chacun sa place ! La gauche au pouvoir, ce ne peut être qu'une incongruité de l'histoire (...). et qui peut douter que ces hommes de droite — pas tous sans doute, — ceux en tout cas qui sont les plus actifs aujourd'hui, qui donnent le ton..., enfin le son de « l'horloge »... ceux-là, qui peut douter qu'ils ne reculeront devant rien pour mettre fin justement à cette incongruité pour abréger la « parenthèse » (comme ils le disent). Ils n'ont pas reculé ailleurs. Et, en d'autres temps, ils n'ont pas reculé chez nous. Mais ils n'essaieront que si nous sommes faibles.*

M. Poperen établit ensuite le bilan de la gauche dont *« l'acquis est d'ores et déjà considérable »*. En matière de politique étrangère, il écrit : *« Trêve d'hypocrisie : chacun sait bien que le système soviétique guette, embusqué, le moment où la crise du système occidental parviendra au point où elle offrira l'occasion. Et, de fait, l'incapacité de l'Europe à s'organiser, donc à se mettre en position d'entreprendre l'établissement de nouveaux rapports mondiaux, créera, inéluctablement, dans dix ans, dans une génération... ou deux..., mais sans doute pas davantage, l'occasion pour qui le voudra d'occuper ce qui sera décidément une non-existence politique, au sens strict : un vide. Il faut beaucoup de raffinement dans le sophisme et un masochisme exemplairement pervers pour prétendre que ce sont les Américains qui pourraient occuper ce vide. Si l'Europe n'affirme pas une volonté propre, les Américains, avant longtemps, l'auront totalement évacuée, rendue en somme à sa parfaite viduité. Et l'on peut tenir pour certain qu'avant la fin de ce siècle, le sanctuaire de leur arsenal défensif ayant comblé l'illusion de sécurité des Américains et leur souhait de non-responsabilité mondiale, il se sera trouvé un politicien pour se faire élire président des Etats-Unis sur la promesse de désengagement du théâtre européen. Ce jour-là sera un jour de gloire pour « la gauche anti-américaine », qui, depuis tant d'années, à l'abri du parapluie américain, disserte gravement sur notre indépendance... A ce moment,. il sera bien tard. Fort probablement, il sera trop tard. C'est plutôt pour prévenir cette échéance, non pour réparer l'irréparable, que la France a un rôle — irremplaçable en vérité — à tenir, celui de môle solide de la résistance — militaire, politique — à la menace de rupture d'équilibre sur le continent européen : et si, décidément, l'Europe devait s'abandonner, les cheminements, les délais, les conséquences de cette rupture d'équilibre ne seraient plus que l'écume de l'histoire, soit que, d'un coup, par surprise, la péninsule ouest-européenne bascule dans la besace soviétique, soit qu'elle s'abîme doucement dans la dérive de la finlandisation. »*

A la godille

M. Poperen note ensuite que la gauche *« a fait plus que survivre »*, bien qu'elle ne puisse, dans le contexte actuel, *qu'« avancer à la godille : après un coup pour parer l'inflation, un autre contre le chômage, c'est maintenant le commerce extérieur qui menace »*.

Malgré cela, remarque M. Poperen, *« les docteurs de la loi économique »* crient à la catastrophe, *« puisque la catastrophe est dans la nature de la gauche ». « L'une des manipulations psychologiques les plus méthodiques — et partiellement réussies — de la droite (après les thèmes de « l'agressivité », du « sectarisme » de la gauche, de la « coupure de la France en deux »), c'est celle de la « faillite économique de la gauche »*, écrit-il. *La gauche est née « faillie ». « C'est dommage », vont jusqu'à soupirer les plus hypocrites, mais c'est ainsi, c'est une fatalité... une malédiction ! Méthode Coué à plein rendement : répétons, répétons, et le faux deviendra vrai ou, en tout cas, les gens croiront qu'il l'est, et c'est finalement ce qui compte ! »*

Parlant des réserves du patronat au lendemain de la victoire de la gauche, M. Poperen dénonce l'attitude *« indécente »* de M. Gattaz, président du C.N.P.F., notamment sur les charges des entreprises et l'application des lois Auroux. *« Que font ces messieurs des organisations patronales, sinon organiser, chaque jour, le lutte des classes ?* écrit-il *(...) Le comportement de ces organisations patronales a été la grève perlée de l'activité économique et la grève tout court des investissements. Voilà la réalité. Ils occupent le secteur principal, décisif, dans la lutte contre le changement, ils y ont tenu pleinement leur place, en articulation avec d'autres secteurs socio-professionnels qui leur apportent une base de masse, et, bien entendu, avec la droite politique, et ses notables dans tous le pays, avec les centres idéologiques et de propagande de la nouvelle droite, et, le cas échéant, ses groupes activistes, avec une partie non négligeable de la techno-structure étatique et para-étatique. C'est leur front de classe » à eux ! (...). La clef de nos difficultés est d'abord politique. Nous vivons l'affrontement entre les « puissances établies » et le camp du changement ; oui, toute concession sans contre partie se fait aux dépens de notre camp, elle nous affaiblit, elle donne plus de moyens à nos adversaires pour tenter de nous abattre. La politique est compliquée dans le détail, mais le détail s'organise toujours autour d'un fil conducteur. Le fil conducteur, aujourd'hui comme hier, c'est l'affrontement de classes. »*

Un « coup du Chili »

M. Poperen dénonce ensuite l'action, depuis deux ans, des « ultras » qui dominent le lot à droite, des *« structures patronales, des magnats de presse, des réseaux bancaires, de l'« establishment » des grands corps de l'Etat et des grands services. Ils n'ont pas accepté, ils « ne supportent pas », ils n'auront de cesse qu'ils ne nous aient mis à bas ; et plus d'un signe, plus d'un slogan, plus d'une démonstration dans la rue ont prouvé qu'ils nous feraient, s'ils le pouvaient, un « coup du Chili » à leur manière »*. L'auteur invite le prochain congrès du P.S. à définir *« les règles du jeu »*, celles du *« compromis »* souhaité lors du précédent congrès, à Valence, en octobre 1981. Ce *« compromis »*, souligne-t-il, *« ne peut pas être notre capitulation »*. Il réclame notamment que l'Etat obtienne des contreparties (investissements et emplois) aux aides accordées aux entreprises et qu'il les codifie. Il envisage une négociation — un *« grand marchandage global »* qui concernerait les salaires — du genre des *« accords Matignon »* de 1936.

M. Poperen considère que l'on peut *« demander beaucoup au peuple si le peuple est assuré de n'être pas dupe »*. Or, écrit-il, *« le critère d'honnêteté* c'est la justice sociale : *« Oui à des mesures rigoureuses, dures, dès lors que les temps sont difficiles, qu'il faut serrer les coudes, serrer les dents. A condition d'être plus rigoureux encore pour la justice sociale. On ne fera pas la justice sociale « malgré » la rigueur ; on fera plus de justice sociale « parce qu' » il y a la rigueur ! C'est bien pourquoi on ne pourrait pas demander aux travailleurs salariés de faire l'effort d'investissement auquel se refuserait le capital. Et c'est pourquoi tout ce qui apparaîtrait comme « transfert de charge » plus ou moins camouflé serait inacceptable. »* M. Poperen n'imagine pas, de surcroît, que la gauche se contente, d'ici à la fin du septennat, de *« quelques ébauches fragmentaires »* d'une réforme de la fiscalité. Il souhaite une réglementation *« plus sérieuse »* des cumuls d'emploi et une réforme des circuits de distribution.

« La pédagogie la plus sûre est celle des faits, ajoute le député du Rhône. *Les salariés n'ont pas attendu l'enquête du CERC pour savoir que, pour la pluparat d'entre eux, ils ont peu bénéficié quantitativement de la politique du printemps 1981 et qu'il se trouve bien des bénéficiaires parmi les groupes sociaux les moins favorables à la gauche. Si ce constat est juste, on voit bien les conséquences politiques capitales qu'aura à en tirer le congrès : il est urgent de remettre notre monde à l'endroit. (...) Nul ne songe à ignorer les contraintes de l'économie (en fait, on songe surtout à ça), mais l'échec, l'échec surtout d'un gouvernement de gauche, est assuré si ce gouvernement sacrifie ses obligations politiques aux contraintes de l'économie. (...) Notre soutien populaire s'affaiblit, le deuxième tour de mars 1983 nous a donné un sursis, et, depuis lors, la situation s'est encore détériorée. Ce sursis sera vite épuisé et, au-delà, la chute risquerait d'être irrémédiable. La base sociale principale des socialistes, c'est la masse du salariat moyen et du petit moyen salariat. (...) Si notre support principal est bien celui-là, alors, en effet, cessons de lui faire supporter le plus lourd de la charge : à la fin, le « support » cassera. (...) Si nos cibles principales — fiscales, salariales, cotisations sociales — devaient être décidément le ménage deux enfants, mari programmeur-femme vendeuse de magasin, ou le postier ou instituteur célibataire, bref, si nous avions décidé de faire mal d'abord à ceux qui voulaient du bien à la gauche, et plus particulièrement au P.S., alors vivons tranquillement ce qui risquerait d'être les dernières années d'un pouvoir de gauche en ce siècle et préparons nos quartiers d'hiver, d'un long hiver d'opposition. »*

M. Poperen estime nécessaire de tracer clairement la *« ligne de partage »* de la solidarité : *« Que penser de cette distinction entre secteurs « préservés » et « non préservés » du monde du travail ? La sécurité de l'emploi deviendrait, en somme, une sorte de faveur qu'il faudrait faire payer aux premiers : et les travailleurs du secteur public devraient renoncer aux garanties du statut de la fonction publique, pour les commodités du patronat, qui exige de licencier à sa guise ! (...) exemple de progrès social, qui, au lieu d'aller de l'avant pour ceux qui sont à la traîne, ramènerait tout le monde au niveau des moins favorisés et réduirait le champ des garanties obtenues par les travailleurs contre la sauvagerie des lois du marché. »*

Il estime, d'autre part, qu'on ne peut pas, aujourd'hui, faire accepter aux salariés un « troc » entre la réduction du temps de travail et une réduction accrue du niveau de vie. *« Que quelques-uns, à gauche, ne craignent pas de nous faire la leçon, en nous invitant à surmonter ce qui serait habitudes « démagogiques »*, écrit-il. *« A considérer le courage, parfois un peu style saint-cyriens de 14, avec lequel nous avons osé des mesures qui ont braqué notre électorat, je pense vraiment que nous sommes, à cet égard, au-dessus de tout soupçon. Franchement, pour la non-démagogie, le compte y est ! »*

La majorité du P.S.

M. Poperen souligne ensuite les insuffisances qu'il perçoit dans la manière dont le P.S. a rempli sa mission d'organisation d'un soutien *« actif »* et *« vigilant »* au pouvoir de gauche. *« Nous demandons au gouvernement de faire preuve d'autorité, de appliquer ses décisions. Balayons devant notre porte : appliquons, faisons appliquer nos décisions »*, écrit-il. Le député du Rhône fait notamment référence aux cas d'indiscipline qui se sont produits lors des dernières élections municipales. *« C'est le seul cas,* déclare-t-il, *où l'on parle encore d'autogestion (...). L'autogestion n'ait plus guère qu'une commodité interne au parti, la feuille de vigne du bon plaisir. »*

M. Poperen estime que l'unanimité entre les différents courants du P.S., réalisée lors du congrès de Valence, n'était pas *« une bonne solution »*, mais *« l'inévitable produit de circonstances exceptionnelles ». « Depuis Valence,* écrit-il, *il y a eu les faits, les actes, et, encore tout récemment, des déclarations publiques, qui ont été l'expression sans retenue de désaccords. »* Après avoir évoqué le débat qui a opposé M. Michel de La Fournière, membre du secrétariat national chargé des droits de l'homme (proche de M. Rocard), aux « mitterrandistes » et singulièrement à M. Pierre Joxe, M. Poperen estime que la majorité du P.S. *« doit s'effirmer comme telle ». « Une chose est de vivre ensemble, une autre de diriger ensemble »*, ajoute-t-il, avant d'affirmer que le *« resserrement »* de l'équipe dirigeante doit être décidée selon des critères politiques.

MÉNAGER L'ÉLECTORAT DE LA GAUCHE

(Suite de la première page.)

Cette dramatisation présente le risque de plonger la gauche dans une contradiction difficile à surmonter. Logiquement, M. Poperen estime que, compte tenu du comportement depuis deux ans des institutions patronales et des *« puissances établies »* qui, selon lui, organisent la *« lutte des classes »*, le fil conducteur de la politique de la gauche, c'est *« l'affrontement de classes »*, dont M. Mitterrand, au contraire, souhaite la disparition, puisqu'il veut rassembler les forces vives de la nation dans un effort de *« redressement national »*.

Cependant, ceux qui, ouvertement, refusent de respecter les règles du jeu, permettent au gouvernement de dénoncer le caractère politique de leurs revendications. Certains agriculteurs et les médecins en grève s'exposent à cette accusation et donnent au pouvoir l'occasion de jouer surtout sur la peur. Cette peur qui avait si bien servi le pouvoir gaulliste de mai 1968.

JEAN-YVES LHOMEAU.

ÉGALITÉ, INDÉPENDANCE, « CITOYENNETÉ »

Un nouveau statut pour quatre millions de fonctionnaires

L'Assemblée nationale entamera, mardi 3 mai, l'examen de trois projets de loi, dont l'ensemble constitue une véritable refonte du statut général des fonctionnaires. Il s'agit non seulement d'une mise à jour du statut établi en 1946, sur l'initiative du général de Gaulle, et des réformes de 1959, mais aussi d'une extension de ceux-ci.

En effet, la réglementation définie il y a trente-deux ans ne s'appliquait qu'aux quelque neuf cent mille agents de l'Etat. Le nouveau texte qui, sans que le mot ait été retenu, intéressera un véritable code, concernera environ quatre millions de personnes puisqu'il traite de la carrière des agents de l'Etat mais aussi de celle des agents des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, notamment des établissements hospitaliers. Les seuls fonctionnaires qui ne sont pas visés par ce statut sont donc le personnel des assemblées parlementaires, les magistrats de l'ordre judiciaire et les militaires.

L'élaboration de ces trois projets de loi adoptés le mois dernier par le conseil des ministres (*le Monde* du 17 mars 1983) a été précédée d'une longue et vaste consultation de tous les organismes administratifs concernés et des syndicats de fonctionnaires. Aucune de ces instances ne s'est prononcée contre le projet du gouvernement, même si quelques réserves ont parfois été formulées sur des points particuliers. C'est pourquoi M. Anicet Le Pors, ministre délégué chargé de la fonction publique et des réformes administratives peut estimer aujourd'hui : *« Le nouveau statut constituera tout à la fois le couronnement des réformes de la dernière période, leur mise en cohérence, et une étape historique qui placera une nouvelle fois notre pays à la pointe de l'innovation dans la définition d'une fonction publique adaptée aux exigences de la démocratie et de la science à notre époque ».*

Du côté de l'U.D.F., ce débat sera l'occasion de dénoncer la *« chasse aux sorcières »* contre les hauts fonctionnaires. Au R.P.R., M. Jacques Toubon reprochera au projet de trop insister sur les droits et pas assez sur les obligations des fonctionnaires envers l'État et envers les usagers. Selon lui, *« cette mise à jour concerne davantage les fonctionnaires pris individuellement que la fonction publique considérée organiquement ».* Les opposants jugent excessifs les pouvoirs accordés aux syndicats.

Une tâche pratiquement terminée

Pour le gouvernement, le principe de l'égalité d'accès à la fonction publique est fondé sur le maintien des concours comme mode de droit commun pour le recrutement. M. Le Pors est un partisan déterminé de ce principe, tout en admettant que la loi puisse remédier aux inégalités sociales, comme ce fut le cas avec l'instauration de la troisième voie d'accès à l'École nationale d'administration. A propos du principe de l'indépendance des fonctionnaires à l'égard du pouvoir politique, M. Le Pors nous a déclaré : *« La notion d'indépendance doit bien sûr s'entendre non pas comme celle de l'autonomie de l'administration vis-à-vis du gouvernement, mais comme consistant en une protection du fonctionnaire, donc du service public lui-même, contre les mutations politiques et administratives. Il importe donc que ces changements éventuels, qui sont, d'ailleurs, la loi de la démocratie, ne puissent pas mettre en question la garantie d'emploi du fonctionnaire, ce qui représenterait à son égard une pression inadmissible. »*

Il ne saurait donc, selon M. Lepors, exister un « système des dépouilles » qui équivaudrait à des révocations déguisées.

La notion de citoyenneté des fonctionnaires couvre le problème des libertés individuelles et collectives de ceux-ci. Le projet de loi confirme naturellement le droit syndical des agents, mais il accorde aux organisations syndicales un rôle éminent de négociation avec les pouvoirs publics pour l'évolution des traitements et l'organisation du travail.

Une des innovations du projet gouvernemental réside dans la reconnaissance du « droit à la liberté d'opinion ». Mais le problème de la liberté d'expression ne risque-t-il pas de se heurter au principe de l'obligation de réserve des fonctionnaires et au devoir de discrétion professionnelle ? M. Le Pors évoque ainsi cette éventuelle contradiction :« *L'obligation de réserve est une création du juge administratif. Son étendue dépend très largement de l'emploi occupé par le fonctionnaire. La liberté d'expression existe donc et les limites que lui impose l'obligation de réserve continueront, comme par le passé, à être fixées par le juge administratif en cas de contentieux.* »

Si le titre I du futur statut correspond au premier projet de loi soumis à l'Assemblée nationale, mercredi, sous la dénomination « Droits et obligations des fonctionnaires », et le titre II au projet intitulé « Dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État », le titre III sera consacré à la « Fonction publique territoriale » et il n'est signé que par M. Gaston Defferre, ministre d'État, ministre de l'intérieur et de la décentralisation.

C'est surtout à propos de ce dernier texte que des objections nombreuses pourraient être présentées par les députés. Beaucoup de ceux-ci, qui exercent également des mandats locaux, redoutent en effet une sorte d'étatisation de la fonction publique territoriale. Ils craignent de voir réduite l'autorité et l'autonomie qu'ils possèdent actuellement à l'égard des personnels communaux, départementaux ou régionaux. Ils relèvent une contradiction entre la décentralisation proclamée et les entraves ainsi portées à la liberté des élus. Ils redoutent un risque de rigidité et de politisation des cadres locaux. Le texte, cependant, lutte contre la précarité de ces emplois. Les nouveaux droits prévus concernent en effet quelque 550 000 fonctionnaires communaux, 100 000 départementaux, 50 000 régionaux et 600 000 appartenant aux établissements hospitaliers. Sur ce sujet, le clivage pourrait donc se faire plus en fonction des responsabilités électives des parlementaires qu'en raison de leur appartenance politique.

Au total, avec l'adoption de ce statut général de la fonction publique mis à jour, la tâche que remplit M. Anicet Le Pors à la tête du ministère de la fonction publique et des réformes administratives depuis le 23 juin 1981 sera pratiquement terminée.

ANDRÉ PASSERON.

DIX PLACES OFFERTES POUR LA « TROISIÈME VOIE » DE L'ENA

Le premier concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration pour la « troisième voie d'accès », instituée par la loi du 19 janvier 1983, se déroulera à partir du 12 septembre prochain. Les demandes d'admission doivent être adressées avant le 1er juin au directeur de l'ENA, 13, rue de l'Université, 75007 Paris. Pour ce premier concours, dix places sont offertes.

[Conformément à la loi, ce concours est ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant huit années au moins, des fonctions suivantes : membre non parlementaire d'un conseil régional ou d'un conseil général, maire ou adjoint au maire d'une commune de plus de dix mille habitants ; membre élu d'un organe national ou local d'administration ou de direction d'un syndicat de salariés ou de non-salariés considéré comme représentatif au plan national, membre élu du conseil d'administration d'une association reconnue d'utilité publique, d'une union relevant de la mutualité, du conseil d'administration d'un organisme de prestations sociales. Les candidats doivent être âgés de quarante et un ans au plus. Une préparation au concours est organisée par les soins de l'ENA, du 15 mai au 31 août.]





POLITIQUE

LE PROJET DE DÉMOCRATISATION DU SECTEUR PUBLIC A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Bérégovoy : vouloir ignorer les travailleurs conduit à des blocages sociaux

L'Assemblée nationale a commencé, mardi 26 avril, la discussion du projet de loi relatif à la démocratisation du secteur public. Ce débat, qui devait s'achever mercredi 27 avril, pourrait ne prendre fin que vendredi 29 avril, en raison du nombre important d'amendements (plus de trois cent cinquante) qui ont été déposés, essentiellement par l'opposition. M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., a indiqué mardi que son groupe envisage de saisir le Conseil constitutionnel sur différentes dispositions de ce texte. L'article premier du projet, qui fixe le champ d'application de la loi, a été adopté. Les sociétés filiales seront donc concernées à partir d'un seuil d'effectif de deux cents salariés. Un seuil plus élevé pourrait, en revanche, être retenu en ce qui concerne la composition des conseils d'administration. La concertation se poursuit sur ce point entre M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et les députés socialistes.

M. Bérégovoy s'attache d'abord à justifier le principe même du texte : *« Les entreprises associent des capitaux, des machines et des hommes. Toutes les décisions stratégiques, tous les choix financiers, tous les projets d'investissements mettent en jeu le devenir des travailleurs de l'entreprise : il concerne leur emploi, l'avenir de leur métier ».* L'expérience le prouve, affirme-t-il, *« vouloir ignorer les travailleurs conduit à des blocages sociaux ».* Il ajoute : *« Le renforcement du dialogue social dans l'entreprise est le gage d'une plus grande efficacité économique ».*

Ce texte répond, selon lui, à trois exigences :

« — Associer les travailleurs aux décisions tout en maintenant une claire distinction tant avec les organes nouveaux de direction qu'avec le rôle des organisations syndicales ;

» — Associer les travailleurs à l'organisation du travail ;

» — Reconnaître le rôle spécifique de l'encadrement. »

M. Bérégovoy explique que la légitimité des représentants des travailleurs dans les organes de direction sera assurée par leur élection. Il ajoute : *« La démocratie, c'est aussi l'exercice des responsabilités dans la clarté, sans confusion des rôles ni avec les organes qui assurent la gestion quotidienne de l'entreprise ni avec les instances, dont la fonction est de revendiquer et de défendre les intérêts des salariés à l'intérieur des entreprises. »*

M. Millon (U.D.F.) : idéologie collectiviste

Ce projet associe *« le bricolage institutionnel à l'incohérence économique, la désorganisation du système productif à la dilapidation consciencieuse des deniers publics ».* Ce constat est dressé par M. Millon (U.D.F., Ain), qui défend une question préalable, procédure dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer. Estimant que le total des pertes des entreprises nationalisées a atteint 38,6 milliards de francs et leur endettement 302 milliards, M. Millon ajoute : *« Les mesures prévues par ce projet sont d'un coût exorbitant ; la véritable discussionnite qu'il instaure est le gage d'une inefficacité renforcée du secteur public, l'intervention d'instances extérieures aux entreprises qu'il encourage ne fait que renforcer l'immixion des joutes politiques dans un milieu où elles n'ont que faire. »*

« Ce projet illustre, selon le député de l'Ain, *la soumission de l'impératif économique à l'obsession idéologique. »* Le gouvernement offre ainsi *« un somptueux cadeau aux syndicats censés* [le] *soutenir. Sans doute est-ce là le prix de leur silence »,* avance-t-il. En outre, le projet tend à *« éliminer les cadres ».* Bref, *« c'est du centralisme démocratique revu et corrigé ».* Le second enjeu, assure M. Millon, c'est le risque de contagion, *« l'effet domino »* du projet sur l'ensemble de l'appareil productif français. *« Le dessein gouvernemental* ajoute-t-il, *devient redoutable lorsque l'on transpose au secteur privé les principales dispositions qui vont être « d'abord » appliquées au secteur public. Une nouvelle marche est ainsi franchie vers la socialisation totale de l'économie française. »*

Répondant au député U.D.F., M. Belorgey (P.S., Allier) déclare : *« Votre pensée est si profondément pétrie de tradition autoritaire qu'elle vous rend incapable de mesurer à quel point cette tradition est devenue non seulement socialement inacceptable, mais encore économiquement pénalisante. »*

Reprenant la parole, M. Bérégovoy souligne : *« Loin de vouloir nationaliser tout et socialiser l'économie entière, nous entendons simplement que, partout où c'est nécessaire, l'intérêt général l'emporte sur les intérêts privés. »* Réfutant les chiffres avancés par M. Millon concernant le nombre d'heures nécessaires aux salariés pour exercer leurs nouvelles responsabilités, M. Bérégovoy assure : *« Nous avons fait nos calculs : nous ne sommes arrivés qu'à 11 millions et demi d'heures de travail. Ce chiffre est à mettre en rapport avec les 3 200 millions d'heures travaillées au total : il représente 0,2 % de la masse salariale. Sait-on que l'absentéisme représente aujourd'hui 7 % de cette même masse ? Au lieu de compter réduire l'absentéisme par la contrainte,* poursuit le ministre, *nous préférons faire confiance aux salariés pour qu'ils organisent leur travail de manière à éviter les absences. »*

La question préalable est repoussée par 327 voix contre 159 sur 487 votants et 486 suffrages exprimés.

Dans la discussion générale, M. Chomat (P.C., Loire) déclare notamment que *« la droite pèse sur les choix industriels et financiers qui président à l'élaboration des contrats de programme liant les entreprises publiques à l'Etat ».* Face à cette action, estime-t-il, *« il est indéniable que nous enregistrons un retard important pour tirer tout le profit possible des nationalisations votées et des nouveaux droits reconnus aux travailleurs ».* Ce retard, ajoute-t-il, *« compte de façon non négligeable dans les difficultés que rencontre le gouvernement ».*

M. Noir (R.P.R.) : le « nirvana » socialiste

M. Noir, (R.P.R., Rhône), commence par évoquer : *« le nirvana parlementaire socialiste, où l'on se « shoote » à l'appropriation collective des biens de production et à la confiscation du pouvoir par les syndicats marxistes, ces deux stupéfiants préférés de la névrose socialiste ou communiste ».* Le député R.P.R. affirme que le nouveau secteur nationalisé a connu en un an les plus mauvais résultats qu'il ait jamais réalisés. Parlant des dispositions du texte, il déclare : *« Seules les grandes centrales syndicales pourront présenter des listes ; selon toute vraisemblance, les permanents syndicaux seront les élus au détriment des salariés de l'entreprise. (...) Les conditions à remplir pour être électeur et être éligible accorderont à la C.G.T. le vote des gros bataillons de travailleurs immigrés, dont certains — c'est une innovation juridique à relever — pourront être dirigeants d'entreprises publiques détenues par la nation française, alors qu'ils n'ont pas la nationalité française ! »*

M. Charzat (P.S.) : les deux rôles des syndicats

M. Charzat (P.S., Paris) indique notamment : *« le rôle des organisations syndicales devra évoluer car ces dernières seront appelées à différencier davantage certaines de leurs fonctions : l'une fondamentale, la défense des salariés, doit être maintenue et renforcée quel que soit le mode de fonctionnement de l'entreprise ; une autre, inédite, d'expression voire d'intervention sur les décisions stratégiques ou de gestion concernant l'entreprise, ou plus ponctuellement, l'organisation du travail, va s'affirmer. La présence d'administrateurs salariés, la mise au point de leur programme, le débat interne à l'entreprise sur ces points conduiront les syndicats à se positionner davantage sur le moyen terme et à exercer une intervention plus élaborée sur les orientations de la politique industrielle de leur entreprise ou de leur branche. »*

M. Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine) estime que le secteur public est livré à l' *« hégémonisme syndical ».* Il affirme ensuite : *« Un syndicat doit rester un syndicat. Ce n'est pas le rôle d'un syndicat de gérer les entreprises, à plus forte raison en compagnie de représentants de l'Etat. Les syndicats sont des contre-pouvoirs nécessaires. Ils ne peuvent être à la fois le pouvoir (ou partie du pouvoir) et le contre-pouvoir. Vous allez les mettre en porte-à-faux. »*

M. Renard (P.C.), Aisne) souligne qu'il s'agit de compléter et non d'achever le processus de nationalisation. Il note : *« Ce projet ouvre des perspectives, des possibilités, des expériences nouvelles, qui ne seront ou ne deviendront que ce que les travailleurs en feront eux-mêmes. »*

L'article premier définit les différentes catégories d'entreprises entrant dans le champ d'application de la loi : 1) les établissements publics industriels et commerciaux (EPIC) de l'Etat autres que ceux dont le personnel est soumis à un régime de droit public ; les autres établissements publics dont la majorité du personnel est soumise aux règles du droit privé ; 2) certaines sociétés spécifiques telle Elf-Aquitaine (*le Monde* du 23 avril) ; 3) les entreprises où l'Etat détient directement plus de la moitié du capital social, ainsi que les sociétés à forme mutuelle nationalisées, c'est-à-dire tous les types d'entreprises de premier rang ; 4) les sociétés filiales, dont la moitié du capital est détenue, à lui seul, par l'Etat et ses établissements et sociétés, depuis plus de six mois, et dont le nombre de salariés employés, en moyenne au cours des deux dernières années, est au moins égal à deux cents ; 5) les autres sociétés qui, de par la répartition de leur capital, ne sont pas filiales à plus de 50 % des sociétés et établissements visés par ce même article, mais qui relèvent cependant du secteur public, plus de la moitié de leur capital étant détenue conjointement par l'Etat et ses établissements publics. Le seuil de deux cents est également institué pour ce type de sociétés qu'il est convenu d'appeler sociétés *« codétenues ».*

Les députés adoptent un amendement du gouvernement tendant à exclure les caisses nationales de Sécurité sociale du champ d'application, un amendement de M. Noir, précisant qu'une liste des entreprises relevant de la première catégorie (EPIC) sera communiquée au Parlement à la date de promulgation de la loi, puis un amendement du gouvernement complétant la liste des sociétés figurant dans la deuxième catégorie (*le Monde* du 23 avril). Il est en outre précisé que le projet concerne les société « anonymes ».

L'Assemblée repousse ensuite plusieurs amendements défendus par l'opposition tendant à modifier le seuil de deux cents salariés retenu pour les sociétés filiales. Les seuils de deux mille, cinq cents et trois cents salariés sont ainsi successivement repoussés. L'article premier est ensuite adopté.

L. Z.

● *M. Etienne Fajon,* ancien député, ancien directeur de *l'Humanité,* ancien membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a reçu les insignes de chevalier de la Légion d'honneur, mardi 26 avril, des mains de M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, en présence de trois ministres — MM. André Labarrère, Jack Ralite et Marcel Rigout — et de plusieurs dirigeants du P.C.F..

● *La Fédération anarchiste* appelle à manifester le 1er mai à 10 heures, place de la Bastille à Paris. Elle estime que *« s'il a été, pour une large partie de la classe ouvrière, porteur d'espoir, d'émancipation et de liberté, le socialisme parlementaire a montré, une fois de plus, son vrai visage : il fait payer la crise aux travailleurs et aux chômeurs ».*

● *Au cabinet du premier ministre,* M. Raymond Vaillant, chargé de mission, a reçu délégation permanente pour signer, au nom du chef du gouvernement, tous actes, arrêtés ou décisions relatifs à l'organisation et à la gestion des moyens du cabinet.

Les débats « sereins » du groupe socialiste...

La rigueur sied à M. Joxe. Rigueur *morale s'entend. Il est comme cela,* d'un bloc. A prendre ou à laisser. La rugosité de son caractère, souvent, déroute. Ce rigorisme, comparé au laxisme dont font preuve envers leurs principes tant d'hommes politiques, force l'admiration. Mais c'est vrai que, dans la vie de tous les jours, il n'est pas facile de discerner les penchants pour la convivialité chez un — presque — chevalier teutonique... En un sens, il ressemble un peu à M. Mermaz. Difficulté commune de communication, sans doute.

Le président de l'Assemblée nationale, en cette matière, a fait beaucoup de progrès depuis deux ans. Le président du groupe socialiste est lui aussi sur la bonne voie. Bien sûr, M. Joxe a mis du temps à reconnaître que les journalistes ne sont pas — par définition — des ennemis, voire des instruments d'un vaste complot dirigé, pêle-mêle, contre le parti socialiste, le groupe socialiste, M. Joxe et le socialisme...

Mais c'est fait : parce que, en effet, le « message » passait parfois mal entre M. Joxe et la presse, depuis quelques semaines un « dialogue » s'est instauré. Une collaboratrice du groupe socialiste est désormais chargée des « relations avec la presse », et, mardi 26 avril, pour la deuxième fois, M. Joxe s'est entretenu avec les journalistes parlementaires pour rendre compte des débats internes du groupe socialiste.

C'est bien simple : on s'y croyait presque ! Bien sûr, pour une meilleure compréhension de son auditoire, le narrateur avait fait l'économie de ces petites scories que sont les divergences entre députés socialistes dont « on » — la presse — a trop souvent tendance à exagérer l'importance. Et puis, c'est pour le bon motif : la clarté du débat...

Trois thèmes ont été abordés au cours de cette réunion :

« Sécurité et liberté ». — Il s'agit de l'« affaire » de l'amendement socialiste abrogeant et modifiant certaines dispositions de la « loi Peyrefitte ». Une *« réflexion se poursuit »,* a dit M. Joxe, pour aboutir à *« une meilleure formulation d'un texte qui, plus on l'étudie, plus il pose de problèmes juridiques ».*

Soucieux de rectifier certains commentaires tendant à faire porter la responsabilité de cet amendement à son auteur, M. Jean-Pierre Michel, M. Joxe a affirmé que ce texte, par rapport aux dispositions votées par le Sénat, était *« protecteur des libertés ».* Le rôle de M. Michel a donc été présenté *« de façon inverse à la réalité ».*

M. Joxe n'a pas dit, en revanche, que le groupe socialiste est désormais bien disposé à laisser la chancellerie se *débrouiller* dans cette affaire et assumer — enfin — ses responsabilités. Un amendement du gouvernement va être présenté au Sénat ? Fort bien. Que le gouvernement trouve — seul — une meilleure formule juridique pour réparer une bévue dont il est, à l'origine, le responsable. Les députés s'en préoccuperont lorsque le texte reviendra devant *l'Assemblée nationale. Et puis,* à cette occasion, M. Badinter pourra clarifier sa position.

De nombreux députés socialistes, mais aussi des collaborateurs du président de la République ont été en effet agacés par la manière dont certains organes de presse ont rendu compte du rôle joué par le garde des sceaux et, singulièrement, de ses *silences. En substance : le « gentil »* défenseur des libertés individuelles (M. Badinter) succombant aux « méchants » partisans de mesures « sécuritaires » (M. Franceschi et Defferre).

Au bout du compte, le principal responsable du vide juridique créé dans la loi (*le Monde* daté 24-25 avril) n'est-il pas le signataire du projet de *loi, c'est-à-dire le ministre* de la justice ? Et celui-ci n'a-t-il pas fait savoir — par écrit — à M. Franceschi qu'il était d'accord avec la position défendue par le gouvernement au Sénat, c'est-à-dire avec un texte beaucoup plus restrictif des libertés individuelles ?

Mais cela, ce sont les « scories » des débats entre socialistes. D'ailleurs, si on demandait à M. Joxe ce qu'il pense de la démarche de Mme Gisèle Halimi, qui a demandé à rectifier son vote (pour voter contre) sur l'amendement de M. Michel, il répondrait sûrement qu'il s'agit d'un épiphénomène...

« La démocratisation du secteur public. » Il s'agit du seuil d'effectif à *partir duquel des sociétés filiales entreront dans le champ d'application de la loi (le Monde du 23 avril).* Le seuil de deux cents salariés — finalement retenu — n'est pas *« magique »,* a dit M. Joxe. Là aussi, une réflexion se poursuit pour trouver *« une formule transactionnelle » ; « Tout le monde souhaite aboutir à un accord. »* Pourquoi dramatiser ? *« C'est forcé qu'il y ait des discussions. »* Et ce n'est pas pour rien *qu'existe la procédure des* « navettes » parlementaires. Allons, il ne faut pas parler de conflit là où il n'y a qu'une saine consultation entre le gouvernement et sa majorité ! Mais le président de la République lui-même n'a-t-il pas pris une position contraire à celle du gouvernement ? Réponse : *« La plus haute autorité de l'Etat, c'est le peuple souverain ! »*

« Service national. » Le projet de loi sur le service national spécifie que la durée du service national est de douze mois, alors que cette mention existe déjà dans le code du service national. Les socialistes se sont émus de cette disposition, craignant que le gouvernement n'ait renoncé à réduire cette durée. M. Hernu, *ministre de la défense, qui s'exprimait devant* le groupe socialiste, a apporté des apaisements. Cette disposition, a rapporté M. Joxe, est donc *« superfétatoire »* et ne sera pas confirmée. On suppose qu'elle sera supprimée, mais M. Joxe ne l'a pas dit explicitement.

Le gouvernement, a confirmé M. Hernu, a mis à l'étude des dispositions *permettant de réduire la durée* du service national. Et puis ce projet constitue *« une »* loi et non pas *« la »* loi du service national. *« Il ne s'agit pas d'une réforme du service militaire. Il y a malentendu entre vous et moi. Je reviendrai devant vous pour vous parler de cette réforme que je continue d'étudier à tête reposée »,* a ajouté M. Hernu. « Malentendu » ? *Bref, un quiproquo...*

« Sécurité et liberté », démocratisation du secteur public, service national : trois débats sereins présentés — à tort — comme des conflits... Les relations entre le groupe socialiste et le gouvernement ? Ça marche ! La dialectique de M. Joxe aussi.

LAURENT ZECCHINI.

Le Monde

société

MÉDECINE

Internes et chefs de clinique préparent leurs « assises nationales »

La nomination des cinq médiateurs parviendra-t-elle à désamorcer les conflits hospitaliers dans de brefs délais ? Toujours est-il que la détermination des grévistes n'a pas fléchi : internes et chefs de clinique préparent activement leurs assises nationales, prévues pour le vendredi 29 avril dans l'après-midi.

Ils annoncent déjà la présence du professeur Paul Milliez, de Mme Paulette Hofman (Conseil économique et social) et du docteur Jacques Beaupère, président de la Confédération des syndicats médicaux français. Des trains spéciaux sont prévus pour qu'un maximum de grévistes puissent être présents. Le lieu du rassemblement devait être fixé ce mercredi 27 avril en fin de journée.

Le conseil national de l'Ordre des médecins rappelle à propos de ces grèves la nécessité d'une solution urgente qui prenne en compte les *« raisons très sérieuses de mécontentement des médecins hospitaliers et des étudiants en médecine »* ainsi que les *« inquiétudes de la profession dans son ensemble »*.

La grève entreprise de leur côté par les attachés et vacataires des hôpitaux est suivie de manière assez irrégulière. L'Assistance publique de Paris estime que quelque 15 à 20 % des attachés observent le mot d'ordre.

D'une manière plus générale, les centres d'interruption volontaire de grossesse (I.V.G.) semblent être parmi les plus touchés, et le Mouvement français pour le planning familial (M.F.P.F.) s'indigne de ce que certains médecins *« confisquent indûment la définition de la notion d'urgence »*. *« L'I.V.G.,* estime le M.F.P.F., *est une urgence du fait de la loi. »*

Trois mots impossibles

« Grève des soins », paroles verbales ou ignominie ? Le corps médical, qui, par bonheur, n'est pas malade, s'en tient donc prudemment aux slogans, l'hôpital bouillonne mais le couvercle ne saute pas. Au contraire, la morale autant que la peur du *« pépin »* incitent les médecins à redoubler de prudence.

Alors on fait grève, mais on est là. On s'arrange pour que le malade ne trinque pas. Grève, grève, bien sûr, mais l'œil sur la perfusion. *« Ici, vous savez, c'est un service de neurochirurgie... »*, façon de dire : *« C'est trop grave pour abandonner notre poste. »* Là, en cardio-pédiatrie, *« nous prenons toutes les urgences. »* La science médicale se méfiant encore de ses incertitudes, on admet, en fait, tous les enfants. Après plus d'un mois de lutte, l'éthique reprend ses droits, le cynisme est passé dans l'autre camp. *« Grève des soins »* toujours, sans que les malades s'en rendent vraiment compte ; car il ne s'agit pas seulement de protéger l'outil de travail, mais de le faire survivre. Alors ils sont comme des coqs en pâte : moins nombreux, plus entourés d'égards, les malades n'ont pas à se plaindre. *« Je vois le professeur plus souvent »*, disent-ils. Toujours plus confiants que leurs médecins, ils ne se sentent pas en danger.

Pourtant, le professeur Houdart, qui *« ne ferait pas la grève la tête sur le billot »*, redoute un accident. Les internes de son service sont là pendant leurs heures de grève, traînant, inquiets, dans les couloirs. Les attachés veillent à la casse, et les malades continuent à penser raisonnablement : *« Ils ne nous laisseront pas tomber. »* Autant d'obstacles pour la réussite de l'action. On a bien vidé quelques services, mais n'étaient-ils pas pléthoriques ? Refusé quelques consultations, mais au prix de quel drame de conscience ? *« D'habitude, nous fonctionnons à 100 % de sécurité, nous sommes actuellement à 95 % »*, admet le docteur Sidi, chef de clinique. Ils ont mauvaise conscience pour ces 5 % là. Il y a des malades qui, inévitablement, se plaignent : *« On m'a refusé un permis de sortie »*, *« J'ai dû attendre cinq heures »*, *« Je n'ai pas pu avoir de consultation »*. Il y a aussi des gênes qui deviendront de mauvais souvenirs : *« Il a fallu téléphoner dans quinze hôpitaux avant que je sois admis à la clinique des gardiens de la paix »* ; *« Mon enfant, entré le 22 mars pour une opération, est toujours hospitalisé sans avoir été opéré. »* Mais, jusqu'à présent, le pire est évité. Petites misères des médecins et grandes misères des malades. La *« grève des soins »* : trois mots impossibles et vides de sens.

CHRISTIAN COLOMBANI.

FAITS DIVERS

A ROME

Casse au ministère... du Trésor

De notre correspondant

Rome. — *Le ministère du Trésor : tout simplement. Tel a été l'objectif d'un vol à main armée effectué en vingt-quatre minutes, le 26 avril au petit matin par trois bandits qui ont emporté 600 millions de lires.*

Dévaliser le ministère du Trésor, l'inviolable sanctuaire des deniers de l'Etat, est assurément le rêve de tout voleur qui se respecte. Mais c'est aussi une gageure. Ce palais massif de la via 20-Settembre est un véritable bunker : barres de fer aux fenêtres, projecteurs, entrées blindées surveillées par des policiers mitraillette au poing, alarmes électroniques un peu partout. Avec maestria les trois malfaiteurs ont tout déjoué, sans faire de victime ni à proprement parler de « casse ».

7 heures : une voiture s'arrête dans une rue latérale. La façade du ministère, à cet endroit, est recouverte d'un échafaudage pour des travaux de ravalement. Tandis qu'un complice reste au volant, le moteur en marche, trois hommes en tenues d'ouvriers montent le long de l'échafaudage. Ils pénètrent dans le bâtiment au troisième étage, par une fenêtre entrouverte : c'est la caisse du ministère. Deux ouvriers — des vrais, ceux-là — et une femme de ménage sont neutralisés et bâillonnés.

Les malfaiteurs masqués attendent les deux caissiers, qui entrent à 7 h 30 chacun portant une mallette contenant les salaires du personnel, et accompagnés d'un garde des finances. Les trois arrivants sont ligotés et bâillonnés à leur tour. Emportant les mallettes les malfaiteurs repartent par où ils sont venus. 7 h 34 : la voiture démarre, tranquillement.

PH. P.

● *Naufrage en Indonésie.* — Une quarantaine de personnes sont portées disparues dans le naufrage d'un caboteur indonésien, le *Marapanku-II*, survenu au cours d'une tempête, au sud de l'île de Sulawesi. Le naufrage remonte à trois semaines, mais vient seulement d'être connu à la suite d'un article du quotidien indonésien *Compas*. —

JUSTICE

NOUVELLES PLAINTES CONTRE M. PAPON

Dix-sept nouvelles plaintes avec constitution de partie civile pour « crimes contre l'humanité » ont été déposées, le 26 avril, devant le doyen des juges d'instruction de Bordeaux, contre M. Maurice Papon, ancien ministre, qui fut secrétaire général de la préfecture de la Gironde de juin 1942 à août 1944.

Quatre plaintes avaient été déposées le 8 décembre 1981 par Me Boulanger et six autres le 10 mai 1982 par Me Serge Klarsfeld, du barreau de Paris. M. Papon est inculpé de « crimes contre l'humanité » depuis le 19 janvier 1983. L'ancien ministre a lui-même déposé, il y a quelques jours, sept plaintes en « dénonciation calomnieuse » avec constitution de partie civile contre les plaignants.

● *Deux inculpations après le saccage du musée de la Légion d'honneur.* — Deux des personnes interpellées par la police après le saccage du musée de la Légion d'honneur, commis le 22 avril à Paris, ont été déférées le 26 avril à M. Yves Corneloup, juge d'instruction à Paris, qui les a fait écrouer pour dégradation de monument et d'objets d'intérêt public, et coups et blessures volontaires avec arme. Il s'agit de Christian Gauzens, vingt-huit ans et de son amie, Marina da Silva, vingt-cinq ans, qui aurait été reconnue par des témoins (*le Monde* du 27 avril). Les autres personnes interpellées ne sont pas poursuivies.

Le musée a rouvert ses portes au public, ce mercredi 27 avril. Certaines salles resteront fermées en raison des travaux.

LES POLÉMIQUES SUR L'EXISTENCE DES CHAMBRES A GAZ

La cour d'appel de Paris confirme la condamnation de Faurisson

La première chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. François Grégoire, a débouté, le 26 avril, M. René Faurisson, qui avait fait appel d'un jugement du tribunal du 8 juillet 1981, qui l'a condamné à verser un franc de dommages et intérêts à diverses associations (1). L'universitaire lyonnais a contesté, dans divers écrits, l'existence des chambres à gaz. Il était poursuivi au titre des articles 1382 et 1383 du code civil sur la réparation du « dommage » causé à autrui.

Il était reproché à M. Faurisson le contenu de trois articles publiés, en décembre 1978 et janvier 1979, par *le Monde*, d'un article paru en novembre 1979 dans *le Matin de Paris* et de son livre *Mémoire en défense*, exposant sa thèse de l'inexistence de chambres à gaz dans les camps nazis.

M. Faurisson avait présenté, le dernier jour du délibéré, le 25 avril, une requête tendant à la réouverture des débats en raison de la découverte des prétendus « carnets » d'Adolf Hitler. La cour a rejeté cette demande en déclarant qu'il *« n'apparaît pas que d'éventuelles révélations apportées par ces documents puissent avoir une incidence quelconque sur la solution du litige »*.

Sur le fond du débat, l'arrêt remarque en premier lieu : *« (...) les premiers juges ont rappelé, avec raison, que les tribunaux ne sont ni compétents ni qualifiés pour porter un jugement sur la valeur des travaux historiques que les chercheurs soumettent au public et pour trancher les controverses ou les contestations que ces mêmes travaux manquent rarement de susciter... »*.

L'arrêt considère : *« (...) à s'en tenir provisoirement au problème historique que M. Faurisson a voulu soulever sur ce point précis, il convient de constater que les accusations de légèreté formulées contre lui manquent de pertinence et ne sont pas suffisamment établies (...), en outre, personne ne peut en l'état le convaincre de mensonge lorsqu'il énumère les multiples documents qu'il affirme avoir étudiés et les organismes auprès desquels il aurait enquêté pendant plus de quatorze ans »*.

Sous forme de slogan

Mais, en l'espèce, ajoute l'arrêt : *« (...) une lecture d'ensemble des écrits soumis à la cour fait apparaître que M. Faurisson se prévaut abusivement de son travail critique pour tenter de justifier sous son couvert, mais en dépassant largement son objet, des assertions d'ordre général qui ne présentent plus aucun caractère scientifique et relèvent de la pure polémique. Il est délibérément sorti du domaine de la recherche historique et a franchi un pas que rien dans ses travaux antérieurs n'autorisait lorsque, résumant sa pensée sous forme de slogan, il a proclamé que,* les prétendus massacres en chambre à gaz et le prétendu génocide sont un seul et même mensonge *». Par delà la négation de l'existence des chambres à gaz, il cherche en toute occasion à atténuer le caractère criminel de la déportation (...). Sans doute il proteste contre les falsifications de sa pensée qui lui prêteraient l'opinion qu'il n'y a pas eu de victimes juives de l'Allemagne nazie (...). Cependant, ses propos conduisent le lecteur (...) à cette idée (...) que le massacre des juifs était une exagération »*.

L'arrêt ajoute : *« M. Faurisson, qui s'indigne de ce qu'il nomme* « la religion de l'holocauste » *n'a jamais su trouver un mot pour marquer son respect aux victimes en rappelant la réalité des persécutions raciales et de la déportation en masse, qui a causé la mort de plusieurs millions de personnes, juives ou non, de sorte qu'en dépit du caractère partiel de ses travaux, son révisionnisme (...) peut faire figure d'une réhabilitation globale des criminels de guerre nazis. »*

(1) Il s'agit des associations suivantes : Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) ; Association des familles de résistants et d'otages morts pour la France ; Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus ; Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance ; Union nationale des déportés, internés et victimes de guerre ; Comité d'action de la Résistance ; Amicale des déportés d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie ; Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) ; Association des fils et filles des déportés juifs de France.

SOCIÉTÉ

DES MILLIONS D'IMMIGRANTS SANS PAPIERS DANS LE MONDE

Les clandestins sont parmi nous

De notre envoyé spécial

Genève. — Les clandestins sont parmi nous. Chicanos franchissant nuitamment le rio Grande. Ghanéens chassés du Nigéria. Haïtiens fuyant la misère et les « tontons macoutes ». Cubains échoués sur une plage de Floride. Maliens surpris sur un sentier des Pyrénées. Il y a ainsi des millions de clandestins dans le monde, chassés par la misère et les dictatures, sans qu'on sache, et pour cause, exactement leur nombre.

Les clandestins seraient entre trois millions et demi et six millions aux États-Unis. Ces approximations ont été citées à Genève par M. Peter Rodino, représentant démocrate au Congrès des États-Unis, qui participait, avec deux cent cinquante spécialistes, à un séminaire organisé par le Comité intergouvernemental pour les migrations. Thème de ce forum où cinquante-cinq pays étaient représentés : « Les migrants sans documents », un terme pudique pour décrire un phénomène qui a pris, ces dernières années, des proportions alarmantes.

L'ambassadeur du Mexique à Paris, M. Jorge Castaneda, expliquait, il y a quelques jours, que sept cent mille de ses concitoyens trouvent refuge chaque année aux États-Unis, soit l'équivalent du nombre des demandeurs d'emploi arrivant en douze mois sur le marché du travail. Cette soupape économique est une nécessité pour les pays pauvres à démographie galopante. L'afflux de Maghrébins en France, des Turcs en Allemagne fédérale, de Colombiens au Venezuela (cinq cent mille chaque année), montre que le phénomène est général. Et les migrations de populations à travers l'Afrique, illustrées ces derniers mois par l'expulsion du Nigéria de milliers de Ghanéens, prouvent que les flux migratoires ne se font pas exclusivement de pays pauvres à pays riches.

Le phénomène est parfois politique. Les autorités de Hongkong, aux prises avec les Chinois du continent, et celles de Floride, avec la diaspora cubaine, se demandent comment endiguer le flot. Chaque crise engendre ses clandestins. Il existe, à Berlin-Ouest, quatre mille à cinq mille mineurs sans papiers, venus pour la plupart du Liban. Un billet d'avion Beyrouth-Berlin-Est, un ticket de métro entre les deux secteurs de la ville, et le tour est joué. Car il n'existe pas de contrôle entre ces deux secteurs en raison du statut international de l'ex-capitale du Reich. Ces mineurs « non accompagnés » sont un casse-tête pour les autorités de Berlin-Ouest qui tentent d'éviter à ces jeunes Palestiniens les pièges de la drogue et de la délinquance.

Utopies

Jusqu'au début des années 70, les pays riches ont toléré l'immigration clandestine quand ils ne l'ont pas favorisée. Volant de main-d'œuvre exploitable à merci parce que sans droits, ces immigrés ont contribué à l'expansion d'alors. Après le premier choc pétrolier, ils sont devenus indésirables. Aujourd'hui, les pays occidentaux voudraient fermer le robinet. Mais leur tentative paraît vouée à l'échec, car aucune frontière n'est imperméable.

Il n'y a guère que les utopistes pour préconiser le libre échange de la main-d'œuvre entre tous les pays du globe. Mais ces utopistes existent, comme en témoigne cette prise de position de la commission pontificale pour la pastorale des migrants : *« Comme il n'y a pas de raisons objectivement graves pour freiner ou interdire temporairement tout type d'immigration, il est toujours illicite et gravement préjudiciable à la dignité de la personne de créer des structures qui engendrent la clandestinité. Le même respect avec lequel on accueille les réfugiés politiques doit être accordé aux réfugiés économiques. Dans ce contexte de sociétés pluralistes, il est donc indispensable de commencer à proposer un nouveau type de citoyenneté qui ne soit plus lié au concept de territorialité. »*

En termes moins pontificaux, nous serions tous, sur cette terre, des clandestins ou, de manière plus optimiste, les citoyens, égaux en droits, d'un même monde. Utopie ? La Déclaration universelle des droits de l'homme reconnaît le droit à l'immigration même si personne ne nie les dangers qu'engendrerait une immigration sans frein, dont aucun pays exportateur de main-d'œuvre n'est au reste partisan.

L'heure n'est plus à l'utopie mais au réalisme. Partout s'élèvent des barrières, avec parfois quelques scrupules. Ce fut le cas, en France, lorsque le gouvernement Mauroy décida de régulariser la situation des clandestins avant de fermer définitivement les frontières aux travailleurs étrangers. Beaucoup de pays sont hostiles à ce genre de régularisation qui est l'aveu d'un échec et un encouragement à l'immigration clandestine.

Cependant, la rigueur n'a pas que des partisans, car cette immigration clandestine a aussi ses avantages. Aux États-Unis, un projet de loi du président Reagan, destiné à combattre le phénomène, a notamment échoué parce que le groupe de pression des industriels de l'agro-alimentaire craignait de voir rapidement disparaître la main-d'œuvre mexicaine, à bon marché et peu remuante.

L'un des buts des organisations internationales est d'inciter les pays riches à s'entendre sur des droits minimums dont bénéficieraient les clandestins. Ainsi leur expulsion brutale serait-elle interdite. En France, cette procédure est désormais judiciaire. Elle l'est aussi aux États-Unis, mais les voies de recours sont telles qu'un clandestin peut espérer gagner trois ans avant d'être expulsé. Pour les autres pays, l'exemple n'est guère encourageant.

BERTRAND LE GENDRE.



UN SÉMINAIRE

Toxicomanie et prévention

Si, avec les maladies organiques, il suffit effectivement de prévenir pour guérir, tout est plus vague et plus flou dès qu'il est question d'un mal social. C'est le cas de la prévention de la toxicomanie. Qui ne conviendrait de l'utilité et qui ne serait du même coup découragé par l'ampleur de la tâche, par l'humilité d'une action qui, sauf à se perdre dans une critique politique et sociale, pèse d'un poids incertain sur la marche de la société ?

La fondation Toxicomanie et Prévention Jeunesse (1), qui vient d'organiser à Paris, sous la présidence de Mme Chaban-Delmas, un séminaire de réflexion, a toutefois affronté ce pari sur l'avenir. Depuis 1980, elle soutient les centres qui organisent des stages de formation sur la toxicomanie et subventionne des associations. Le temps était venu pour elle de donner à la prévention une définition plus précise, de mieux adapter son action, sinon de séparer le bon grain de l'ivraie.

Mais les participants — une centaine environ — n'ont pas été d'un grand secours et n'ont pas apporté les solutions espérées. Des commissions avaient au préalable défriché ce terrain embroussaillé « en amont » et, « en aval », du côté de la famille, des élus, des enseignants, des médecins généralistes, sans le rendre plus praticable. Aucun n'avait proposé d'expérience réellement originale, ni ce vaccin miracle qu'on aurait, il est vrai, attendu avec trop de confiance et de naïveté. *« Des sous, des sous »*, ont repris certains après que d'autres eurent affirmé : *« Nous nous sommes enrichis au contact des toxicomanes, à tous les sens du terme. »*

D'un côté donc, les drogués, de l'autre, les toxicomanes. Un mal-être de la société et un individu très particulier, un cas encore mal connu par la science. Peut-être suffirait-il de prévenir la jeunesse en l'informant sans la tromper, sans drame, sans complaisance, avec des vérités toutes simples ? Quant à la prophylaxie du toxicomane qui souffre et meurt de dépendance, elle est encore à découvrir. Aider l'information et financer la recherche demeurent, en fin de compte, les moyens les moins aléatoires d'une prévention efficace.

C.C.

(1) 1, bd Malesherbes, 75008 Paris. Tél. : 742-42-00.

NEUF ANS APRÈS L'ASSASSINAT A PARIS D'UN OPPOSANT TCHADIEN

Le prix d'une enquête sans résultat...

Le 26 août 1973, le docteur Outel Bono, trente-neuf ans, ancien directeur de la santé de la République du Tchad et opposant au régime de l'ex-président François Tombalbaye, est assassiné à Paris de deux balles de revolver tirées en pleine tête. Neuf ans plus tard, la justice française réclame de l'argent à sa veuve. Le meurtrier n'a jamais été retrouvé.

L'attentat du 26 août 1973, qui ne sera jamais revendiqué, visait celui qui fut l'un des premiers ressortissants du Tchad à obtenir son doctorat de médecine. Condamné deux fois, dont une fois à la peine capitale, pour *« tentative de complot »* Outel Bono s'était réfugié en France en 1972 et était l'un des animateurs du Mouvement démocratique de rénovation tchadienne (M.D.R.T.).

L'enquête judiciaire sur cet assassinat fut successivement confiée à MM. Alain Bernard et Hubert Pinsseau, juges d'instruction au tribunal de Paris. La veuve du docteur Bono, Nadine, une institutrice française de Castelsarrazin (Tarn-et-Garonne), se constitua partie civile. En 1975, M. Hissène Habré, l'actuel chef d'Etat tchadien, déclarait que le commandant Pierre Galopin, le négociateur de l'affaire Claustre exécuté en avril 1975 par les rebelles toubous, lui avait révélé l'identité de l'assassin du docteur Bono (*le Monde* du 6 mais 1975). Il s'agirait d'un certain Léon Hardy, un Français ami du commandant Camille Gourvennec qui dirigeait les services de renseignement tchadiens.

Or, d'après l'avocat de Mme Nadine Bono, Me Pierre Kaldor, Léon Hardy — en l'occurrence M. Claude Bocquel — ancien fonctionnaire de la préfecture de police de Paris, puis garde du corps de Bokassa, n'a jamais été entendu par les magistrats instructeurs. D'autre part, les empreintes relevées sur la voiture de la victime n'ont jamais été comparées avec celles de M. Claude Bocquel.

Néanmoins le 20 avril 1982, M. Hubert Pinsseau clôturait l'information par une ordonnance de non-lieu. Me Pierre Kaldor fit appel de cette décision, estimant que toutes les vérifications n'avaient pas été faites et dénonçant le manque d'empressement de la police dans l'enquête. Le 16 décembre 1982, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, non seulement confirmait l'ordonnance du juge d'instruction, mais condamnait la veuve du docteur Bono à payer la somme de 6 816,86 F pour *« frais avancés par le Trésor »*, autrement dit les frais occasionnés par une enquête qui n'a jamais abouti. Cela en vertu de l'article 216 du Code de procédure pénale qui prévoit dans son alinéa 4 que *« la partie civile de bonne foi peut être déchargée de la totalité ou d'une partie des frais par décision spéciale et motivée »*.

Mme Nadine Bono est-elle de mauvaise foi en réclamant que la justice retrouve et punisse l'assassin de son mari ? Elle s'est pourvue en cassation, espérant que la lumière sera faite sur la mort du docteur Bono, survenue il y a déjà plus de neuf ans.

MICHEL BOLE-RICHARD.

A partir du mercredi 27 avril à Paris

LE JOURNAL D'HITLER

s'ouvre pour les lecteurs de

PARIS MATCH

il est controversé, vous pourrez vous faire une opinion

« Je vais dès maintenant consigner par écrit mes initiatives et mes pensées politiques comme chaque homme politique, afin qu'elles passent à la postérité ».

« La grande offensive tant attendue a commencé. Que Dieu nous aide ! »
Manuscrit non daté, vraisemblablement du 16 avril 1945.

Lorsque Hitler commence à tenir son journal en 1932, il est sur le tremplin du pouvoir. Sa dernière note date d'environ deux semaines avant son suicide. L'écriture d'Hitler est devenue floue et à peine lisible.

DANS CE NUMERO

Comment les carnets furent découverts
Les fac-similés de l'écriture d'Hitler
Ses jugements saisissants sur son entourage

LA SEMAINE PROCHAINE

L'Affaire Rudolf Hess

UN EVENEMENT DU JOURNALISME
UNE CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DU SIECLE

ÉDUCATION

L'AGITATION UNIVERSITAIRE

A JUSSIEU : on a limité la casse

Une université sans affichage sauvage ni slogans peinturlurés sur ses façades ne serait plus une université. Jussieu ne faillit en rien à la tradition. Vieillie prématurément pour avoir trop vécu, elle livre aux visiteurs ses murs poisseux de colle et aveuglants de paroles. Sur l'esplanade une banderole invite, mardi 26 avril, à une assemblée générale organisée par le comité de coordination étudiant — dans lequel se retrouvent des représentants de l'UNEF-Indépendante et démocratique (animée par des trotskystes et des socialistes) auprès d'étudiants dits « apolitiques » — à laquelle s'est jointe l'UNEF-Solidarité étudiante (proche des communistes).

Dans l'amphithéâtre, environ quatre cents étudiants se tassent les uns contre les autres. Dès les premières secondes, le *ton monte. L'ordre du* jour est serré. Il ne plaît pas à quelques-uns, le but est trop évident : faire voter la grève générale avant de rejoindre les étudiants de Censier et deTolbiac qui doivent venir les chercher pour aller manifester (via le métro) à l'Assemblée nationale. Des points d'accord émergent des interventions, comme l'opposition à la sélection et aux concours entre le premier et le deuxième cycle, mais les dissensions sont grandes. Il y a ceux qui préfèrent organiser des discussions sur le projet *dans les unités d'enseigne*ment et de recherche (U.E.R.) avant de décider des actions à mener. Il y a les partisans du dialogue avec les parlementaires et d'une rencontre avec les représentants du gouvernement et ceux qui craignent toute forme de récupération.

Plus prompts à s'inscrire sur la liste des intervenants, les représentants des deux UNEF accaparent la parole : « *Ras-le-bol les syndicats* », s'exclame-t-on. Pourtant ceux-ci s'expliquent : il faut prendre garde à l'assimilation avec les grèves d'Assas et de Malakoff menées par la droite. Pas question de dire non au projet Savary. « *En de nombreux points la réforme est justifiée* », soulignent les étudiants. Le « *retrait de la loi* » figure sur une banderole du comité, mais, la discussion porte finalement sur un report de l'examen du projet de loi au Parlement. Bien seule, l'UNEF-solidarité étudiante prêche pour une discussion rapide à l'Assemblée nationale. On veut faire taire son représentant, et faute d'y parvenir on tente de le faire sortir.

Le jeu est évident. Plus les uns semblent se hâter, plus les autres traînent dans les discussions. L'arrivée des représentants de Tolbiac sauve l'assemblée générale. Ils viennent d'adopter une plate-forme qui revendique le libre passage entre le premier et le deuxième cycle (sans concours ni *numerus clausus*), ils invitent à manifester jusqu'à l'Assemblée nationale, où une délégation est reçue par des parlementaires, et demandent un report à l'automne des discussions du projet de loi à l'Assemblée nationale. Rendez-vous est aussi pris pour le jeudi 28 avril à l'occasion de la manifestation nationale à laquelle appellent les deux UNEF.

Cette plate-forme arrive à propos. On l'applaudit. On l'adopte. Pour les uns, c'est une petite victoire, pour les autres, « *on a limité la casse* ». En tout cas, toute décision de grève *générale est reportée* à l'assemblée de jeudi, avant la manifestation.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

A LYON-III : ici, la grève, c'est un gros mot

(Suite de la première page.)

Selon M. Guinchard, le « droit pur » serait réduit à la portion congrue : sur trente-sept heures hebdomadaires de cours, deux seulement seraient, d'après ses informations, relatives à ce dernier.

Beaucoup d'hypothèses tout de même pour un mouvement qui part très fort, la barre à droite. Certes, le doyen Guinchard, candidat R.P.R. aux récentes élections municipales, nous a précisé : « *Je ne suis pas allé chez les étudiants, je n'ai pas pris position devant eux. En tant qu'administratif, j'organiserai les examens.* » Mais le professeur — qu'il est aussi — rejoindra sans doute dans l'action ses collègues du syndicat autonome,largement majoritaire à Lyon-III.

« *Pour qu'il y ait grève à Lyon-III*, assurait un étudiant, *il faut bien qu'il y ait un gouvernement de gauche.* » Un autre utilisait une formule imagée : « *Ici, la grève,c'est un gros mot.* » Un rappel utile qui manifeste à la fois les inquiétudes d'une corporation mais qui situe aussi une université traditionnellement « *bien pensante* », dont l'opposition avec les « gauchistes » de Lyon-II (lettres, sciences humaines) fait partie du folklore local. Dans le désordre, les grévistes et les étudiants de quatrième année — les fameux « *non-grévistes contre la loi* » — imaginent des actions « *secrètes* » et « *populaires* », comme, par exemple, le blocage du T.G.V. en gare de Perrache. L'imagination n'est pas encore au pouvoir à *Lyon-III.* Question d'habitude revendicative sans doute.

CLAUDE RÉGENT.

Le malentendu

De Montpellier à Paris, la plus grande crainte exprimée par les étudiants en grève reste la peur de voir leur mouvement « récupéré ». *Nicole, étudiante en sciences économiques à l'université de Montpellier-I, se méfie des organisations* « un peu trop empressées à apporter leur soutien et qui proposent d'imprimer nos tracts ». *Pascal, qui prépare une licence en droit au centre universitaire de Malakoff (Paris-V), s'étonne que des enseignants, membres du Syndicat autonome, aient autant* « promis de soutenir un mouvement de grève » *alors qu'ils* « ont contribué à le déclencher ». *Des étudiants de l'université de Paris-I réunis, mardi 26 avril, devant l'Assemblée nationale reprochent aux syndicats étudiants de gauche de se faire* « manipuler par les députés du P.S. et du P.C. ». *Les adhérents des deux UNEF crient bien haut, quelques mètres plus loin, qu'* « il faut rejeter l'offensive des groupes de droite et d'extrême droite qui ont soutenu sous Saunier-Seïté les attaques contre l'Université ».

Étonnante situation où chaque étudiant se méfie de son voisin qui pourrait favoriser des « visées partisanes ». *Au milieu de ce tourbillon, un grand nombre de jeunes se déclarent inquiets. Ils entendent beaucoup de commentaires divergents à propos d'un projet de loi qu'ils connaissent mal. Mais le peu qu'ils en savent, de qui le tiennent-ils ?* « De nos professeurs », *répondent des étudiants de Montpellier. Des professeurs ont fourni aux assemblées générales réunies ces dernières semaines des bribes du projet soulignées au crayon rouge.*

« Non à la sélection »

« On nous utilise pour des enjeux qui ne nous concernent pas vraiment », *dit un gréviste parisien. Selon lui, des enseignants ont enfin trouvé le moyen* « de s'opposer efficacement aux réformes qui risquent de toucher leurs intérêts professionnels ; les horaires, la représentation dans les conseils, le système des facultés, la hiérarchie des corps. »

Au-delà des clivages politiques et syndicaux, il est évident que le projet de loi ne fait pas l'unanimité chez les enseignants. Certains d'entre eux craignent que la réforme n'aggrave leurs conditions de travail. La volonté de M. Savary d'accueillir un plus grand nombre de jeunes dans les universités, de mieux les encadrer, implique en effet une présence plus soutenue des enseignants et les incite à augmenter le suivi pédagogique qu'ils assurent.

Quelle convergence ?

Si la grève des étudiants permet de faire tomber aux oubliettes le projet de loi, ces enseignants conserveront alors leur statut sans avoir eux-mêmes pris trop de risques dans l'action. Quels peuvent être les points de convergence entre des étudiants qui dans la rue scandent « non aux concours, non à la sélection » *et les dirigeants du Syndicat autonome qui, reçus le mercredi 20 avril par la commission des affaires culturelles à l'Assemblée nationale, reprochaient au projet de loi de présenter* « le même défaut que la loi de 1968 : il est minutieux et contraignant sur certains points, tels que la composition des conseils, et imprécis sur des questions aussi importantes que la sélection » ?

Le malentendu entre le ministre de l'éducation nationale et les étudiants semble profond. M. Savary souhaite réhabiliter l'enseignement supérieur et permettre à l'Université d'assurer au mieux son rôle de formation en évitant que trop d'étudiants ne sortent sans qualification du système éducatif. Inquiets pour leur avenir, les grévistes de mai 1983 scandent : « Non à la dévalorisation des diplômes ». *Ne serait-il pas plus sage que chacun s'explique, avant d'en venir, comme en médecine, à la nomination d'un conseil de médiateurs ? Le dialogue est plus efficace quand il s'établit directement.*

SERGE BOLLOCH.

Faits et jugements

Seize mois de prison pour deux insoumis bretons

Deux insoumis bretons, dont la comparution devant le tribunal correctionnel de Rennes, le 29 mars, avait donné lieu à des heurts entre manifestants et forces de l'ordre (*le Monde* du 31 mars), ont été condamnés, le 26 avril, à seize mois de prison, d'une part pour insoumission, d'autre part pour *détérioration* de matériel, les deux peines étant confondues, nous signale notre correspondant à Rennes. Gérard Chaillou, vingt-trois ans, et Yannick Le Bechennec, vingt ans, avaient été arrêtés en novembre 1982 pour insoumission et avaient refusé de revêtir l'uniforme.

Le jour du procès, deux gendarmes avaient été blessés et quatre personnes interpellées, dont deux avaient été condamnées quelques jours plus tard à deux mois de prison ferme. Les deux insoumis, des nationalistes bretons, ont affirmé que ce jugement était « *un signe de faiblesse* » et qu'ils refusaient de servir « *dans une armée d'occupation* ». Le président du tribunal a indiqué, pour sa part, que le tribunal avait jugé « *non pas des insoumis bretons, mais des insoumis* ».

Irrégularités dans la gestion des prisons de Lyon

Une information judiciaire a été ouverte par le parquet du tribunal de grande instance de Lyon pour abus de confiance, à la suite d'importantes irrégularités dans la gestion du mess du personnel des prisons de la ville. L'instruction a été confiée à M. Jean-Louis Cor.

Le « trou » s'élèverait à 369 000 F, une somme qui correspond à des factures impayées. Des fournisseurs ont porté plainte. C'est en 1981, à sa nomination comme sous-directeur des prisons de Lyon, que M. Christian Carlier a noté des *anomalies dans le fonctionnement* du mess. La comptabilité a alors été étudiée, et l'on a découvert des falsifications de documents. Un comptable avait été inculpé, le 14 janvier 1983, pour abus de confiance. La chancellerie, alertée, a demandé un rapport à l'administration des prisons, et c'est à partir de ce rapport que le parquet a décidé d'ouvrir une nouvelle information judiciaire.

● *Aux assises de l'Ain, à Bourg-en-Bresse,* Yves Ponthieu, trente-six ans, économe dans un hôpital d'Hauteville (Ain), accusé d'avoir violé et tué Monique Soubeyran, une jeune infirmière, avant de brûler son cadavre (*le Monde* daté 23-24 janvier), a été condamné, le 23 avril, à vingt ans de réclusion criminelle. L'avocat général avait requis la réclusion criminelle à perpétuité, tandis que l'avocat d'Yves Ponthieu, Mᵉ Perret, plaidait l'acquittement pour manque de preuve.

UNE CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE

Des règles plus strictes pour l'attribution des aides publiques à l'école privée

Préciser les bases sur lesquelles les contrats simples et les contrats d'association peuvent être conclus entre l'Etat et les établissements scolaires privés, tel est l'objet d'une circulaire que le ministère de l'éducation nationale vient d'adresser aux commissaires de la République ainsi qu'aux recteurs et aux inspecteurs d'académie (*le Monde* du 27 avril). Dans ce texte, le ministère écrit que ces précisions lui paraissent s'imposer pour *« une gestion rigoureuse des moyens de l'éducation nationale »*, pour la *« nécessaire harmonisation des initiatives publiques et privées appelée par tous les partenaires du système éducatif français »* et compte tenu des *« évolutions à venir »* qui ne pourront être déterminées *« qu'à partir d'une définition claire des droits et des obligations actuelles de chacun »*.

Il ne s'agit pas de règles proprement nouvelles qui modifieraient les contrats en cours et par conséquent l'attribution des crédits aux établissements privés associés à l'Etat. Les dispositions énoncées concernent les demandes de nouveaux contrats et, surtout, d'« avenants », c'est-à-dire d'extension de contrats existants à de nouvelles classes ou sections pour la rentrée prochaine. Elles traduisent une définition plus stricte des critères de décision de la part des pouvoirs publics.

La circulaire traite principalement des contrats d'association. La signature des contrats simples, applicables seulement aux écoles primaires, ne laisse en effet que peu de marge d'appréciation aux représentants de l'État.

Contrats d'association

Pour accepter ou refuser un contrat, les représentants de l'Etat devront apprécier le « *besoin scolaire* » auquel répond l'établissement privé demandeur.

● **Le choix des familles**, guidé par le « *caractère propre des établissements* », est reconnu comme un « *élément essentiel* » parmi les critères à considérer. Le droit des parents à opter pour le « *genre d'éducation qui emporte leur préférence* » est donc affirmé. Il faut toutefois que « *les contraintes de localisation* » (c'est-à-dire la distance géographique, l'existence de transports scolaires ou d'un internat) soient « *acceptables pour les familles* ».

● « *L'Etat ne saurait admettre de passer un contrat pour une formation dont l'utilité ne serait pas reconnue.* »

Pour que les élèves du secondaire puissent s'orienter, « *conformément à leurs aptitudes et à leurs goûts* », ils doivent trouver un éventail de formations et d'options (langues vivantes, spécialités professionnelles...). La carte de ces possibilités offertes aux familles repose sur des prévisions et sur une « *planification de l'effort de l'éducation nationale* ». Le ministère rappelle que ces prévisions, établies après consultation des collectivités locales, des milieux professionnels, des enseignants et des parents, doivent servir de « *cadre de référence* » pour apprécier l'utilité de l'ouverture d'une classe ou d'une section dans l'enseignement privé, et donc pour leur accorder ou non le bénéfice du contrat. Il s'agit d'éviter « *les doubles emplois entre établissements privés* ».

● **La prévision des besoins scolaires et des besoins des employeurs** déterminera celle des besoins futurs dans les secteurs de formation.

Ainsi, le Parlement pourra-t-il inscrire, « *avec le maximum de précision* » dans les prochaines lois de finances, les moyens nécessaires, en particulier à l'attribution de nouveaux contrats individuels aux maîtres du privé.

● **Le contrat sera refusé en cas** « *d'insuffisance pédagogique (par exemple dans le cas de résultats trop faibles aux examens* ».

● **Il sera aussi refusé aux nouvelles classes** « *tant que leur taux d'encadrement n'atteindra pas les niveaux admis dans les classes correspondantes des établissements publics* ».

Contrats d'association pour les classes maternelles

« *Il n'apparaît pas souhaitable d'imposer aux communes qui ne possèdent pas de classes maternelles publiques d'entretenir des classes maternelles privées.* »

Le ministre invite à renouer avec la pratique en usage au cours des premières années après le vote, en 1959, de la loi Debré : consulter la commune, sans exiger cependant son accord préalable pour décider de la signature du contrat.

Contrats simples

Ils ne peuvent être conclus par l'Etat qu'avec des écoles et non avec des collèges et des lycées. Les autorités administratives veilleront « *à faire respecter les parités d'encadrement* » entre les écoles privées et publiques.

Chemin faisant

Les avis divergent, et c'est très révélateur. La circulaire du ministre de l'éducation nationale sur les critères pour la signature de nouveaux contrats entre l'Etat et les établissements privés modifie-t-elle les règles du jeu ? A s'en tenir au texte, pas vraiment. Au vu des difficultés rencontrées ces dernières années (litiges sur le versement par les communes du forfait de fonctionnement, création d'un centre pédagogique à Amiens refusée par le ministère, limitation d'ouvertures de sections de techniciens supérieurs dans des lycées privés), M. Savary a jugé bon de rappeler le contenu de la réglementation et la jurisprudence. Il en profite pour préciser les critères d'appréciation dont les commissaires de la République et les autorités administratives devront user pour répondre aux demandes de l'enseignement privé.

Au passage, toutefois, quelques « *détails* » se font jour, pas tout à fait anodins : le droit pour les familles de choisir un « *genre d'éducation* » est qualifié d'« *essentiel* » ; « *l'insuffisance pédagogique* » d'un établissement sera prise en compte et pourra l'écarter du bénéfice du contrat. Surtout, les besoins en personnels, évalués à partir des prévisions d'effectifs d'élèves et de débouchés pour les sections professionnelles, devront harmoniser la procédure des créations de postes. A l'avenir, le privé sera soumis à la même règle que le public : pas de prise en charge par l'État qui n'ait été inscrite au budget de la nation.

Du coup, le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (S.N.I.-P.E.G.C.) et le Comité national d'action laïque (CNAL) exultent : cette dernière mesure marque « *la fin d'un privilège de l'enseignement privé* ». Jusqu'alors, les établissements privés pouvaient, si le nombre d'élèves d'une classe dépassait la norme, ouvrir une seconde classe et obtenir l'extension du contrat aux enseignants de cette nouvelle classe. L'école publique, faute de postes budgétaires, était parfois conduite, dans un cas semblable, à différer le dédoublement de la classe surchargée.

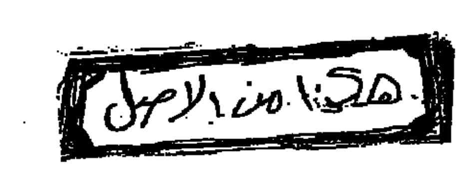
Le chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, ne s'indigne pas d'une telle « *harmonisation* ». « *Il nous semble normal que soit accordé équitablement au public et au privé ce qui leur revient* », nous a-t-il déclaré. Il ajoute que, même si le nombre de contrats nouveaux inscrits au budget pour 1983 est de 500 contre 2 000 l'année précédente, il ne s'agit pas encore de « *crédits limitatifs* » au sens strict, puisque « *on ne nous demande pas de nous arranger entre nous pour ne pas dépasser le chiffre prévu* ».

Quelques jours auparavant, M. Pierre Daniel, président de l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), nous avait, lui aussi, affirmé sa bonne volonté avec presque les mêmes mots : « *Il serait normal que nous prenions en compte les difficultés du pays.* »

Le son est d'une autre tonalité chez celui dont les positions ont été les plus dures, l'hostilité la plus constante aux projets de M. Savary. M. Claude Tardy, président du Syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC-C.F.T.C.), sous bénéfice d'inventaire du texte de la circulaire, livre sa première impression : « *Un texte extrêmement préoccupant.* »

Des laïques disent : « *Bravo, M. Savary !* ». Les plus opposants, dans le privé, restent opposants, et le secrétaire général de l'enseignement catholique fait ce diagnostic : « *Le texte du ministre n'est pas un texte fermé.* » Une fois encore, M. Savary a navigué au plus juste. Depuis sa rencontre, le 14 février, avec la commission permanente de l'enseignement catholique, des membres de son cabinet se sont, à deux reprises, réunis avec des dirigeants du privé. Il n'y a ni armistice ni rupture. Il y a comme... « chemin faisant ».

CHARLES VIAL.




COMPLET LE 8 JUIN
2e CONCERT
JEUDI 9 JUIN 21 H
HIPPODROME D'AUTEUIL
DAVID
BOWIE
ALBERT KOSKI PRESENTE
EMI AMERICA
avec RTL
PATHE MARCONI EMI
présente
Son nouvel album "LET'S DANCE".
LOCATION : 3 FNAC, NUGGETS ET CLEMENTINE - RENSEIGNEMENTS TÉL. : 720.15.15*.

ENVIRONNEMENT

L'AFFAIRE DE SEVESO

Plaintes, appels, déclarations... toujours pas de fûts

On va de surprise en surprise à Roumazières, en Charente, où un nouveau dépôt clandestin de fûts de déchets a été découvert le 26 avril. Selon le journal *la Charente libre*, ces fûts proviennent de la société Mannesmann-Italia, qui traite des déchets pour le compte de Hoffmann-La Roche, et ils ont été enregistrés comme « *déchets provenant d'un incendie* ». Il pourrait donc s'agir de l'incendie d'une usine située dans le Nord de l'Italie, et pourquoi pas celle de Seveso...

Le commissaire de la République de la Charente a déposé auprès du procureur de la République une plainte contre l'exploitant de la décharge de Roumazières, M. Jacques Rocher. Motif : infraction à l'arrêté préfectoral réglementant les décharges de déchets industriels. Au cours de l'enquête menée pour retrouver les fûts de dioxine en provenance de Seveso, les services de la préfecture ont d'ailleurs découvert la présence, dans la décharge de Roumazières, de 21 tonnes de carbonates arseniés, représentant 1,5 tonne d'arsenic pur et provenant d'une fabrique d'engrais de Loire-Atlantique.

On a aussi mis au jour, dans cette carrière, 800 tonnes de résidus contenant de la dioxine, 14 tonnes de déchets phénochlorés et 40 tonnes de brais de distillation contenant du pyralène cancérigène et autocombustible.

A Strasbourg, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a lancé un « *appel à la mobilisation* » dans les pays concernés par l'affaire des quarante et un fûts de dioxine et demandé l'élaboration de nouvelles règles juridiques sur le stockage des déchets dangereux.

Au plan judiciaire, peu d'éléments sont apparus récemment, mais Mᵉ Olivier Maurin, avocat de M. Bernard Paringaux, gérant de la Spedilec, incarcéré à Saint-Quentin, a déclaré : « *Mon client ne parlera jamais... mais nous sommes peut-être en vue d'une solution relativement rapide et qui sera positive.* »

De son côté, M. François d'Aubert, député U.D.F. de la Mayenne, a proposé à ses collègues de l'Assemblée nationale la création d'une commission d'enquête parlementaire sur « *les infractions et les négligences administratives* » commises lors du transport en France des déchets de Seveso. Enfin, l'union régionale Vie et nature (U.R.V.N.), puissante fédération d'associations de défense de l'environnement du Sud-Est, a déposé une plainte auprès du tribunal de Nice contre les sociétés Hoffmann-La Roche, Mannesmam-Italia et Prajora, présumées responsables du transport des fûts de dioxine, pour « *les risques que ce transport a fait courir aux habitants des Alpes-Maritimes* ».

RÉGIONS

UNE ÉTUDE DE DEUX MILLE PAGES SUR LE NORD - PAS-DE-CALAIS

La tentation de l'émigration

Au terme de dix années de recherches, un universitaire de trente-neuf ans, M. Pierre-Jean Thumerelle vient de publier la plus importante étude jamais réalisée sur la population du Nord - Pas - de - Calais (1) : quatre volumes, deux mille pages, quelque sept cents cartes, figures et tableaux statistiques...

Professeur de géographie à l'université des sciences et techniques de Lille, président de la commission « géographie de la population » au Comité national de géographie, M. Thumerelle analyse – à travers l'évolution historique – les structures, la répartition, les comportements de cette population à l'échelle régionale, mais aussi au niveau des cantons et même des communes. Il dégage ainsi quelques traits dominants et met en relief l'affrontement, dans l'espace et dans la société, des forces d'inertie très pesantes et des non moins puissantes forces brutales de mutation que provoque la crise économique. En moins de vingt années, la crise économique régionale a inversé une tendance de plusieurs siècles et bouleversé l'édifice géographique et social de la révolution industrielle.

La population du Nord-Pas-de-Calais jusqu'à la guerre de 1914-1918 s'apparentait plus aux pays du nord-ouest européen qu'au reste de la France. La première guerre mondiale a marqué une rupture qui s'est traduite par un recul économique : la région s'est enfermée dans les activités traditionnelles du dix-neuvième siècle et a vu partir l'industrie automobile et surtout l'aéronautique vers des zones moins exposées. Ce sera l'amorce du déclin d'une population qui garde cependant ses traits dominants : fécondité plus grande, nuptialité plus forte, mais aussi mortalité plus élevée.

L'instruction primaire est d'un bon niveau, mais il n'en va pas de même pour le secondaire ou le supérieur. Le déficit migratoire que l'on déplore tant aujourd'hui existe pratiquement depuis le début du dix-neuvième siècle. L'apport des populations étrangères, les Belges (1830-1860), les Polonais (1920-1925), les Maghrébins et les Portugais depuis la seconde guerre, n'a pas enrayé ce recul. Le Nord est sans doute l'une des régions que l'on quitte le moins, mais c'est aussi une région qui attire peu. M. Thumerelle fait cette constatation : « *Le Nord est la région de début de carrière ; plus on accomplit d'efforts pour améliorer le niveau de la population, plus elle tend à partir.* »

Comment retenir les jeunes ? Comment éviter que le Nord-Pas-de-Calais ne devienne qu'une réserve de main-d'œuvre qualifiée qui émigre ensuite dans le reste de la France ? Interrogation redoutable pour les responsables et les élus. Il est douteux qu'une si lente et si nette dégradation puisse être endiguée rapidement. Du moins tirera-t-on des enseignements fort utiles de cet important ouvrage de référence.

JEAN-RENÉ LORE.

(1) En librairie ou à l'U.E.R. de géographie, université de Lille-I, 59655 Villeneuve-d'Ascq.

LETTRES

A L'OCCASION DE SA FOIRE DU LIVRE

Jérusalem rend hommage à Joseph Kessel

De notre envoyée spéciale

Jérusalem. – Grande journée d'amitié culturelle franco-israélienne mardi, dans le cadre de la onzième Foire du livre de Jérusalem, qui vient de s'ouvrir et qui durera jusqu'au dimanche 1ᵉʳ mai. On honorait Joseph Kessel, journaliste, écrivain et académicien français, près de quatre ans après sa mort. Celui-ci, en effet, grand ami d'Israël depuis la fondation de l'Etat hébreu, avait exprimé le désir de léguer à l'Université hébraïque de Jérusalem son épée d'académicien. Ce qui fut fait mardi au cours d'une touchante cérémonie à la Maison de France, en présence de l'ambassadeur de France, M. Jacques Dupont, du président de l'Université hébraïque, M. Avraham Harman, et de M. Jean d'Ormesson, de l'Académie française. Le manuscrit des *Fils de l'impossible*, le roman de Kessel sur la création d'Israël, fut également offert à la Bibliothèque nationale et universitaire.

Auparavant, sur le thème « L'écrivain engagé aujourd'hui », un colloque avait réuni des écrivains et intellectuels français et israéliens qui s'interrogèrent sur le sens et la nécessité de l'engagement. Du côté français : Elisabeth Badinter, Roger Grenier, Pierre Schöndorffer, Philippe Sollers, Jean d'Ormesson ; du côté israélien, le traducteur Aharon Amir, le journaliste Ben Porat, le poète cinéaste Haïm Guri, l'écrivain kibboutznik Yonat Sened, le philosophe Yurmiahu Yovel.

Jean d'Ormesson rappela d'entrée que ce n'était pas l'aventure, la grande et belle aventure, que cherchait Joseph Kessel, ce témoin parmi les hommes, et que, aussi objectif qu'il fût, à deux reprises au moins – contre l'hitlérisme et pour Israël, – il avait choisi de s'engager (à quoi il faut ajouter l'Irlande).

Nécessité de l'engagement et du désengagement... Dilemme de l'écrivain-journaliste qui ne doit pas se trahir lui-même pour devenir un agent au service d'une idéologie... On tourna autour de ce thème sans pouvoir vraiment donner de réponse, devant un public qui, bon gré, mal gré, n'a pas le choix de se désengager. Ambiguïté qu'exprima bien le philosophe spinozien Yurmiahu Yovel. « *Chez nous l'engagement, d'une façon ou d'une autre, nous est imposé* », dit-il. En prenant l'exemple de la guerre du Liban, il expliqua comment il avait finalement dû prendre parti dans « *cette guerre qui n'était pas une guerre juste, qui était une guerre à critiquer, mais où on ne pouvait accepter que les juifs soient comparés à leurs anciens bourreaux nazis* ».

Juif professionnel ou juif amateur ?

Né en Argentine de parents russes, citoyen français, résistant, ayant voyagé dans le monde entier mais toujours fidèle au pays auquel il était attaché par ses racines, Joseph Kessel, succédant au duc de La Force à l'Académie française, s'était prévalu d'être juif. Dans son discours de réception, il disait : « *Qui avez-vous désigné pour remplacer le compagnon dont le nom magnifique a résonné glorieusement pendant des millénaires dans les annales de la France (...) ? un Russe de naissance, et juif de surcroît, un juif d'Europe orientale. Vous savez, messieurs, et bien qu'il ait coûté la vie à des millions de martyrs, vous savez ce que ce titre signifie encore dans certains milieux et pour trop de gens.* ».

En remettant au président de l'Université hébraïque l'épée symbolique dessinée par Jean Cocteau aux armes du grand Jeff : un lion, l'étoile de David, l'étoile polaire, la Croix du Sud et la croix de Lorraine, Jean d'Ormesson s'interrogeait sur cet homme de nulle part et de partout qui avait revendiqué d'être un « *juif professionnel* » et demanda pour lui-même d'être traité de « *juif amateur* »...

« *On demande parfois à quoi sert l'Académie française ? A rien. Tout comme cette épée. Pourtant cette épée est un instrument de combat, un instrument de paix. Je crois que Jeff Kessel aurait voulu qu'elle s'appelât « Shalom.* »

Ce mercredi 27 avril, au cours d'une autre cérémonie, M. Teddy Kollek, maire de Jérusalem, présidera à la remise du prix de Jérusalem à un romancier, voyageur et observateur de la société du tiers-monde : V.S. Naipaul, l'auteur de *Voyage parmi les croyants*, qui vient pour la première fois en Israël.

NICOLE ZAND.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES



« CASIMIR ET CAROLINE » A TOURCOING

La Salamandre, centre dramatique du Nord, présente, du 3 mai au 11 juin, à l'Idéal Cinéma de Tourcoing, *Casimir et Caroline*, de Horvath, dans une adaptation de Patrick Demerin et une mise en scène de Hans Peter Cloos. Ce n'est pas la première fois que Gildas Bourdet – fondateur et directeur de la Salamandre, metteur en scène, auteur (*le Saperleau*), scénographe – produit un spectacle qui n'est pas de lui. Mais c'est la première fois qu'il met à la disposition d'un autre plusieurs de ses comédiens, et une structure qui s'est organisée à partir de ses propres méthodes de travail.

A première vue rien ne rapproche Gildas Bourdet – Normand d'origine bretonne, angoissé rigolard, communiste jusqu'en 1979 – de Hans Peter Cloos, Allemand de Stuttgart, angoissé, froid, gauchiste – mot qui ne recouvre pas les mêmes tendances de l'autre côté du Rhin. Mais ils témoignent en quelque sorte de la diversité des contradictions et des problèmes auxquels est confrontée leur génération. C'est pourquoi leur entente est doublement intéressante.

Tous deux ont abordé le théâtre du côté de 68, à l'intérieur d'un groupe pratiquant la création collective. C'était le cas de la Salamandre jusqu'à ce qu'elle s'institutionnalise en 1975, et de la Rote Rübe, collectif munichois, auquel a appartenu Hans Peter Cloos, apparu en France au Festival de Nancy en 1976, et qui s'est peu à peu effrité jusqu'à effacement total.

Dans les années 60, en France, où les institutions sont sensiblement moins nombreuses et beaucoup moins riches qu'en Allemagne, quand on a envie de s'exprimer par le théâtre, la seule ouverture est le groupe cantonné dans une marginalité quantitativement et qualitativement majoritaire, dont les membres attendent sans patience d'être reconnus, c'est-à-dire convenablement subventionnés. En Allemagne, quand on choisit le « groupe libre », il s'agit d'un choix idéologique, une « alternative », la volonté de se démarquer du système parfaitement efficace des théâtres officiels, qui monopolisent l'ensemble de la production artistique.

En 1978, Hans Peter Cloos a fondé sa propre compagnie, le Skarabaus, dont il souhaite faire une sorte de Factory des années 80, et avec laquelle il a monté *l'Opéra de quat'sous*, *Susn*, d'Achternbusch, *Purgatoire à Ingolstadt*, de Marieluise Fleisser. Mais c'est en tant que metteur en scène qu'il est invité à monter *Casimir et Caroline*.

Il parle français avec détermination, et couramment anglais – séquelle, ou avantage, de l'emprise américaine sur son pays, et de toute façon l'anglais est plus proche de l'allemand que les langues latines. Il s'en sert pour discuter de problèmes complexes avec Gildas Bourdet – bilingue parce que son père travaillait aux Messageries maritimes et qu'il a fait de nombreux voyages aux États-Unis. Plus que le vocabulaire américain, c'est l'Amérique qui unit les deux hommes – New-York, l'idée d'un endroit vibrant et d'où vient leur culture familière : le cinéma, la musique, les images...

L'Amérique, modèle de cette consommation contre laquelle ils luttent. Sentiments ambigus. Mais, comme le dit Heiner Müller : *« Si je devais quitter la R.D.A., j'irais à New-York plutôt qu'à Berlin-Ouest ou Munich, je préfère l'original à la copie. »* – C. G.

Un dialogue entre Gildas Bourdet et Hans Peter Cloos

Et la modernité, dites-vous !

GILDAS BOURDET et Hans Peter Cloos, tous les deux, sont immergés dans les préoccupations de leur temps. Ils ont en tout cas trouvé un point d'accord : la pièce de Horvath.

« Une histoire triviale de séparation, *dit Hans Peter Cloos*, des personnages bruts, très proches de mon sentiment de la vie. Une histoire d'adolescents désemparés. Caroline veut faire une carrière et se vide peu à peu d'elle-même ; Casimir veut se sauvegarder sans y parvenir, mène des combats de Don Quichotte. A la fin ils reforment un couple, et c'est pire qu'avant. Ils sont banals, ridicules : c'est comme ça. Ils sont réels et finalement tragiques. La pièce est tragique et drôle. Je ne dirais pas pessimiste. Le pessimisme, c'est montrer l'incapacité de prendre des responsabilités, c'est l'immobilisme. Et eux, enfermés comme ils le sont dans leur destin, ils essaient quand même et toujours de trouver la porte de sortie.

GILDAS BOURDET. – On m'a souvent reproché le « pessimisme ». C'est un sentiment relatif. Il n'y a pas de grandes histoires sans malheurs. Je viens de lire *Comme il vous plaira* ; la pièce est fondée sur une série de malheurs que les personnages essaient de déjouer. Ils y parviennent et on appelle ça « comédie ». La différence que je vois entre Hans Peter et moi est sa forme de modernité. Son tragique froid. Le tragique français ou celui de Shakespeare est incandescent. Dans mon travail, j'essaie de briser l'écran, de faire toucher le sang et la sueur. Lui, nous confronte à l'image lisse de la détresse.

HANS PETER CLOOS. – Tu ne peux pas dire : « Je vais faire de la modernité ». Il y a une manière de penser qui découle des histoires individuelles. J'ai réalisé ma première mise en scène à vingt et un ans. Avant je m'intéressais seulement aux bandes dessinées et à la rock musique. Les classiques – Gœthe, Schiller – j'en étais gavé. J'ai commencé à lire Brecht, Stanislavski, Artaud, quand j'ai commencé à faire du théâtre, quand j'en ai eu besoin.

G. B. – Moi aussi.

H.P. C. – Je ne pouvais pas être attiré par le « théâtre-musée », même parfait. Je cherche un thème, une histoire qui me permette de mobiliser les comédiens, de confronter mon cauchemar à celui du public.

G. B. – J'ai été frappé en entrant dans la salle où travaille Hans Peter : les murs sont couverts d'images. Moi aussi, je m'en sers. Entre les siennes et les miennes, plusieurs se recoupent. Les siennes sont justement celles dont je n'arrive pas à me servir. Je disais : des images lisses, brillantes, impeccables. Moi, je suis plutôt attiré par la rouille, les ratés de la machine. Lui, il raconte le malheur d'être confronté à la perfection inaccessible, à l'inhumain.

H.P. C. – Qu'est-ce que tu peux faire avec Alphaville ? Comment est-ce que tu peux laisser ta marque sur la Défense ?... Comment tu peux vivre dans un monde soumis à des diktats d'esthétique, de comportement ? Avant, un type qui ne savait pas lire, s'il était malin, se débrouillait. Maintenant, il voit tous les jours, à la télévision, partout, le signe de son infirmité. Le droit à la différence !... Je pense, comme Pasolini, que le totalitarisme de la consommation détruit davantage les identités que les régimes totalitaires.

» Dans les années 60, comme tous les Allemands de ma génération, j'étais obsédé par les pères, le trou vide de l'histoire et, par dessus, l'impérialisme américain. La reconstruction : un bloc pour recouvrir l'horreur. Je suis, c'est vrai, frappé par tout ce qui est globalisant...

G. B. – Si on partait d'une même histoire, Hans Peter et moi, par exemple une histoire de passeport informatisé, il raconterait ce qui arrive une fois la douane passée. Et moi, ce qui arrive quand le passeport est démagnétisé et ne peut plus entrer dans la machine. Je vais toujours vers la faille. La navette spatiale me fascine quand ses tuiles tombent.

La mémoire du temps

H.P. C. – Il ne suffit pas d'introduire la navette dans un spectacle pour parler du présent. Le théâtre n'est pas un miroir de la réalité, il la prolonge. Il est un endroit où on vit ce qu'on manque ailleurs. L'important, c'est de parler du présent, c'est la mémoire du temps. Si, objectivement, le rythme du temps est immuable, on peut le casser. L'idéologie, c'est ce qui fait oublier le temps.

G. B. – Oui, ce qui fait oublier la mort, qui fait de la mort une abstraction. Le temps qui passe avec la mort au bout est un phénomène concret, un processus irréversible, avec lequel on négocie à chaque instant. Un spectacle rassemble des moments que la mémoire veut bien donner. Et elle n'est pas un ordinateur, elle donne ce qu'elle veut, en désordre.

H.P. C. – Elle donne des images intimes. J'ai monté *Purgatoire à Ingolstadt* sur les souvenirs très forts, très profonds du béton de l'aéroport qui était mon terrain de jeu quand j'étais enfant. Ce n'était pas lisible pour tout le monde. J'ai besoin de distance. J'ai besoin actuellement de me situer. Le collectif appartient au passé, j'ai le désir d'une réflexion très précise sur la hiérarchie nécessaire et sur l'anarchie forcée dans le travail de création.

G. B. – Au Centre, nous nous posons ces problèmes. Chaque spectacle est une anarchie à laquelle nous essayons d'imposer un ordre, qui est à remettre en cause au spectacle d'après. Le vrai danger qui nous menace est interne, il est institutionnel. Faire venir Hans Peter signifie que nous sommes capables de nous mettre à l'épreuve d'une histoire autre, d'un passé autre, d'un autre rapport à l'institution. Hans Peter doit pouvoir aller jusqu'au bout de sa modernité. Et la modernité arrive aussi, quand on donne le sentiment du temps qui passe et de la mort, quand on raconte en homme d'aujourd'hui une histoire des années 30 comme *Casimir et Caroline*.

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

Un essai de Michel Parent sur Vauban

Les citadelles et « la Cochonnerie »

UN essai bien informé et chaleureux consacré à celui que Saint-Simon déclarait *« le plus honnête homme de son siècle »*, et qui fut peut-être aussi son plus grand architecte. Michel Parent montre bien que Vauban ne fut pas seulement le génial constructeur de fortifications et ingénieur militaire que chacun connaît pour avoir vu une fois l'un de ses chefs-d'œuvre : Bayonne, Blaye, Briançon, ou la citadelle de Lille. Mais qu'il fut aussi un grand urbaniste et un très avisé aménageur du territoire, comme nous disons aujourd'hui.

Travailleur infatigable, voyageant sans cesse à travers tout le royaume, esprit quasiment universel à la manière des grands commis de l'Ancien Régime, Vauban s'intéressa encore à l'hydraulique (il compléta l'œuvre de Riquet au canal des Deux-Mers), aux problèmes du reboisement, aux routes, à l'agriculture, au commerce lointain, à l'élevage, comme en témoignent ce curieux essai sur *la Cochonnerie, ou calcul estimatif pour connaître jusqu'où peut aller la production d'une truie pendant dix années*, et encore sa description de *« l'Election de Vézelay »* : ce sont les prototypes de ces monographies et enquêtes d'inventaire qui sont la base de la géographie moderne.

Catholique sincère, Vauban détestait la « moinerie » et s'indignait des revenus scandaleux de l'Eglise, dont il désirait *« réunir tous les biens à l'Etat »*. S'il eut la faiblesse d'approuver la révocation de l'édit de Nantes, ses lettres à Louvois montrent bien qu'il en vit les conséquences funestes : *« Une infinité de maux très dommageables à l'Etat »*, dont *« la ruine de la plus considérable partie du commerce »* et *« la désertion de quatre vingt mille à cent mille personnes de toutes conditions qui ont emporté avec elles plus de 30 millions de livres d'argent comptant »*. Louvois se contenta de lui répondre que *« l'air de Bazoches »* (sa propriété de Bourgogne) lui avait *« bouché l'esprit »*.

Vauban n'était pas un politique, et ses idées en ce domaine ne sont pas particulièrement alléchantes, dans la mesure où il considérait la noblesse comme la base de l'édifice social, à condition qu'elle fût acquise par le mérite et non achetée par l'argent. Michel Parent n'en relève pas moins que Vauban comprit avant tout le monde l'utilité de l'information, estimant que la guerre de libelles dont l'Europe accablait Louis XIV n'était pas moins importante que celle des armes et des flottes.

« J'admire l'indolence avec laquelle nous souffrons toutes les injures, écrit-il dans le *Mémoire sur les ennemis de la France*, un de ces textes qu'il nommait ses *« oisivetés »*. *Il est bon et même nécessaire pour l'honneur de détromper le monde. Il ne faut pour cela que se donner la peine de ramasser une dizaine de bonnes plumes et de les mettre en œuvre. »* Conseil utile à tous les gouvernements, encore que douze bonnes plumes (et même une seule) ne soient pas des trésors faciles à *« ramasser »*.

Mais la grande affaire de la vie de Vauban (et qui causa sa perte), c'est bien sûr son projet de *« dîme royale »*, qu'il publia clandestinement en 1707. S'il n'a pas l'éloquence de Fénelon, dont on pourra relire la sublime *Lettre à Louis XIV* dans le premier volume des œuvres complètes récemment édité par la Pléiade, Vauban a su décrire en termes extraordinairement dramatiques la ruine économique que provoque la guerre de Succession d'Espagne, et la misère du *« menu peuple »*.

Sur le plan fiscal, le projet de Vauban était fort complexe et sans doute d'application difficile. Mais il comportait quelques points forts dont les conséquences n'échappèrent point aux intéressés. D'abord, la suppression de la taille, des décimes du clergé, des « aides », des douanes intérieures. Et surtout la définition de l'impôt comme *« une obligation naturelle aux sujets de toute condition de contribuer à proportion de leur revenu et de leur industrie sans qu'aucun d'eux puisse raisonnablement s'en dispenser »*. Autrement dit : la fin des privilèges. Inutile d'ajouter que le livre fut condamné, par le Conseil du roi, à la saisie et au pilon, le 14 mars 1707, deux semaines avant la mort de Vauban.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Michel Parent. VAUBAN, UN ENCYCLOPÉDISTE AVANT LA LETTRE. Berger-Levrault, 95 F.

EXPOSITIONS

LES MONET DE GIVERNY

Voyage autour d'un jardin

RAREMENT le nom d'un peintre aura été aussi lié à un lieu. Plus précisément à un jardin. Peintre de la nature, de paysages d'eau, d'air saturé de *lumière voilée et de fleurs rayonnantes*, Monet a tout à sa portée dans sa maison de Giverny, près de Vernon.

Lorsqu'il s'y installe en 1883, il est âgé de quarante-trois ans, a exactement autant d'années à vivre, c'est le début de l'aisance et de la gloire — en tout état de cause, du bonheur. Il y aménage un petit atelier, puis un grand pour sa série des *Nymphéas*. Puis il transforme le verger, qui devient un microcosme de fleurs et de couleurs où grimpent, et pendent, de lourdes grappes de roses pompons. Les allées qui vont de la façade au bassin des nymphéas y sont faites de vagues successives qui mêlent pivoines arborescentes et pavots, roses trémières et azalées, rhododendrons et iris d'eau. Et enfin les nénuphars que les gravures japonaises avaient mis à la mode, et les glycines retombant du petit pont que le peintre s'est fait construire.

Un atelier de rêve. Monet pouvait ne plus le quitter et peindre son petit monde de plein air en restant chez lui. Pourtant, bien que la légende lui prête l'attachement au jardin, « *mon plus beau chef-d'œuvre* », de 1883 à 1926, il le quitte constamment pour aller ailleurs chasser le motif : du nord au sud, aux Pays-Bas, à Londres et en Norvège, à Bordighera et à Antibes ; dans les environs, à Vétheuil, et à l'ouest, à Belle-Île.

L'exposition du Centre culturel du Marais, qui célèbre le centenaire de l'installation du peintre dans son petit « ça-me-suffit » de 2 hectares, joue sur la légende de Giverny. L'ensemble, une cinquantaine de tableaux bien sélectionnés par série, les *Meules*, les *Peupliers*, les *Cathédrales*, les *Nymphéas*, les *Pont japonais*, et prêtés par de nombreux musées et collectionneurs français et étrangers, évoque les paysages successifs où Monet reste toujours le même, dans sa quête de l'instant qui passe sur la nature : l'air voilé et mauve des petits matins brumeux sur l'Epte qui rend la verdure intangible dans la transparence et la profondeur d'une matière picturale que nul de ses contemporains n'a égalées.

Les jeux secrets des éléments

Monet peint ce qu'il voit. « *Ce n'est qu'un œil*, disait de lui Cézanne, *mais quel œil !* » En effet, s'il arrange son jardin-palette et court la campagne jusqu'à l'épuisement, c'est parce qu'il lui faut voir la nature et s'en émouvoir pour la peindre avec exactitude. Derrière le miracle de l'art, il y a l'artiste qui doute et souffre de ne pouvoir réaliser ce qu'il veut : peindre au plus près ce qu'il voit, les jeux secrets des éléments. « *Je pioche et me donne un mal de tous les diables. Suis très inquiet de ce que je fais. C'est si beau ici, si clair, si lumineux, on nage dans l'air, c'est effrayant* »...

Geoffroy, le critique qui a reçu ce mot de Monet, le regarde peindre à Port-Domois : « *Il est vêtu comme les hommes de la côte : botté, couvert de tricots, et enveloppé d'un ciré. Les rafales lui arrachent les brosses des mains, son chevalet est amarré avec des cordes et des pierres. Le peintre va à l'étude comme à la bataille.* » Un jour, gagné par l'âge et reculant devant les intempéries, Monet ne veut plus voyager. On lui amarre alors son grand parasol troué parmi les fleurs, qu'il fait renouveler à chaque saison, comme pour changer de motif. Et c'est maintenant qu'il voit d'un autre œil ce qu'il avait constamment sous les yeux : les *Nymphéas*, d'abord plantés sans idée de les peindre. Il les « découvre » au moment où, sa main le lâchant, son rêve intérieur prend le relais. Des fleurs qui flottent sur l'eau, le fin feuillage des saules pleureurs ruisselant sous un grand voile atmosphérique... Dépassant son sensualisme premier, Monet se perd dans une longue rêverie sur les matières, qu'en alchimiste il transforme en air, en eau, en buées légères et mystérieuses où se mêlent les tons de bleu, de mauve, de garance et de nacre.

L'hallucination passe au degré supérieur avec les ultimes séries du *Pont japonais, qui, cette fois*, s'embrase de rouge et d'orange avec une violence nouvelle et des trajectoires de pinceau plus longues, plus échevelées. Il rejoint le Van Gogh des tourbillons, au moment où l'homme à l'oreille coupée se donnait justement pour ambition « *de faire pour le portrait ce que Monet a fait pour le paysage* ». Monet était presque aveugle dans ces tableaux de feu et avait le sentiment de peindre plus mal encore. « *Ce sont ces ratés qui sont les meilleurs* », disait Pissarro.

JACQUES MICHEL.

★ « Claude Monet, au temps de Giverny », au Centre culturel du Marais, jusqu'au 17 juillet.

★★ Voir les derniers Monet de Giverny au musée Marmottan, rue Louis-Boilly, Paris (16e), et naturellement la maison-jardin, devenue musée, de Giverny, près de Vernon, dans l'Eure, à environ 70 km de Paris.


France, Morvan, pépiniériste

FRANÇOIS HERS, « RÉCIT »

Le sauvage en noir

DISONS qu'il s'appelle Ishmaël. Ou François Hers. Grand, blond, costaud, belle tête, du genre direct. Qui se prend successivement pour Lancelot, pour un jeune fou, pour un photographe, pour un sergent de police, pour un penseur, pour un casseur, pour un chevalier, pour un forban, pour un homme de ce siècle, pour un farfadet, pour un justicier, pour un amoureux, pour un masseur-kinésithérapeute, pour Christophe Colomb, pour un Belge qui veut faire connaître la Belgique aux habitants de Tokyo — pardon, ce n'est pas une plaisanterie, juste une citation —, pour un grand costaud du genre cataclysme.

A dix-huit ans il s'habille en noir. A dix-neuf ans il photographie une vache en gros plan pour voir jusqu'où on peut s'avancer, à dix-neuf ans et demi il voit passer Moïse dans son village, à quarante ans pile il se demande où il en est, il sort un livre, *Récit*. Un livre pas coton, qui bouge comme une montagne russe, où dans la maison des archétypes on croise des photos naines ou géantes sur des planchers qui dérapent. On regarde la réalité par une paire de jumelles truquée qui reste à son fil pour pas qu'on l'emporte. Salade composée : Vésuve-cocktail.

Quand il photographie, François Hers n'enfile pas de gants : il fait ça en sauvage, comme on trinque, comme on donne une gifle ou un baiser, comme on touche, comme on casse la figure, comme on aime dans un lit. Se prend les pieds, louche, bégaie, crie, fuit, ment. S'engage en photographie comme Ishmaël dans la pêche à la baleine : en harponneur. Il fend la liesse, l'ivresse, la débandade, la houle des villes. La barbarie est omniprésente, dans les événements et dans les absences d'événements, dans les us et coutumes, dans la joie, dans les tendresses familiales et dans les rites sociaux. François Hers met du lynchage dans le baiser, de la prière dans un geste laborieux, de l'anomalie dans la normalité, du viol dans la caresse, de la violence dans le vide, de la folie dans le bon sens, et du drame à qui mieux mieux.

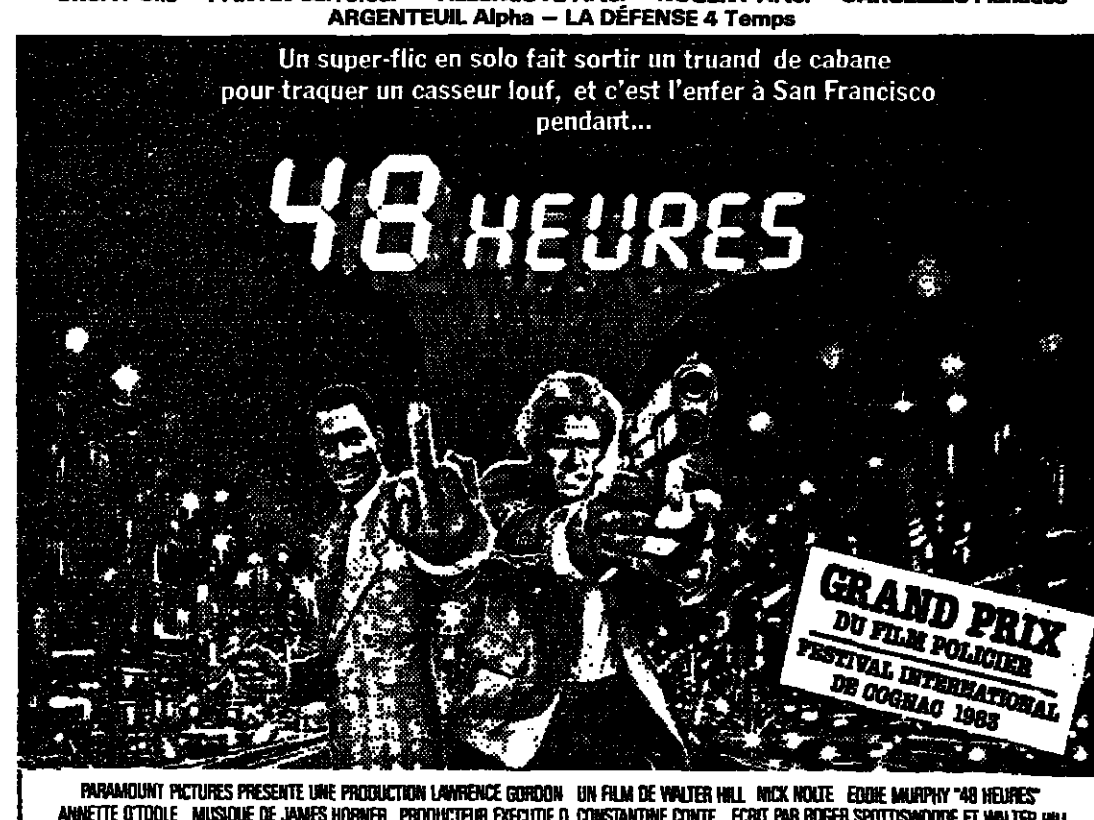
Sous prétexte de revenir en traître, en nanti à son pays natal (voiture avec chauffeur et superstructures d'une administration), il fait le portrait d'une nation immonde de réalisme, gorgée d'alcool de houblon, comme de laideur, et transfigurée d'irréalisme. C'est que ces Belges ont le sens du mystère : quand ils ne fêtent pas les chats, ils fêtent le sang ou les ours ; les paillettes de la fête jetées sur le comptoir de café brillent comme des étoiles, un serveur étrangement pris sous la lumière d'un spot devient l'officiant d'une messe noire ou blanche, l'illusionnisme photographique le revêt d'une cagoule ou d'un bas. De petites photos illisibles, énigmatiques, servent d'appât pour mettre la puce à l'œil et ricocher un peu plus loin pour en mettre plein les yeux, ou désamorcer l'intrigue et tomber aux oubliettes. Rien de moins systématique que cette mise en page de Roman Cieslewicz.

On nous dit qu'il faut lire l'album comme un roman, entre deux citations de *Moby Dick*, le plus exemplaire et le plus monstrueux des romans, le roman fou, le roman par excellence. Et voir un livre de photos qui vit comme ça, mené par cette prétention, et qui rebondit dans tous ses chaos, ses « floupés » et ses hétérogénéïes, c'est rare.

H. G.

★ *Editions Herscher, 245 francs.*





PHOTO

UN ENTRETIEN AVEC M. ROBERT DELPIRE

Où va le Centre national de la photographie

« VOUS avez été nommé responsable pour la photographie en juillet 1982 par le ministère de la culture, et voici votre première manifestation, « Les moins de trente ans » : que s'est-il passé pendant ces neuf mois ?

– Nous avons tout le temps été coincés dans une incertitude de budget et de lieux. Jack Lang avait annoncé la création d'une maison de la photographie, d'un véritable centre avec des bureaux, une bibliothèque, des salles d'exposition, de projection, de documentation. Nous y avons cru, ça n'arrivait jamais. Nous avons cherché des locaux qui appartenaient au ministère, mais, contrairement à la Ville de Paris, celui-ci possède très peu d'endroits d'exposition. Nous sommes tombés sur deux lieux : l'ancien local de Manufrance, rue du Louvre, et un immeuble de la rue Bonaparte. Mais il fallait les louer, et quand nous avons connu le véritable budget, avec les coupes sanglantes de ce début d'année, il n'en était plus question. Nous partagions à trois une pièce avenue de l'Opéra, on ne peut pas commencer à travailler sans une chaise pour les visiteurs.

» Début janvier, on nous a alloué provisoirement des bureaux dans la Manufacture des Gobelins, un lieu très sympathique, chargé de passé, avec un petit jardin. Il faudrait maintenant leur adjoindre des salles d'exposition, car dans les prochains mois nous sommes contraints de nous transplanter à la Société française d'architecture, à la Bibliothèque nationale. Chaque exposition nous coûte l'installation du lieu, et tant que nous n'en aurons pas un pour nous-mêmes, nous ne pourrons créer un flux de fréquentation, comme dans un musée, ou à l'I.C.P. de New-York.

– De combien le budget a-t-il été réduit ?

– De 35 %. On nous avait promis 10 millions, et nous n'en aurons que 6,5. Nous avons dû diminuer nos ambitions et réduire le programme un peu partout. La rétrospective Robert Frank a été repoussée en 1984, des manifestations de cinéma ont été supprimées, et les catalogues que nous voulions importants ont été ramenés aux dimensions d'un bulletin.

– Comment allez-vous vous arranger de ces restrictions ?

– J'ai un mandat de deux ans et je n'ai pas l'intention de ne pas aller au bout de mes possibilités. Même avec 6,5 millions, on peut faire des choses, on va le prouver. Il serait maladroit de pleurnicher. Les responsables précédents ne disposaient pas de sommes aussi importantes. Malheureusement, la situation économique actuelle ne permet pas de faire appel au secteur privé, comme aux États-Unis ; les sociétés qui fabriquent des caméras ou des supports de films n'ont pas l'aisance des années fastes.

– Vous êtes passé de l'édition à la publicité, puis de la publicité à une responsabilité officielle, quel est le rapport ?

– J'ai toujours porté trois casquettes, en faisant simultanément de l'édition, des expositions et de la publicité. Mais ces activités ont été enrichissantes et complémentaires. J'ai pu fréquenter des photographes comme Art Kane, André Martin ou Sarah Moon parce que nous avions des travaux publicitaires communs. Les expositions sont des fenêtres sur rue pour les éditeurs, et j'ai monté pour des musées la première exposition de Lartigue, et la récente rétrospective de Cartier-Bresson. Je suis content de pouvoir poursuivre ces activités non sous mon étiquette, mais sous celle d'une institution publique. J'ai beaucoup hésité, mais j'aime la notion de service. Sans y ajouter du boyscoutisme ni en exagérer l'affectivité, il est bon de se mettre au service d'une discipline et de faire ce qu'on peut pour la mieux représenter.

– Justement, comment allez-vous remplir les fonctions définies au départ : l'aide à la création et la diffusion vers un public large ?

– Pour ce qui est de l'aide à la création, des dossiers sont soumis à un comité du FIACRE, qui vote des bourses. Quant à la diffusion, la nouvelle collection, « Photopoche », a très bien démarré. Les livres, qui devraient être vendus 36 ou 37 F dans le secteur commercial, sont rabaissés à 29 F grâce à notre aide. Depuis le 1er janvier, entre le *Cartier-Bresson*, qui va bientôt être réimprimé, le *Lartigue*, le *Nadar* et le volume sur la Farm Security Administration, nous avons vendu plus de 12 000 exemplaires, ce qui est un résultat étonnant dans l'édition photographique.

Une série télévisée sur les planches-contacts

» Nous voulons aussi mettre l'accent sur l'audio-visuel, je pense que la meilleure façon de porter la bonne parole est d'emprunter le canal de la télévision. La série *Une minute pour une image*, que nous avons financée en partie, a été bien reçue malgré son heure tardive de diffusion, et sa brièveté. Nous allons réitérer l'expérience, avec le concours de l'INA, avec une série sur les planches-contacts, qui seront commentées par les photographes eux-mêmes, à commencer par William Klein pour sa rétrospective à Beaubourg. Raymond Depardon prépare un film, *les Années-déclic*, qui sera projeté aux Rencontres d'Arles, et dans lequel il raconte l'histoire d'un photographe qui devient cinéaste. A l'inverse, Wim Wenders doit réaliser un film sur l'acte photographique.

– Et les expositions ?

– Nous désirons que le Centre national de la photographie affirme une spécificité par rapport aux autres institutions, par exemple dans la notion d'expositions-spectacles. Nous nous trouverions en compétition avec d'autres organismes si nous proposions des expositions ésotériques, fermées sur elles-mêmes, destinées à des initiés esthétiques ou historiques. Quand la Bibliothèque nationale ou le Musée d'Orsay traiteront un sujet, ils le feront dans un style d'érudition et d'information qui n'est pas notre propos.

» A l'automne, nous exposerons le fonds photographique de l'Ecole des ponts et chaussées. Réchappé des caves, il est resté intouché. Un travail possible serait de l'archiver, de lui donner une apparence scientifique. Au contraire de cela, nous essaierons de rendre aussi spectaculaires et aussi séduisantes que possible des photos de Baldus auxquelles le grand public ne s'intéresserait pas dans de tous petits cadres. Nous avons demandé à Kodak de très grands tirages, de six mètres de long, ils rythmeront le chemin en se posant entre les originaux.

– Mais cette exposition sur « Les moins de trente ans », n'est-ce pas arbitraire ?

– Je suis conscient de la vanité de la pancarte, et Cartier-Bresson l'a répété, c'est tout à fait arbitraire, mais il nous fallait une limite, et la date sert de butoir. L'opération consiste à ne pas s'en tenir à un photographe très connu, comme on le fait usuellement, mais à prouver qu'on peut s'intéresser à une couche nouvelle de photographes. Beaucoup de photographes ont déjà fait leur œuvre entre trente et quarante ans, et parfois bien avant : l'enfant Lartigue, Tony Ray Jones, mort à trente ans. A trente ans, Cartier-Bresson a accompli son grand voyage en Europe, Robert Frank et William Klein sont sur le point d'abandonner la photo, Koudelka a fini son travail sur les gitans.

» Il y a une pérennité dans la photographie de rue qui est une chose intéressante en soi, une sorte d'usure sur la nature de laquelle on peut s'interroger. Cela fait penser aux génies adolescents : on retrouve chez ces photographes qui traquent le hasard une même participation de l'individu, une même concentration et une même énergie physique. On a l'impression qu'ils se brûlent l'œil à chercher si constamment l'intensité de l'événement...

– Quel est le secret d'un accrochage ?

– Quand j'accroche un travail, généralement, c'est que je l'aime bien, j'en ai déjà une fréquentation visuelle, à travers mon travail d'éditeur. Je me retrouve dans un musée ou une galerie avec trois cents photos, et peu de temps pour les accrocher, mais j'en connais d'avance les sentiers d'association, les croisements, les séquences. Je ne prépare pas de maquette, quatre jours suffisent à une implantation précise. Les choses se font sur place : j'essaie de m'adapter aux structures, et de mettre les photos en valeur, de ne pas les heurter.

– Et de l'exposition au livre ?

– Dans un cas comme dans l'autre, certaines séquences s'organisent toutes seules alors qu'on bute inlassablement sur d'autres. Le livre reste dans les mains, à vie. Une exposition, on peut faire des erreurs de placement, elles deviennent flagrantes, on les corrige. je ne regarde jamais un livre que j'ai fait, j'aurais trop envie de le remodeler. »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

« MOINS TRENTE » A LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHITECTURE

Il gèle

L'IDÉE toute seule est toute bêtasse (« Les photographes de moins de trente ans ») et la carte d'invitation, une vache normande qui semble vanter un camembert nature, ne fait que pousser au mauvais esprit.

Deux parties : « Les photographes qui n'ont pas trente ans », « Ils ont eu moins de trente ans ». Sortez vos fiches d'état civil : ce n'est pas possible, sur les trente-huit photographes exposés, qu'il n'y ait pas un fraudeur. Qu'il se dénonce. On lui donnera un prix de consolation. C'est qu'à l'étiquette « Moins trente » on ne sais pas quoi comprendre : moins trente quoi ? Moins trente degrés (on dirait alors, pour paraphraser le titre du *Degré zéro de l'écriture*, de Barthes, retraduit du japonais : « il gèle dans la photographie »), ou moins trente, sur dix ou sur vingt ? Un très gros moins trente pointé ? Dans tous les cas, on a envie de répliquer : peut mieux faire.

Ce genre d'exposition fourre-tout, à moins d'une extrême rigueur, d'une structure de base tenue jusqu'au bout, est un coup de poker qui risque de devenir un coup dans l'eau. Tout tient à l'accrochage. On pouvait attendre de Robert Delpire, passé maître dans cet art (son *Lartigue* et son *Cartier-Bresson* restent des chefs-d'œuvre), un coup de magie, un parage de dernière seconde au ratage. Mais l'ensemble est trop égalisé, trop « moyennisé », et le pari trop hasardeux, pour que la main du génie ait pu officier à son aise. Au moment d'accrocher, Robert Delpire parlait de rythme, de blancs, de climat, d'espace. Ils avaient déjà fondu le lendemain du vernissage.

Les aînés trônent sur les jeunots du rez-de-chaussée, en étage, sur deux mezzanines ajourées qui devraient permettre aux regards de tisser des vecteurs de liaison, de rapprochement ou d'affrontement entre les uns et les autres. Les influences devraient pleuvoir, dégoutter de haut en bas, ou se repousser de bas en haut. Mais tout reste figé dans ce lieu froid où la photographie semble une étrangère, une passagère gênée et mal reçue.

Il manque une vraie structure. Entremêler les anciens et les nouveaux, il est vrai, eût peut-être donné d'inutiles acrobaties. Mais si, par exemple, on avait demandé à une vingtaine de jeunes photographes de faire un choix dans leurs propres photos et de les faire voisiner avec leurs photographies préférées des grands ou des petits maîtres, on aurait peut-être pu rêver au mystère des influences, des admirations, des modes et des glissements de générations. C'est encore Cartier-Bresson, l'impertinent, qui a le dernier mot. Il a fait figurer au-dessous de ses photographies cette petite pancarte : « Je n'accepte aucune ségrégation, celle de l'âge pas plus que les autres. Il y a ceux qui sont vieux, leur vie durant. D'autres qui sont jeunes de cœur. Il y en a qui changent. Et puis il y a les photos qu'on fait comme on peut, quand on peut, où l'on peut. » – H.G.

★ 100, rue du Cherche-Midi, Paris 75006 – Jusqu'au 28 mai. Bulletin *Photogénies* : 10 F.

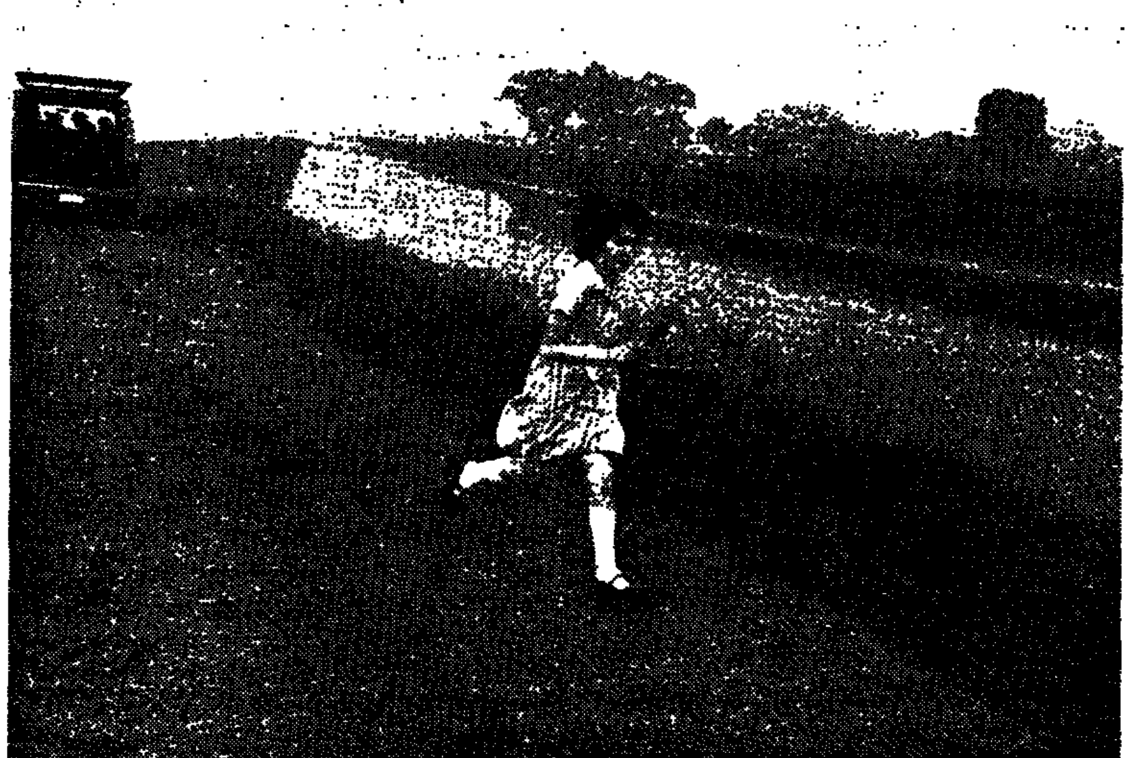


Photo : Pascal Dolémieux

GALERIES

Fantasia à l'anglaise

La galerie Le Dessin propose une exposition surprenante : Alan Odle. Connaît-on à Paris cet illustrateur anglais né en 1888 et mort en 1948, qui donna dans l'« énaurme », la farce et les dérapages rocambolesques dans cet esprit néo-rabelaisien cher à pas mal de dessinateurs du tournant du siècle. Cet excentrique, qui se dit *« bohème jusqu'à la moelle »* et avoue son *« extrême aversion envers les modes conventionnels de vie et de pensée »*, illustra d'ailleurs *Gargantua* vers la fin de sa carrière, en 1936, la même année que les *Contes drôlatiques* de Balzac (ouvrages non publiés dont nous avons les dessins originaux rue Guénégaud), *1601* de Mark Twain, et *la Vie de Benvenuto Cellini*, également non publié.

Délirants, c'est le mot, ces dessins à l'encre de Chine ont une substance particulière, qui pourraient bien avoir son origine dans la fumée de cigarette, dont les volutes semblent avoir servi d'assiette à la prise de corps (mou) des chapelets de fantasmes sacrilèges, et qui nous situe entre la pâte à pudding gonflé de levure et les ciselures d'orfèvre. Odle, qui ne manque évidemment pas d'humour, y loge une multitude de personnages et de monstres évoluant de grotesques en métamorphoses et anamorphoses. Jouant sur toutes les redondances, courbes et contre-courbes d'un trait continu, net et sans bavure, il fait sortir d'outres, de ventres, tonneaux, cloches, jupes et fesses, ses dégoulinades de chairs, profite de tous les orifices possibles pour déverser ses tourbillons de corps ficelés, diaboliquement éventrés, flagellés, torsionnés, convulsifs, scatologiquement.

Cette tempête a bien inspiré le peintre Erro, qui, en hommage au dessinateur, a réalisé ce qu'il appelle un *Odelscape* : un grand tableau-montage où il reprend, en couleurs, les dessins de Odle.

★ Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud, jusqu'au 30 mai. En 1977, les éditions de la Galerie Claude Givaudan, à Genève, ont publié les dessins de Odle pour *Gargantua* et les *Contes drolatiques*.

Show Ben

Depuis mars, Ben est partout à Paris, et même là où on ne l'attend pas, chez Fournier par exemple. C'est un événement, à n'en pas douter, car notre Niçois occitan a réussi un vrai tour de force : mobiliser une bonne dizaine de galeries à notre connaissance ne s'est encore jamais vu.

Donc Ben occupe le terrain, avec tout et rien, de l'ancien et du nouveau, des mots, des mots, des images, des bricoles, en bon et fidèle défenseur du « tout est art, il suffit de se l'approprier », par exemple un trou, un vase de fleurs sans fleurs dont on a oublié l'eau croupissante.

Une exposition finit ici, une autre commence là. Le chant du cygne de ce vieux routier de l'agitation ? Pas si sûr.

Une chose bien, c'est qu'au passage Ben n'oublie pas les copains, ceux de Fluxus (galerie Donguy, rue de la Roquette) entre autres. Et puis, avouons qu'il est capable de faire passer quelques bons moments : les portraits récents, galerie Beaubourg, ne sont pas tristes, faits de brosses, balais, bassines, cartons et objets divers de récupération. Le tout, hautement coloré,est une succession de clins d'œil, amusés aux nouveaux réalistes, les vieux copains de l'artiste et à ses jeunes amis de la figuration libre. Sérieux et pas sérieux, comme le discours mystificateur, démystificateur, assez intelligent pour toujours mettre le doigt sur quelques bonnes questions à propos du marché, des circuits de l'art, de la mode. – G.B.

★ Actuellement Galeries Beaubourg, Templon, Creatis, Donguy, Lara Vinci.

SÉLECTION

CINÉMA

« Dans la ville blanche » d'Alain Tanner

Bruno Ganz en marin débarqué à Lisbonne. Corps et lumière, rêves et amour, un film libre sur l'emploi du temps, sur l'apprentissage de la désoccupation.

« Le Vent » de Souleymane Cissé

Etre jeune au Mali, ou la violence de l'histoire rachetée par le vent de la spiritualité.

ET AUSSI : *Gaijin*, de Tizuka Yamasaki (des Japonais au Brésil). *Edith et Marcel*, de Claude Lelouch (l'outrance). *Pauline à la plage*, d'Eric Rohmer (l'intelligence). *Fanny et Alexandre*, d'Ingmar Bergman (la grandeur). *L'Evangile selon saint Matthieu*, de Pier Paolo Pasolini (une reprise rare).

THÉATRE

« Transat » au Jardin d'hiver

Pendant plusieurs mois, Théâtre Ouvert au Jardin d'hiver a *expérimenté des textes*. Il *présente* aujourd'hui un vrai spectacle, la première pièce de Madeleine Laïk, *Transat*, la première mise en scène de Michèle Marquais, qui a merveilleusement dirigé deux comédiens fantastiques : André Marcon et Christiane Cohendy.

MUSIQUE

Le printemps des festivals

C'est la saison où refleurissent les festivals de musique de longue durée, et d'abord le Festival d'Evian, qui, pour la huitième fois, rassemble de très grands artistes et de jeunes talents, en particulier les quatuors à cordes du monde entier, qui viennent se faire consacrer à ce concours désormais célèbre (du 30 avril au 14 mai ; rens. (50) 75-03-78).

A *Metz*, l'Institut de musique ancienne poursuit sa recherche des trésors musicaux de Lorraine et célèbre Couperin, Frescobaldi, avec notamment l'Ensemble Hesperion XX, Jordi Savall, Sergio Vartolo (du 2 au 9 mai ; rens. (8) 774-42-50).

Printemps musical aussi à Poitiers, à l'enseigne du « Concert des nations » : Londres, Versailles, Venise, Vienne, Chopin et Wagner, la musique russe et l'espagnole, une grande *journée* Rameau et des concerts-promenades, etc. (du 4 au 17 mai ; rens. (49) 88-82-07). Et bientôt le Mai de Bordeaux.

Pendant ce temps, à Paris, le Festival des arts traditionnels permettra de voyager encore davantage avec des musiciens de Madagascar, de la Réunion, des Comores, du Pakistan, du Maroc, du Ghana, de l'Inde, etc. (Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail ; tél. : 544-72-30 ; jusqu'au 19 mai).

ET AUSSI : Vidéo-Musique-Performance, par le compositeur américain Salvatore Martirano (IRCAM, les 27 et 30) ; Mendelssohn et Bruckner, par le NOP, dir. S. Skrowaczewski et B. Davidovitch (Champs-Elysées, le 28) ; P. Amoyal et P. Rogé (Gaveau, le 17, à 17 h) ; Exposition Rameau et concert de musique française, avec L. Laskine, M. Debost, le Quatuor Via Nova, V. Jankelevitch et Ph. Beaussant (Parc des Pépinières-Croux, Châtenay-Malabry, le 30 à 15 h et 16 h 30) ; Quatuor Borodine (château de Grignan, le 1er mai, à 17 h) ; M. Perrahia (Champs-Elysées, le 4 mai).

JAZZ

Michel Portal au Théâtre de la Ville

Schumann, Bruch, Brahms, Berg et Bartok : voilà pour le programme des deux dernières soirées classiques (27 et 28 avril) que présente Michel Portal avec Christian Ivaldi, Gérard Causse, Georges Pludermacher et Régis Pasquier. A entendre ou à découvrir sans faute : pour la rigueur de l'interprétation et l'exigence du son.

Les 29 et 30 avril, avec Jasper Van't Hof, J.-F. Jenny-Clark, Paul Motian et Thomas Kesler (ordinateur). Donc, en compagnie de musiciens de premier plan (Motian, pour ne citer que lui), la suite des aventures, des autres aventures, de *Michel Portal. Jazz ? Recherche ?* Tout à la fois : une histoire de rencontres, pour un musicien d'exception. (Théâtre de la Ville, du 27 au 30 avril, 18 h 30.)

ET AUSSI : François Tusques en duo avec Yebgaa Likoba et Ovo Quintet dans un nouveau lieu, la péniche-théâtre *Atmosphère* (200, quai de Jemmapes), aux programmations séduisantes (28 avril, 20 h 30 et 23 heures) ; festival de jazz d'Athis-Mons (le 29 avril) ; *festival de Douai* (jusqu'au 3 mai).

VARIÉTÉS-ROCK

Joni Mitchell

Onze ans après un mémorable concert salle Pleyel, revoici Joni Mitchell à Paris pour deux récitals, le premier au théâtre des Champs-Élysées (le 30 avril à 20 h 30), le second au Casino de Paris (le 1er mai à 21 heures). Celle qui est considérée comme le plus grand auteur-compositeur féminin du folk et du rock arrive, après un nouvel accomplissement artistique qui lui a permis de retrouver un climat paisible, en affinant encore ses mots, en élargissant toujours son univers.

Marianne Sergent

Marianne Sergent s'est installée au Splendid-Saint-Martin avec un show entièrement nouveau, solidement construit, finement développé, qui lui permet de faire éclater *sa nature, une sorte de* Coluche-femme avec son côté clownesque et ses moments de poésie (22 heures).

Hubert-Félix Thiéfaine

Sur une musique qui est une sorte de synthèse de rock, de ballade et de blues, Hubert-Félix Thiéfaine met en forme des sentiments, des incertitudes, des fantasmes et chante de longs textes parfois surréalistes avec une sensibilité aiguë ou un humour à la fois corrosif et tranquille. (Olympia, 20 h 45.)

ET AUSSI : Odeurs à Bobino ; Jacques Douai au Théâtre du Jardin ; Frank Marino et Mahogany Rush au Bataclan le 26 avril (20 heures) ; Shakin'Stevens au Casino de Paris le 3 mai à 21 heures; Joan Armatrading le 29 avril à Nice (Théâtre de Verdure), le 30 à Lyon (Palais d'Hiver), le 2 mai à Strasbourg (Palais des Congrès) ; Angélique Ionatos et Fernando Marques au Forum des Halles (jusqu'au 7 mai, 21 heures).

DANSE

« Roméo et Juliette » à l'Opéra de Paris

Dix ans après la mort du chorégraphe britannique John Cranko, directeur du Ballet de Stuttgart, l'Opéra de Paris lui rend hommage en créant en France son *Roméo et Juliette*. Il s'agit d'un *ballet* d'action qui suit scrupuleusement le récit de Shakespeare. Il est plus proche de la conception dramatique du Bolchoï que de la réinterprétation de Béjart ou de celle, toute récente, d'Oscar Araïz pour le Ballet de Genève.

François Verret à Angers

Après *Tabula Rasa, In illo tempore, Fin de parcours*, pièces aux titres *évocateurs*, François Verret et *ses complices*, Ghédalia Tazartes et Alain Rigout, créent *la Latérale de Charlie* à la demande de Viola Farber.

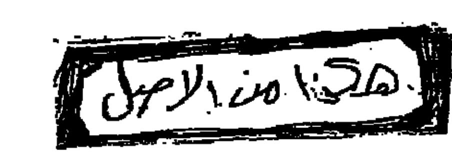
ET AUSSI : le Ballet de l'Arche au Théâtre des Arts de Créteil (« le tour d'une nuit en soixante-dix jours »), le groupe Lolita à Bagnolet le 29 avril (danse et série noire). Simodie Rochon + Dominique Boivin aux entrepôts de l'Ourcq (salé-sucré), Renate Pook au Théâtre 18 (clair de lune), Lucky Zebila et son ballet africain au Théâtre du Lierre (le vécu au village), Christie Gheorghiu et Alain Buffard aux Gémeaux à Sceaux (pôle à pôle).

EXPOSITIONS

Manet au Grand Palais

C'est une très grande rétrospective qui marque le centenaire de la mort de Manet ; cent tableaux, les principaux dessins et estampes : un tel regroupement n'avait encore jamais été fait pour l'auteur de l'*Olympia*, du « scandaleux » *Déjeuner sur l'herbe* et d'œuvres moins célèbres dont beaucoup ont traversé l'Atlantique pour cet anniversaire. Tel rassemblement, par sa richesse, incite à se poser la question du rôle de Manet dans la naissance de la peinture moderne.

ET AUSSI : Hommage aux Gabriel, à l'hôtel de Rohan. Claude Gellée, dit le Lorrain, au Grand Palais. *Bonjour Monsieur Picasso*, au Musée d'Antibes. Cremonini, au musée de Grenoble.



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

YVES KLEIN. Rétrospective. Jusqu'au 25 mai.

DE LA ROSIÈRE A LA MISS. La jeune fille dans les fêtes populaires. Salle d'actualité. Entrée libre. Jusqu'au 6 juin.

BARRY FLANAGAN, sculpteur anglais ; ULRICH RUCKRIEM, sculpteur allemand. Galeries contemporaines. Entrée libre. Jusqu'au 9 mai.

TABU-DADA : Jean Crotti-Suzanne Duchamp. Jusqu'au 30 mai.

UNE MAISON, DES LIVRES ET DES MOTS. Carrefour des régions. Jusqu'au 9 mai.

LE CINÉMA INDIEN, des origines à nos jours. Salle animation. Jusqu'au 2 mai.

PAOLO GIOLI, corps et thorax, photographies. Salon photos. Jusqu'au 8 mai.

LE PREMIER CHANT. Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 2 mai.

PLEIN VIDE. Enveloppe. Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 25 juin.

C.C.I.

EUREKA 83. Un siècle d'inventions françaises. Jusqu'au 27 juin.

IN COHERENCES. Environnement quotidien et folie. Jusqu'au 30 mai.

B.P.I.

ARBRES - PHOTOGRAPHES ET PAYSAGES, XIXe-XXe SIÈCLES. Jusqu'au 30 mai.

Musées

CLAUDE GELLÉE, DIT LE LORRAIN (1600-1682). — Grand Palais. Entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée 15 F ; le sam. 12 F (gratuite le 28 avril). Jusqu'au 16 mai.

MANET, 1832-1883. — Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 27 juin. Jusqu'au 1er août.

DONATION J.H. LARTIGUE. Femmes de mes autrefois et de maintenant. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (voir ci-dessus).

LES COLLECTIONS DU COMTE D'ORSAY, dessins du musée du Louvre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée 12 F, gratuite mercredi et dimanche. Jusqu'au 30 mai.

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Emar : un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. Jusqu'à la mi-octobre. — Georges Shaw : paysages photographiques. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

SUMMER TIME (1960), de Shirley Goldfarb ; jusqu'à la mi-mai. JEAN-PHILIPPE CHARBONNIER, 300 photographies : 1944-1982 ; jusqu'au 26 juin. WIFREDO LAM (1902-1982) ; jusqu'au 22 mai. VIVE L'ART MODERNE ; jusqu'au 29 mai. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30 ; le mercredi, de 10 h à 20 h 30.

ROUCHON, pionnier de l'affiche illustrée. Jusqu'au 6 juin ; LE MUSÉE A LE TICKET. Jusqu'au 30 avril. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE-LE PREMIER EMPIRE. Dessins. Jusqu'au 22 mai. — DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE AU BOIS DE VINCENNES. Promenade historique dans le douzième arrondissement. Jusqu'au 19 juin. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h (fermé les 1er et 12 mai). Entrée 9 F, gratuite le dimanche.

DE CARPEAUX A MATISSE. La sculpture française de 1850 à 1914 dans les musées et collections publiques du nord de la France. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf le mardi, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 30 mai.

CARRÉGA. Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 juillet.

VERS L'ORIENT... Jusqu'au 30 avril — 1913. Jusqu'au 13 juillet. Bibliothèque nationale, 58, rue Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h.

PATRICK TOTH. Galerie de photographie de la B.N., 4, rue Louvois. Sauf dim., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 21 mai.

KIMONOS DE KOSUTA ITCHIKU. Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf le lundi et le 1er mai, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 7 mai.

ERIK SATIE A MONTMARTRE. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11), de 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 25 mai.

CHINE : LES FRESQUES DU DÉSERT DE GOBI. La route de la soie. Muséum d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (336-14-41, de 14 h à 17 h). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 11 F. Jusqu'au 17 août.

MONGOLIE-MONGOLIE. Traditions de la steppe. Musée de l'homme, place du Trocadéro (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 23 mai.

LES MÉMOIRES DE L'ARC DE TRIOMPHE. Musée national des monuments français, palais de Chaillot (727-35-74). Sauf mardi (sam. et dim. matin), de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Entrée 5 F. Jusqu'à fin mai.

ART ET SANTÉ A L'ASSISTANCE PUBLIQUE. Hôtel de Miramion, 47 quai de la Tournelle.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

INSTITUT DE FRANCE. Conservatoire national des arts et métiers, 1, rue Vaucanson (329-55-10). De 13 h à 17 h 30 ; dim. : de 10 h à 17 h 15. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 mai.

HOMMAGE AUX GABRIEL. Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple. Sauf mardi, de 10 h 30 à 18 h. Jusqu'au 15 juin.

RENDEZ-VOUS D'ARTISTES : Amarx, Balzar, Kosuth, Mix, Pastor. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 8 mai.

L'ART POPULAIRE AUX ÉTATS-UNIS. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 29 mai.

VILLA MÉDICIS. Lauréats 80/82. Ecole nationale des Beaux-arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 8 mai.

CARLO SCARPA ET LE MUSÉE DE VERONE. Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78). Jusqu'au 19 mai.

PROMENADE A ANGKOR. Photographies. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 14 h à 18 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 5 juin.

CURT ASKER. Sculptures aquarellées, immobiles, dessins, photos. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 mai.

CLAUDE MONET AU TEMPS DE GIVERNY. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 11 h à 19 h. Entrée : 19 F. Jusqu'au 17 juillet.

CHILDERIC-CLOVIS, rois des France. De Tournai à Paris, naissance d'une nation.— Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin. Sauf lundi, de 11 heures à 18 heures. Entrée 10 F. Jusqu'au 15 mai.

ÉMIGRÉS FRANÇAIS EN ALLEMAGNE/ÉMIGRÉS ALLEMANDS EN FRANCE. 1685-1945. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 10 juin.

YVES GAUCHER. Peintures et gravures. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 29 mai.

MAGIE : Aresti, Burles, Carrozino, etc. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (287-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 14 mai.

ANTONI CUMELLA. Céramiques. Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (277-65-69). Sauf dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 19 mai.

MOINS TRENTE. Jeunes photographes. Société française d'architecture, 100, rue du Cherche-Midi (548-53-10). Jusqu'au 28 mai.

R.H. Expert, architecte (1882-1955). Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Jusqu'au 18 juin.

HENRI MARTIN. Mairie du 13e arrondissement, 1, place d'Italie. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre. Du 29 avril au 29 mai.

GILBERT POISSANT. Regards. Délégation générale du Québec, 117, rue du Bac (222-50-60). Jusqu'au 23 mai.

ARTISTES ÉTRANGERS, boursiers du gouvernement français. Théâtre du Rond-Point, avenue Franklin-Roosevelt. (256-70-80). De 15 h à 20 h 30 ; dim., de 14 h à 17 h. Jusqu'au 14 mai.

DIX ANS DE LA REVUE U & LC. Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-92-66). Sauf sam. et dim., de 11 h à 18 h. Du 29 avril au 27 mai.

TURBULENCES : Bosman, Diamond, Mahdavi. American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 20 mai.

CRÉATIONS ET ART DANOIS. Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (2e étage). De 12 h à 19 h ; dim. et jours fériés, de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 mai.

CHOPIN, Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne. Sauf lundi, de 11 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 12 mai.

PARIS : Histoire d'une ville. Tour Montparnasse (56e étage). De 9 h 30 à 23 h 30. Entrée : 18 F. Jusqu'au 15 juin.

Galeries

EVENTAILS. Galerie Marigny, 2, rue de Miromesnil (265-36-53). Jusqu'à fin mai.

ANDRÉ BEAUDIN. Trente aquarelles, 1963-1978. ROGER DE CONINCK. Vingt œuvres sur papier, 1962-1982. Galerie Framond, 3, rue des Saints-Pères (260-74-77). Jusqu'au 13 mai.

GRAVURES DE MIRO, Regard de 1969 à 1982. — BENT HOLSTEIN. Œuvres récentes. Galerie ABCD, 30, rue de Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au 15 mai.

GUISEPPE PENONE. JAN VERCRUYSSE. — Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 7 mai.

AFFICHES AMÉRICAINES, 1890-1900. Galerie Arenthon, 3, quai Malaquais (326-86-06). Jusqu'au 21 mai.

LES ARLEQUINS, vus par Acquart, Beaurepaire, Brayer, Clavé, etc. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 11 juin.

MASQUES MEXICAINS. Galerie Urubamba, 4, rue de la Bûcherie (354-08-24). Jusqu'au 21 mai.

ART 82. Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-81). Jusqu'au 14 mai.

BOLTANSKI, BOUE, CRAGG, DISLER ; McLean. Œuvres récentes. Galerie C. Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 19 mai.

BAUMÉ, BAURET-ALLARD, CHEUNG, etc. — LES ÉTATS DU LIVRE : Artistes américains. Galerie C.Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67).

DESSINS : Buthe, Dietman, Polke. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (227-38-87). Jusqu'au 28 mai.

TAKA/JO KUHN. Peintures, collages, gouaches, sérigraphies. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (551-00-85). Jusqu'au 14 mai.

PARI 83 : Bernard, Burdzélian, Debié, Laverdac. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 21 mai.

DON LIGHT, NUSIMOVICI, SUDRE, VAN OS. Photographies. Studio 666, 6, rue Maître-Albert (354-59-29). Jusqu'au 7 mai.

GUSTAVO ARIAS-MURUETA. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 3 mai.

JEAN-PIERRE BERTRAND. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 28 mai.

BIGOT. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (508-51-25). Jusqu'au 21 mai.

BLANCHARD. Galerie C. Breguet, 19, rue Guénégaud (633-40-06). Jusqu'au 18 mai.

LOUIS BOUCHARD. Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 11 mai.

COLETTE BRUNSCHWIG. Collages. Le Roi des Aulnes, 159 *bis*, boulevard du Montparnasse (326-86-92). Jusqu'au 20 mai.

BRUS. Le langage de la lumière. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'à fin mai.

JORGE CARRASCO. Galerie Perspectives, 53, avenue de Saxe (566-49-70). Jusqu'au 27 mai.

ALBERT RAFOLS CASAMADA. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 14 mai.

MARC CAVELL. Rétrospective 1963-1983. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 14 mai.

FABIAN CERREDO. Œuvres récentes. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 14 mai.

PAUL CHABAS (1869-1937). Peintures. Galerie Les reflets du temps, 4, rue Duphot (260-01-53). Jusqu'au 7 mai.

AUREL COJAN. Galerie Raph, 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 5 mai.

COUTY. Peintures récentes. Galerie K. Granoff, place Beauvau (265-24-41). Jusqu'au 3 mai.

JIM DINE, Monotypes et gravures. Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 20 mai.

MARIANNE FAYOL. Peintures reliefs. Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). Jusqu'au 20 mai.

LIONEL GODART. Galerie F. Palluel, 91, rue Quincampoix (271-84-15). Jusqu'au 6 mai.

GRANET. Galerie D. Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 11 juin.

JOSÉ DE GUIMARAES. Peintures, papiers modelés. L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (272-24-72). Jusqu'au 29 avril.

HANOTEAU. Aquarelles du soleil. Galerie Varine-Gincourt, 100, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-25-45). Jusqu'au 28 mai.

HOSIASSON. Peintures et gouaches, 1965-1968. Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 21 mai.

MARINA KARELLA. Galerie Samy-Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 8 mai.

GÉRARD KOCH. Sculptures. Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 14 mai.

MICHEL DE LEOBARDY. Peintures, gouaches. L'Œil de Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 21 mai.

MAGGIANI. Peintures récentes. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66).

HENRI MATISSE. Dessins, au pinceau à l'encre de chine. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (222-02-12). Jusqu'au 14 mai.

ANNETTE MESSAGER. Chimères 1982-1983. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 5 mai.

YVES MILLECAMPS. Toiles, tapisseries, reliefs muraux. Centre Vickers Roneo, 37, avenue de Friedland (563-48-76). Jusqu'au 10 mai.

WILFRID MOSER. Peintures et sculptures 1953-1983. Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 4 juin.

GILLES MURIQUE. Peintures, encres, gravures. Galerie Valmay, 22, rue de Seine (354-66-75). Jusqu'au 12 mai.

NALL. Dessins, gouaches, gravures. Galerie M. Broutta, 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 28 mai.

PHILIPPE NAULT. Dessins et huiles. La Passerelle, 81, rue Pernety (543-99-41). Jusqu'au 4 mai.

NICOLAI. La mode. Galerie L.-François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 3 mai.

ALAN ODLE, 1888-1948. Dessins. Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 30 mai.

*PANAGET. Les Parisiens. Le Haut-*Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 21 mai.

POLIAKOFF. Estampes originales. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (278-61-79). Jusqu'au 31 mai.

HENRI PROSI. Suites compactes. Galerie, 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 21 mai.

MICHEL ROGINSKY. Intérieurs. Galerie G. Lavrov, 40, rue Mazarine (326-84-35). Jusqu'au 30 mai.

PIERRE SAXOD. Les objets sont incolores. Galerie Karl-Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 14 mai.

GEORGES STOLL. Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 21 mai.

TALANSIER. Peintures. Galerie V. Schmidt, 41, rue Mazarine (354-71-91) Jusqu'au 19 mai.

TUMA. Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 28 mai.

KEIJI UEMATSU. Installations. Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 28 mai.

GROUPE DU CONTRE - SALON DE MONTROUGE : Œuvres de Bolle, Brudieu, Castier, Muzelder, Remzi, Robin. — Salle d'exposition de Confluences, 15, passage Lathuile (387-67-38/66-98). Du 27 avril au 26 mai. Tous les jours, de 14 h à 19 h.

En région parisienne

BEZONS. Importance du dessin : Dessins exemplaires. Œuvres contemporaines. C.A.C. Paul Eluard, 162, rue *Maurice-Berteaux* (982-20-88). De 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; Samedi et dimanche, de 15 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 mai.

BOBIGNY. Gérard Tisserand : Le peuple guidant la liberté. Maison de la culture, boulevard Lénine (831-11-45). Sauf lundi et jeudi, de 16 h à 19 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 30 juin.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Lepère, Beltrand, Blanchet : Cent ans de livres et de gravures sur bois. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). De 10 h à 21 h ; dimanche, de 10 h à 12 h. Jusqu'au 14 juin.

BRÉTIGNY. Dedans... Dehors... Propositions II. Francis Limerat. C.C.C., rue Henri-Douart (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 4 juin.

CHELLES. Groupe 2T 2N : Aguirre, Bardet, Galbout, etc. Foyer du C.A.C., place des Martyrs-de-Châteaubriant (421-20-36). Jusqu'au 28 mai.

CRETEIL. Se voir en peinture. Maison des arts A.-Malraux, place Salvador-Allende (899-90-50). Jusqu'à fin juin. — Thomas Gleb, Tapisseries. La Pernoderie, 120, avenue du Maréchal-Foch (899-91-45). Sauf samedi et dimanche, de 9 h à 18 h. Jusqu'au 18 mai.

LE VÉSINET. Le compagnonnage : son histoire, son actualité. Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). De 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 17 mai.

MONTGERON. Sysoev. Portraits, natures mortes et paysages russes contemporains. Château du Moulin de Senlis. Sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 mai.

VILLEPARISIS. Roland Roure. C.A.C. Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 29 mai.

En province

ALBI. Marc Saint-Saëns. Tapisseries, peintures, dessins. Musée Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie (54-14-09). Jusqu'au 8 mai.

AMBERIEU-EN-BUGEY. Soieries lyonnaises, de P. de la Salle à nos jours. Château des Allymes (38-21-66). Jusqu'au 8 juin.

ANGERS. L'Anjou religieux et les orfèvres du XIXe siècle. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 20 mai.

ANTIBES. Bonjour Monsieur Picasso. Musée Picasso, château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 16 juin.

CAEN. Friedlander. Gravures récentes. Musée des beaux-arts, esplanade du château (81-78-63). Jusqu'au 29 *août*.

CHOLET. Carelman, objets introuvables. Musée des Arts, 50, avenue Gambetta (62-21-46). Jusqu'au 27 juin.

CHATEAUROUX. Estève. Proposition pour une rétrospective. Musée Bertrand, Descente des Cordeliers (27-26-31, poste 318). Jusqu'au 8 mai. — Robert Doisneau. Portraits-Christian Sindou. Peintures récentes. Centre d'art contemporain, place Sainte-Hélène (34-98-25). Jusqu'au 7 mai.

GRENOBLE. Cremonini. Douze ans de peinture. 1970-1982. Musée de peinture, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 6 juin.

LA ROCHE-SUR-YON. Morellet. Rétrospective 1946-1982. Musée municipal, rue Jean-Jaurès (05-31-40). Jusqu'au *2 mai*.

LILLE. Dessins de Raphaël. Musée des beaux-arts, place de la République (57-01-84). Jusqu'au 27 juin.

LUNÉVILLE. Vêtements liturgiques de Meurthe-et-Moselle des dix-huitième et dix-neuvième siècles. — L'enlèvement d'Europe. Tapisserie. Musée du Château (373-18-27). Jusqu'au 23 mai.

LYON. Insolite en soie : Lyon, millésime textile 1983. Musée historique des tissus, 34, rue de la Charité (837-15-05). Jusqu'au 29 mai. — Affiches contre l'apartheid. — Soieries et nouveaux textiles. Tissu et création III. ELAC, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 29 mai. Le calotype. Château Lumière, 25, rue du Premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 22 mai.

MONTBELIARD. Jean-Pierre Jouffroy. Peintures récentes. MALS. Jusqu'au 15 mai. Lagrange/Fumagalli. Peintures. Caveau du château. Avril et mai. Daniel Humair. Peintures. C.A.C. Maison des arts (91-37-11). Avril et mai.

MORLAIX. François Dilasser. Peintures. Musée des Jacobins, 6, rue des Vignes (88-38-96). Jusqu'au 30 mai.

NANTES. Gran-Garriga. Maison de la culture, 18, rue Scribe (73-07-11). Jusqu'au 29 mai.

NICE. Franta. Peintures et dessins 1963-1983. — Graveurs tchèques contemporains. Jusqu'au 29 mai. — Le plan des couleurs de la ville de turin : Briso, Rosso. Jusqu'au 14 mai. CARL, villa Arson, 20, avenue Stéphen-Liégeard (51-30-00). — 8e Biennale méditerranéenne. Sculpture, dessin, art graphique. Prix H. Matisse. Galerie des Ponchettes, 77, quai des États-Unis (85-65-23). Jusqu'au 5 mai. — Attention peinture fraîche. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Jusqu'au 15 mai. — Le Gac : Le délassement du peintre. Galerie H. Le Chanjour, 55, rue de France (37-30-11). Jusqu'au 21 mai.

QUIMPER. Allemagne années 80 : Lüpertz, Baselitz, Penck, Appelt, Santarossa. Chapelle de la Tour d'Auvergne. Jusqu'au 14 mai. — Photographies. Chapelle Chaptal. Jusqu'au 21 mai.

RENNES. Cobra, 1948-1951. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 12 juin.

LES SABLES-D'OLONNE. Bernard Pagès. Musée de l'abbaye Sainte-Croix (32-01-16). Jusqu'au 12 juin.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Sam Francis. Monotypes. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 5 mai.

SAINT-QUENTIN. Franco Adami. Musée Antoine-Lecuyer (62-39-71). Jusqu'au 20 juin.

STRASBOURG. Tony Langen. Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché. Jusqu'au 22 mai. — Le tabac miroir du temps. Salle d'exposition temporaire (musée historique), 3, rue de la Grande-Boucherie (35-47-27). Jusqu'au 23 mai.

TOULON. François Hers/Eve Sonneman. Jusqu'au 29 mai. — Carte blanche à François Bazzoli. Jusqu'au 30 juin. Musée, 113, boulevard Leclerc (93-14-54).

TOURS. France Tours art actuel. Biennale internationale d'art contemporain. Ecole des beaux-arts, Musée des beaux-arts, Bibliothèque municipale. Galerie des Tanneurs (05-37-81). Jusqu'au 29 mai.

VERNON. Sauvetages archéologiques dans l'Eure. Musée Alphonse-Georges-Poulain. Avril-mai.

VILLEURBANNE. Markus Raetz. Le Nouveau Musée, 11, rue Dolard (884-55-10). Jusqu'au 15 mai.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ABRAHAM ET SAMUEL - escalier d'or (523-15-10), 22 h (27).
LES ATOURS DE NELL - La Huchette (326-38-99), 22 h 30 (27).
ROMÉO ET JULIETTE - Cité internationale, grande salle (589-38-69), 20 h 30 (27).
HIPPOLYTE - Gémier (727-81-15), 20 h 30 (27).
LES EXILÉS - Petit Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 (28)
LE RENDEZ-VOUS - C.C. XVII[e] (227-68-81), 21 h (28).
LE NEVEU DE RAMEAU - Atelier (606-49-24), 21 h (29).
LES AMOURS DE M. GAZON - Cartoucherie de la Tempête II (328-36-36), 20 h 45 (2).
NOCES DE SANG - Constance (258-97-62), 20 h 45 (2).
IM MOBILE - A Dejazet (887-97-34), 21 h (3).
WANG FO - Villiers le Bel, salle Marcel Pagnol (990-54-86), 21 h (3 au 7).

HORS PARIS

VALENCE - *Joséphine la cantatrice*, par les spectacles de la vallée du Rhône (75) (43-78-82), en tournée dans la région jusqu'au 31 mai. *Représentations* à Valence, salle des Trinitaires, du 17 au 30 mai.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), les 30 avril et 3 mai à 19 h 30 ; le 2 mai à *20 h 30 : Roméo et Juliette.*
SALLE FAVART (296-06-11), les 27, 28, 29 à 19 h 30 : La Belle Hélène.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), (jeu., ven., dim.), les 30 avril, 2 et 3 mai à 20 h 30, le 27 à 14 h 30 : Le Médecin volant/Amphitryon ; le 27 à 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour. *La Colonie.*
CHAILLOT (727-81-15) (dim.), Grand foyer, les 27, 28, 29, 30 avril et 3 mai à 18 h 30 : Le corps à refaire ; le 27 avril à 14 h 30 : le *Combat de Tancrède et Clorinde* ; le 2 mai à 20 h 30 : Poésie, avec Jean Metellus. (Dim., lun., mar.) Grand Théâtre, à *20 h 30* : Falsch.
ODÉON (325-70-32) (dim., lun., mar.) à 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir.
PETIT ODÉON (325-70-32) (dim., lun.) à 18 h 30 : les Sables mouvants.
T.E.P. (797-96-06) (dim., lun.), les 27, 29, 30 avril et 3 mai à 20 h 30, le 27 avril à 14 h *30* : Erendira ; le 30 avril à 14 h 30 : Gamin, Actes de Marusia.
Petit T.E.P. (dim., lun., mar.) à 20 h 30 : Cultures plurielles.
T.E.P. décentralisé : 21 h : le Rouge aux lèvres.
BEAUBOURG (277-12-33) (dim., mar.), Débats : le 27 à 18 h 30 : Le Sabbat ; à 18 h : Les projets du parc de la Villette ; à 18 h 30 : Les dimensions du modernisme. De l'art classique à l'art classique moderne, à 21 h : 2' 33" de création ; le 28 à 18 h 30 : La géographie aujourd'hui, à 21 h : Six auteurs autrichiens ; le 2 mai, 19 h : Adonis - Cinéma/vidéo : les 27, 28, 29 et 30, Nouveaux films B.P.I., à 13 h : Portrait de Nelson Mandela ; la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud ; la Dernière Tombe à Dimbaza ; à 16 h : Mikis Théodorakis ; à 19 h : Jean Genet ; à *15* h : Yves Klein ; à 18 h : Werner Nekes ; le 27 à 14 h 30 et à 15 h 30 : l'Inde en *images* ; *les 28 et 29 à 18 h* : Parcours de l'imaginaire - le 30 : Cinéma indien : à 14 h 30 : Amar Akbar Anthony, de M. Desai ; à 17 h 30 : L'Occupation, de G. Ghose ; à 20 h 30 : Le Croque-mitaine, de G. Aravindan. Concerts/animations : les 27 et 30 à 20 h 30 : Salvator Martirano et sa machine à musique, la Sal-Mar - Danse : le 2 mai à 18 h 30 : Julyen Hamilton et Matthieu Keijser ; à 20 h 30 : Janet Smith & dancers.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) (dim., lun., mar.) à 20 h 30 et le 30 à 14 h 30 : Eugène Oneguine, par le ballet de Stuttgart.
THEATRE DE LA VILLE (274-22-77) (dim., lun.) 20 h 45 : le Maître et Marguerite ; les 27, 28, 29 et 30 avril à 18 h 30 : Michel Portal ; le 3 mai à 18 h 30 : Edda Moser.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) (dim. soir, L.), 20 h 30 : dim., à 16 h : les Joyeuses Commères de Windsor.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) (L) 21 h : Instablasix – Tant que la tête est sur le cou (dern. le 29).
ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : Coup de soleil.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir) 21 h, sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Outrage aux bonnes mœurs.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), jeu., ven., sam., 20 h 30 : le Malentendu ; mar., merc., 20 h 30, dim., 16 h : les Bonnes ; dim. 16 h : Des fabliaux à Molière.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.), 20 h 30, sam., 15 h : la Cerisaie.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.) : 20 h 30, sam., 19 h et 22 h, dim. 15 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), le 1[er], à 15 h 30 : Richard II. – Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 16 h. : Histoires de famille. – Epée de bois (808-39-74) 20 h. 30 : la Mort travestie (dern. le 29). – Tempête (328-36-36) I, (D. soir, L.), 20 h 30, dim., *15 h* : *La papesse.*
CINQ DIAMANTS (580-18-62), (D.), 21 h. : Monsieur Milord.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie (D., L., Mar.), 20 h 30 : Oncle Vania. – Ressserre (D., L.), 20 h 30 : Le *Devoir.*
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D., L.), 21 h, sam. 19 h 15 et 21 h 30 : Commissaire Nicole Bouton.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.) 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté ; (D.) 20 h 30 : Lune et l'autre.
CONSTANCE (258-97-62) (D.), 20 h 45 : l'Histoire la plus extraordinaire de Monsieur E. A. Poe (dern. le 30).
ÉDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Joyeuses Pâques.
ELDORADO (208-45-42) (D. soir, L.) 20 h 30, dim., 15 h : Azaïs.
EPICERIE (272-23-41) (L.), 18 h 30 : le Crime du professeur Lebret ; (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Femmes savantes.
ESPACE GAITÉ (327-13-54) 22 h : le Fancon mal *fait* (dern. le 30).
ESPACE KIRON (373-50-25), les 27, 28, 29, 30 à 20 h 30, le 1[er] à 15 h 30 : le Chemin vers la mort ; le 3 à 20 h 30 : Terminal.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; dim. à 17 h 30, lun. à 20 h 30 : la Mouette.
ESSAION (278-46-42) (D., L.), 20 h 30 : la Manekine.
FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-47-55) (D., L.), 20 h 30 : le Paradis perdu.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h 15, sam. 18 h : Vive les femmes ; II. (D. soir, L.), 22 h, dim. 15 h : S. Joly.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Des jours et des nuits.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : Guy Bedos.
HUCHETTE (326-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres.
JARDIN D'HIVER (255-74-40) (D., L.), 21 h, sam. 16 h : Transat.
JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00) (D.), 20 h 30 : Crépuscule.
LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. (L.) 18 h 30 : les Enfants du silence (dern. le 30) ; 21 h : Tonik Blues ; 22 h 15 : Archéologie ; II. (L.) 18 h 30 : Fragments ; 20 h 30 : la Noce (relâche les 2 et 3) ; 22 h 15 : le Paradis à l'amiable. – Petite salle (D., L.) 18 h 30 : Om-Saad.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : l'Avantage d'être constant.
MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74) (D.) 21 h : l'Education de Rita.
MICHEL (265-35-02) (D., L.), 21 h 15, sam., 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dinera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-45-30) 20 h 30 : Tu as les bras trop courts pour boxer avec Dieu (dern. le 30).
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : R. Devos ; Petit Montparnasse (D. soir, L.) 21 h 15, dim., 16 h : l'Astronome.
NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir), 20 h 30, sam., 18 h et 21 h, dim., 15 h : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) Petite salle (D., L.) 20 h 45 : la Naissance.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.
PLAISANCE (320-00-06) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : l'Homme qui rit.
POCHE (548-92-97) (D.) 21 h : Vera Baxter.
POTINIÈRE (261-44-16) 20 h 45 : Sol, je m'égalomane à moi-même (dern. le 30).
RANELAGH (288-64-44) les 27, 28, 29 à 20 h 30 : Ondine.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (D.) 21 h : Six heures plus tard ; le 2, à 21 h : Théâtre de Bouvard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : le Fauteuil à bascule.
STUDIO-THEATRE BERTRAND (783-64-66), jeu., ven., sam. 20 h 30 : Des souris et des hommes (dern. le 30).
STUDIO-THÉATRE 14 (545-49-77) (D., L.) 20 h : Et nos amours ; 21 h 30 : les Burlingueurs.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. (D., L., Mar.) 20 h 30 : Freud ; lun., mar. 20 h 30, ven., sam. 22 h, dim. 15 h : l'Ecume des jours ; II. (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, mat. dim. 15 h : Huis clos ; mer., jeu. 22 h, sam., dim. 17 h : Fin de partie.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 20 h 30 : Lettres de guerre.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE *DU LYS* (327-88-61) *(L.)*, 19 h : Descends, Durand, on sait qu't'es là ; (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : l'Antichambre ; 22 h 30 : le Discours de l'Indien.
THÉATRE DE MÉNILMONTANT (255-26-47) les 29, 30 à 20 h 30 : En attendant Godot.
THÉATRE DE LA MER (671-47-61) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, Dim. 16 h : les Hommes et la nuit.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30) I. (D. soir) 20 h 30 dim. 15 h : Peines de cœur d'une chatte anglaise (dern. le 1[er]). II. (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : Groupe Non Sens de Prague.
THÉATRE *13* (588-16-30) *21 h : l'Émoi* d'amour (dern. le 30).
THÉATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 22 h, dim. *18 h* : Fissure compacte.
THEATRE DE LA PLAINE (250-15-65) (D. soir) 20 h 30, dim. 17 h : la Ménagerie de verre (dern. le 1[er]).
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (Mer., D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra de quat'sous.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). – Grande Salle les 28, 29 à 20 h 30 : *l'Ame et la danse* ; les 27, 30 avril et 3 mai à 20 h 30 : l'Amante anglaise.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) (D.) 18 h 30 : le Crosse en l'air ; 20 h 30 : Merci Appoline.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) 21 h : les Femmes d'un homme (dern. le 30).
VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 45 et 22 h : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83) (D., L., Mar.) 21 h 30 : Homo Tap Dance.
AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.) 19 h 30 : Touchez pas au frichti.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sécrés Monstres. – II. 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 + Sam. 24 h : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 + Sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : De la fantaisie dans l'orangeade ; 22 h 30 : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D. soir, L.) 20 h *15*, mat. dim., *17 h* : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h 15 : Tragédie au radar.
CONFLUENCES (387-67-38) les 2, 3, à 20 h 30 : les Habits du dimanche.
L'ÉCUME (542-71-16) les 26, 27, 28, 29, 30, à 20 h 30 : P. Pellerin ; le 26, à 22 h : S. Mamou : les 27, 28, 29, 30, à 22 h : H.-Cl. et R. Portal.
LE FANAL (233-91-17) (D.) 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant.
LA GAGEURE (367-62-45) (D., L.) 19 h : A. Rivage ; 20 h 30 : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.
LES LUCIOLES (526-51-64) (L.) *19 h 30 : Si j'aurais su* ; 20 h 45 : Mieux vaut star que jamais ; 22 h 15 : A. Gould.
PATACHON (606-90-20) (D., L., Mar.) 20 h 30 : Un sifflet dans la tête ; 22 h : F. Montandon, F. Loury.
LE PETIT CASINO (278-36-50) *(L.)* 21 h : Essayez, c'est pas sorcière ; (L.) 22 h 30 : Guide des convenances 1919.
POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.) 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTOSHOW (508-00-81) (D., L., Mar.) 20 h 30 : le Chemin des dames ; (D., L., Mar.) 22 h : Hommage à J. Cocteau.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.) 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : A poil.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.) 20 h 30 : Le monde est petit, les Pygmées aussi ; 22 h : M. Sergent.
LA TANIÈRE (337-74-39) I. – Les 27, 28, 29, 30, à 20 h 45 : J. Bernard, Emery ; 22 h 30 : L. Capart. – II. Les 27, 28, 29, 30, à 21 h : E. Guilleton, Ph. Boses, C. Villiers.
LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.) 20 h 15 + Sam., à 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; Sam., 16 h : la Timbale ; 22 h 30 : Triboulet.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.) 18 h 30 : J'ai peur chéri ; 20 h 30 : Si Marilyn... ; 21 h 30 : Soirées bourgeoises ; 22 h 30 : S. Baucara.
TH. DU TOURTOUR (887-82-48) (D.), 22 h 15 : J. Charby : Pour de rire.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) *(D., L.)* 20 h 30 : M. Musseau ; 22 h : Festival G. Conte (dern. le 30).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. *15 h 30 : A la courte-paye.*
THÉATRE DES DEUX ANES (606-10-26), mer. 21 h, dim. 15 h 30 : A vos ronds... Fisc.

Le music-hall

ALLIANCE (544-41-42), le 27 à 21 h : Drame danse du Ratlila ; le 28 à 21 h : Musique de *Madagascar* ; le 29 à 20 h : Musique Maloya ; à 22 h : Musique de l'île Maurice ; le 30 à 22 h : Musique des Comores.
BOBINO (322-74-84), dim. soir, lun. 20 h 30, dim, 16 h : Odeurs.
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16), le 29 à 20 h 45 : C. Maurane ; le 30 à 20 h 45 : Ph. Anciaux.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), dim. 22 h : P. Louki.
GYMNASE (246-79-79), voir Théâtres.
FORUM DES HALLES (297-53-47) (dim., lun.), 21 h : A. Ioustos, F. Marques.
LUCERNAIRE (544-57-34), les 2 et 3 à 22 h : J. Florence.
MARIGNY (256-04-41) (dim. soir, lun.), 21 h, dim. 15 h : Thierry le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h, sam. 17 h et 21 h : H.-F. Thiefaine (dernière le 1[er]) ; le 2 à 21 h : Orchestre de P. Porte ; le 3 à 21 h : S. Adamo.
MOGADOR (285-45-30), le 3 à 20 h 30 : Dancin'.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) (dim. soir), 20 h 30, sam. 15 h, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Dancin' (dernière le 1[er]).
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), jeu., ven., mar. 21 h, sam. 14 h 15, 17 h 30 et 21 h, dim. 14 h 15 et 17 h 30, mer. 15 h : Holiday on Ice.
TEMPLIERS (272-94-56), jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : Mon mec, c'est mec.
THÉATRE DU JARDIN (745-23-72), dim., lun. 20 h 45 : J. Douai.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), dim., lun. 18 h 30 : Y. Theraulaz.
THÉATRE DE LA PORTE SAINT-*MARTIN* (607-37-53), jeu., ven., mar. 20 h 30, sam. 15 h et 20 h 30, mer. 15 h : Envoyez la musique (dernière le 30).
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), dim. lun. 21 h 30 : Contratiempo (dernière le 30), à partir du 3 : Trio sur canapé.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 27

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : Z. Macal (Dusapin, Mozart, Ravel).

RANELAGH, 18 h 30 : R. Aguessy (Scarlatti, Haydn, Brahms).

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : L. Friend, Chœurs de R.-F, chef de chœur : M. Lasserre de Rozel (Stravinsky).

FIAP, 20 h 30 : Quatuor du Nord (Brahms, Debussy, Chostakovitch.).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Y. Boukoff, U. Reinemann (Brahms, Mahler, Wolf).

LUCERNAIRE, 21 h : Nasako-Nakai (Brahms, Chopin, Ravel).

ÉGLISE ST-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 30 : M. et H. Ledroit, D. Simpson, N. Spieth (Marcello).

ÉGLISE ST-MÉDARD, 20 h 45 : Orchestre et Chœur Orphée, dir. : F. Vellard (Mozart).

ÉCOLE ALSACIENNE, 18 h 30 : L. Hacquard, R. Noda, P.-M. Chemla, D. Nedonchelle (Sancan, Noda, Nussio, Poulenc).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Chœur, Orchestre et Solistes des Grandes Écoles, Ensemble Instrumental Harmonia Nova, dir. : D. Bouture (Schubert, Mozart).

JEUDI 28

LUCERNAIRE, 19 h 45 : A.-L. Fritsch, J. Rubin (Luth et chants).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire, dir. : F. Pierre (Tchaikowsky, Mozart).

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : S. Skrowaczewski (Mendelssohn, Bruckner).

CENTRE CULTUREL DE YOUGOSLAVIE, 20 h : M. et N. Trifunovic (Bach, Carulli, Kukuric...).

SALLE G. EIFFEL, 18 h 30 et 20 h 30 : Trio baroque anglais (Purcell, Dowland, Marais, Vivaldi).

ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 21 h : Orchestre de Chambre Ad Artem de Paris, dir. : D. Fanal, Maîtrise de la Résurrection (Bach, Mozart, Britten).

SALLE CORTOT, 20 h 45 : L. Pelon-Sarribas (Debussy, Liszt, Balakirew, Chopin).

SALLE ROSSINI, 20 h 30 : Ph. Le Roy. F. Bourdin, C. Fayance, R. Andia (Scheidler, Mozart, Bach...).

ÉGLISE DE L'ÉTOILE, 20 h 45 : Ensemble vocal G. George (Gesualdo, Brahms, Poulenc...).

AMERICAN CENTER, 21 h : Ch. Holland, D. Russel-Davies (Haendel, Scarlatti, Brahms...).

ÉGLISE ALLEMANDE, 21 h : Chorale Audite Nova, dir. : J. Sourisse (Haydn, Franck...).

VENDREDI 29

SALLE ROSSINI, 20 h 30 : voir le 28.

SALLE G. EIFFEL, 20 h 30 : voir le 28.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : Cl. Zevaco.

RANELAGH, 18 h 30 : Ch. Coin, P. Cohen (Beethoven).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : E. Guilels (Schumann, Rachmaninoff, Prokofiev).

SALLE BERLIOZ, 20 h 30 : Orchestre d'Harmonie des Gardiens de la Paix de Paris, dir. : Cl. Pichaureau (Tchaikowsky, Gotkowsky, Schmitt).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : Voir le 28.

FIAP, 20 h 30 : B. Le Mounier (Bach, Beethoven, Schubert).

ÉGLISE DE LA MADELEINE, 20 h 45 : Chœur Symphonique et Petits Chanteurs de Fribourg, Quatuor de l'Académie Menuhin, dir. : P. Kaelin (Kaelin).

ÉGLISE DES BILLETTES, 21 h : Ensemble vocal A Sei Voci (Gesualdo).

ÉGLISE ALLEMANDE, 21 h : voir le 28.

SAMEDI 30

LUCERNAIRE, 19 h 45 voir le 28.

FIAP, 20 h 30 : A. Dafinis (Berg, Beethoven, Schumann).

SALLE GAVEAU, 17 h : P. Amoyal, Roge (Beethoven, Mozart, Schubert, ...nck) ; 20 h 30 : Orchestre de la TP.

RADIO-FRANCE, AUDITORIUM 106, ...h 30 : Les Arts florissants, dir. : Christie (Lambert).

SALLE G. EIFFEL, 18 h 30 : voir le 28.

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : Ensemble instrumental pour Quintette à Vent, à Cordes et Contrebasse Cantabile (Mozart, Kreutzer, Poulenc...).

SALLE CORTOT, 21 h : J. Flamant (Rameau, Bach, Byrd...).

DIMANCHE 1er

ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT, ...h 30 : Nouvel Orchestre de chambre chorale Montorgueil, dir. : Y. Caristan, . Barda (Palestrina, Bach).

NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h 45 : . Gort (Boëlmann, Andriessen, Widor).

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : Ensemble vocal et instrumental Alternance, dir. : R. Mercado (musique d'Argentine).

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIÈRE, 16 h 30 : M. Guyard, J.-L. Masson (Bach, Haendel, Torelli).

CONCIERGERIE, 17 h 30 : R. Fontanarosa (Bach).

LUNDI 2

SALLE GAVEAU, 20 h 15 : O. Gardon (Beethoven, Prokofiev).

SALLE CORTOT, 20 h 30 : G. Mounier, C. Lequien, H. Le Floch, K. Heitz (Mozart, Chopin, Schumann...).

LUCERNAIRE, 21 : G. Magnan (Beethoven, Schubert, Brahms...).

ÉGLISE ANGLICANE SAINT-GEORGES, 12 h 45 : N. Jacquin (Bach, Van Noordt).

FIAP, 20 h 30 : S. Marendaz, F. Tillard (Mendelssohn, Schumann, Kosma).

RADIO-FRANCE, AUDITORIUM 106, 18 h 30 : Musique traditionnelles de Roumanie.

CITÉ UNIVERSITAIRE, GRAND THÉATRE, 20 h 30 : A. Roussin, N. Bera-Tagrine (Mozart, Chopin, Saint-Saëns...).

MARDI 3

AMERICAN CENTER, 21 h : Trio D. Moss, M. Goldstein, J. Celli.

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : M. Soustrot (Schubert, Hummel, Honegger).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Atelier Musique de Ville-d'Avray, dir. : J.-L. Petit (Lindberg, Duc, Miereanu...).

LUCERNAIRE, 21 h : voir le 2.

ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 21 h : Chorale Plantagenet d'Angers (Beethoven).

CENTRE MUSICAL BOSENDORFER, 21 h : C. Cebro, B. Sompairac (Bellini, Cinque, Haendel...).

SALLE ROSSINI, 20 h 30 : M. Machuel, G. Andranian (Beethoven, Mozart).

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES, 20 h 30 : V. Bellas (Beethoven).

ÉGLISE DES BILLETTES, 21 h : voir le 29.

SALLE CORTOT, 20 h 30 : D.-P. Longuet, B. Czuberka (Schubert).

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS, 20 h 30 : N.-E. Sparf, L. Frykholm, L. Negro (Linde, Mendelssohn, Villa-Lobos...).

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 h : Orchestre et Chorale P. Kuentz (Haendel).

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 21 h : J.-C. Michel.

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), le 28, à 20 h 30 : P.-L. Garcia, D. Leloup, D. Bertram, D. Hauch ; le 2, à 20 h 30 : D. Friedman et G. Goldstein.

ATMOSPHÈRE (249-74-30), les 29, 30, à 23 h : Samy Massamba.

BAINS-DOUCHES (887-34-40), le 27, à 20 h 30 : Aztec Camera.

BATACLAN (700-30-12), le 27, à 20 h 30 : M. Seberg.

CASINO DE PARIS (285-00-39), le 30, à 21 h : J. Mitchell ; le 3, à 21 h : Shakin' Stevens.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doritz, sauf le 1er : J. Caroff.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), (D., L.), 22 h 30 : Ba-Cha.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), le 27, à 20 h : The Stunners ; à 23 h : Armeson ; les 28, 29, 30, à 20 h : F. Guierre ; à 23 h : Los Saleeros ; le 1er, à 23 h : Roots of Exile.

DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30, le 28 : Royal Teencopators ; le 30 : Noblesse oblige.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, les 28, 29, 30 : T. Coe, T. Oxley, S. Tracey.

EL DORADO (208-45-42), le 2, à 21 h : Sapho.

FURSTEMBERG (354-79-34), 22 h : A. Persiany.

LE GIBUS (700-78-88), le 28, à 23 h : Friagamor.

MANU MUSICALE (238-05-71), le 29, à 21 h 30 : M. et P. Villaroel, M. Pizzaro ; le 30 : M. Villaroel, B. Tocanne, M. Benita.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h, mer. : Cynthia Mac Pherson ; jeu. : M. Anconina ; ven. : Alex Sanders, A. Williams ; sam. : M. et C. Anconina ; dim. : Eny ; lun. : C. Anconina ; mar. : A. Williams.

NEW MORNING (523-51-41), les 27, 28, à 20 h : les Étoiles + Boto Novos Tempos ; les 29, 30, à 21 h 30 : Chyco Jehelman.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h, mat. sam., à 17 h : H.-F. Thiefaine (dern. le 1er).

PALACE (246-10-87), les 28, 29, à 19 h 30 : Maze.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), (D.) 20 h 30 : Tania Maria.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : P. Sanssois Swing Quartet ; jeu. : Watergate Seven + One ; ven. : Eclectic Jazzmen ; sam. : Cyril Jazz Band ; lun. : VSOP Ragtime ; mar. : Doug Raney/H. Parlan.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : E. Barret, A. Jean-Marie, A. Cullaz, M. Sabiani (dern. le 1er). A partir du 2 : New Badini Swing Machine.

PLACE DE LA BASTILLE, le 1er, à 16 h : Apartheid Not.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106 (524-15-16), le 28, à 18 h 30 : S. Kessler, Ph. Mace ; le 30, à 18 h 30 : Libre parcours.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30, les 27, 28, 29 : Cl. Luter ; le 30 : J. Caroff.

SUNSET (261-46-60) (L.), 23 h : Minas Gerais.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), le 30, à 20 h 30 : J. Mitchell.

VIEILLE HERBE (321-33-01), le 28, à 20 h : Broceliande.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60) (dim., mar.), 20 h 45 : Rite pour une pastorale, le 3 à 20 h 45 : Karunakaran.

CHAPELLE SAINT-BERNARD (500-05-86), les 27, 29 à 20 h 45 : Ballet A. Roux.

LIERRE-THÉATRE (586-55-83), les 29, 30 à 20 h, le 1er à 17 h : Ballet Zobila.

PASSERELLE (543-99-41), les 27, 28, 29 à 20 h 30 : B. Morel.

SALLE VALEYRE le 29 à 20 h 30 : Danse de l'Orissa.

TH. 18 (226-47-47) (mer., dim. soir), 20 h, dim. 16 h : Adieu Margaretchen - Esquisses pour une nuit (dernière le 1er). Le 3 à 20 h : Dernier avis avant poursuite.

En région parisienne

ARCUEIL, Salle J.-Vilar (547-53-02), le 30, à 21 h : Tchouk Tchouk Nougah.

ARGENTEUIL, CCM, (961-25-29), (Mer., D.), à 20 h 45 : Cie S. Keuten.

ASNIÈRES, CCA (733-69-36), le 28 à 20 h 45 : J.-Cl. Bourret ; le 3 à 20 h 45 : B. Deraime.

ATHIS-MONS, MJC (938-79-78), le 29 à 20 h : F. Marmente, S. Guerino, J. Redat, à 22 h : Fusion Jazz Quartet.

AUBERVILLIERS, TCA (833-16-16) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim., 17 h : la Peau dure.

AULNAY-SOUS-BOIS, MC (868-00-22), le 28 à 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France : la Clémence de Titus.

BAGNEUX, Th. Victor-Hugo, (663-10-54), les 27, 28, 29, à 20 h 30 : Maman N et Maman F.

BEZONS, Th. P.-Eluard (982-20-88), le 30 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France : la Clémence de Titus.

BOBIGNY, MC (831-11-45), les 27, 28, 29, 30, à 20 h 30 : le Cosmos.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), les 27, 28, 29, 30, à 20 h 30 : le Gardien.

BOURG-LA-REINE, CAEL (663-76-96), le 30 à 21 h : Romances judéo-espagnoles.

BOUSSY ST-ANTOINE, la Ferme (900-98-37), les 28, 29, 30, à 21 h, le 1er à 17 h : le Maître d'épreuve.

BRETIGNY-SUR-ORGE, CCC (084-38-68), le 29, à 21 h : Bobby Rangell.

CERGY-PONTOISE, CAC (030-33-33), le 27, à 18 h 30, les 28, 29, 30 et le 3 mai à 21 h : la Danse de mort.

CHATENAY-MALABRY, Piscine de la Butte-Rouge (661-14-27), les 27, 28, 29, 30, à 21 h 30 : la salle N° 6, Parc des Péplières Croux, le 30, à 16 h 30 : Quatuor Via Nova, M. Debost, L. Laskine (Rameau, Debussy, Dutilleux).

CHATOU, Maison pour tous (071-13-73), le 29, à 21 h : J.-Y. Lacombe, J.-Cl. Asselin.

CHELLES, CAC (421-20-36), le 29, à 20 h 45 : Orchestre de l'Ile-de-France : la Clémence de Titus.

CHOISY, Th. P. Eluard (890-89-79), le 28, à 20 h 30 : Debout sur vos paupières.

CLAMART, CC J. Arp (645-11-87), le 29, à 20 h 30 : J. Guidoni.

CRÉTEIL, Maison des Arts A. Malraux (899-94-50), le 27, 28, 29, à 20 h 30 : Ballet-Théâtre de l'Arche, le 3, à 20 h 30 : Cedar Walton.

ELANCOURT, APASC, (050-13-75), les 28, 29 à 21 h : M. Jonasz, Telephone.

ETAMPES, Théâtre (494-80-90), le 29, à 21 h : B. Eidi (Mozart, Chopin).

EVRY, Agora (079-10-00), le 28, à 21 h : Ballet A Gades, le 3, à 21 h : P. Sebastien.

FONTENAY-LE-FLEURY, CC (460-20-65), le 28, à 21 h : N. Palmier, J. Rigal.

FONTENAY-SOUS-BOIS, Salle J.-Brel, le 29, à 20 h 30 : Ch. De Buchy, J.-Ch. Benoit (Kosma, Poulenc, Satie).

FRANCONVILLE-LA-GARENNE, Centre socio-culturel (413-54-96), le 29, à 18 h 30 : Défense d'en parler.

GARGES-LES-GONESSE, Gymnase V.-Hugo (986-96-31), le 30, à 21 h : M. Le Forestier.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. à 17 h : Don Juan et Faust.

LE KREMLIN-BICETRE, Hôpital (loc. : 271-51-00) les 27, 28, 29, 30, à 20 h 45 : Climats tempérés.

MAISONS-ALFORT, Th. Cl.-Debussy (375-72-58), le 29, à 20 h 45 : Le Nombril.

MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45) (D. soir, L.), 21 h ; dim., 16 h : la Danse de mort.

MASSY, CC. P. Bailliart (920-57-04), le 29, à 21 h : E. Wolliaston.

MONTREUIL, CC J.-Lurçat, (287-50-08), le 29, à 20 h 30 : B. Tocanne.

MONTROUGE, Royal-Jazz (253-45-08), les 29, 30, à 22 h : Ateba, Bayonne, Rozafindrakoto, Rakotondrabe.

NEAUPHLE-LE-CHATEAU, EGLISE, le 30 à 20 h 30 : L. Thiry (Sweelinck, Heredia, de Aramo, Bach).

PALAISEAU, École polytechnique (941-82-00), le 28, à 21 h : Bob Salazar.

POISSY, Usine-Théâtre (074-70-18), le 30, à 20 h 30 : B. Wootton.

SAINT-MAUR, Rond-Point Liberté (889-22-11), le 29, à 21 h : soirée jazz.

SAINT-OUEN L'AUMONE, M.J.C. (464-05-16), le 29 à 21 h : H. Christiani.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), le 3, à 21 h : Toulai.

SENLIS, Fondation Cziffra (4) 453-39-99) le 30 à 16 h : D. Alberti (Chopin, Liszt).

SÈVRES, Église Saint-Romain (534-75-55), le 2 à 20 h 45 : la Sorcière du placard aux balais.

SURESNES, Théâtre Jean Vilar (772-38-80), le 29 à 21 h : M.-A. Estrella (Bach, Beethoven, Ravel, Liszt).

TRAPPES, Grenier à Sel (062-84-38), le 29 à 20 h 30 : les Quais de la nuit, le 3 à 20 h 30 : Albert.

LES ULIS, sous chapiteau (907-79-88), le 29 à 21 h : Ballet national du Sénégal.

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), le 27 à 21 h : Orchestre de l'Ile de France : la Clémence de Titus.

VILLEPREUX, Théâtre du Val de Gally (462-49-97), le 29 à 21 h : Y. Boukoff.

VILLIERS-LE-BEL, Salle Marcel Pagnol (990-54-86), les 27, 28, 29 à 20 h 30 : la Nuit même de ma naissance.

VINCENNES, Théâtre D. Sorano (374-73-74) les 27, 28, 29, 30 à 21 h : Instructions aux domestiques.

YERRES, Gymnase (948-38-06), le 29 à 21 h : Daphnis et Chloe.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

CINÉMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 27 AVRIL

15 h, Florilège de la Quinzaine des réalisateurs 1969-1982 : Tendres chasseurs, de R. Guerra ; 19 h, Panorama du cinéma de Nouvelle-Zélande 1928-1982 : Don't let it get you, de J. O'Shea ; 21 h : le Procès, de G.-W. Pabst.

JEUDI 28 AVRIL

15 h., Florilège de la Quinzaine des réalisateurs 1969-1982 : Caliche Sangriento, de H. Soto ; 19 h, Panorama du cinéma de Nouvelle-Zélande 1928-1982 : Mouth Music, de G. Nicolas ; Off the Edge, de M. Firth ; 21 h, Eichman, *l'homme du IIIe Reich, d'E. Leiser.*

VENDREDI 29 AVRIL

15 h, Herostratus, de D. Lévy ; 19 h, Panorama du cinéma de Nouvelle-Zélande 1928-1982 : Learning Fast, de G. Preston ; Te Matakite O Aotearoa, de G. Steven ; 21 h, Baruch ou Das Alte Gesetz, d'E.-A. Dupont.

SAMEDI 30 AVRIL

15 h, Florilège de la Quinzaine des réalisateurs 1969-1982 : Mexico, la révolution congelée, de R. Gleyzer ; 17 h, Espoir (Umut), d'Y. Guney ; 19 h, Panorama du cinéma de Nouvelle-Zélande 1928-1982 : A Grasp of Wind, de R. Franken ; Angel Mine, de D. Blyth ; 21 h, Haïm le Juif, de P. Bytov.

DIMANCHE 1er MAI

Relâche.

LUNDI 2 MAI

19 h, la Mémoire fertile, de M. Khleifi ; 21 h, Anou Banou ou les Filles de l'utopie, d'E. Politi.

MARDI 3 MAI

19 h, Panorama du cinéma de Nouvelle-Zélande 1928-1982 : Courts métrages ; 19 h, L'académie Morlock présente : Pareil pas pareil, d'U. Peres ; 21 h, Happening, de M. Boureau.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 27 AVRIL

15 h, la Caravane vers l'Ouest, de J. Cruze ; 17 h, Panorama du cinéma australien 1919-1982 : Sunday too far Away, de K. Hannam ; *19 h, The Winter of* Our Dreams, de J. Duigan.

JEUDI 28 AVRIL

15 h, le Dernier avertissement, de P. Leni ; 17 h, Panorama du cinéma australien *1919-1982* : Ma brillante carrière, de G. Armstrong ; 19 h, Mouth to Mouth, de J. Duigan.

VENDREDI 29 AVRIL

15 h, Mater dolorosa, d'A. Gance ; 17 h, Panorama du cinéma australien 1919-1982 : Héros ou Salopards, de B. Beresford ; 19 h, Far East, de J. Duigan.

SAMEDI 30 AVRIL

15 h, le Trésor d'Arne, de M. Stiller ; 17 h, Panorama du cinéma australien 1919-1982 : Monkey Grip, de K. Cameron ; 19 h, We of the Never Never, d'I. Auzins ; 21 h, Caddie, de D. Crombie.

DIMANCHE 1er MAI

Relâche.

LUNDI 2 MAI

15 h, Enthousiasme ou la Symphonie du Donbass, de D. Vertov ; 17 h, Lonely Hearts, de P. Cox ; 19 h, Journey Among Women, de T. Cowan.

MARDI 3 MAI

Relâche.

Les exclusivités

L'AFRICAIN (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).

ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BALLES PERDUES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BANZAI (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (828-42-27).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

BERLIN HARLEM (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

BEYROUTH LA RENCONTRE (Lib., v.o.) : *Cinoches St-Germain, 6e* (633-10-82).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) (H. sp.).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). - V.f. : U.G.C. Montparnasse, 8e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).

CIRCULEZ Y-A RIEN A VOIR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet *Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Par*nasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) - V.f : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE DEMON DANS L'ILE (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepot, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

ÉDITH ET MARCEL (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

EFFRACTION (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-André des Arts III, 6e (326-80-25) ; Parnassiens, 7e (329-83-11).

LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

FUCKING CITY (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

GAIJIN (Bre., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Denfert, 14e (321-41-01).

GANDHI (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) - V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

HYSTERICAL (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'IMPÉRATIF (All., v.o.) : *Lucernaire, 6e (544-57-34).*

L'INDIC (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; *Montparnasse Pathé, 14e* (320-12-06).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : *Gaumont Halles, 1er (297-49-70)* ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) - V.f. : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., *v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).*

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Miramar, 14e (320-89-52).

RAMBO (A., v.o.) (*) : Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Rotonde, 6e (633-08-22).

REVIENS JIMMY DEAN, REVIENS (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

SANS RETOUR (*) (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97). – V.f. : Gaîté Rochechouart, 2e (878-81-77).

SUPERVIXENS (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

SURPRISE PARTY (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

THE VERDICT (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

T'ES FOU JERRY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 7e (329-83-11). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Gare de Lyon, 12e (331-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

TOOTSIE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) - V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

TRAVAIL AU NOIR (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

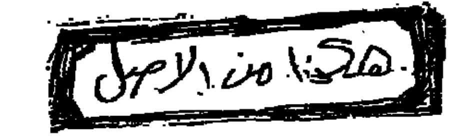
TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

TYGRA, LA GLACE ET LE FEU (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

UN DIMANCHE DE FLIC (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Normandie, 8e (359-41-18).

LE VENT (Mal., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 16e (357-90-81) ; Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).



VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; *Bienvenüe Montparnasse*, 15e (544-46-01) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) - V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet Parnasse (h. sp.), 6e (326-58-00).

Les grandes reprises

AGUIRRE LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : *14-Juillet-Parnasse, 6e* (326-58-00).

ALLEZ COUCHER AILLEURS ! (A., v.o.) : Action-Écoles, 5e (325-72-07).

ALLEMAGNE MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) André Bazin, 13e (337-74-39).

L'AMÉRIQUE EN FOLIE (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action-Écoles, 5e (325-72-07).

LA BÊTE (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58) ; *Danton, 6e (329-42-62)*.

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

COMME UN HOMME LIBRE (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

DEEP END (Ang.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

ÉVANGILE SELON SAINT-MATTHIEU (Ital., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Lucernaire, 6e ((544-57-34).

FRANKENSTEIN JR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GEORGIA (A. v.o.) Rialto, 19e (607-87-61).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

HELLZAPOPPIN (A. v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e *(296-62-56)*.

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re partie), (2e partie), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JE T'AIME JE T'AIME (Fr.) Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).

MAD MAX I (A., v.o.) (**) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

NORMA RAE (A., v.o.) Quintette, 5e (633-79-38). U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA NUIT DE L'IGUANE (A. v.o.) Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).

PHANTOM OF THE PARADISE (A. v.o.) (*) Cinoche, 6e (633-10-82).

PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

LE PONT DU NORD (Fr.) Rialto, 19e (607-87-61).

LE PROCÈS (A. v.o.) Acacias, 17e (764-97-83).

LES RUELLES DU MALHEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

SATYRICON (It., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SOIS RICHE ET TAIS-TOI (A., v.o.) Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Grand Pavois, (15e 554-46-85) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67).

LE SOLITAIRE (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

THE MAFU CAGE (A., v.o.) : Épée de bois, 5e (337-57-47).

LE VIOLENT (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86). Mer. : le Mécano de la « General » ; jeu. : Sherlock Junior; vend. : les Lois de l'hospitalité; sam. : Fiancées en folie; dim. : le Dernier Round; lun. : la Croisière du navigator; mar. : Steamboat Bill Jr.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Écoles, 5e (325-72-07). Mer. : Un jour au cirque; jeu. : les Marx au grand magasin; vend. : Chercheurs d'or; sam. : Plumes de cheval; dim. : Une nuit à l'Opéra; lun. : Un jour aux courses; mar. : la Soupe au canard.

ALFRED HITCHCOCK (v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62). Mer., jeu. : le Rideau déchiré; vend., sam. : Psychose; dim., lun. : les Oiseaux; mar. : la Mort aux trousses.

SHAKESPEARE (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80). Mer., sam., mar. : Hamlet; jeu., dim. : Othello; vend., lun. : le Roi Lear.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50). Mer., jeu. : Passage to Marseille; vend., sam. : la Femme à abattre; dim., lun. : le Faucon maltais; mar. : le Mystérieux docteur Clitterhouse.

PLACE AU CINÉMASCOPE (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50). Mer. : la Tunique; jeu. : la Maison de bambou; vend. : la Fille sur la balançoire; sam. : le Jardin du diable; dim. : Papa longues jambes; lun. : Le soleil se lève aussi; mar. : Elle et Lui.

ALAIN TANNER : Républic-Cinémas, 11e (805-51-33). Mer. : le Retour d'Afrique; vend. : Charles mort ou vif; sam. : la Salamandre; dim. : Jonas qui aura 25 ans en l'an 2000; lun. : Messidore; mar. : les Années Lumière.

ALAIN RESNAIS : Olympic, 14e (542-67-42). *Mer., dim. : Muriel*; jeu., sam., mar. : Providence; vend., lun. : Hiroshima mon amour.

AUTOBIOGRAPHIE DE L'ALLEMAGNE (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). Mer., lun. : le Cabinet du docteur Caligari; jeu. : Métropolis; vend. : la Rue sans joie; sam. : le Testament du docteur Mabuse; dim., mar. : Nosfératu le vampire.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : La Péniche des Arts (527-77-55).

DUSTIN HOFFMAN (v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21). 18 h 20 : Agatha; 20 h 15 : John and Mary; 22 h : Alfredo, Alfredo.

WAJDA (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11). 14 h 15, 20 h 15 : la Croisade maudite; 16 h 15 : les Demoiselles de Wilko; 18 h 30 : le Bois de bouleaux; 22 h : l'Homme de fer.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07). Mer. : l'Homme invisible; jeu. : Si elle dit oui...; vend. : Hiroshima mon amour; sam. : la Fuite en avant; dim., mar. : l'Emprise.

ERIC ROHMER : Studio 43, 3e (770-63-40). Jeu. 20 h, vend. 18 h, dim. 14 h : Paris vu par...; lun. 22 h : la Boulangère de Monceau - la Carrière de Suzanne; vend., mar. 20 h, sam. 22 h, dim. 18 h : Ma nuit chez Maud; jeu., dim. 22 h, sam. 20 h, mar. 18 h : le Genou de Claire; mer. 22 h, sam. 14 h, lun. 18 h : le Signe du lion; jeu. 18 h, vend. 22 h, dim. 20 h : la Femme de l'aviateur; mer. 18 h, sam. 16 h, jeu. 20 h : l'Amour l'après-midi; mer. 20 h, sam. 18 h, dim. 16 h, mar. 22 h : la Collectionneuse.

CARNÉ-PRÉVERT : Le Ranelagh, 16e (288-64-44). Sam. 16 h, dim. 20 h 30 : les Enfants du paradis; dim. 14 h 30, 18 h 30 : les Visiteurs du soir; sam. 14 h 15, dim. 16 h 30 : Drôle de drame.

Les séances spéciales

ABSENCE DE MALICE (A., v.o.) : *Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h.*

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 15.

ANNIE (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), mer., sam., dim., 13 h 30 ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., 17 h 15 sam., dim. 15 h 45.

BABY DOLL (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam. 12 h 15.

LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun., 12 h 15.

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 21 h 30.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 20 h 10 (sauf mer.).

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim. 12 h 15.

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. 17 h 45, sam., 20 h, mar., 18 h.

DIVA (Fr.) : Palace, 15e (374-95-04), jeu., ven., sam., 21 h 15, dim., 17 h 30, lun., 19 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam., dim., lun., 12 h 15.

LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LA FEMME TATOUÉE (Jap., v.o.) (*) Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., 19 h 30.

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h 15, ven. 24 h.

HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), 18 h.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-19-68), 12 h et 24 h.

LE JAPON DE FRANÇOIS REICHENBACH (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam., dim., lun., 12 h.

J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., 21 h 30, sam., 18 h 15.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 6e (222-87-23), 12 h.

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 3e (272-63-32), 22 h (sf mer).

MÉDÉE (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 19 h 45.

LE MÉPRIS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) 12 h et 24 h.

1900 (It., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), sam., dim., 14 h (1re partie) ; sam., dim., 17 h (2e partie).

MOI CHRISTIANE F... (*) (All., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., dim., lun., mar. 22 h 10 ; jeu., sam. 22 h 15.

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 15.

PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 14 h, 18 h 15.

PASSION (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sauf sam. et dim.).

PROFESSION REPORTER (I., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sauf sam. et dim.).

PINK FLOYD THE WALL (A. v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., jeu. 19 h 45, ven., sam. 23 h 15, dim. 22 h 15, mar. 21 h 45.

PLAYTIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim., 17 h 30.

LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 15.

PROVIDENCE (Angl., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), t.l.j., 20 h.

RACING BULL (A., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68), ven. 17 h ; Cité internationale, 14e (589-38-69), mar. 21 h.

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), 14 h.

LES SACRIFIÉS (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sauf sam. et dim.).

SAMEDI SOIR, DIMANCHE MATIN (Brit. v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 12 h 15.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 15, 0 h 25.

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h, 24 h.

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 14 h, 20 h.

ZARDOZ (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), sam., mar. 17 h 15, ven., dim. 19 h 15, sam. 21 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

LA BELLE DE SAIGON, film inédit de Victor Fleming, v.o. : Bonaparte, 6e (326-12-12).

DAR L'INVINCIBLE, film américain de Don Coscarelli, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LES DERNIERS MONSTRES, film italien de Dino Risi, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; *Le Paris, 8e* (359-53-99) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

48 HEURES, film américain de Walter Hill, v.o. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).

SANDY, film français de Michel Nerval : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 1er (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

SARAH, film français de Maurice Dugowson : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TÉNÈBRES (**), film italien de Dario Argento, v.o. : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 27 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Les mercredis de l'information : l'Afrique blanche.
Vingt ans après l'indépendance des anciennes colonies françaises, Michel Honorin et Jean Ruelle dressent un bilan des influences américaines, libanaises ou japonaises, tentent aussi de déterminer les causes du sous-développement etc.

21 h 45 Le théâtre et les hommes
de L. Cousseau, réal. C. Mourthé.
Encore un nouveau magazine de TF 1. Un regard sur le théâtre à travers l'œil des acteurs, des auteurs et des spectateurs. Cette semaine, le thème choisi est l'acteur. Parmi les invités, Patrice Chéreau et Michel Piccoli.

22 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Clémentine.
de D. Goldenberg, réal. R. Kahane. Avec V. Roire, M. Such, S. Rebbot, C. de Casabianca...
Enquête autour d'un bébé éprouvette : une comédie légère qui a malheureusement le don de ne faire rire que ceux qui l'ont réalisée.

22 h 10 Document : Jean d'Arcy
Une émission de l'I.N.A.
Hommage à un pionnier de la télévision, directeur des programmes de 1952 à 1959, décédé en 1983. Avec la participation de François Chalais, Claude Barma, Pierre Dumayet.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : Cadence 3.
de Guy Lux, L. Milcic et P. Danel.
Autour de Gilbert Bécaud, Al Jarreau, Adamo, Marie-Paule Belle, etc.



21 h 35 Journal.

21 h 55 Téléfilm : Les chardons de la colline ou Leopold Baillard.
De G. Laporte, réal. E. Logereau, avec J.-C. Arnaud, C. Brosset, L. Arbessier.
En Normandie, au dix-neuvième siècle, trois prêtres qui n'en font qu'à leur tête bâtissent autour d'un mystique (Baillard) une congrégation qui fait tache d'encre... Schisme, hérésie. Les acteurs ne sont ni bons ni mauvais, on attend quelque chose qui retienne l'attention, en vain.

22 h 48 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.

22 h 50 Prélude à la nuit.
Mady Mesplé chante cinq mélodies populaires grecques.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, **La science en marche.**
20 h , **Musique** : Jeanne Moreau comme ça.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : une époque de transition.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, **Concert** (en direct du théâtre des Champs-Élysées) : « Tre Scalini » de Dusapin, « Concerto pour flûte, harpe et orchestre » de Mozart, « Daphnis et Chloé » de Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. Z. Macal, sol. P. Gallois, flûte, F. Cambreling, harpe.
22 h, **Fréquence de nuit** : Italie, mode d'emploi, œuvres de Ascari, Ciani, Gialli, Verdi, Monteverdi, Vivaldi, Berio, Marini, Porpora.

Jeudi 28 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 35 Vision plus.
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Objectif santé : diabète et sport.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Emissions d'expression directe : le Sénat.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : La vitesse du vent.
De G. Lagorce, réal. P. Jamain. Avec S. Joubert, M. Constantin, G. Belle...
Un cadre supérieur et sa femme, pris en otage dans une ambassade parisienne, font appel à un médecin qui se trouve être l'amant de la femme. Ils règlent leurs problèmes d'oreiller. Une histoire à dormir debout, un cocktail sentimental sur vague fond politique

22 h 10 Magazine : Contre-enquête.
d'A. Hoang, C. Vigne et V. Ginier.
Un nouveau magazine mensuel sur les faits divers... composé de trois sujets traités sous les différents angles de la photo, du dessin ou du conte. Cocasse, paraît-il. Attendons pour juger.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours des années folles.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
15 h 5 Film : Ahmed, éléphant d'Afrique.
Film anglais de S. Trevor (1971) (rediffusion).
Dans une réserve du Kenya, un énorme éléphant règne sur son troupeau, au milieu des bêtes sauvages en liberté. Extraordinaire, impressionnant document sur l'organisation d'un monde animal préservé, sur l'aspect mythique de l'éléphant patriarche.

16 h 40 Un temps pour tout.
Que c'est beau la photographie.

17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Résistances
de M. Thoulouze.
Les droits de l'homme au Bangladesh et au Brésil ; une interview de Mme Mitterrand pour la campagne « Crayons et papiers » pour l'Afghanistan et le Salvador ; la délinquance et les prisons.

21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Bernard Lavilliers ; jeu : l'Impeccable.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Ligue du droit des femmes.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma sans visa.
Emission de J. Lacouture et J.-C. Guillebaud.
20 h 40 Film : l'Insurrection.
Film allemand de P. Lilienthal (1980), avec A. Pereira, C. Catania, M.L. Centano de Selaya, O. Castillo (v.o. sous-titrée).
En 1979, dans une ville universitaire du Nicaragua, un jeune homme appartenant à l'armée gouvernementale prend conscience des abus du régime et rejoint la résistance sandiniste, à laquelle appartiennent son père et son oncle. Histoire d'une révolution vue à travers les conflits d'une famille. Homme de gauche, le cinéaste allemand Peter Lilienthal s'intéresse aux révolutions d'Amérique latine. Film inédit.

22 h 10 Débat.
Avec MM. P. Lilienthal, réalisateur du film ; J. Ziegler, professeur de sociologie à l'université de Genève, spécialiste des mouvements révolutionnaires du tiers-monde ; R. Jaulin, ethnologue, professeur à l'université de Paris-VII, et P. Kalfon (UNESCO), tous deux spécialistes du Nicaragua.

22 h 50 Journal.
23 h 12 Une minute pour une image. D'Agnès Varda.
23 h 15 Prélude à la nuit.
Evocation, *de M. Dupré, par Ch. Robert, orgue.*

FRANCE-CULTURE

14 h 5, **Un livre, des voix** : « Ces messieurs de Saint-Malo », de B. Simiot.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : départementale : les ponts ; à 17 h, Raisons d'être : Andrée Chedid, « Éloge de la nudité ».
18 h 30, **Feuilleton** : Portrait de femme.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : la cytofluorométrie, avec B. Latour.
20 h, **Vincent et l'amie des personnalités,** de R. Musil, suivi de « hors texte ».
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Berlin, capitale culturelle.

FRANCE-MUSIQUE

14 h 4, **Musique légère** : œuvres de Eisbrenner, Walberg, Lanner.
14 h 30, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Weber, Mendelssohn, Schumann, *Wilbye, Moreno-Torroba.*
17 h 5, **Les intégrales** : œuvres pour piano de E. Granados.
18 h, **Jazz** : le bloc-notes.
18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du Studio 106) ; jazz : S. Kessler (clavecin), quartette de Ph. Macé (vibraphone).
19 h 35, **L'imprévu.**
20 h 30, **Concert** (en direct du théâtre des Champs-Elysées) : « Concerto pour piano et orchestre », de Mendelssohn ; « Symphonie n° 3 », de Bruckner, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. S. Skrowaczewski, sol. B. Davidovitch, piano.
22 h 30, **Fréquence de nuit** : Italie, mode d'emploi. Œuvres de Boito, Puccini, Cherubini, Berlioz...

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 27 AVRIL

— Radio-7 diffuse, en collaboration avec *le Monde de l'éducation*, une enquête sur l'amour au lycée, à l'occasion de celle que fait paraître *le Monde de l'éducation* dans son numéro de mai. A 19 h., sur Radio-7.

— *M. Farouk Abillama*, ambassadeur du Liban en France, répond aux questions des journalistes libanais de Paris à 19 h 15, sur « La Voix du Cèdre », 105,8 MHz Paris.

JEUDI 28 AVRIL

— *M. Roland Carraz*, secrétaire d'Etat au tourisme, est l'invité de l'émission « Qu'est-ce que je dois faire ? » à 9 h 05 sur Europe 1.

— *Radio 7 et le Monde de l'Éducation* présentent la deuxième partie de leur émission sur l'amour au lycée. A 19 heures, sur Radio 7.

— *Christine Garin et Jean-Michel Croissandeau* participent à l'émission « Le téléphone sonne » consacrée à l'enquête du *Monde de l'Éducation* sur l'amour au lycée. A 19 h 15, sur France-Inter.



LA GRÈVE A LA TÉLÉVISION

M. Fillioud rappelle « l'obligation de continuité du service public »

La grève organisée mardi 26 avril par le Syndicat national de la radio-télévision (S.N.R.T.-C.G.T.) a été, pour ses organisateurs même, un succès *« qui a dépassé de loin toutes les espérances »*. Lancée par une organisation minoritaire dans les sociétés de l'audiovisuel, désapprouvée par le syndicat majoritaire (C.F.D.T.) qui jugeait ce mouvement *« prématuré »*, la grève a toutefois conduit à la désorganisation de la diffusion et à l'application d'un programme très réduit : informations et films sur chacune des chaînes (1). Comment ? Parce que la C.G.T. a concentré son mouvement sur le centre technique T.D.F. de la rue Cognacq-Jay à Paris, par où transitent obligatoirement les émissions. Ainsi, une trentaine de grévistes (sur cent cinquante techniciens environ, qui assurent le fonctionnement de ce centre) ont-ils pu bloquer pour une journée la quasi-totalité des émissions. Ailleurs, le mouvement a été peu suivi, dans les chaînes de télévision et à la radio, davantage à la Société française de production (S.F.P.).

M. Georges Fillioud, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, a condamné cette action. *« L'obligation de continuité du service public ne saurait être niée par la seule volonté d'un nombre réduit de grévistes »*, a-t-il notamment déclaré. Il a indiqué que les « conditions d'exercice » du droit de grève n'avaient pas été déposées dans les délais réglementaires. M. Fillioud a d'autre part souligné que si *« l'action des travailleurs de la radiotélévision pour la défense de leurs intérêts est légitime, elle ne doit pas ignorer les exigences de la situation difficile que connaît actuellement notre pays »*.

Le conflit porte, on le sait (*le Monde* du 27 avril), sur les négociations en cours depuis de longs mois pour la convention collective des personnels de l'audiovisuel. Le nouveau système salarial proposé par l'association des employeurs (que préside M. Jacques Pomonti, président de l'Institut national de la communication audiovisuelle) ne convient pas à la C.G.T. ; celle-ci estime qu'il *« tourne le dos à une harmonisation des perspectives de développement salarial et professionnel des personnels »*. Les employeurs étudient toutefois la contre-proposition de la C.G.T. et s'étonnent d'un mouvement de grève *« intervenu à contretemps de la volonté exprimée unanimement de parvenir le plus vite possible à l'accord nécessaire »*, selon M. Pomonti.

D'autre part, les syndicats C.G.C., C.F.T.C. et F.O. de l'audiovisuel qui ne se sont pas associés à la grève, *« envisagent des actions concertées si les moyens pour préserver les droits acquis des salariés du secteur public de l'audiovisuel n'étaient pas maintenus »*.

(1) C'est la quatrième fois depuis mai 1981 qu'un service minimum est appliqué. D'autre part, la précédente grève eu lieu le 16 mars, à l'appel de la C.F.D.T., pour protester contre la politique immobilière des chaînes.

● *Le décret créant la société chargée de la commercialisation* des œuvres et documents audiovisuels, publié le mardi 26 avril au *Journal officiel*, précise que le capital de cette société est fixé à 1 million de francs. *« Il sera libéré en apport en numéraire*, indique l'article 3. *Il est divisé en 10 000 actions de 100 F. »* La répartition des actions est la suivante : 23,33 % par l'Etat ; 33,33 % par la Société financière de radiodiffusion ; 13,33 % par la société Télévision française 1 ; 13,33 % par la société Antenne 2 ; 6,67 % par la Société française de production ; 5,34 % par la société France Régions 3 ; 3,34 % par l'Institut national de la communication audiovisuelle ; *1,33 %* par la Société de radiodiffusion et de télévision pour l'outre-mer. Enfin, la société de commercialisation est soumise au contrôle économique et financier de l'Etat.

TELEDIFFUSION DE FRANCE VA DEVELOPPER ET COMMERCIALISER LE SYSTEME ANTIOPE

M. François Schoeller, président de Télédiffusion de France (T.D.F.), a précisé — au cours d'une conférence de presse réunie à Cannes, dans le cadre du dix-neuvième MIP-TV — les options de son administration en faveur du décodeur de la future quatrième chaîne et surtout du développement du système de télétexte ANTIOPE. M. Schoeller avait défini pour le Monde cette nouvelle politique (le Monde du 15 avril).

Pour la quatrième chaîne (« Canal plus »), M. Schoeller a indiqué que *« les choix politiques et industriels sur le décodeur et sur le mode de paiement des usagers vont être faits dans quelques jours. »* On sait que T.D.F. plaide pour un système de « carte à mémoire », alors que d'autres sont partisans d'un « système adressable ».

Le télétexte ANTIOPE, destiné au grand public ou à des publics spécifiques, représente aujourd'hui deux mille pages-écran nationales par an et six cents pages régionales. M. Schoeller estime que les chaînes devraient même utiliser leur capacité de diffusion, et prévoit cinq mille pages avant 1984, quarante mille en 1985-1986. Il a souligné, d'autre part, que la loi permet d'introduire la publicité.

Pour développer ce système, il faut là aussi un décodeur, afin de toucher, tranche par tranche, les différents publics visés, et assurer la commercialisation des émissions. Les magazines actuellement diffusés « en clair » seront codés dès 1984, et M. Schoeller prévoit un parc de 1 200 000 décodeurs de télétexte en 1987. Pour le lancement, T.D.F. va préfinancer entre 15 000 et 30 000 décodeurs, pour le sous-titrage des déficients auditifs.

Dans l'avenir, les divers décodeurs devront être intégrés aux postes de télévision, pour éviter d'ajouter sans cesse de nouvelles « petites boîtes » aux appareils actuellement en service.

L'envers du MIP-T.V.

(Suite de la première page.)

Sans doute aussi une grande partie des opérations auront-elles été rendues possibles par le principe même de cette immense foire aux programmes, la juxtaposition des mille six cent trente-quatre stands, le brassage de quelque cent dix pays et des centaines de séances de visionnage, mais, dès lors que le contrat est de grande envergure, dès lors *qu'il s'agit d'alliances et de coproductions* sérieuses engageant plusieurs partenaires et différent pays, le MIP perd de ses vertus magiques pour n'être plus qu'un catalyseur, une échéance, un repère symbolique.

Un exemple ? La coproduction géante du « Défi mondial », dont l'annonce officielle, à la faveur du MIP, cachait un travail inouï, mené patiemment par le réalisateur Daniel Bertolino depuis bientôt deux ans. Revenons en arrière.

1981. — Un livre paraît simultanément dans de nombreux pays, traduit en dix-sept langues et habilement lancé par une campagne orchestrée à l'échelle du monde *et* à la mesure du titre de l'ouvrage : *le Défi mondial*. Une analyse prospective de la situation du monde et des rapports Nord-Sud au lendemain d'un choc pétrolier considéré par l'auteur comme l'un des tournants les plus importants de l'histoire. Séduit par les thèses de M. Servan-Schreiber et passionné par le débat qu'elles ne manquent pas de provoquer, le réalisateur canadien se prend à imaginer ce que pourrait en être l'adaptation pour le petit écran. Il se met donc immédiatement au travail.

« Vous avez vingt minutes... »

Octobre 1981, Montréal. — Trois mois ont permis de clarifier les idées de Bertolino : il s'agira d'une série de six épisodes d'une heure avec un tournage dans seize pays, un coût global de 2 millions de dollars canadiens et la condition impérative d'assurer à la production un retentissement et une distribution largement internationaux. Il en parle à la chaîne de télévision publique francophone Radio-Canada : l'idée suscite incontestablement l'intérêt. Il peut enfin prendre contact avec l'auteur.

Novembre 1981, Paris. — *« Vous avez vingt minutes pour m'expliquer qui vous êtes, ce que vous souhaitez et me convaincre de l'intérêt de vous revoir. »* Pari tenu. Jean-Jacques Servan-Schreiber semble séduit par l'enthousiasme communicatif du cinéaste et se montre sensible à la bonne image dont bénéficie le Canada parmi les pays du tiers-monde, sujets déterminants de l'ouvrage. Les droits d'adaptation sont donc encore disponibles, mais Bertolino sait désormais qu'il n'est pas seul sur les rangs.

Décembre 1981, Montréal. — Le soutien de Radio-Canada devient effectif, sa part équivalent environ au tiers du budget nécessaire.

Paris. — Bertolino prend une option sérieuse sur les droits du *« Défi »*. L'échéance est fixée à juillet 1982. Il lui manque encore 1,4 million de dollars. Un financement français lui semble nécessaire. Il pense à la télévision française, notamment à Antenne 2. Mais l'accord avec Pathé-Cinéma se conclut bien plus facilement ; il permet au réalisateur de bénéficier d'une banque d'archives de films irremplaçables, en échange de quelques parts dans la distribution du produit. Le temps presse et Bertolino attend le MIP-TV 82 pour relancer ses interlocuteurs d'Antenne 2. N'apporte-t-il pas désormais de sérieuses garanties ?

Rester autonome

Février 1982, Cannes. — Déception du réalisateur. Les dirigeants des chaînes françaises, mal assurés de leur avenir professionnel, répugnent à s'engager dans de lourdes co productions. Il reste au réalisateur deux mois pour trouver son financement. Alors il tente l'échelon européen : l'Italie, la Grande-Bretagne, l'Allemagne... Beaucoup montrent de l'intérêt mais tous proposent une interprétation très différente des questions soulevées par *le Défi*. Soucieux de rester parfaitement autonome, Bertolino annule ces contacts, tout comme il refuse les propositions d'aide pourtant alléchantes venant de pays arabes ou même d'une grosse société d'informatique. Tout risque d'éventuels conflits d'intérêts doit être exclu.

Juillet 1982. — Jean-Jacques Servan-Schreiber accepte de prolonger l'option de Bertolino, lequel n'a pu encore réunir la globalité du budget et convaincra l'auteur de repousser par quatre fois l'échéance.

Automne 1982. — Le succès de ses autres réalisations, notamment une série sur les légendes indiennes, accroît la renommée du cinéaste et donc sa crédibilité. Le ministre de la communication ainsi que l'Agence canadienne de développement international dépendante du gouvernement lui apportent officiellement leur soutien. Essayant d'intéresser l'homologue anglophone de Radio-Canada, ils se conduisent comme si le projet allait aboutir. Une équipe de chercheurs travaillent sur le texte, les archives et divers documents concernant les enjeux de l'informatique, l'avenir du dialogue Nord-Sud et l'idée du transfert de technologies. Bertolino, lui, voyage à travers le monde, repère les sites qui devront être ceux du tournage, prend des contacts au plus haut niveau, afin de s'assurer de la collaboration de personnages-clés (Kissinger, Nixon, Carter, Cheikh Yamani, le colonel Kadhafi).

Décembre 1982. — Antenne 2 se déclare intéressée, mais rien n'est vraiment décidé. Bertolino voudrait alors pouvoir se targuer de l'assurance d'une distribution du programme dans les divers continents : c'est la signature d'un accord avec la société Colm O'Shea Limited, puis celui de Peter Ustinov, personnage polyglotte connu dans le monde entier, pour assurer la présentation des divers épisodes de la série.

Avril 1983 paraît cette fois à Bertolino comme la dernière échéance possible pour mener à bien le projet, la perspective du MIP T.V. pouvant servir de détonateur à une décision d'Antenne 2 avec qui les négociations se sont amplifiées.

23 avril 1983. — A la veille même de l'ouverture du MIP T.V., l'accord de la chaîne est enfin acquis et Pierre Desgraupes signe le contrat. C'est l'aboutissement de deux ans de travail continu et la récompense d'une détermination inouïe. Mais aussi le lancement d'une nouvelle phase de la procédure. Et quelle phase !

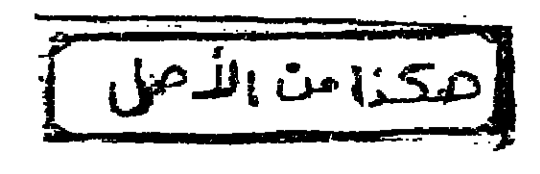
Les documents d'archives seront sélectionnés pendant l'été, la scénarisation plan par plan préparée en septembre, et le mois d'octobre devrait voir le premier tour de manivelle d'un tournage étalé sur près de deux ans à travers les cinq continents et dont le dernier épisode ne sera écrit par Jean-Jacques Servan-Schreiber que six mois avant le lancement de la série.

Une date ? Celle du MIP T.V. encore. MIP 85 s'entend.

ANNICK COJEAN.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23
ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois
FRANCE
341 F 554 F 767 F 980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE
691 F 1 074 F 1 547 F 2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS
381 F 634 F 887 F 1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE
454 F 779 F 1 105 F 1 430 F
Par voie aérienne.
Tarif sur demande.





COMMUNICATION

Lu

«LES DAMES DE BYZANCE», de Jean-Luc Déjean

Un polar dans l'empire d'Orient

Tout le monde a vu, sinon à Ravenne même, du moins dans quelque album ou manuel scolaire, la célèbre mosaïque de San-Vitale où apparaît dans toute sa gloire, au milieu des dames de sa cour, l'impératrice Théodora, dont le mari régna, au sixième siècle de notre ère, sur l'Empire byzantin. A regarder l'auréole qui entoure son visage longiligne et décidé, on pourrait croire qu'il s'agit d'une sainte. Ce n'était pas précisément l'avis de son contemporain Procope, le plus ancien historien de cette époque troublée. Ce n'est pas non plus celui de Jean-Luc Déjean, qui a entrepris, à sa très particulière manière, de nous conter la prodigieuse ascension de la fille du gardien des ours du *stade*, prostituée à l'âge de dix ans, et dans le lit de laquelle avaient défilé, avant qu'elle ne ceigne la couronne, bien des puissants du temps.

L'auteur n'a pas eu pour rien le prix Alexandre-Dumas. Il a l'imagination fertile, le goût des secrets d'Etat *farfelus*, un parfait sens du rebondissement, une plume aussi ferme que juteuse. On sent qu'il s'est beaucoup amusé à écrire ce livre, auquel ne manque même pas, pour mériter le titre de polar byzantin, un personnage de détective privé – puisque à l'en croire, la profession existait déjà dans l'Empire d'Orient, sous le nom d'*exéreunète*. L'exéreunète en question avait de quoi s'occuper : la Deuxième Rome, avec toute sa pourpre, était une sorte de Chicago du temps de la prohibition, un repaire de bandits sans trace de scrupule, où l'on se tranchait la gorge pour un rien.

La grande difficulté dans le roman d'aventures d'époque, surtout lorsqu'il est, comme celui-ci, à la limite du canular, c'est de trouver le langage adéquat. Déjean, dans une courte préface, *justifie la façon dont il* s'y est pris. La plupart de ses héros sont des gens du peuple ; le seul moyen de leur donner de la véracité était de les faire parler comme ils parleraient aujourd'hui. Et c'est ainsi que, décrivant les fameuses courses d'attelages autour desquelles s'ordonnait *toute* la vie politique et sociale de Byzance, il n'a pas résisté à la tentation de faire hurler par la foule «Allez les verts !», puisque, comme chacun sait, ou du moins était autrefois supposé savoir, les deux camps principaux étaient les bleus et les verts. Mais, en même temps, il laisse affleurer, avec un clin d'œil aux derniers survivants du temps des humanités, l'évidente érudition d'un homme qui a commencé dans la vie comme prof de grec et de latin. Grâce à lui, mine de rien, nous savons tout *par exemple* sur l'hérésie monophysite, à laquelle appartenait Théodora.

Aristophane le premier a montré qu'hellénisme et humour sont tout à fait compatibles. *Les Dames de Byzance* nous en donnent une nouvelle preuve. Dans l'univers morose où nous nous débattons, alors que la langue française dépérit sous les coups redoublés d'un conservatisme effarouché et d'un laxisme macaronique, cette bouffée d'air salé, cette verdeur sans trace de vulgarité, cette absence totale de prétention, méritent d'être saluées. Au-delà d'un récit haut en couleurs (notamment vert et bleu...), qui met souvent le lecteur en joie, voilà une bonne leçon à l'usage des cuistres qui ont oublié à quel point le français peut être vivant dès lors qu'on en utilise à la fois la pulpe et l'esprit. Marcel Aymé et Raymond Queneau auraient bien aimé Jean-Luc Déjean.

ANDRÉ FONTAINE.

★ Jean-Luc Déjean, *les Dames de Byzance*. J.-C. Lattès, 347 pages, 78 F.

CORRESPONDANCE

Une lettre du directeur de l'Imprimerie nationale

A la suite de notre article consacré à l'industrie graphique (le Monde *du 20 avril), nous avons reçu de M. Guy Beaussang, directeur de l'Imprimerie nationale, une lettre dont nous extrayons les passages significatifs.*

« Celui-ci reprend les attaques portées périodiquement contre la Nationale en s'appuyant sur des éléments d'information totalement inexacts.

» Sans que cela soit dit explicitement, l'Imprimerie nationale est une nouvelle fois assimilée à une énorme imprimerie intégrée bénéficiant à ce titre de nombreux privilèges et subventions. Si l'Imprimerie nationale n'a pas le statut juridique d'un établissement public à caractère industriel et commercial, comme on pourrait s'y attendre, elle dispose néanmoins d'un budget annexe voté par le Parlement et ne recevant aucune subvention du budget général (...).

» Les ouvriers qu'elle emploie bénéficient de la Convention collective de l'imprimerie de labeur et des industries graphiques. Certes le régime fiscal auquel elle se trouve assujettie diffère sensiblement de celui imposé aux autres entreprises ; mais en contrepartie la part employeur des cotisations sociales qu'elle acquitte est infiniment plus lourde que les allégements fiscaux dont elle bénéficie. Et surtout elle doit assumer, sans contreparties financières directes, d'importantes servitudes de service public.

» Pour le reste, si la production de l'Imprimerie nationale représente environ 5 % de l'ensemble des activités graphiques, et il s'agit de la seule information exacte que contient votre article à notre sujet, cette part est loin de conférer à l'Imprimerie nationale une postion dominante dans son secteur d'activité.

» A la suite de l'ouverture de l'établissement de Douai, décidée *par le gouvernement* pour contribuer à la lutte contre le chômage dans le bassin minier, les effectifs de l'Imprimerie nationale se sont accrus de 18 % (et non pas de 36 % (...). La progression de son chiffre d'affaires au cours des cinq dernières années a été d'environ 100 % et non de 130 % comme vous l'avancez, ce qui peut paraître considérable, mais il s'agit de francs courants. De plus le chiffre d'affaires cité inclut la sous-traitance de l'établissement d'État auprès des entreprises du secteur privé qui représente en moyenne 30 % du total (...). »

[La vigueur avec laquelle M. Beaussang réagit nous étonne d'autant plus que parmi *« les éléments d'information totalement inexacts »*, comme il les qualifie, contenus dans l'article incriminé figure celui du chiffre d'affaires, donné par M. Beaussang lui-même au cours d'un déjeuner de presse organisé par la Fédération française de l'imprimerie et des industries graphiques le 24 mars. Un certain nombre de ces *« éléments d'information totalement inexacts »* étaient contenus dans le dossier de presse remis ce jour-là aux participants, dont M. Beaussang, lequel n'a fait aucune remarque particulière sur les documents fournis par la F.F.I.I.G. Enfin, la césure entre le chapitre de l'article consacré aux imprimeurs intégrées et celui sur l'Imprimerie nationale était suffisamment nette pour ne pas accepter la remarque de M. Beaussang sur « l'assimilation » que nous aurions tenté de faire entre les deux. – C.D.]

CARNET

Décès

– M. et Mme Jacques Allais,
M. et Mme Henri Brodiez
et leurs enfants,
Mme Georges Colonieu
et ses enfants,
Mme Roger Gaucher
et ses enfants,
Et toute la famille,
font part du décès du

général de gendarmerie
Louis ALLAIS (C.R.),
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris le 26 avril 1983.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 29 avril, à 10 h 30, en la chapelle du Val-de-Grâce, 277 bis, rue Saint-Jacques, à Paris (5e), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montrouge (Hauts-de-Seine) dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue Gervex,
75017 Paris.

– On nous prie de faire part du décès de

M. Roger BARJERON,
survenu en son domicile parisien le 15 avril 1983.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu en l'église et au cimetière de Belmont (Ain).

Cet avis tient lieu de faire-part.
6, rue Houdart-de-Lamotte,
75015 Paris.

– Mme Marcel Guillot et tous les siens,

ont la douleur de faire part du décès du

professeur MARCEL GUILLOT,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre de la Santé,
commandeur des Palmes académiques,
médaille Host Madsen,
membre de l'Académie nationale
de médecine,
membre de l'Académie nationale
de pharmacie,
président d'honneur du Conseil national
de l'ordre des pharmaciens,
président d'honneur
de la Société technique
des parfumeurs de France,
président d'honneur
de la Société française des sciences
et techniques pharmaceutiques,
président du Centre international
d'études romanes,

survenu le 25 avril 1983, à Paris, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu dans la plus stricte intimité familiale à Robion (Vaucluse).

Une messe sera dite à son intention en l'église Saint-Sulpice, sa paroisse, à Paris (6e), le mercredi 4 mai 1983, à 18 h 45.

7, rue Coëtlogon,
75006 Paris.

– Le Centre international d'études romanes a le chagrin de faire part de la perte irréparable qu'il vient de subir en la personne de son président, le

professeur Marcel GUILLOT,

décédé le 25 avril 1983 dans sa quatre-vingt-troisième année.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Henri LE BLANC,
née Elisabeth Paris,

survenu le 25 avril 1983.
De la part de
M. Henri Le Blanc,
M. et Mme Eric Le Blanc
et leurs enfants,
M. et Mme Axel Le Blanc
et leurs enfants,
Mme Annabel Le Blanc.

Les obsèques auront lieu vendredi 29 avril, à 14 h 30, à Avenay-Val-d'Or (Marne).
Cet avis tient lieu de faire-part.
64, rue Vaneau, 75007 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Jean LEGRAND,
écrivain,
survenu à Paris, le 24 novembre 1982.

– M. et Mme Gaston Bauer,
Mme Paul-Edouard Lynch,
M. et Mme François Le Nail,
M. et Mme Bernard Lynch,
M. et Mme Yves Thoreau-Levaré,
Ses vingt-quatre petits-enfants,
Ses vingt-neuf arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme J. Edward LYNCH,
née Paule Destremau,

endormie dans la paix du Seigneur le 19 avril 1983, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, a eu lieu dans l'intimité familiale le samedi 23 avril en l'église de Segus (Hautes-Pyrénées).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Verger, route de la Mouly,
64600 Anglet.
12, passage Saint-Yves,
44000 Nantes.
Le Mas Saint-Rabier,
24240 Thenon.
120, rue d'Assas, 75006 Paris.
2, rue Jean-Macé,
38000 Grenoble.

– L'Association des journalistes économiques et financiers (AJEF) a la tristesse de faire part du décès de

M. Armand MACÉ,
son président d'honneur et l'un de ses fondateurs, survenu le 23 avril 1983, dans sa quatre-vingtième année.
(Le Monde *du 27 avril*.)

– François et Nicole Moyen-Fousnaquer,
Luc et Marie-Aline Moyen-Mentré,
Brigitte et Jacques Morel-Moyen,
Etienne-Nicolas et Irène Moyen-Destandau,
Bertrand et Christiane Moyen-Bonne,
Dominique et Françoise Moyen-Lebegue,
leurs enfants et petits-enfants,
font part de la mort à Paris, le 24 avril 1983, dans sa quatre-vingt-septième année, du

général Antoine MOYEN,
commandeur de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont lieu le mercredi 27 avril, à 15 heures, à Rumigny (Somme).

10, rue Duroc, 75007 Paris.

– M. et Mme Serge Soulard,
M. Claude Soulard,
Mme Chartier et ses enfants,
Leurs famille et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcelle NAMIAS TAOUREL,
leur mère, grand-mère, sœur et amie,

survenu le 24 avril 1983, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

L'inhumation aura lieu le jeudi 28 avril.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien, à 11 heures.

174, boulevard Pereire,
75017 Paris.

– Mme Louis Parayre,
M. et Mme Jean-Paul Parayre,
M. Pierre Parayre,
Mlle Dominique Parayre,
Ludovic, Thibaut, Céline et Christèle Parayre,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,

M. Louis PARAYRE,
ingénieur général de la marine (E.R.),
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance M.B.E.,

survenu le 16 avril 1983 à l'âge de soixante-quatorze ans.

Suivant la volonté du défunt, les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

96, rue de Longchamp,
92200 Neuilly.
3, rond-point Saint-James,
92200 Neuilly.

– Saint-Sulpice-les-Champs (Creuse).

Les familles Simon, Vallade, Anzolle, Gandriot, ont la grande douleur de faire part du décès accidentel survenu à l'âge de vingt ans de

François SIMON,
élève ingénieur
aux Arts et Métiers
d'Aix-en-Provence.

Le service religieux est prévu le jeudi 28 avril, à 16 heures, en l'église de Saint-Sulpice-les-Champs.

– M. Marcel Vatin, son époux,
Mme Madeleine Parade-Seigneurie, sa sœur,
Mme Charles Cahuzac,
M. et Mme Jack Laplanche,
Les familles Moulet, Varin,

ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Henriette
VATIN-SEIGNEURIE,

pieusement décédée en son domicile, le 26 avril 1983.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 28 avril 1983, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e, sa paroisse, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Mme Marc Jacquet,
Ses enfants,
Sa famille,
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été exprimées lors du décès de

M. Marc JACQUET,
maire de Melun,
sénateur de Seine-et-Marne,
ancien ministre du général de Gaulle,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

– Les adjoints au maire de Melun,
Les conseillers municipaux,
Le secrétaire général de la mairie,
Le personnel communal,
ont été très sensibles aux témoignages d'amitié et de sympathie exprimés lors du décès de

M. Marc JACQUET,
maire de Melun,
sénateur de Seine-et-Marne,
ancien ministre du général de Gaulle,

et prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

– Dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de

Mme Etienne della SUDDA,
la famille, profondément émue, adresse à tous ses très sincères remerciements.

Anniversaires

– Pour le premier anniversaire de la mort de

M. Jean DESSALES,
une pensée est demandée à ceux qui sont fidèles à son souvenir.

Communications diverses

– Nane Stern, 25, avenue de Tour*ville, Paris-7e (tél. 705-08-46)*, est heureuse de présenter « Bois - Alu - Polychromes - Musique ».

Nouvelles sculptures de Gérard Koch, du 12 avril au 14 mai 1983. Du mardi au vendredi : 15 heures-20 h 30 ; le samedi : 10-12 heures et 15 heures-20 h 30.

– Langage et société (Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, 75270 Paris Cedex 06 (tél. 544-38-49) organise, les 28, 29 et 30 avril, à Paris, dans les locaux de l'Ecole normale supérieure, de l'institut Henri-Poincaré et de l'Institut national de recherche pédagogique, une « table ronde » sur le thème : « Histoire et linguistique », « centrée sur le rapport entre les deux disciplines, et plus particulièrement sur la façon dont chacune voit son rapport à l'autre ».

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université de Toulouse-II, vendredi 29 avril, à 15 heures, salle amphi 5, M. Gérard Herail : « Géomorphologie et gitologie de l'or détritique ; Piémonts et bassins montagneux du nord-ouest de l'Espagne (monts de Léon, Bierzo). »

– Université de Paris-III (Sorbonne nouvelle), vendredi 29 avril, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Mohamed El Nahas El Homsi : « Les avatars de la notion de classicisme et ses remises en question de Sainte-Beuve à la critique moderne. »

SPORTS

ALPINISME

Hivernales : toujours plus vite

De notre correspondant

Grenoble. — Les échecs répétés d'un grand nombre d'expéditions françaises engagées ces dernières années sur les pentes de l'Himalaya pouvaient laisser penser que l'alpinisme connaissait, dans notre pays, des heures bien sombres. Aucun grimpeur n'était parvenu à se hisser au niveau du prestigieux Italien Reinhold Messner, vainqueur en solitaire de l'Everest et du Nanga-Parbat ; l'expédition nationale française au K. 2 (8 760 mètres) avait dû laisser échapper, en 1979, une victoire presque acquise sur les pentes d'une des plus redoutables montagnes du globe.

Quant aux membres du Groupe militaire de haute montagne (G.M.H.M.), ils s'étaient, eux aussi, vu frustrer, en 1981, d'une victoire alors qu'ils se trouvaient à 200 mètres seulement du *« toit du monde »*. Ni les moyens matériels énormes installés sur les pentes nord de l'Everest, ni l'engagement physique des hommes du G.M.H.M. n'avaient été assez forts pour vaincre cette montagne conquise pourtant quelques mois plus tôt, en solitaire, et par le même itinéraire, par l'Italien.

Quatre mille mètres plus bas, dans le massif du Mont-Blanc, le Groupe militaire de haute montagne a pris, cet hiver, une certaine revanche. Les huit hommes qui le composent — deux appelés et six militaires d'active basés à Chamonix, forment un groupe de compétition unique en son genre, tout au moins en Europe occidentale. Son palmarès pour l'hiver 1982-1983 est éloquent : la première hivernale de l'hypercouloir du Brouillard sur le versant italien du Mont-Blanc — probablement la voie glaciaire la plus difficile et la plus esthétique du massif du Mont-Blanc, — la première hivernale du Pilier-Dérobé du Freney, ou encore, la sortie directe du Linceul, dans la face nord des Grandes Jorasses (4 208 mètres).

Mais les deux exploits les plus remarquables ont été réalisés en solitaire, l'un par Christophe Profit, l'autre par Eric Escoffier. Le premier, originaire de Rouen, âgé de vingt-deux ans, appelé sous les drapeaux en 1982, s'était fait remarquer déjà en juin de la même année en gravissant en solo intégral — sans pitons, sans corde, sans baudrier et, pour être plus léger encore, sans gourde ni casque — et en trois heures dix, la « directe américaine » dans la voie ouest des Drus (3 754 mètres). Le 25 février 1983, Christophe Profit, qui n'est en possession que de son diplôme d'accompagnateur en moyenne montagne, mais qui espère pouvoir devenir un jour guide de haute montagne, a réalisé un véritable « marathon alpin » en enchaînant en un seul jour, de minuit à 22 heures, entre les refuges d'Argentières et de Leschaux, trois faces nord extrêmement difficiles, les Droites, Talèfre et les Grandes Jorasses par l'itinéraire du Linceul. Il acheva sa course alors que le mauvais temps avait déjà investi toute la chaîne du Mont-Blanc.

L'enchaînement en plein hiver et en vint et une heures, du grand Pilier d'Angle et du Pilier central du Freney, sur le versant italien du Mont-Blanc, apparaissait, il y a quelques années encore, comme une aventure alpine jugée impossible. Éric Escoffier, lui aussi membre du Groupe militaire de haute montagne, a fait mentir un grand nombre de guides et d'alpinistes. Toutes ces grandes courses, autrefois conclues après trois ou quatre jours d'efforts, sont désormais à la portée, en quelques heures seulement, d'alpinistes surentraînés et capables d'affronter seuls des itinéraires grandioses. La légèreté constitue un facteur essentiel de réussite dans ce type d'entreprise.

Le maigre matériel emporté dans leur sac, qui pèse rarement plus de 10 kilos, est devenu, au fil des années, de plus en plus sophistiqué. Il y a quatre ou cinq ans, les plus grands alpinistes étaient obligés, dans des passages glaciaires très délicats, de se servir de broches à glace tous les 50 centimètres. Aujourd'hui, des crampons spéciaux et des piolets en forme d'ancres apportent aux alpinistes une meilleure assurance et leur garantissent une progression beaucoup plus rapide dans des passages presque verticaux.

Un alpinisme d'un nouveau type s'expérimente depuis trois ou quatre ans dans les Alpes. Des guides y peaufinent leur technique pour demain prendre d'assaut, le plus vite et le plus légers possible, certains grands itinéraires de la chaîne himalayenne.

CLAUDE FRANCILLON.

FOOTBALL

Sacrifices et subventions à l'Olympique lyonnais

Événement sans précédent dans le sport professionnel : les joueurs de l'Olympique lyonnais, qui est dans une situation financière désastreuse après de mauvais résultats sportifs, ont accepté, pour permettre le renflouement du club, une baisse de 5 à 25 % de leur salaire. En contrepartie, la mairie de Lyon, qui avait envisagé un dépôt de bilan, a accordé une nouvelle subvention de 2 millions de francs.

De notre correspondant

Lyon. — *« Il fallait bien faire un effort pour assurer la survie du club et penser aux joueurs encore sous contrat »* : le porte-parole des joueurs professionnels, André Ferri, a commenté en ces termes la décision collective de ses partenaires de l'Olympique lyonnais (O.L.). Le geste a, semble-t-il, été apprécié par M. Francisque Collomb, sénateur (non-inscrit), maire récemment réélu. Même s'il laisse deviner que de nouveaux sacrifices doivent être exigés.

Du côté de la municipalité, le nouveau premier adjoint, Me André Soulier, a avancé quelques propositions : une subvention exceptionnelle ; la consultation des élus du conseil municipal *« de toutes les tendances politiques »* ; la mise sur pied, après des contacts avec toutes les parties concernées (dirigeants, joueurs, entraîneurs, supporters) d'un plan à moyen terme (trois ans) pour décider de l'avenir du club. Avant la fin de mai, la politique de la ville en matière de football professionnel sera définitivement arrêtée. Ce terme semble d'ailleurs un peu lointain puisque la période des transferts de joueurs s'ouvrira le 15 mai.

« Les dirigeants antérieurs ont été parfaitement honnêtes. » Le premier adjoint a passé l'éponge sur des erreurs flagrantes de gestion, au niveau du recrutement notamment. Ainsi l'O.L. a-t-il perdu chaque saison, depuis trois ans, entre quatre et six de ses joueurs. Difficile dans ces conditions d'obtenir un rendement maximum. De plus, les anciens dirigeants — dont l'actuel adjoint au sport, M. Jean Genety, qui fut longtemps vice-président du club — ont laissé se dégrader la situation financière du club. Les différents remboursements et agios bancaires à assurer représentent environ 1 million de francs.

Les efforts des joueurs et la *« compréhension »* de l'actuel commanditaire du club, les magasins Carrefour, qui ont avancé le versement de leur subvention annuelle de 1 200 000 F, ont permis de réduire à 2 700 000 F le déficit de trésorerie avant l'intervention municipale. Toutefois, ces mesures apparaissent comme des palliatifs. Il faudra plus d'engagements concrets pour convaincre Robert Herbin de rester entraîneur dans le club qu'il tente de sortir de l'ornière. Pour lui, *« il est essentiel que la ville comprenne l'importance du football, qui reste le spectacle qui attire le plus de monde à Lyon »*. Quant à l'actuel président, M. Charles Mighirian, désigné le 13 janvier, il ne veut à aucun prix assumer les lourdes responsabilités de ses prédécesseurs. Il tente de maintenir l'autonomie de l'équipe dirigeante et des *« gestionnaires bénévoles »* qu'il dirige. *« La gestion, c'est vous ; l'argent, c'est nous »*, lui a répondu notamment Me Soulier, en laissant entendre que la ville pourrait avoir son mot à dire au moment de l'acquisition des joueurs ou de la signature des contrats.

Un dernier élément plaide en faveur du maintien d'une équipe de football de haut niveau à Lyon : les efforts consentis par les contribuables lyonnais pour l'agrandissement du stade de Gerland. La part de la ville sur ces travaux dont le montant est évalué à près de 50 millions de francs, seule une équipe maintenue parmi l'élite justifierait de telles dépenses. Une rencontre entre Lyon et Thonon-les-Bains, devant deux mille spectateurs perdus dans un stade de soixante mille places, ce ne serait pas seulement un cauchemar réservé aux inconditionnels du football. Ce serait du gâchis.

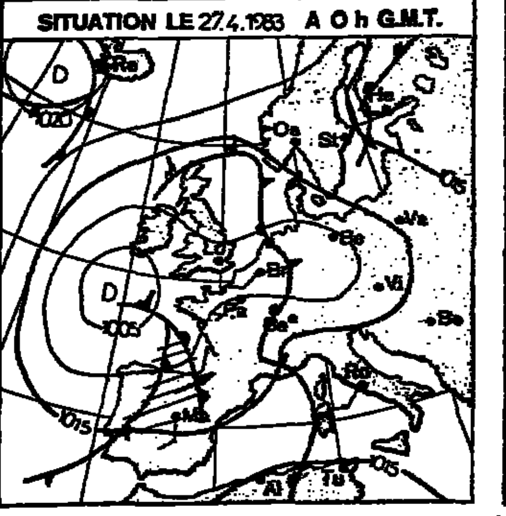
CLAUDE RÉGENT.

AUTOMOBILISME. — *Le pilote d'Allemagne fédérale Rolf Stommelen est mort des suites d'un accident qui s'est produit le 24 avril aux Six Heures de Riverside (Etats-Unis). Stommelen, qui fut un spécialiste des courses de formule 1, de formule 2 et d'endurance, était âgé de trente-neuf ans. Il avait gagné trois fois les Vingt-Quatre Heures de Daytona.*

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27.4.1983 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 28.4.83 DÉBUT DE MATINÉE

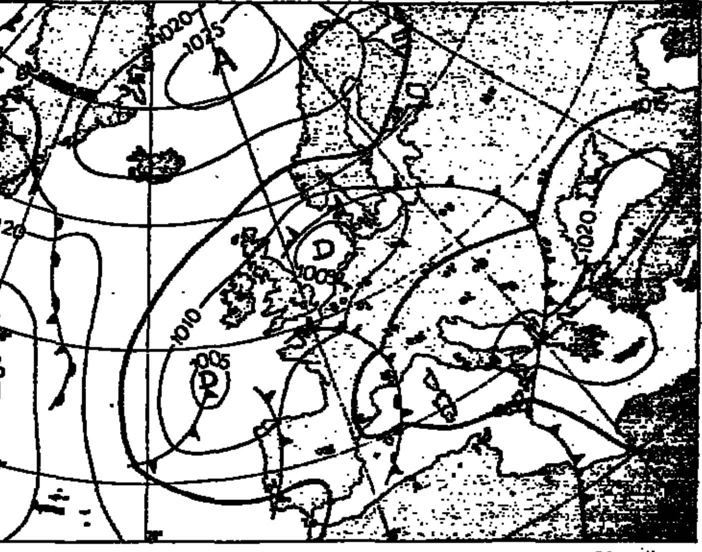
Évolution probable du temps en France entre le mercredi 27 avril à 0 heure et le jeudi 28 avril à minuit.

La zone dépressionnaire qui s'étend du sud de l'Irlande au Danemark dirige toujours sur la France un flux de sud-ouest instable. Une perturbation pluvio-orageuse traversera très lentement, la nuit de mercredi à jeudi, la journée de jeudi, la moitié est du pays, tandis qu'une nouvelle limite secondaire instable abordera jeudi midi les côtes atlantiques.

Jeudi matin, une zone de temps couvert et souvent pluvieux s'étendra des Pyrénées-Orientales au Massif Central, aux Alpes, au Jura et aux Vosges. Les *précipitations seront parfois fortes*, en particulier sur les versants sud à sud-ouest des massifs montagneux. Cette zone de mauvais temps sera situés en soirée de la Corse, aux Alpes et au Jura.

Une forte nébulosité avec quelques averses sera observée sur les régions méditerranéennes. Sur les autres régions, après une matinée souvent brumeuse, le temps deviendra ensoleillé, mais un nouveau développement de l'instabilité sera observé dès le début de l'après-midi, de l'Aquitaine à la Bretagne, avec passages nuageux accompagnés d'averses très localement orageuses. Cette instabilité gagnera en soirée la moitié nord-ouest de la France. Le vent de sud-ouest faible à modéré soufflera parfois par rafales sous les averses ; les températures maximales atteindront 13 degrés à 20 degrés en fonction de l'ensoleillement.

PRÉVISIONS POUR LE 28 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 avril ; le second le minimum de la nuit du 26 au 27 avril) :

Ajaccio, 23 et 8 degrés ; Biarritz, 17 et 10 ; Bordeaux, 17 et 7 ; Bourges, 15 et 4 ; Brest, 13 et 7 ; Caen, 16 et 4 ; Cherbourg, 14 et 5 ; Clermont-Ferrand, 7 et 3 ; Dijon, 12 et 3 ; Grenoble, 19 et 0 ; Lille, 16 et 9 ; Lyon, 14 et 2 ; Marseille-Marignane, 19 et 10 ; Nancy, 15 et 7 ; Nantes, 16 et 5 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 10 ; Paris-Le Bourget, 14 et 5 ; Pau, 19 et 7 ; Perpignan, 22 et 9 ; Rennes, 15 et 5 ; Strasbourg, 18 et 9 ; Tours, 17 et 5 ; Toulouse, 17 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 10 degrés ; Amsterdam, 16 et 9 ; Athènes, 23 et 14 ; Berlin, 22 et 12 ; Bonn, 18 et 9 ; Bruxelles, 16 et 9 ; Le Caire, 30 et 16 ; îles Canaries, 25 et 16 ; Copenhague, 1 et 6 ; Dakar, 25 et 10 ; Djerba, 23 et 13 ; Genève, 16 et 3 ; Jérusalem, 21 et 9 ; Lisbonne, 16 et 7 ; Londres, 17 et 8 ; Luxembourg, 14 et 5 ; Madrid, 15 et 7 ; Moscou, 23 et 11 ; Nairobi, 26 et 17 ; New-York, 15 et 10 ; Palma-de-Majorque, 21 et 12 ; Rome, 22 et 14 ; Stockholm, 10 et 4 ; Tozeur, 33 et 15 ; Tunis, 21 et 13.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 27 avril :

UN DÉCRET

● Portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République d'Autriche, concernant le statut du lycée français de Vienne, fait à Vienne le 4 mai 1982.

UN ARRÊTÉ

● Portant interdiction de transport des groupes d'enfants les 29 et 30 juillet 1983.

LA MAISON

Dépannage express

La machine à laver qui fuit, la baignoire bouchée, la télévision en panne... perturbent brutalement un confort dont on s'aperçoit, soudain, qu'on ne peut se passer.

Le réflexe ? Prendre le téléphone et implorer du secours pour que tout rentre dans l'ordre. Mais rien n'est aussi facile que le laisseraient accroire les multiples publicités à ce sujet. Rares sont, en effet, les sociétés de dépannage bien organisées, avec permanence téléphonique et intervention rapide. Méfiance, donc, envers des prospectus trouvés dans la boîte aux lettres. Si on les met de côté (pour le jour où), on a souvent le désagrément de constater, quelques mois plus tard, que ces services ont disparu. Outre ces météores du dépannage, il y a des artisans (sérieux) qui souhaitent compléter leur travaux d'installation par des réparations, mais qui ne sont pas toujours libre sur-le-champ.

Il faut demander les tarifs avant l'intervention de l'artisan. Les entreprises sont d'ailleurs tenues de l'annoncer d'emblée. Les fournitures de pièces sont toujours comptées en plus. Le règlement est fait au dépanneur, qui doit remettre une facture.

La liste qui suit (non exhaustive) comprend des sociétés de dépannage installées depuis plusieurs années. Elles sont équipées de voitures reliées par radio à une permanence téléphonique et couvrent les « points chauds » du dépannage : plomberie, électricité, serrurerie, télévision et appareils électroménagers.

As-dépannages. — (533-94-44), Paris et proche banlieue. Téléphone et dépannage de 7 heures à 19 heures, sauf dimanche. Urgences plomberie et électricité, dans les deux heures ; télévision et électroménager, dans la journée. Déplacement Paris 146,50 F. l'heure.

Pépin-service. — (520-96-58), Paris et proche banlieue. Téléphone de 8 h 30 à 12 heures et 12 h 30 à 18 heures ; permanence nuit et dimanche : 527-96-58. Dépannage 24 heures sur 24 heures. Intervention : fuite (eau ou gaz) immédiate, autres très rapidement. Paris : déplacement de jour et en semaine 118,60 F, main-d'œuvre 118,60 F l'heure ; la nuit et le dimanche, plus 50 %.

S.O.S. 99.99. — (707-99-99), Paris et banlieue. Téléphone 24 heures sur 24 heures pour plomberie, électricité, serrurerie, urgence chauffage ; le reste de 8 h 30 à 22 heures. Délai, entre 1 heure et 5 heures. Paris : télévision et électroménager, déplacement 163 F, main-d'œuvre 40 F le quart d'heure de jour (51 F la nuit). Autres dépannages : déplacement 180 F ; 45 F le quart d'heure, main-d'œuvre (56 F la nuit).

O.K.-dépannage. — (788-32-32), Paris et banlieue. Téléphone de 8 heures à 20 heures ; dépannage de 8 h 30 à 19 heures, sauf dimanche. Délai, la journée. Paris : déplacement et la première demi-heure 215 F ; 39,50 F par quart d'heure supplémentaire. Dix agences en France : Marseille, Lyon, Lille, Bordeaux, Strasbourg, Nice, Toulouse, Nantes, Grenoble, Nancy. O.K.-dépannage propose, à Paris et dans ces dix villes, un abonnement annuel de dépannages multiservices, sous le nom d'Atout confort (788-11-88). Contre paiement mensuel de 145 F, un abonné bénéficie d'un nombre illimité d'interventions, comprenant le déplacement et deux heures de main-d'œuvre.

JANY AUJAME.

APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES FRANÇAIS NÉS ENTRE LE 1er JUILLET ET LE 26 OCTOBRE 1963

Le ministère de la défense communique :

La fraction de contingent 1983/06 comprendra, s'ils ont été reconnus « aptes » au service :

1° Les jeunes gens :

a) Dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er juin 1983 ;

b) Dont l'appel avec une fraction de contingent antérieure a été, pour des motifs divers, annulé et fixé à l'échéance du 1er juin 1983 ;

c) Volontaires pour être appelés le 1er juin1983, et qui, à cet effet, ont, avant le 1er avril 1983, déposé une demande d'appel avancé ;

d) Volontaires pour être appelés le 1er juin 1983 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er avril 1983, fait parvenir leur résiliation de report d'incorporation.

2° *a*) Les jeunes gens non titulaires d'un report d'incorporation administrés par les bureaux du service national de métropole, nés entre le 1er juillet 1963 et le 30 septembre 1963, ces dates incluses, recensés avec la troisième tranche trimestrielle de la classe 1983 ;

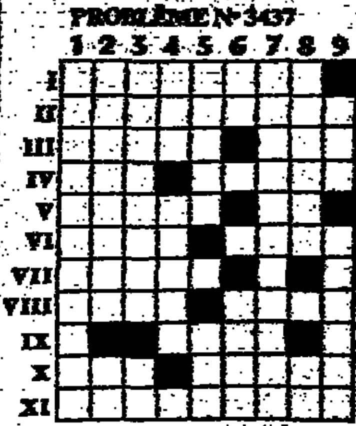
b) Les jeunes gens omis ou naturalisés, non titulaires d'un report d'incorporation, recensés avec la quatrième tranche trimestrielle de la classe 1983 ;

c) Les jeunes gens non titulaires d'un report d'incorporation administrés par les bureaux du service national de métropole, nés entre le 1er octobre 1963 et le 26 octobre 1963, ces dates incluses, recensés avec la quatrième tranche trimestrielle de la classe 1983.

Les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 1er juin 1983.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3437



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III						■			
IV				■					
V						■			■
VI					■				
VII						■		■	
VIII					■				
IX		■	■					■	
X				■					
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Un mot qui peut faire fureur. — II. On y met des garnitures. — III. Va frayer dans les torrents. N'est pas reconnaissant. — IV. Est étendu. Imprègne une toison. — V. Une reine de France évoquant une croisée. Pronom. — VI. Permet un écoulement. Qui a une cage très solide. — VII. Qu'on peut donc revendiquer. — VIII. Appartient au groupe des planètes moyennes. Moment où peut apparaître le démon. — IX. Rayonne quand elle est artificielle. — X. Baie du Japon. N'est pas le droit chemin. — XI. Qui peuvent devancer l'appel.

VERTICALEMENT

1. Peut être assimilée à une basse... cour. — 2. A besoin d'être éclairée quand on est dans le brouillard. Abréviation pour un roi. — 3. Une femme qui s'admire. En pente. — 4. Pas présentables. S'intéresse à la vie des paysans de Hongrie. — 5. Une ville célèbre par son temple du Soleil. Pas innocent. — 6. Note. Petites parcelles. — 7. Un groupe ethnique de Sibérie occidentale. — 8. Crochets pour manier des tissus précieux. Règle. — 9. Napperon. Il peut y en avoir plusieurs pour un appel.

Solution du problème n° 3436

Horizontalement

I. Baromètre. — II. Opération. — III. Urnes. Est. — IV. Tête. Brie. — V. Ote. Faces. — VI. Ne. Parer. — VII. Venise. — VIII. Étel. — IX. Et. Ré. Pli. — X. Fessées. — XI. Étal. Acte.

Verticalement

1. Boutonnière. — 2. Apreté. — 3. Rente. VE. Fa. — 4. Orée. Pétrel. — 5. Mes. Fanées. — 6. Et. Baril. Se. — 7. Tiercés. Pec. — 8. Rosière. Let. — 9. Entes. Bise.

GUY BROUTY.

ÉCHECS

● *Le Hongrois Zoltan Ribli s'est qualifié* pour les demi-finales du Tournoi des prétendants au championnat du monde d'échecs en battant le Philippin Eugenio Torre par 6 à 4. Il rencontrera le Soviétique Vassili Smyslov.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 29 AVRIL

« Musée Cognacq-Jay », 14 h 45, 25, boulevard des Capucines, Mme Hulot.

« Faubourg Poissonnière et hôtels Louis-XVI », 15 heures, 9, faubourg Poissonnière, Mme Duhesme (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'Opéra », 13 h 30, entrée, M. Jaslet.

« Le Lorrain », 15 h 30, Grand Palais (Paris et son histoire).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

14 h 30 et 16 h 45, Musée des arts décoratifs, R. Percheron : « La Chine moderne, actuelle et éternelle » (projections).

15 heures, 21 bis, rue Notre-Dame-des-Victoires, C. Thibaut : « L'Angleterre georgienne : naissance d'une nouvelle sensibilité » (projections).

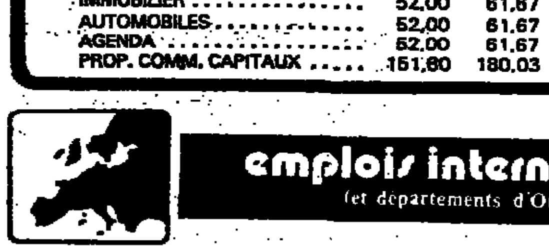
18 h 30 et 21 heures, 184, boulevard Saint-Germain, D. Montcondult : « Le Cachemire » (diaporama).

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,60	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43.40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer) (et départements d'Outre-Mer)

ALGÉRIE
SOCIÉTÉ NATIONALE DE SIDÉRURGIE S.N.S.
UNITÉ TRAVAUX NEUFS

Bureau d'études régional de l'Est algérien issu de la restructuration de la Société Nationale de Sidérurgie recherche pour ses différents départements

1. DÉPARTEMENT ENGINEERING

1.1. SERVICE BATIMENT, ARCHITECTURE
- INGÉNIEURS BÉTON
- TECHNICIENS SUPÉRIEURS BÉTON
- ARCHITECTES URBANISTES
- ARCHITECTES HABITAT
- T.S. ARCHITECTURE

1.2. SERVICE GÉNIE CIVIL
- INGÉNIEURS GÉNIE CIVIL
- T.S. GÉNIE CIVIL

1.3. SERVICE V.R.D.
- INGÉNIEURS V.R.D. dont 01 VOIES FERRÉES
- INGÉNIEURS SIGNALISATION VOIES FERRÉES
- PROJETEURS VOIES FERRÉES

1.4. SERVICE MÉCANIQUE, MANUTENTION
- INGÉNIEURS SPÉCIALISTES EN MANUTENTION LOURDE
- INGÉNIEURS EN MANUTENTION CONTINUE ET ENGINS
- INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE DE CONSTRUCTION SIDÉRURGIQUE dont 01 USINAGE
- INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS SPÉCIALISTES EN MANUTENTION
- INGÉNIEURS RÉGULATION ET INSTRUMENTATION DANS LE DOMAINE MANUTENTION
- INGÉNIEURS SPÉCIALISTES EN MANUTENTION ET STOCKAGE
- INGÉNIEURS ÉLECTRO-MÉCANICIENS PROFIL ENTRETIEN RÉNOVATION
- PROJETEURS MÉCANIQUE GÉNÉRALE

2. DÉPARTEMENT TRAVAUX
- INGÉNIEURS GÉODÉSIE TOPOGRAPHIE
- INGÉNIEURS GÉNIE CIVIL
- INGÉNIEURS ou T.S., V.R.D., ROUTES ET VOIES FERRÉES
- INGÉNIEURS ou T.S. MÉCA-FLUIDES, HYDRAULIQUE FLUIDES

CONDITIONS EXIGÉES
- Diplômes
- Plus de dix ans d'expérience « profil sidérurgique »
- Connaissance de la langue française obligatoire

AVANTAGES OFFERTS
- Salaire selon compétence
- Transfert selon réglementation en vigueur
- Logement assuré
- Divers avantages sociaux

Adresser C.V. et prétentions à SOCIÉTÉ NATIONALE DE SIDÉRURGIE, Unité Travaux Neufs, B.P. 1035, CHAIBA (El Hadjar), Annaba, ALGÉRIE.

HELLENIC AEROSPACE INDUSTRY LTD

Nous sommes une grande Compagnie moderne et technologiquement avancée, pionnière au développement de l'industrie aéronautique en Grèce. Pour le développement ultérieur des activités techniques et financières de la Compagnie nous cherchons des

CADRES

dynamiques dans les secteurs suivants :
- Directeur de Production pour l'administration du total des activités de production de la Compagnie, comme la maintenance et la réparation générale de cellules d'avions, moteurs et réacteurs, composants mécaniques, systèmes électroniques ainsi que la fabrication de pièces pour avions.
- Manager de la Division de Fabrication.
- Manager de la Division Moteurs et Réacteurs. Maintenance et Révisions Générales.
- Manager de la Division Electronique. Révision générale et fabrication de Systèmes Electroniques et introduction de technologie moderne.
- Manager du Contrôle de la Production. Programmes et contrôle des activités de production pour matériel aéronautique.
- Manager Financier. Comptabilité, Evaluation de coût, Finances et Comptabilité Administrative.
- Manager du Service des Contrats. Exécution de programmes, Droit Contractuel, Contrôle des Programmes.
- Manager Administratif.

QUALIFICATIONS NÉCESSAIRES
- Diplôme Universitaire.
- Expérience de 8-10 ans dans le domaine correspondant.
- Esprit de coopération, Dynamisme, Responsabilité, Créativité, Capacités Administratives.
- Langues : Grec et Anglais, indispensables. Français, Italien, Allemand, souhaitables.
- Age : 35 - 50 ans

Nous offrons
- Salaire satisfaisant.
- Programme d'assurance-personnel supplémentaire.
- Ambiance de travail agréable.
- Transport gratuit.

Ceux qui sont intéressés à une carrière dans l'industrie aéronautique sont priés d'envoyer leur curriculum vitae, copies de leurs certificats, qualifications et emplois antérieurs à :
HELLENIC AEROSPACE INDUSTRY LTD.
Tanagra, B.P. 23, Schimatari - Viotias - Grèce - Attn: Manager du Personnel

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

IMPORTANTE BANQUE D'AFFAIRES JAPONAISE
recherche

JEUNE CADRE DE BANQUE

Désireux de prendre de suite d'importantes responsabilités et ayant, si possible, une expérience dans le domaine des nouvelles émissions pour les financements d'entreprises.

- Le candidat devra parler couramment français et anglais ;
- Poste basé à LONDRES avec déplacements fréquents en FRANCE ;
- Fonctions et rémunération motivantes.

Prière d'envoyer lettre et curriculum vitae en anglais à
MISS H. MOMONOI
DAIWA SECURITIES LIMITED
14 St Paul's - Churchyard - Londres EC4M 8BD



L'Organisation Mondiale de la Santé

recherche un

SPÉCIALISTE DE L'INFORMATION (MEDIA)

Si vous êtes dynamique, motivé(e) et spécialisé(e) dans le domaine de la communication et des grands moyens d'information ;

Si vous avez une parfaite connaissance du français et de l'anglais ainsi que l'équivalence d'un diplôme universitaire reconnu ;

Si vous êtes doué(e) pour la promotion de la santé et du développement ;

Si vous avez une solide connaissance des techniques et pratiques de la presse écrite et des moyens de communication audio-visuels ;

Si vous êtes doué (e) pour la photographie et avez un style d'écriture clair et précis ;

Un poste est à pourvoir au service des médias de la Division de l'Information du Public et de l'Éducation pour la Santé de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) Genève :

Votre candidature, accompagnée d'un c.v. détaillé et d'une photographie, doit être adressée à :

Organisation Mondiale de la Santé
Service du Personnel (M.P.R.)
1211 GENÈVE 27

L'Organisation contactera uniquement les candidats qu'elle jugera qualifiés.



emplois régionaux

Jeunes ingénieurs de vente

SAFT Tours (Centre-Poitou) (réf. 6691/E)

Notre **Département Accumulateurs**, leader mondial dans sa spécialité, renforce ses structures régionales.

Votre mission : Développer, animer et assister une clientèle diversifiée, composée de distributeurs, installateurs et d'industries diverses.

Votre profil : Ingénieur (électricité, électronique).

Débutant ou ayant quelques années d'expérience, vous avez de fortes **aptitudes à la négociation** à tous les niveaux et la **volonté de réussir**. Nous sommes exigeants car nos performances techniques sont enrichissantes et, rapidement, nos besoins en hommes de valeur pourront vous offrir de larges perspectives d'évolution de carrière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence choisie, à notre Conseil, Christian LOUVRIER, à CAPFOR - B.P. 846 - 44020 NANTES CEDEX.

MEDIA PA

CAPFOR
PARIS - MONTPELLIER - LYON - NANTES - BREST - MONTLUÇON - NIORT - QUIMPER

VILLE DU HAVRE, recrute par voie de mutation :

RÉDACTEUR
(option animation)
COMMIS
(option animation)
pour travail d'animation dans des équipements socio-culturels de quartier.

Adresser candidature à M. le Député, Maire du Havre, Bureau Gestion et Formation du Personnel, B.P. 51, 76084 LE HAVRE CEDEX.

VILLE DU HAVRE
recrute pour service de Médecine du Travail

UN MÉDECIN CONTRACTUEL A TEMPS PARTIEL

(79 heures/mois)
Titulaire du certificat d'études spéciales de Médecine du Travail. Salaire calculé sur la base de l'échelle de rémunération prévue dans la Convention des Médecins du Travail.

Adresser candidature et curric. vitae à M. le Maire, Direction du Personnel, Boîte Postale 51, 76084 LE HAVRE CEDEX.

LE CNES
recherche pour son établissement de TOULOUSE

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
Cinq à six ans d'expérience en traitement de signal et désireux de s'ouvrir à une carrière d'ingénieur d'affaires.

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
Quatre à cinq ans d'expérience sur équipement à technique digitale et radio fréquence.

Adresser curriculum vitae + prétentions à Division du Personnel, 18, avenue E.-Belin, 31055 Toulouse.

GROUPE PHARMACEUTIQUE SANOFI
CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY
MONTPELLIER

recrute pour son
SERVICE ANALYSE

1 RESPONSABLE DE LABORATOIRE

Formation souhaitée : Ingénieur ENS chimie (ou équivalent) + expérience nécessaire en chimie organique structurale.
La fonction comporte la responsabilité et l'animation d'un laboratoire composé d'une équipe de cinq techniciens et techniciens supérieurs.

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo à
CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY.
Service du Personnel,
rue du Professeur-Joseph-Blayac,
34082 MONTPELLIER CEDEX.

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
recherche pour sa **Direction Comptable**,

Deux titulaires du DECS ou diplôme équivalent

Les deux postes, à pourvoir à **Paris**, sont susceptibles d'intéresser des candidats de valeur tant dans le domaine de la comptabilité générale que dans celui du contrôle budgétaire.
Il sera exigé d'un des deux titulaires une expérience confirmée d'au moins 5 ans dans le domaine comptabilité générale.

Nous vous remercions d'adresser votre curriculum vitae accompagné d'une photo sous **référence 3.307 M** à **PUBLIPANEL** 20, rue Richer 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

L'ÉDITEUR L'un des premiers Groupes Français de Presse

LE PRODUIT GRAND MAGAZINE MASCULIN
TIRAGE : 350.000 ex.
SORTIE : 15 juillet 83

L'HOMME **CHEF DE PUBLICITÉ SENIOR**
qui aura de préférence une connaissance du marché masculin ainsi qu'un profond désir de participer à la réussite de ce nouveau titre.

Adressez votre curriculum vitae et prétentions à
REGISCOPE, 133, Champs-Elysées, 75008 PARIS,
ou tél. 720-71-89 poste 60-37.

BANQUE STEINDECKER S.A.
fondée en 1881

La Banque STEINDECKER offre aujourd'hui à sa clientèle d'institutionnels, d'entreprises et d'investisseurs une gamme de services de haute technicité : émissions, gestion de portefeuille, sicav, fonds communs de placement, opérations financières et immobilières.

Pour faire face à son développement, la Banque STEINDECKER crée *des postes de haut niveau.*

1 cadre spécialiste de l'immobilier (classe VII - VIII)
possédant une parfaite connaissance du marché immobilier et de la banque, complétée par une expérience confirmée réussie, dans un poste comparable.

1 cadre commercial confirmé (classe VI - VII)
chargé de développer la clientèle institutionnelle, commerciale et industrielle de la banque.
L'expérience d'un poste similaire est souhaitable.

Curriculum vitae et prétentions :
Joël DUBOIS
BANQUE
STEINDECKER S.A.
52, rue de Bassano 75008 Paris

Responsable administratif

Une importante entreprise française de produits de luxe recherche, pour l'un de ses établissements situé à **Paris**, un **responsable administratif**.

Ce poste conviendrait à un candidat de **40 ans minimum** possédant une **expérience de l'administration du personnel** et des **services généraux**.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la référence M/2513 à

MEDIA PA.
9, Bd des Italiens - 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL
recherche

COMPTABLE 3
(Position Agent de Maîtrise)

Diplômé BTS Comptabilité ou équivalent
Expérience 3 ans minimum dans un Service Comptable de plusieurs personnes.
Enregistrement des Opérations diverses, analyse et contrôle des comptes, rapports mensuels, statistiques diverses.

Lieu de travail BANLIEUE SUD

Adresser C.V., salaire actuel et prétentions sous réf. 68630 à Contesse Publicité
20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01
qui transmettra

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Animateur et gestionnaire à l'esprit international

Après des études supérieures de style Sciences Po., vous venez de vivre une première expérience réussie dans le monde professionnel. Revenir à celui des jeunes, fort de la maturité acquise, vous mobiliserait. Parce que vous avez toujours eu de l'intérêt pour les questions pédagogiques et avez vécu avec plaisir un certain nombre d'expériences associatives.

Devenez alors le responsable national d'une association de jeunesse reconnue d'utilité publique, existant en France depuis une trentaine d'années et rattachée à une organisation internationale renommée d'échanges interculturels basés en grande partie sur le volontariat.

A la tête d'une équipe d'une huitaine de permanents, vous ferez vivre l'association à travers le pays animant ses volontaires, des jeunes surtout et leurs familles, en ayant de très fréquents échanges avec vos homologues européens et des autres continents, Américains surtout. Soutenu au niveau de la définition des politiques à mettre en œuvre, vous disposerez d'une grande autonomie dans l'organisation de votre travail et de votre temps avec en contre-partie la fréquente nécessité de participer à des réunions en soirée ou en week-end.

Vous serez amené à nouer des contacts nombreux avec des personnalités à haut niveau dans l'administration, le monde scolaire et ... le milieu des affaires. Pour la collecte de fonds en particulier. Votre budget s'élèvera à 6 millions de francs sur lesquels un salaire d'une centaine de mille francs vous sera accordé la première année.

Malheureusement votre candidature ne pourra être étudiée que si vous justifiez d'une pratique de l'anglais absolument courante tant écrite qu'orale. Ecrivez rapidement sous référence 8326 LM aux consultants du Cabinet de recrutement CLEAS.

CLEAS

6 Place de la République Dominicaine 75017 PARIS.

BRED-ix — un ingénieur système MVS, « pointu » en CICS

Notre centre informatique parisien dispose d'une puissance de 14 MIPS répartie entre deux 30XX supportant un réseau de plus de 700 terminaux.

Vous rejoignez le groupe système, accompagnez la montée en charge du réseau, fiabilisez son fonctionnement et veillez à son tuning.

Ingénieur de formation, vous avez acquis une solide compétence technique en milieu MVS, pratiquez VTAM (NCP, ACF, multidomaine...) et la mise en œuvre de CICS/DL1 vous a conduit à faire des recommandations ergonomiques.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 4330 LM) à « Carrières de l'informatique ».



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Jeune responsable trésorerie prévisionnelle

UN GROUPE IMMOBILIER DU SECTEUR SOCIAL, renforce ses structures financières et recherche son **Responsable trésorerie prévisionnelle.**

Ce poste, **rattaché directement au Contrôleur de Gestion** du groupe, sera confié à un(e) jeune diplômé(e) de gestion ou ESC, ayant acquis une première expérience professionnelle de 1 à 2 ans en trésorerie et/ou en gestion.

Sa mission impliquera :
- le recueil d'informations auprès des différents services ou sociétés du groupe.
- l'établissement de la trésorerie à MT et LT et le suivi des écarts en liaison avec le contrôle budgétaire.

Poste intéressant et évolutif pour candidat motivé.

Lieu de travail : Paris.

Ecrire en précisant prétentions sous référence PX 478 AM.



4, rue Massenet 75016 Paris

---

anah Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat
Direction à Paris et une délégation par département
recherche

ingénieur informaticien

5 ans d'expérience minimum. Bonnes connaissances du matériel IBM - fichier VSAM.
Diplôme d'ingénieur ou équivalent.

Intérêt du poste :
Il sera chargé, avec un fort degré d'autonomie, d'assurer les relations avec l'ensemble des sociétés et services auxquels sont confiés les traitements et les développements des applications existantes. Il aura pour mission la conception et la réalisation de divers projets sur mini et micro au niveau des départements.

Lieu de travail Paris 2ème.
Déplacements ponctuels en province.



Envoyer lettre manuscrite, avec CV
4, rue Amiral Courbet 75116 Paris
sous référence 68023

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
(700 millions de CA 2 700 personnes)
FILIALE DU PREMIER GROUPE FRANÇAIS DE COMMUNICATION
recherche
pour son SECTEUR V.P.C. (180 millions de C.A.)

ADJOINT DU RESPONSABLE MARKETING/COMMUNICATION

Une vigoureuse politique de nouveaux produits étant décidée, il sera d'abord chargé de coordonner les campagnes de promotion, de veiller au respect des plannings, de suivre le coût de chacune des actions.

A terme d'un an, il proposera de nouvelles méthodes d'approche pour intensifier le recrutement des clients.

Diplômé d'une grande école de commerce, vous avez une première expérience professionnelle, de préférence dans la V.P.C. et vous souhaitez vous « révéler » dans une fonction nouvelle pour mettre en lumière vos qualités de gestionnaire, tout autant que votre esprit d'entreprise et vos talents de créativité.

Le lieu de travail est situé à BAGNEUX (92)

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 68367 à Contesse Publicité 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE
situé à RUEIL MALMAISON (92)
recrute pour son
Département de Physique et d'Analyse

INGENIEUR PHYSICO-CHIMISTE (réf. 1)

FORMATION : Ingénieur E.S.P.C.I. ou équivalent.
NATURE DU TRAVAIL : Analyse en spectrométrie électronique et spectrométrie infrarouge interférométrique.

Pour sa Direction de Recherche Techniques de Production en Mer

INGENIEUR (réf. 2)

Arts et Métiers ou ENSI de Nantes ou Strasbourg ou Ecole Centrale de Lyon
Bonnes connaissances en Génie Mécanique, plus particulièrement en physique, mécanique fondamentale, mécanique des fluides, mécanique appliquée (ingénierie et hydraulique).
Bonne pratique de l'Anglais.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions en précisant la réf. du poste choisi s/s No 68254 Contesse Publicité
20, avenue de l'Opéra
75040 Paris cedex 01 q.tr.

LA SOCIÉTÉ DES AUTOROUTES DU NORD ET DE L'EST DE LA FRANCE

recherche pour sa direction d'exploitation à SENLIS

UN CADRE ASSISTANT AU CHEF DE BUREAU PAIE-PERSONNEL

Le candidat sera titulaire d'une maîtrise ou d'une formation équivalente. Il sera chargé de seconder le Chef de Bureau paie-personnel.

Salaire brut annuel, toutes sujétions incluses : 110.000 F.

Les candidatures sont à adresser à S.A.N.E.F., B.P. 73, 60304 SENLIS Cedex (lettre, curriculum vitae et photo).

ORGANISME IMPORTANT
marché porteur
C.A. : 300.000.000 de francs
recherche pour
PARIS ou VERSAILLES
COLLABORATEURS
CCIAUX, HOMMES, FEMMES
— très bonne présentation,
— goût contacts haut niveau,
— sens des responsabilités,
— rémunération motivante,
— formation permanente.
Pr R.-V. 500-24-03 (poste 31).

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
RECHERCHE

RÉDACTEUR(TRICE)

Etude de dossiers et présentation en Comités de risques. Possibilités de temps partiel. Env. lettre man., C.V., photo et prétentions ss le nº 28.915, à Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

ORGANISME DE PRÉVOYANCE
recherche

INGÉNIEUR

DIPLOME EXIGÉ
Connaissant les techniques d'implantation et d'organisation, les matériels et les engins de manutention continue et discontinue.
Ayant au moins 10 ans d'expérience industrielle dans la réalisation et l'exploitation d'installation complexe de manutention.
Ce poste requiert de solides connaissances professionnelles et des qualités certaines d'expressions écrites et orales. Lieu de travail : PARIS. Courts déplacements.
Adresser C.V., prét. et photo sous réf. 3.527 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09 qui transmettra.

IMPORTANT JOURNAL DÉPARTEMENTAL
recherche
SON CHEF DE PUBLICITÉ
Expérience exigée.
Ecrire C.V. et références à INTER - RÉGIES Nº 175.017, 116 bis CHAMPS-ÉLYSÉES, 75008 PARIS.

Imprimerie en continu PARIS, dans le cadre de son expansion, recherche

TECHNICO-CIAL EXPÉRIMENTÉ

Sur le marché des imprimés plat ou continu.
Fixe + commissions.
Voiture fournie.
URGENT. 360-02-03.

Institut de physique-nucléaire
Université Paris-Sud
recherche

1 ÉLECTROTECHNICIEN OU ÉLECTRONICIEN.

B.T.S. ou DUT pour travail de laboratoire technique du vide, maintenance, développement et exploitation auprès d'accélérateur ; travail en horaire décalé de l'ordre de 15 nuits par an.

Écrire avec C.V. à LP.N.
Service du personnel.
B.P. Nº 1, 91406. ORSAY.

TRINDEL

Groupe SPIE BATIGNOLLES
recherche pour
l'ACTIVITÉ INFORMATIQUE
et AUTOMATISMES INDUSTRIELS

— ANALYSTES PROGRAMMEURS
— INGÉNIEURS

Débutants ou 1 à 2 ans d'expérience sur INTEL, SOLAR PDP 11.
Les candidats retenus seront intégrés dans une équipe d'automaticiens sur de grands projets en métropole ou à l'étranger.

Envoyer C.V. détaillé à :
M. PESNEAU-TRINDEL TS, 9, avenue Michelet, 93400 SAINT-OUEN.

L.I.M.M.

Conseil et réalisation
Recherche

INGÉNIEURS LOGICIELS

Responsables et autonomes, avec première expérience (système, télécom-réseaux, X.A.O....)

Pour s'intégrer à une petite équipe de consultants. Conditions motivantes.

Adresser C.V. et prétentions 22, avenue Émile-Zola. 75015. PARIS.

L'ÉGLISE DE SCIENTOLOGIE
CELEBRITY CENTER
recrute

HOMMES — FEMMES

Petit salaire, grand avenir.
AMELIOREZ-VOUS EN TRAVAILLANT

Présentez-vous au :
41, rue de la Tour d'Auvergne
75009 Paris et demandez
le responsable du personnel.

SOCIÉTÉ D'ÉDITION 16e
recherche

CADRE COMMERCIAL

pour seconder chef des ventes 30 ans environ. Expérience terrain exigée. Connais. imprimerie et outil informatique souhaitée. Rémunération + 110.000 F.

Ad. C.V. et photo à SEDEC 20, rue Hamelin, 75016. Paris.

Pour stage JEUNES 18-21 ans, mise à niveau + qualification agent administratif recherche URGENT UN FORMATEUR Maths + init. métiers bureau. Lieu de travail Argenteuil (95). Envoyer C.V. à A.D.F.I. 68, boulevard Sébastopol. 75003. PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE
Recherche

JEUNE TECHNICO-COMMERCIAL

connaissant aciers inoxydables pour prospection et vente dans grande région parisienne. Libre rapidement.

Adresser CV et prétentions S/nº T 039.919 M à RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002. PARIS.

Société de transports et magasinage
recrute pour
son service international
banlieue Nord de Paris

AGENT DE MAITRISE

Niveau B.T.S.
Commerce International.

Très bonne connaissance de la langue anglaise indispensable. Connaissance italien ou allemand souhaitée, ainsi qu'une expérience transports de 2 à 3 ans.

Écr. avec C.V. photo et prét. à nº 68.853. Contesse Publicité. 20 avenue de l'Opéra. 75040 Paris. Cedex 01.

---

secrétaires — secrétaires

L'EXPRESS recherche pour son Directeur des Annonces Classées

Une Secrétaire de Direction

dont la mission serait :
- d'assister le Directeur de département dans l'exécution de ses tâches administratives.
- d'assurer les liaisons avec les interlocuteurs externes et internes.
- de gérer et de participer aux manifestations extérieures promotionnelles.

Ce poste conviendrait à une personne d'au moins 30 ans, justifiant d'une expérience sérieuse et parlant anglais. Disponible, elle doit avoir le goût des responsabilités et le désir de s'intégrer à une équipe qui bouge.

Envoyer CV et lettre manuscrite + photo à Gérard CLAYEUX - L'EXPRESS - 61, avenue Hoche - 75008 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRIGEANT 45 ANS

Cadre III B PME province, 46 personnes
Secteur négoce auto + industrie avec atelier PL + TP
Activité antérieure, 15 ans informatique

Formation — Ingénieur informatique.
— Gestion CNAM + ICG.
Désire retour région parisienne.
Etudierait toutes propositions.
Association/succession ou cadre salarié.
Dans direction administration/gestion/finance.
Disponibilité à négocier.

Ecrire sous le nº 1.146 *le Monde* Publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE COMMERCIAL — 43 ans — spécialiste implantation supérettes — supermarchés quadrillage, études de marché, études de coûts, comptes d'exploitation prévisionnels, financement, préparation des actes d'acquisition.
RECHERCHE : poste franchisers, agences INO commercial — résidence Paris avec déplacements (section BCO/JCB 351).

J.F. 28 ans — formation supérieure (maîtrise) — bonne connaissance droit économie et gestion — anglais — stage en entreprise — 8 mois expérience en matériel informatique (télétraitement) — débrouillarde — sens du contact, grande disponibilité.
RECHERCHE : situation — Paris — R.P. (section BCO/JCB 352).

F. 39 ans — spécialiste commerce international et administration des ventes — trilingue anglais, espagnol — 10 ans expérience commerciale au sein de sociétés industrielles multinationales (gestion commerciale, négociations contrats achats, recouvrement) — rompu aux problèmes exportation (Moyen-Orient, en particulier Algérie — Afrique) et négociations avec instances publiques — grande disponibilité.
RECHERCHE : responsabilités dans toute société souhaitant rentabiliser et dynamiser son service exportation (section BCO/JCB 353).

SECRÉTAIRE DE DIRECTION haut niveau — 44 ans — excellente culture générale et technique — anglais, espagnol courants — bonnes notions italien — connaissances parfaites en sténotypie, sténographie et dactylo — 18 ans expérience dans entreprises multinationales et nationales — grande disponibilité.
RECHERCHE : situation avec responsabilités auprès direction générale ou exportation — Paris (section BCO/JCB 354).

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

Acheteur confirmé, 35 ans, 10 ans d'expérience dans l'industrie alimentaire à l'échelon européen parlant couramment français, néerlandais, anglais, allemand, nat. belge, ép. française étudierait toutes propositions de poste haut niveau tenant compte de son expérience mobilité géographique.
Ecr. s/nº 1.155 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE DE BANQUE

Directeur d'agences (toutes clientèles groupes industriels, particuliers), responsable contrôle de gestion-comptabilité analytique d'une grande banque, 37 ans, recherche poste de responsabilité direction financière ou Réseau de banque France-Étranger.
Ecr. s/nº 1.214 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Etudiant kenyan 1re année de médecine cherche occupation pendant vacances été. Tél. (35) 25-81-31, poste 222, heures bureau.

J.F. Allemande, bilingue fr.-all., dipl. sup. français, sciences éduc., 2 ans exp., pédagogique, animation banlieue Paris. Recherche emploi dans ens. (privé, form. perm.) ou de traduction. Tél. 659-71-51 soir.

Chef des ventes presse, cadre administratif femme, expérience professionnelle dans un quotidien parisien recherche poste à responsabilité. Tél. : 844-82-07.

J.F. lic. es lettres, maîtrise angl., certif. histoire de l'art, 5 a., expérience profes. en Angleterre (université de Cambridge, relations publiques), ch. poste plein ou mi-temps dans domaine culturel et artistique.
Ecr. s/nº 1.219 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Sociétés, réveillez-vous !
Oubliez vieilles méthodes
Avez surtout besoin
COLLABORATEUR possédant avant tout sens négoce international et qualités nécessaires.

R J'APPORTE ÉGALEMENT :
— expérience confirmée en France et étranger avec sociétés export et import ;
— expérience des contacts haut niveau et de contrats importants ;
— grande connaissance Amérique Sud/Nord ;
— anglais, portugais, esp., écrit, parlé. Italien parlé.

Si vous le voulez vraiment je dével. vos activités internat., matières premières ou produits de luxe.
Rencontrons-nous et parlons-en ensemble.

Ecrire sous le nº 039.889 RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE CCIAL

Excellent vendeur maîtrisant import-export, pouvant voyager. Libre de suite, étudie ttes formes de collaboration.
Écrire sous réf. 401
Espace et Communication
35, r. Bellu, 9e qui transm.

J.H. 27 ans, lic. philosophie Paris-1, parlant all., anglais, bambara. Conn. ethnol. Exp. manuels. Rech. emploi stable communic., traduction. Tél. : 842-40-30.. M. BOURLET, 71, r. Croix-Nivert, 75017.

F. 42 ans documentaliste secrétaire sténodactylo, 20 ans, expérience presse ch. emploi.
Ecr. s/nº 1.206 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

travail à domicile

Dactylo, impecc. rapide, de vos textes sur I.B.M. Prix mod. Téléphone : 750-96-00.

formation professionnelle

Avocat étranger 20 ans expérience relations Moyen-Orient cherche stage 18 mois Cabinet conseil juridique PARIS.
Ecr. s/nº 1.224 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

FORMATION

DIRECTEUR-COORDINATEUR d'équipement socio-éducatif 9 mois de stage formation prof. A temps plein. Poss. U.F.D.E.F.A. Conditions : + 23 ans, (dégagé O.M.). exp. d'animation + exp. prof.

PERFECTIONNEMENT SPÉCIALISATION

ANIMATEUR-DIRECTEUR
En stage courte durée
(DEFA etc...)

Rens. et inscription : I.F.A.
168 bis, rue Cardinet.
75017 Paris. Tél. : 263-54-63.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée *MIGRATIONS* (LM), 3, rue de Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

Rech. collaborateur indép. pour diffusion parfums de qualité et création réseaux distribution.
Exportation possible. **362-68-59**

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

R 14 TL 1977

96.700 km, bleu métallisé (peinture neuve, batterie neuve, amortisseurs avant neufs).
Prix demandé : 12.500 F.
Tél. : soir 834-71-43.

de 8 à 11 C.V.

Vends CX 2000 Pallas, année 79, 80.000 kms, très bon état. Px : 27.500 F. Tél. h. bur. 243-78-50. Dom. 469-16-45.

plus de 16 C.V.

PORSCHE 924 L 1983

gris métal 2.000 km garantie. Hertz Courbevoie : 334-02-00.

divers

BMW OCCASIONS

82/83 peu roulé, garanties
316-318i-320i-323i
520i-525i-528i-728i
Auto Paris XV. 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

EXCEPTIONNEL, part. vend *RUE ST-HONORÉ*, magnifique appt 2 pces, entièrement refait neuf, soleil, calme, clair. URGENT — 261-52-38.

2e arrdt

Du charme. Appt d'architecte, séj. 3 chbres, cft. impeccable. 950.000 F. S/pl. jdi (13/16 h). 7, rue Léopold-Bellan.

Bourse, 68 m², 440.000 F. 6e ét., calme, soleil, asc., park., 2 pces, cuis., s. de bns, *travaux. 320-04-11, après 20 h.*

3e arrdt

MARAIS

dans imm. de caractère rénové, pptaire vend studio 29 m² en rénovation - 500-54-00.

4e arrdt

MARAIS BEAUBOURG

studio tt cft. Prix : 200.000 F. S/place le 27, de 15 h à 17 h. 62, r. Quincampoix - 277-62-23.

CŒUR MARAIS dans GD HOTEL PART. TOUTES SURFACES. A rénover. 236-83-82.

5e arrdt

Val-de-Grâce Pierre de t., studio, tt cft, calme, 245.000 F - 325-97-16.

GOBELINS

Très luxueux 2/3 p., 70 m², balc., terrasse, décoré, meublé. Vue dég., vis. jeudi, 15 h à 18 h. 26, BOULEVARD ARAGO.

Mouffetard ravissant studio. Poutres, *mezzanine, kitchen., bains.* Prix : 400.000 F - 578-17-38.

ESPACE 65 m²

A aménager dans ancienne BOUTIQUE, prox. Panthéon. Charme et caract. 495.000 F. Vis. jeudi, 14 à 18 h., s/place 11, rue Cujas, PARIS-5e.

SQUARE PRIVÉ dble liv. 2 chbres cft étg. élevé 75 m², 750 000 F. 705.61.91.

6e arrdt

HAUTEFEUILLE

IMMEUBLE XVIIe CLASSE

« CARACTÈRE »

EXCEPTIONNEL 90 m² envir., superbe récept., 2 ch. ST-PIERRE. 563-11-88.

Mo VAVIN 327-82-40. Imm. en cours de rénovat., studios 2 et 3 P. à part. 300.000 F, soir. 828-72-71.

7e arrdt

SÈVRES-VANNEAU - 354-95-10. 4 pièces, soleil, calme.

135 m². Terrasse.

BON VIIe

TRÈS BEL APPT 6-7 PCES ENTIÈREMENT REFAIT cuis. équip., 3e ét., asc., serv. Visite jeudi 14-17 h 30 : 9, AV. FRANCO-RUSSE.

8e arrdt

Particulier vend Paris-8e près Parc *Monceau*, studio sous les toits refait à neuf, moquette s. de bains, cuisine équipée. Faibles charges. Prix 220.000 F pour renseignements. Tél. : 553-20-21.

EUROPE Beau 4 P., *impecc.*, clair, calme, possib. professionnel, 2 ent. *LARTIGUE.* 706-61-91.

10e arrdt

PL. FRANTZ-LISZT en duplex 4e-5e ét., balcon sur jardin atelier d'art. + 8 pièces, confort 170 m². Prix : 1.500.000 F. SERIC : 523-33-83.

RUE PETITES-ÉCURIES

BON IMM. RAVALÉ 98 m². 4 Pces tout cft, ... 3 m au plafond. Prix : 595.000 F. A.C.O.P.A. : 251-10-60.

GARE DE L'EST. Sans vis-à-vis, b. anc. original 2 pces, entrée, cuisine, bns, w.-c. 200.000 F. T. 206-76-32 - 208-23-75.

PRÈS CANAL SAINT-MARTIN

6.808 F LE M2

Imm. récent, tout cft, s/jard., Mo BONSERGENT — Séj., 1 chbre, entrée, cuis., bns, balc., 29, rue de la Grange-aux-Belles *Jeudi, vendredi 12/16 h.*

GARE DE L'EST pptaire vend 2 pièces et *STUDIO. Bon placement.* Téléphone : 553-91-45.

11e arrdt

SAINT SEBASTIEN Imm. récent gd stand. 84 m², dble séj. + 2 ch., balcon, park. GARBI 567-22-88.

FAIDHERBE Gd 2 P. 56 m² + terrasse 18 m² tt cft ascens., park. 575.000 F - 373-84-69.

BD RICHARD-LENOIR

Grand appart. 7 p., tt conf., 3e ét., asc., soleil. Poss. prof. libér. Téléphone : 634-13-18.

FAIDHERBE-CHALIGNY Imm. pierre de t. asc. 5e éta. s/rue 3 pces cuis., w.-c. Possib. bains. Px 400.000 F. Vis. mercredi, jeudi 14 h 30 à 19 h. 37, RUE FAIDHERBE

12e arrdt

MONTERA

Imm. récent, 3 P., 76 m² + park. 835.000 F. Exclusivité LGM 265-55-44.

528.000 F

MICHEL BIZOT, immeuble récent, 3 pièces, cuisine, tt confort, 70 m². 345-88-53.

20 MÈTRES PLACE NATION

IMM. PIERRE DE TAILLE **4 P.** 85 m² tout confort. 680.000 F A.C.O.P.A. 251-10-60.

RUE DE PICPUS

Dans immeuble p. de taille, propriétaire vend 5 pièces, cuis., s. de bains, w.-c., 91 m² + balcon, 5e/asc., occupé bail jusqu'en 85. 500-54-00.

Directement s/place Nation 2/3 pièces, 50 m² à rénover Téléphone : 628-69-80.

13e arrdt

5' PORTE D'IVRY

appt 3/4 Pces 82 m² + 25 m² terrasse + park. dble. 620.000 F. STUDIO 26 m² + 20 m² terrasse. 240.000 F. 11e et dernier étage réc. sol. stand. N.J.H. : 535-05-09.

PTE ITALIE S/KREMLIN Réc. 2 P. Gd cft, 9e ét. Calme. 245.000 F. 535-56-82.

Auguste-Blanqui. B. imm. p. de t., asc., 3 P. cuis., w.-c., bns pces., loué 1 personne. 250.000. JACAR 563-82-96.

14e arrdt

Pte d'ORLÉANS, s/Montrouge maison part. 5 pces tt cft + box. 815.000 F — 327-64-97.

RASPAIL

Immeuble standing, 5e étage asc., vue dégagée plein Sud, beau 3 pces, 72 m² + balcon. 880.000 F. 261-84-62 H.B.

DENFERT. Récent gd 3 pces, gde cuis., 5e ét. balcon sud Px 890 000 F. T. 222-08-19.

15e arrdt

CECOGI construit

329, rue LECOURBE

IMMEUBLE gd STANDING

STUDIOS, 2, 3, 4 P.

Prix moyen 12.800 F le m². *Renseignements 575-62-78.*

Mo EMILE ZOLA 117, RUE DU THÉATRE

PETIT IMMEUBLE NEUF

GRAND STANDING

APPART. 2 PCES A PARTIR

DE 13.800 F LE m²

BUREAU DE VENTE

SUR PLACE 14-19 HEURES tous les jours, sauf mercredi TÉL. : 579-84-42 OU

MICHEL LAURENT S.A. 723-63-12.

FÉLIX-FAURE

Bon imm. ravalé ravissant

2 P. RUE & COUR RARE - 370.000 F

Étude BOSQUET - 705-06-78.

LOFT, ATELIER DUPLEX 3 p. 97 m² + terrasse 80 m². 1.250.000 F. Jeudi 10/12 h. 9, rue M.-Régnier. 550-34-00.

Mo VOLONTAIRES 734-36-17

Bel imm. p. de t., balcon, 5e ét., 3 pièces. 465.000 F. 6e étage : 2 pièces 162.000 F.

Porte de Versailles, studette tout confort, rez-de-jardin. 185.000 F. Tél. : 742-09-11.

CAMBRONNE particulier. vend magnifique studio, imm. récent, gd stand. ét. élevé, clair, calme, commerces. 261-52-38.

16e arrdt

AV. DE VERSAILLES

Studio tt cft, asc. 160.000 F A.C.O.P.A. 251-10-60.

RANELAGH gd stand. 180 m² s/jard., park. ISIS 504-39-39.

17e arrdt

PRÈS MAIRIE

Dans imm. récent, liv. + 2 chbres 85 m², cuis. équipée, parking, parfait état. SEGONDI. 874-08-45.

SAINT-FERDINAND

Imm. Pierre de T. grd stand. **5 P. 150 m²** imp. 2e ét., clair, asc. + *2 chbres serv.* - 387-71-55.

BD DES BATIGNOLLES

dans bel imm. à vendre 5 Pces. 2 s. de bains, 2 w.-c., 128 m² refait neuf. Sur place jeudi 28 de 14 h 30 à 18 h 30. 12, boulevard des Batignolles.

18e arrdt

RUE CLIGNANCOURT

3 P. CFT, 3e ét. s/RUE bon imm. 280.000 F A.C.O.P.A. 251-10-60.

RUE LAMARCK

Achetez bien moins cher. Dans immeuble pierre de taille, asc., 2 et 3 pièces. Occupé loi 48. Droit de reprise. 287-37-37.

CECOGI CONSTRUIT Résidence « MAIRIE du 18e »

53, R. DU SIMPLON

23 APPTS de standing

STUDIOS, 2-3 P. PARK

Prix moyen : 11.600 F le m² *Rens. : 575-62-78.*

BON XVIIIe PPTAIRE VEND Maison caractère 70 m². Charme CAMPAGNARD dans PARIS tt cft. 480.000 F - 387-95-97.

AV. DE SAINT-OUEN

Immeuble récent (80) **2 PIÈCES** 50 m², balcon, grand confort, 530.000 F Z IMMOBILIER, 267-37-77.

SUR PL. DU TERTRE

Grand studio de caractère entrée, cuisine équipée, salle de bains. A saisir - 634-13-18.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE

un logement avec ou sans cft. Adressez-vous à un spécialiste.

IMMO. MARCADET

88, r. Marcadet, 75018 Paris. - Estimation gratuite. Publicité à nos frais. Téléphone : 252-01-82.

18e dans secteur en rénovation appt. caractère 70 m² en duplex tt cft balc. clair imm. classé prix. 370.000 F. FACILITÉS SERIC 523-33-83.

19e arrdt

2 P. 30 m² : 110.000 F

Entrée, cuis., 4e ét. sur rue (w.-c., s. de bns, facile à inst.). Gros crédit possible. Voir s/pl. 57, avenue Victor-Hugo Porte d'Aubervilliers (face arrêt bus 65). Tél. propriétaire pour rendez-vous au 763-18-22.

20e arrdt

NATION

surface 215 m² à aménager. Prix : 650.000 F A DÉBATTRE. N.J.H. : 535-05-09.

PYRÉNÉES - Bel imm. ravalé. Agr. 2 P. ref. neuf, entrée, cuis. équip., belle s. de bns, w.-c., chauff. centr. gaz. 235.000 F. Crédit 100 % possible. Tél. : 206-76-32/208-23-75.

78-Yvelines

BOUGIVAL. Part. vd dans parc grd stand. appt 5/6 pces + serv. + boxes. 824-10-92.

MONTESSON près Vésinet 3/4 Pces, *balc.*, standing. 436.000 F. « Résid. Marigné » Téléphone : 651-38-91.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE RHIN-ET-DANUBE Bel imm. réc., séj. + 2 ch., cuis., bns, w.-c. + terrasse part. Libre avec délai. Prix : 785.000 F. JACAR - 563-82-96.

NEUILLY-CHARCOT 25 m² STUDIO TT CONF., CLAIR Immeuble rénové - 522-05-96.

VILLENEUVE-LA-GARENNE Réc., tr. gd 2 p., 60 m², cuis. éq., tt cft, 280.000 F 522-13-09.

NEUILLY 5 PCES, 185 m²

HAUT STANDING

Balc., 2 park., T.S.I., 535-30-32.

CHATENAY-MALABRY 800 mètres Mo Robinson, petit immeuble pierre de taille 1974, studio 33 m² + balc. 6 m² avec cave et box fermé. Prix : 350.000 F

ANTONY Mo Parc de Sceaux, studio 40 m², cuis., s. de bns, avec park et cave. 350.000 F.

C.I.B.S. 350-14-80.

BOURG-LA-REINE

200 mètres du métro, 2 petits immeubles pierre de taille de très grande classe, studio au 4 pièces, duplex 4 à 6 pièces. P.C. sur quelques appts, 3 pièces, 70 m² avec box et cave à partir de 676.000 F. Livraison prévue 3e trimestre. SPDI. 350-14-80.

COURBEVOIE

PRÈS PLACE HEROLD dans imm. rénové, ravissant. 3 P., tt cft, 68 m², très clair. 430.000 F. 874-08-45.

NEUILLY St-JAMES gd stand. du stud. au 4 p. avec terrasse. 15.000 F le m² ISIS 504-39-39.

PTE ST-CLOUD 4 Pces, cuis., bs. Lingerie. 2 caves, poss. lib. Prix : 560.000 F - 578-17-38.

93 Seine-Saint-Denis

EXCEPTIONNEL

DRANCY GARE BEL IMMEUBLE BRIQUES

2 P. 109.000 F

TOUT CONFORT. BALCON URGENT. 294-11-33.

94 Val-de-Marne

ST-MAUR près RER imm. récent bon stand., studio, sdb., cuis. équipée, 27 m² + loggia 7 m² + park., prix 320.000 F. Téléphone : 721-37-11.

Ivry, près Mo, beau 3 p., tt cft, imm. récent. Sacrifié. 240.000 F. Tél. : 343-48-98.

95- Val-d'Oise

EAUBONNE CENTRE récent 3 p. cuis., bns, w.-c., balcon, soleil, calme, verdure. Sacrifié. 180.000. JACAR 563-82-96.

SANNOIS imm. récent, 5 p. cuis., s.d.b. + s. d'eau, w.-c. cellier, 2 parks. Px 460.000 F Téléphone : 721-46-72.

Province

DIEPPE FRONT MER

PETIT IMM. EXCEPTIONNEL Apprade30à80 m² + terrasse Tél. : (16) (1) 366-11-10.

ANTIBES, à vendre 3 p., 105 m², terrasse 35 m², vue mer et montagne, petite résid. au calme. Téléphone : (93) 34-20-16.

appartements achats

DORESSAY RECH. URGENT APPTS 4-5-6 PIÈCES Du 1er au 8e, 14e au 17e et HOTEL PART. 824-93-33.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e), 566-00-75, rech. pour clients sérieux, 15e et 7e arrdt, appts ttes surf. et imm. Paiement comptant.

MARNIER UN NOM... une garantie 207, bd St-Germain. 222-69-50.

Recherche 1 à 3 pces Paris, préf. Rive Gauche, av. ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. Tél. 873-20-67 même le soir.

MALESHERBES 73

522-05-96 Pour Consulats ou Ambassades recherche appartements

TOUTES SURFACES

Hôtels particuliers et bureaux.

locations non meublées offres

Paris

LOUEZ à un PARTICULIER sans appréhension sans intermédiaire OFFICE DES LOCATAIRES 8 ans d'expérience. Téléphone : 296-58-10.

locations non meublées demandes

Paris

URGENT Jeune couple, sérieux, rech. de particulier à particulier de préférence 2-3 pièces, claires, Paris ou banlieue ouest, 2.500 cc. Tél. 224-66-83.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav., ttes banl. Loyer garanti 10.000 F. T. 283-57-02.

De préférence à particulier pour importante Sté française électronique. Cadres venant de province et employés rec. appts de 2 à 10 P. ou VILLAS, 504-48-21, p. 12.

Province

Rech. Maison habitation à louer isolée à la campagne. Région 46, 12, 24. Tél. : (55) 39-17-69.

locations meublées demandes

Paris

INGÉNIEUR MUTÉ A PARIS rech. STUDIO ou 2 P. Tél. : M. ROULAT 256-30-57.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades, 281-10-20.

pavillons

COYE-LA-FORÊT (60)

6 km Chantilly, part. vend pav. 100 m² comprenant double living + 3 chambres, salle de bains et salle d'eau, combles aménageables, jardin arborisé 500 m². Prix 680.000 F. T. : (4) 458-72-32 week-end.

SÈVRES RÉSIDENTIEL PROPRIÉTÉ 3' R.E.R., 300 m² s/parc, 1.500 m², 1.850.000 F - 522-05-96.

villas

ARGENTEUIL

VILLA 240 m2 s/3 niv. habit. PISCINE, SAUNA garage, jardin, 387-71-56.

COLOMBES Superbe maison 8 P., tt conf., impecc., grand jardin, piscine. 704-20-12.

Vend à 15 km nord Draguignan dans domaine Saint-Pierre-de-Tourtour (83690), villa 6 a. 7 pces dont 4 chbres, salle de bains, w.-c., jardin personnel 300 m² de 180 ha boisé avec en copropriété, piscine, 5 cours tennis, 3 étangs, 750.000 F. Tél. (48) 75-32-32, le soir.

fermettes

140 km de Versailles Part. vend à Part.

FERMETTE

caractère aménagée Gd séjour + 3 chbres cft. chauf. cent. Très bien située. Prix 400.000 F Tél. : 526-54-32.

terrains

SOLOGNE

A vendre 23 km sud Orléans BEAU TERRAIN BOISÉ viabilisé et constructible 37.146 m² avec étangs. Ecrire no 201.105 à AGENCE HAVAS B.P. 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX.

viagers

VIAGER OCCUPÉ

sur 1 tête 82 ans AVENUE DE VERSAILLES 3 p., 1er ét., 84 m² Bouquet 400.000 F rente mens. 5.000. Exclusivité LGM 265-55-44.

LIBRE 1 tête, 12e M.-BIZOT. P. de t., 1er ét., 5/6 p. + gd jdin privatif + dépendances. COMPT 930.000 F + rente. TÉL. : 233-58-45.

VIAGER LIBRE (VAR) 1 tête 79 ans, F4, 200 m mer. Bouquet, 28.000 F, rente 1.790 F. Tél. : (94) 06-09-42.

F. CRUZ : 266-19-00.

8, RUE DE LA BOÉTIE-8e. Prix rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

propriétés

115 km Sud Paris MOULIN XVIIIe, splendide plan d'eau avec bief, pêche, 200 m² habitable, *maison gardien*, terrain 2.000 m². Prix : 900.000 F 783-89-86 — 548-54-99.

VERRIÈRES-BUISSON ANCIEN MOULIN

Surface habitable 400 m². Surface Parc 3.800 m². MALESHERBES. 73-522-05-96.

ILE-DE-FRANCE, 35 km NORD très élégante restauration

MONASTÈRE XVIIe

s/remparts CRÉPY-EN-VALOIS. *Magnifique Parc* 8.000 m², clos murs avec TOUR MÉDIÉVALE. 2.600.000 F. VERNEL. 526-01-50.

A vendre très belle PROPRIÉTÉ avec château, impec., parc, pièce d'eau et possib. 6 ou 20 ha. Libre, proximité immédiate préfecture du Centre. Cabinet Immobilier J. DERVAULT, 2, rue berthelot. Tél. (70) 44-50-52, B.P. 66, 03002 Moulins.

Rég. VITTEL-MIRECOURT Vend propriété de parc de 2 ha, bordé par rivière, parfait état, chauff. central, s. de bs, w.-c., cuis. équip., cheminées, poutres, 18 pces en 3 corps de bât. indépend., nbreuses dépend. (garages, caves, four)., 700.000 F. Tél. (8) 340-36-19, hres bur.

domaines

Achèterais VASTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE Ecrire sous le no 261.185 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

chalets

CHALET VOSGES, exceptionnel, 2 pces, cuis., s. de bs, w.-c., cheminée, tout cft. Tél. : 339-44-94.

immobilier information

Sud France, choix maisons, commerces. Catalogue gratuit s/dem. Groupe Le TUC Immob. B.P. 14, 84100 ORANGE.

Immobilier d'entreprise ou commercial

bureaux

Locations

VOUS CHERCHEZ DES BUREAUX

300 m2 ET PLUS

N'HÉSITEZ PAS APPELEZ

SARI 776-44-88.

Domiciliations : 8e-2e.

SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.

ACTE S.A. 359-77-55. BOULOGNE 603-38-32.

8e COLISÉE/ÉLYSÉES

SIÈGE DE SOCIÉTÉS

DOMICILIATIONS

250 F/350 F PAR MOIS.

A.F.C. 359-20-20.

BUREAUX MEUBLÉS à Paris 8e, 9e ou 15e

SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS

télex, secrétariat, tous services

CONSTITUTIONS STÉS,

par comptable, délais rapides

ASPAC, 293-50-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L. - R.C. - R.M. *Constitution de sociétés.* Démarches et tous services. Permanence téléphonique.

TÉL. : 355-17-50.

bureaux

VOTRE SIÈGE A PARIS de 150 à 350 F par mois. CONSTITUTION DE STÉS G.E.I.C.A. 296-41-12 + 56 bis, r. du Louvre, Paris-2e.

EMBASSY SERVICE

562-62-14

RECH. 150 A 200 m2

Bureaux quartier des affaires.

locaux commerciaux

Achats

MALESHERBES 73 rech. dépôts usines, terrains. ACHAT OU LOCATION **522-05-96**

Ventes

Part. vend local commercial, 90 m², au rez-de-chaussée sur rue calme + cave dans imm. stand., pierre de taille, métro Nation, conviendrait à cabinet médical ou assimilé. Tél. : 372-29-50.

Locations

SURVILLIERS R.N. 17 600/1.200 m², accès camions, 120 F/m2, 522-05-96.

ROMAINVILLE, SORTIE A3. Loue 4.000 m2 SUR 2 RUES. DIVISIBLES : 522-05-96.

OPÉRA 90 m², bail à céder + sté import-export (facultatif), suite transfert Moyen-Orient locaux très bien meublés, avantages fiscaux, reprise justifiée. Tél. 265-03-25 et (3) 969-12-46. Télex 670.708.

Recherche location ou vente entrepôt-bureau 300/400 m². Grande hauteur accès gros camions. Proximité périphérique. Téléphone : 362-52-33.

locaux industriels

Locations

VOUS CHERCHEZ DES ENTREPOTS

1.000 m2 ET PLUS

N'HÉSITEZ PAS APPELEZ

SARI... 776-44-88.

boutiques

Ventes

POUR INVESTISSEURS

MURS BOUTIQUES

- 75011, rue Saint-Sabin, 42 m², 130.000 F.
- 92200 NEUILLY, avenue Charles-de-Gaulle, 56 m², 400.000 F.

TÉL. : 763-12-03.

18e, Pprotaire vd murs loués 40.400 F. net/an. Belle Boutique 40 m² P.V. 350.000 F. Indexation annuelle. Tél. HB 294-91-16 et soir 962-32-29

Locations

8e MALESHERBES

rez-de-chaussée 90 m², vitrine 9 mètres, *magasin de sport*, location avec cession.

SARI 776-44-88.

immeubles

VIIe BUREAUX STAND. 105 m² Revenu 70.000 F en septembre 650.000 F - 522-05-96.

l'agenda du Monde

Animaux

Chiots Pinscher. Pure race. Robe couleur fauve. Nés le 12 déc. 1982, deux mâles et une femelle. Téléphone : 437-12-21.

Le contraire d'un chenil

Vie famille. Tél. : 731-36-11.

Bijoux

ACHATS BRILLANTS

Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie. PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Étoile, 37, av. Victor-Hugo. Vente. Occasion/Échanges.

PAUL TERRIER

Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or. 35, rue du Colisée, 75008. Mo Saint-Philippe-du-Roule. Du lundi au vendredi.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Carrelages

Les plus beaux de tous les carreaux du monde sont vendus aux prix les plus bas chez BOCAREL 357.09.46 + 113, av. Parmentier Paris 11e

Cours

TRAVAIL D'ACTEUR début. très motivés comédiens. Téléph. VAJDA : 770-08-92.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m 2.500 F Paris SANITOR, 21, r. l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi. 222-44-44.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS

Avec des prix directs CAP, vous trouverez maintenant une collection suivie de papiers japonais de 1re qualité.

A PARTIR DE

160 F le rouleau (7,80 m x 0,91)

Grand choix de coloris et de pailles Magasin d'exposition : CAP, 37, rue de Citeaux, 75012 Paris. Tél. 307-24-01. Vente par correspondance Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Meubles

MEUBLES EN DIRECT

Usines de provinces fect. et liv. par fabricant. Prix sans équivalence.

Tél. : 820-95-82.

Mode

POUR L'HOMME

LES GRIFFES DE LUXE

direct usines, à prix réduits. 5, av. Villiers. Mo Villiers (17e).

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND

Au bord de la mer, (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situé dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1957 et reconnue par le British Council) £15.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux, examens de Cambridge inclus).

écrire REGENCY SCHOOL OF ENGLISH Ramsgate, Kent, Angleterre Tel 843-51212 Telex 96454 ou Mme Boulton, 4 Rue de la Persévérance Eaubonne 95. Tel (3) 959 26 33 (Soirée)

pas de limite d'âge – pas de séjour minimum ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

LA CALIFORNIE PEUT-ÊTRE... L'AMERICAN CENTER SUREMENT

261, bd Raspail, 75014 Paris

633-67-28

SESSIONS INTENSIVES

ENGLISH FOR EVERYBODY

20 h de cours (2 h par jour) du lundi au vendredi pendant deux semaines

RENOUVELABLES TOUTES LES DEUX SEMAINES.

Séjours linguistiques

ANGLETERRE Séjours linguistiques avec accueil familial, cours par professeurs britanniques, encadrement par professeurs français, sports, excursions 2 semaines : 2.150 F 3 semaines : 3.295 F

U.S.A. Séjours en familles américaines 5.995 F du 5 juillet au 25 juillet

APPRENDRE ET VIVRE 5 A, rue René-Roeckel, 92340 BOURG-LA-REINE.

Téléph. au : (1) 547-20-20. Membre de l'UNOSEL.

Livres

Part. vend livres illustrés XVIIIe à nos jours. Liste gratuite J. QUILLET, 12, pl. du Théâtre, 26200 MONTÉLIMAR.

HENRI LAFFITTE Achat comptant de LIVRES, 13, r. de Bucci, 6e, 326-68-28. Distribue un catalogue.

Psychanalyse

Cure de psychanalyse radicalement nouvelle en un minimum de temps et par vous-même. 766-46-90.

Santé

Auteur d'un guide sur la « mise en forme » (guide ayant obtenu l'approbation de professionnels) désire vendre l'idée du guide, en raison de l'impossibilité d'exploiter lui-même pour des raisons personnelles. Eventuellement, pourrait conseiller. Ecrire : Mme DESSALE pour M. GROS, Maine du 13e arrondissement.

Troisième âge

LES CAMÉLIAS. Retraite/repos. Valide, semi-valide. Près Paris. 77320 Jouy-sur-Morin. Téléphone : (6) 404-05-75.

OISE 4e Age, valides, invalides et séniles, surveillance médicale, tout confort et PARC. Tél. 16 (4) 426-75-26.

Vidéo

CAMÉRA 7

7, rue Lafayette, 75009 Paris PHOTO — CINÉ-SON VIDÉO

Super promotion de cassettes VHS-ITACHI

180 MN-79 F, (par 10 : 750 F)

120 MN-69 F, (par 10 : 600 F).

Vacances - Tourisme - Loisirs

A louer appt meublé Tunis (La Manza) prox. Sidi Bon Saïd et Carthage. 4 p., salle de bains, cuisine, téléphone, tout confort. Px : 1.500 F par mois. Zina : 358-57-66 le matin.

LOUEZ UNE TENTE OU UNE CARAVANE installée et entièrement équipée : sélection de 22 campings *** et **** à partir de 780 F./semaine pour 4 personnes.

WIGWAM 62, avenue Gde-Bretagne 66000 Perpignan. Téléphone : (68) 51-20-77.

LOCAT. JUIN, JUILLET, AOUT maisons individ. 2, 3 et 4 p. CARTERET-BARNEVILLE. Tél. 16 (33) 54-73-68.

SAINT-CAST-LE-GUILDO (22) Appt tt cft. vue mer, prox. plage, kitchn., s. de bns, séj., 1 ch., pour 5 pers. Linge fourni. Libre 1re quinz. juillet, 2e quinz. août. Pavil. dans jardin, près plage, séjour, kitchn., coin douche, équipé pour 2 personnes + lit enfant. *Libre juillet et hors-saison.* Rez-de-ch., près plage, petit appt, séj., cuis., chbre, s. de bns, équipé pr 4 pers., droit au jard. Libre 1re quinz. juillet. Agence Immobilière Service. Téléphone : (96) 41-83-75.

45 km de Dublin, à louer cottage rural (4 pers.). Rég. boisée et montagne. Proxim. mer. Px abord. PYLE, 31, Palmerston, R.D., DUBLIN 6.

A LOUER bord lac de Chambon (Indre), stat. verte, maison *3 chbres à coucher, jardin,* chien accepté. Juin, juill., août, sept. 3.500/4.500 F. Ecr. s/no 8.087, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ÉTÉ 83 : VACANCES EN VAROISE, séjours randonn. pédestres raid Vanoise, mont Blanc, Gd Paradis (Italie). Forf. tt compris mat., encadr., héberg. 1 sem : 909 F. La Bessannaise. 73480 BESSANS. Tél. : (79) 059515.

Propriétaire loue voilier Romanée, première catégorie, 8 couchettes, Diesel, 11 CV, électronique. Prix club zone Grèce. urgent : mai (Corfou), août, septembre, octobre (Rhodes). Tél. 525-84-29.

A LOUER 2 pces, loggia, bord de mer, corniche à SÈTE, juin, juillet. Tél. : 489-15-08.

Part. recherche location vacances Côte-d'Azur, près mer. 1re quinzaine juillet ou mois complet. Pour 3 pers. minim. Ecr. s/no 6.489 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SAINT-CYPRIEN - PLAGE (Roussillon), gd choix d'appts, locations saisonnières, juin, juillet, sept. S'adr. à INTER-IMMOBILIER, Les Ondines 66750 Saint-Cyprien Plage. (68) 50-79-22 ou 21-02-75.

LA GRANDE-MOTTE

Tout près du port, à louer grand studio, terrasse, jardin, 2e quinzaine de juin, 1.600 F. Juillet, 3.600 F. Téléph. : 321-24-68 avant 9 h. après 19 h. ou bureau M. Boiron au 268-17-72.

30 - A LOUER

Juillet 7.000 F, août 8.000 F. Gde villa, à Saint-Siffret, 4 km d'Uzès. Très gd séjour, salle à manger avec cheminée, 3 ch. à (8 lits), 2 w.c., 2 salles de bns, eau chaude à volonté (solaire) tout confort, machines à laver le linge et vaisselle, frigo. sur 4.000 m². Région touristique (garrigue du Pont-du-Gard). Ecr. M. Frement, Saint-Siffret, 30700 UZÈS, téléphone 16 (66) 22-19-31.

A louer FINISTÈRE SUD MORGAT, villa 3 chambres, séjour, jardin, juillet, août. Tél. 237-42-94.

SUPER-CANNES à louer juin, juillet, août, super. villa mod. vue sur mer, piscine, 4 chambres avec salle de bains, grand séjour, cuisine, lingerie toute équipée, surface. 300 m². Renseignements : 563-39-97.

A LOUER CAP D'AGDE app. quinzaine ou mois, mai, juin, juill., août, sept., oct. Tél. H.R. et avant 22 h (67) 73-70-21.

Camping-car

A VENDRE

CAMPING-CAR

1976, C35 essence, 9 cv équipé Holiday-car, 2 places, surélevé (2,30 m int.) 58.000 km, excel. état. (6) 010-35-78 apr. 19 h.

C.E.E.

La négociation sur les prix agricoles sera dominée par le dossier des montants compensatoires

Après la journée de manifestations paysannes de mardi 26 avril, les difficiles négociations européennes sur les prix agricoles, qui devaient être dominées par le problème des montants compensatoires monétaires, reprennent à Luxembourg, ce mercredi.

M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, qui a reçu, mardi pendant une vingtaine de minutes, une délégation des manifestants venus de Bretagne, rassemblés sur l'esplanade des Invalides, a déclaré à ses interlocuteurs que leur action *« renforçait sa détermination à se battre pour la suppression des montants compensatoires monétaires à Luxembourg, s'il en était besoin »*.

Ainsi que le ministre l'avait réclamé, le camion semi-remorque allemand chargé de viande de porc tchécoslovaque, intercepté lundi dans le Finistère, a été reconduit mardi soir à la frontière allemande, au pont de l'Europe, entre Strasbourg et Kehl. Le camion était recouvert de calicots vengeurs sur les montants compensatoires, comme « M.C.M. = coup bas pour l'agriculture ».

« *Ce semi-remorque*, a ensuite déclaré à la presse un responsable du C.D.J.A., *est le symbole des combines qui permettent à certains de bénéficier des montants compensatoires en faisant transiter par la R.F.A. de la viande étrangère à la Communauté économique européenne. Il est l'illustration d'une Europe verte véritable passoire.* »

Dans la nuit de mardi à mercredi, essentiellement en Normandie, des agriculteurs ont manifesté à Caen (Calvados), où ils ont brisé quelques vitres, allumé des feux sur la voie publique, et à Alençon (Orne), où ils ont muré les accès des perceptions de la ville.

Au cours de son voyage dans le nord de la France, où le cortège a été retardé par des manifestants, le président de la République s'est, dans une allocution, étonné que les agriculteurs s'attaquent à un gouvernement qui défend leurs intérêts, a souligné la connotation politique de certaines manifestations tout en réaffirmant que la France se battait *« pour défaire son économie des montants compensatoires »*.

M. Mitterrand : *« La France ne se laissera pas imposer des lois qui pourraient ruiner sa production »*

M. François Mitterrand a traité des questions agricoles au cours de la seconde et dernière journée de son voyage dans la région Nord-Pas-de-Calais. Visitant mardi en fin de matinée une coopérative à Saint-Pol-sur-Ternoise, le président de la République a rappelé que les montants compensatoires monétaires ont été créés en 1969 à la demande du gouvernement français de l'époque. Il a aussi réaffirmé que le gouvernement, qui agit sous son autorité, *« se bat pour défaire l'économie française des M.C.M. qui peuvent causer la ruine de centaines de producteurs »*.

Le chef de l'Etat a insisté sur le fait que, en tout état de cause, il s'agit d'une décision communautaire. *« Il faut négocier*, a-t-il dit, *parce que nous sommes européens, mais avec la plus grande fermeté ; il faut que l'on sache que la France ne se laissera pas imposer des lois qui pourraient ruiner sa production. »*

M. Mitterrand a indiqué que M. Rocard *« lutte à Luxembourg »* pour parvenir à un accord et que *« l'on peut compter sur son talent et sur son énergie pour qu'il tienne bon »*.

Le président de la République, parlant des manifestations qui ont lieu actuellement, a jugé que certaines d'entre elles *« prennent une tonalité politique qui est du domaine de la passion et du parti pris »*. Comment expliquer autrement que par une volonté politique le fait que certains agriculteurs persistent à se retourner contre le gouvernement pour lui demander justice d'une situation qu'il n'a pas créée et contre laquelle *« il lutte »*.

M. Mitterrand a enfin souligné la nécessité de *« négocier »* à propos des *« facilités extraordinaires accordées à l'agriculture et aux produits américains »*. *« Il y a là une certaine forme d'impérialisme économique qu'il ne faut plus supporter »*, a-t-il continué, ajoutant : *Que penser d,alliés qui nous font une guerre économique ? »* et *« comment a pu s'organiser cette complicité européenne qui fait que, au sein du GATT, des produits comme le soja ou les tourteaux aient pu passer librement et sans taxation à travers l'Europe, pour concurrencer directement notre production en alimentant les usines à lait de Hollande, du Danemark, d'Allemagne et de Grande-Bretagne ? »*

« Il faut que les règles de la concurrence, si l'on se réclame du libre-échange, soient loyales et honnêtes et que toutes les formes de protectionnisme hypocrite et insolent que l'on nous impose soient dénoncées », a conclu M. Mitterrand.

A Paris

« ON RECOMMENCERA... »

Ils avaient longtemps flâné sur les autoroutes, trompé ceux qui les attendaient au pont de Sèvres en choisissant d'entrer dans Paris par la porte d'Orléans, lorsque, vers midi, ils s'engageaient dans l'avenue du Maine. Long cortège : une quarantaine de camions, douze cars bondés de jeunes agriculteurs des deux sexes, des camions-citernes. Un cortège tumultueux précédé d'un immense drapeau breton et encadrant son « otage », ce camion allemand chargé de 22 tonnes de jambon congelé d'origine tchécoslovaque, arraisonné lundi du côté de Landivisiau (Finistère) par des corsaires de terre ferme bottés de caoutchouc...

Rue de Varenne bouclée étroitement, et obstruée même – on ne sait jamais ! – par deux cars bleus de la gendarmerie ; rue de Grenelle fermée par un cordon d'hommes casqués, musette et « lance-patates » à l'épaule. Alors, inutile de chercher la bagarre : on est allé, gentiment, dans la bonne humeur, que quelques solides litrons entretenaient sans faiblir, improviser sur l'herbe toute neuve de l'esplanade des Invalides un pique-nique semé de petits cercles d'orateurs improvisés, tout prêts à expliquer aux badauds les raisons de ce ras-le-bol. Et n'hésitant jamais à dire *« qu'on recommencera autant de fois qu'il le faudra »*. Jusqu'à obtenir gain de cause. – J.-M. D.-S.

Un certain pessimisme

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). – C'est dans un climat pessimiste que reprennent, mercredi après-midi 27 avril, les négociations entre les ministres de l'agriculture des Dix sur les prix agricoles. La principale pomme de discorde demeure l'ampleur du démantèlement des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) à mettre en œuvre par l'Allemagne.

Toute réduction des M.C.M. allemands implique, dans les mêmes proportions, une moindre augmentation des prix en R.F.A. Or les hausses de prix en ECU proposées par la Commission européenne, lesquelles sont considérées comme un maximum par les Britanniques, les Néerlandais, la Commission et maintenant les Allemands eux-mêmes, sont modestes : 4,2 % en moyenne, mais seulement 3 % pour les céréales et 2,3 % pour les produits laitiers.

Cela signifie qu'une réduction des M.C.M. de 3 % se traduirait *grosso modo* par une augmentation moyenne des prix en marks de 1 %, par une stagnation des prix des céréales et par une légère baisse des prix du lait. Ce sont des perspectives que le gouvernement fédéral rejette pour l'instant avec netteté. Il semble tout à fait exclu que M. Rocard, pour sa part, se résigne à une réduction des M.C.M. inférieure à 3 %.

Alors l'échec est-il inévitable ? On ne distingue pas d'astuce qui permette de l'empêcher à moins que les Allemands acceptent de bouger.

M. Cheysson a mis en garde, mardi, M. Genscher, son collègue allemand, contre les menaces que ferait peser sur la Communauté une absence de décision. Rien n'indique, pour l'instant, que le ministre français ait, d'une quelconque manière, ébranlé la conviction de son interlocuteur. Interrogé sur cet entretien, M. Genscher a rappelé que la République fédérale avait déjà fait preuve d'un esprit de solidarité européenne en acceptant de réévaluer de façon sensible sa monnaie le 21 mars dernier. Est-il raisonnable, a-t-il fait valoir en substance, qu'il résulte de l'effort ainsi consenti des difficultés accrues pour les exploitants agricoles allemands ?

Les manifestations de tension ou de désaccord franco-allemand se sont faites plus nombreuses au cours des derniers mois, mais jusqu'ici les deux parties, conscientes de l'enjeu étaient parvenues à maîtriser leur méfiance réciproque. Un échec de la négociation agricole pourrait signifier le début du divorce. Sombre perspective pour la France, pour l'Allemagne et pour la Communauté.

PHILIPPE LEMAITRE.

L'ADHÉSION DE L'ESPAGNE A LA C.E.E.

Madrid presse les Dix de réformer leur politique agricole et financière

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). – Nouveau cap dans la négociation en vue de l'adhésion de l'Espagne à la Communauté européenne. C'est ce qu'apparemment on ressent du côté français après la séance de pourparlers au niveau ministériel qui s'est déroulée mardi 26 avril à Luxembourg.

Les Espagnols ont compris que l'aménagement de la réglementation communautaire sur les fruits et légumes et l'huile d'olive – afin de donner davantage de sécurité aux producteurs méditerranéens français, italiens et grecs, – ainsi que la réforme des finances de la C.E.E., c'est-à-dire le dégagement de nouveaux crédits, pour tenir compte en particulier des dépenses qu'entraînera l'élargissement, constituaient des conditions préalables à leur adhésion.

Du coup, M. Moran, le ministre espagnol des affaires étrangères, prenant en compte les revendications des Italiens et surtout des Français, presse les Dix de faire avancer ces deux dossiers. Il marque sa *« désillusion devant le manque de progrès dans la réforme des règlements agricoles méditerranéens »* et souligne que les ressources communautaires *« devraient être subordonnées aux objectifs et aux dimensions de la Communauté »*.

M. Chandernagor, le ministre français chargé des affaires européennes, est content. L'intervention faite mardi par M. Moran s'adresse en effet de façon évidente à ceux qui, tels les Britanniques et les Allemands, proclament sans cesse leur appui à l'adhésion espagnole, mais, dans le même temps, bloquent les dossiers agricoles méditerranéens et l'accroissement des ressources propres.

La satisfaction des Français se comprend. Cela dit, il est bien clair qu'aux yeux des Espagnols les responsabilités dans la lenteur des négociations (elles ont commencé voilà quatre ans) sont partagées. Il y a celle des Français, qui, il est vrai avec une certaine logique, posent des conditions à l'ouverture du volet agricole des pourparlers avec Madrid. Il y a celle des gouvernements membres qui se sont formellement ralliés, y compris à l'occasion de plusieurs conseils européens, à ces conditions posées par Paris, mais qui, néanmoins, font obstacle à ce qu'elles soient remplies.

Les gouvernements de la Communauté sont ainsi renvoyés dos à dos par leur interlocuteur espagnol. C'est sans doute une bonne chose, en tout cas pour l'aspect psychologique de l'entreprise, que les Français, de la façon la plus formelle, ne soient plus identifiés comme les seuls fauteurs de troubles dans la négociation.

Pour le reste, les pourparlers progressent de façon convenable. Les Espagnols et les Dix se sont mis d'accord mardi sur deux problèmes en suspens : d'une part, les conditions dans lesquelles les Espagnols pourront maintenir pendant quatre ans (trois ans pour les télévisions en couleur et pour les tracteurs) des restrictions quantitatives à l'importation d'une dizaine de produits industriels ; de l'autre, le maintien, également pendant quatre ans, de limitations – mais cette fois dans les deux sens – aux échanges d'un certain nombre de produits textiles « sensibles ». De la sorte, le volet « union douanière » devrait pouvoir être bouclé d'ici à l'été. Les Espagnols caressent le vœu que le second semestre soit consacré aux affaires agricoles et à la pêche.

PHILIPPE LEMAITRE.

AUTOMOBILE

Après un mois de grève

LE TRAVAIL A REPRIS A L'USINE BRITISH LEYLAND DE COWLEY

(De notre correspondant)

Londres. – Les cinq mille ouvriers de l'usine British Leyland à Cowley, près d'Oxford, ont voté le 26 avril, à quatre contre un, pour la reprise du travail après une grève d'un mois. Le mouvement, qui a coûté plus de 900 millions de francs à la société nationale britannique, a été provoqué par la décision de la direction de supprimer les trois minutes de « toilette » accordées à chaque équipe à la fin de la journée.

La querelle peut paraître dérisoire, mais les ouvriers dénonçaient les méthodes « dictatoriales » de British Leyland et insistaient pour que toute modification des conditions de travail soit négociée avec les syndicats. Pour sa part, la direction est à la recherche de toutes les possibilités d'améliorer la productivité et la compétitivité. Trois minutes pour deux équipes par jour, c'est vingt heures de travail de plus par an et par ouvrier.

Le conflit était particulièrement embarrassant pour British Leyland, car c'est à Cowley qu'est construit son nouveau modèle, la Maestro, sur lequel elle comptait pour retrouver sa place sur le marché automobile britannique. C'est pourquoi la direction avait dès le début du conflit adopté une attitude très dure : si les grévistes ne reprenaient pas le travail, ils seraient purement et simplement licenciés. L'usine de Cowley serait fermée ou exploitée avec une autre main-d'œuvre.

Du côté des salariés, la combativité a été ébranlée, d'une part par les menaces de licenciement, d'autre part par l'attitude pour le moins tiède des directions syndicales. Les plus intransigeants étaient les délégués d'atelier *(shop stewards)*, qui ont été désavoués à la fois par les responsables nationaux des syndicats de l'automobile et par la base.

La direction de la firme a fait très peu de concessions. Elle a accepté d'augmenter la prime de productivité et de repousser d'un mois la suppression des trois minutes de « toilette » ; mais elle ne paraît pas prête d'y renoncer, même si elle a admis la création d'une commission indépendante chargée d'examiner les doléances des syndicats. La reprise du travail ne signifie donc pas que le conflit soit réglé sur le fonds.

DANIEL VERNET.

● **Importantes pertes pour les sidérurgistes américains au premier trimestre.** – U.S. Steel, le numéro un américain, a perdu 118 millions de dollars au premier trimestre 1983 contre des bénéfices de 80 millions de dollars l'an dernier. Les pertes du numéro deux, Bethlehem Steel, se sont élevées à 175,2 millions de dollars contre 66,7 millions de déficit.

CONJONCTURE

Le pessimisme s'accroît mais l'investissement pourrait s'améliorer

Les enquêtes de conjoncture auprès des chefs d'entreprise, du type de celles que fait l'INSEE chaque mois, comme les travaux de conjoncture qui tentent de prévoir, ainsi que le fait le BIPE – Bureau d'information et de prévisions économiques, – l'évolution de la conjoncture à court et même à moyen terme ne sont pas favorables. Les chiffres que vient de communiquer le BIPE sont – malgré leur caractère provisoire – significatifs à cet égard : le produit national reculerait de 0,6 % cette année, et, à moyen terme, la France entrerait dans une période de moindre croissance économique que ses voisins industrialisés.

Une lueur d'espoir ? La Banque de France estime, au vu des réponses faites par les entreprises, qu'une majorité d'industriels sont désireux d'inverser la tendance à la baisse des investissements (les dépenses d'équipement auraient baissé de 8,4 % en valeur réelle).

● INSEE : tendance déclinante

Les résultats de l'enquête réalisée en avril par l'INSEE auprès des industriels font apparaître une forte dégradation des perspectives formulées par les chefs d'entreprise sur l'évolution générale dans l'industrie, et un net infléchissement à la baisse des prévisions de production à trois mois pour les biens de consommation.

La baisse des carnets de commande se confirme. La demande étrangère reste très faible. Les stocks de produits finis évoluent peu, si on excepte un alourdissement pour les biens de consommation. Aussi, la production devrait continuer de s'inscrire sur une tendance déclinante jusqu'aux congés. Les prévisions d'augmentation de prix des industriels restent modérées.

● BIPE : baisse du produit intérieur en 1983

Le BIPE table sur une baisse de 0,6 % en volume cette année du PIB par rapport à 1982. Les importations reculeraient de 2,7 %. Le BIPE fixe à 2,8 % le recul des investissements et à 2,2 % la progression des exportations. La consommation des ménages stagnerait.

A moyen terme, le BIPE estime que la France connaîtra un taux de croissance positif, mais inférieur de 0,5 % au taux moyen des autres pays industrialisés (1,3 % contre 1,9 %).

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS ANNONCE UNE BAISSE DE 10 % DE L'ACTIVITÉ EN 1983

« Ce n'est plus de l'inquiétude que nous ressentons, mais de l'exaspération », a écrit M. Jean-Louis Giral, président de la Fédération nationale des travaux publics (F.N.T.P.), à M. Pierre Mauroy, dans une lettre du 25 avril, rendue publique mardi 26 avril, au cours d'une conférence de presse. La baisse d'activité dans ce secteur doit être estimée à 10 % en 1983, ce qui signifiera une nouvelle réduction d'effectifs de 30 000 personnes, dans une profession qui n'emploie plus que 298 000 personnes, contre 379 000 en 1974.

Pour lutter contre cette situation que *« jamais les travaux publics n'ont connue »*, M. Giral demande aux pouvoirs publics d'affecter une partie des sommes récoltées, grâce à l'emprunt exceptionnel aux investissements dans les travaux publics, et de ne pas annuler la deuxième tranche des « grands travaux », comme certaines rumeurs le laissent entendre.

Afin d'attirer l'attention des pouvoirs publics, dont cette branche d'activité dépend à environ 80 %, la F.N.T.P. va lancer une campagne publicitaire sur le thème *« C'est maintenant qu'il faut aménager la France »*. Parmi les thèmes retenus, figurent la décentralisation des moyens de communication, le T.G.V. Atlantique et les travaux destinés à éviter les catastrophes naturelles.

● **Baisse des réserves de change en mars.**– Les réserves de change de la France s'élevaient à 351,1 milliards de francs fin mars, soit une diminution de 10,9 milliards de francs par rapport à février. Par rapport a fin mars 1982 (et si l'on tient compte des variations du prix de l'or), les réserves ont augmenté de 49,7 milliards de francs.

La querelle des crédits à l'exportation

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LES PAYS DE L'O.C.D.E. SONT REPORTÉES EN JUIN

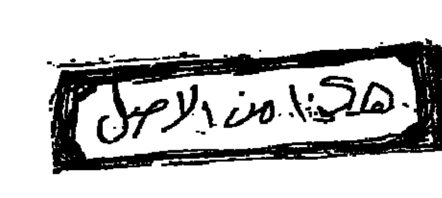
Les négociations sur le renouvellement du « consensus » sur les crédits – subventionnés – à l'exportation ont été suspendues, le 26 avril, au siège parisien de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques). Les hauts fonctionnaires des vingt-deux pays (1) qui participent à cet « arrangement », destiné à harmoniser les conditions de concurrence en la matière, ont décidé de se retrouver en juin à une date qui reste à fixer.

Ce consnesus, qui fixe un taux minimum et répartit les pays bénéficiaires en trois catégories *(Le Monde* du 26 avril), expire le 1er mai. Il a donc été prolongé dans sa forme actuelle jusqu'à la reprise des négociations. Dans une affaire qui oppose notamment la C.E.E. et les États-Unis – sans oublier le Japon, – il s'agit non seulement de modifier les taux, mais de définir une méthode d'ajustement fondé sur les critères objectifs afin d'éviter les tensions qui surgissent régulièrement depuis l'accord sur un « consensus » intervenu en juillet 1976 (consensus devenu « arrangement » en avril 1978).

Les négociations, qui devaient normalement se poursuivre jusqu'au 27 avril, ont achoppé sur d'importantes difficultés techniques. La C.E.E., qui souhaite un ajustement vers le bas (plus fort pour la France que pour ses partenaires) du barème actuel, a accepté, avec les États-Unis, de lier l'ajustement à l'évolution sur trois mois de la moyenne des taux des bons du Trésor à dix ans des cinq plus grands pays (soit 10,3 % actuellement), majorée d'un certain cœfficient. La fixation de ce cœfficient a posé, semble-t-il, de sérieux problèmes aux négociateurs, alors même que certains États, comme la R.F.A., sont tentés par un système lié au taux du marché de chaque pays.

(1) Les pays membres de l'O.C.D.E., à l'exception de l'Islande et de la Turquie.





SOCIAL

LA RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DES NON-CADRES

Les partenaires sociaux s'efforcent de faire appliquer les objectifs de l'accord du 4 février

Les syndicats et le patronat se sont rencontrés le 26 avril 1983 pour procéder à un *« premier échange de vues »* sur l'harmonisation des régimes de retraite complémentaire des salariés non cadres.

Bien que la polémique, — pourra-t-on ou non garantir 20 % de retraite complémentaire sans augmenter les cotisations ? — lancée la semaine dernière par la C.N.R.O. (Caisse de retraite du bâtiment) n'ait pas été à l'ordre du jour, les partenaires sociaux n'ont pu éviter d'en faire état. Pour la C.G.T., l'objectif demeure de *« respecter l'accord du 4 février 1983 et d'assurer un certain niveau de rendement pour permettre aux gens de bénéficier des termes de cet accord »*. F.O. affirme que les buts inscrits dans l'accord *« seront atteints »*, mais ajoute : *« Si on ne modifie pas les règles d'évolution des prestations pour organiser une véritable solidarité économique, il y aura des institutions en difficulté pour garantir les 20 %. »*

La C.G.C. estime qu'avant d'envisager une augmentation des cotisations il faut *« épuiser toutes les subtilités techniques d'une gestion plus attentive et concentrer l'argent des cotisations sur les retraites »*. Quant à la C.F.D.T, elle rappelle qu'*« elle réclame depuis dix ans une harmonisation des régimes et une simplification des mécanismes »*. Pour la C.F.T.C., il s'agit de *« résorber les inégalités »* en tenant compte des avantages acquis.

Devant la diversité des oracles rendus sur les retombées de l'accord du 4 février 1983, les partenaires sociaux ont décidé de *« commander »* une série d'études *« techniques »* à l'ARRCO (qui regroupe les institutions de retraite complémentaire des non-cadres) pour le 1er juin, date de leur prochaine rencontre. Il s'agit de faire l'inventaire des différentes mesures permettant d'assurer le respect des termes de l'accord, tant en ce qui concerne le rendement brut (1) que l'évolution du salaire de référence — c'est-à-dire le coût d'achat d'un point de retraite — variable d'un régime à l'autre en fonction de l'état de santé économique et démographique des secteurs d'activité qu'ils concernent.

Si cette réunion n'a guère été constructive, aux dires de certains négociateurs, il faut mettre à l'actif des partenaires sociaux l'adoption des statuts de l'association gestionnaire de la structure financière destinée à verser retraites et préretraites complémentaires.

Rappelons que ce conseil d'administration paritaire se compose de vingt membres, dix représentants du C.N.P.F. et deux représentants de chaque centrale syndicale (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C. et C.F.T.), les pouvoirs publics y seront représentés par un commissaire du gouvernement.

L'ARRCO, qui ne méconnaît pas les difficultés que certaines caisses pourraient rencontrer, devrait prendre, au cours du conseil d'administration du 5 mai, *« les mesures provisoires pour que toutes les institutions soient en situation de verser les prestations »*. — C. G.

(1) Le rendement brut détermine le niveau de retraite par rapport au salaire, donc en fonction de la cotisation versée. Par exemple, avec un rendement brut de 13,33 %, on obtient 13,33 F de retraite annuelle pour 100 F de cotisation.

Les suppressions d'emplois sont au centre de plusieurs conflits

La société Manurhin (machines-outils, armement, robotique), filiale à 34 % du groupe Matra, a annoncé le lundi 25 avril, lors du comité central d'entreprise tenu à Mulhouse, la suppression de 816 emplois dans ses cinq usines.

Le groupe Manurhin a enregistré des pertes s'élevant à 90 millions de francs au cours du premier semestre 1982. Il souhaiterait désormais se dégager du secteur machines-outils pour se consacrer davantage à la robotique.

A Angers (Maine-et-Loire), la Société des ardoisières d'Angers a suspendu, le 26 avril, les 420 licenciements qu'elle avait officiellement annoncé la veille au cours du comité d'établissement. Une manifestation intersyndicale à Angers a réuni un millier d'ouvriers. Selon l'intersyndicale, le report des 420 licenciements est lié à la consultation d'un cabinet d'études parisien qui se livrera à une étude globale du bilan de la société. La direction devra également attendre les conclusions du comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) avant de se prononcer sur l'importance des licenciements.

Au Saut du Tarn, à Saint-Juery (Tarn), 526 salariés de l'entreprise, sur un effectif de 726, devraient être licenciés le 1er mai, a annoncé le liquidateur, mardi 26 avril. Cette décision intervient après que la société, en règlement judiciaire depuis décembre 1981, a été mise en liquidation de biens, le 21 avril, par le tribunal de commerce de Paris.

Chez Trailor (fabricant de remorques, semi-remorques et containers), le comité central d'entreprise aurait obtenu, le 26 avril, le gel, pendant une semaine, des 310 procédures de licenciement annoncées par la direction, le 7 avril dernier.

Trailor, qui emploie 2 130 salariés dans trois usines et douze succursales, est une filiale à 100 % de capitaux américains. La semaine prochaine, la commission économique du comité d'entreprise se réunira pour examiner le plan de relance des syndicats, qui ne comporterait pas de mesures de licenciement.

L'usine A.P.C. (Azote et produits chimiques) de Toulouse a été paralysée, mardi 26 avril, par une grève suivie par 90 % du personnel à l'appel de l'intersyndicale, qui entendait protester contre les suppressions d'emploi annoncées par la direction le 20 avril (*le Monde* du 23 avril).

De son côté, M. Alex Raymond, président du conseil régional de Midi-Pyrénées, a demandé au ministre de l'industrie la tenue d'une réunion tripartite entre la direction générale d'A.P.C., les syndicats et les pouvoirs publics.

FAITS ET CHIFFRES

Energie

● **L'OPEP maintiendra son prix de référence de 29 dollars par baril pendant les trois à six prochains mois** et probablement aussi jusqu'à la fin de 1985, a estimé Cheikh Ahmed Zaki Yamani, ministre du pétrole de l'Arabie Saoudite, dans une interview publiée par l'hebdomadaire saoudien *Al Yamama*. Pour le ministre saoudien, la crise du marché occasionnée par la baisse de la demande a pris fin, et le prix de 29 dollars sera maintenu si tous les pays membres de l'OPEP observent l'accord conclu le mois dernier fixant le plafond de production à 17,5 millions de barils par jour. — *(Reuter)*.

● **La production britannique de pétrole brut a augmenté de 15,5 % en 1982**, pour atteindre le niveau record de 103,3 millions de tonnes contre 89,4 millions l'année précédente. Selon le rapport annuel du ministère britannique de l'énergie, elle devrait se situer, au cours des trois prochaines années, entre 95 et 125 millions de tonnes. Le rapport estime les réserves recouvrables de la partie britannique de la mer du Nord entre 1 550 et 3 750 millions de tonnes, soit entre quinze et près de quarante ans de production au niveau actuel.

Social

● **Fin de la semaine d'action C.G.T. « produire français pour les jeunes ».** — A l'initiative du centre confédéral C.G.T. de la jeunesse, la semaine d'action « produire français pour les jeunes » s'est achevée le 26 avril avec un discours de M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T.

Cette série de manifestations avait pour objectif de mettre en évidence la nécessité de produire français pour lutter contre le chômage qui touche particulièrement les jeunes, lesquels sont, par ailleurs, des gros consommateurs de produits importés (moto, jeans, disques, matériel hi-fi).

UN COLLOQUE DE « DROIT SOCIAL » SUR LES COMITÉS D'ENTREPRISE

La pratique d'une loi et sa valeur d'usage

Comment apprécier les effets d'une loi nouvelle quand la jurisprudence fait, par définition, défaut, et que la qualité de sa cuirasse n'a pas encore été testée ?

Plus de mille participants au neuvième colloque de *Droit social*, la revue animée par le professeur Jean-Jacques Dupeyroux, se sont livrés à *cet examen-fiction*, toute la journée du 22 avril, à Paris, sous la houlette de professeurs de droit, décortiquant pour eux les nouveautés et — déjà — les lacunes de la loi du 28 octobre 1982 sur les *« institutions représentatives du personnel »*, en premier lieu les comités d'entreprise.

En fait, sous le changement, demeure la tradition qui perpétue la place du comité d'entreprise dans le dispositif social. *« Puisque le quotidien et la conjoncture finissent par tout accaparer,* dira notamment M. Raymond Soubie, ancien conseiller social de M. Barre, *on aurait dû aller plus loin dans la réforme qui, grande ou petite, provoquera autant de résistances... »*

Réalisme désenchanté ? Le président Jean Laroque, procureur général honoraire près de la Cour de cassation, conclura, lui, que si *« beaucoup de difficultés pratiques sont présumées, d'autres sont à venir »*. En fait, une loi nouvelle se peaufine et prend sa vraie valeur à l'usage, au gré des jugements de jurisprudence.

Ainsi en est-il de l'institution des comités de groupes, aux compétences limitées à l'information, qui permettent sans doute, en pratique, un dialogue qui n'était pas prévu par la loi. *« Ces comités seront dotés d'un droit exceptionnel à la parole par la qualité de ses membres, à la fois élus de comités d'entreprise et représentants désignés par les syndicats »*, soulignera le professeur Pierre Rodière, en se référant aux premiers comités créés. Mais seront-ils consultés comme le préconisait la directive communautaire de 1977, qui aurait dû être appliquée depuis 1979 ?

De même l'institution d'un budget de fonctionnement pour les comités d'entreprise, obligatoire et distinct de l'ancien budget de gestion des œuvres sociales, offrirait de nouvelles possibilités qui ne sont pas précisées. Le comité d'entreprise pourrait par exemple développer ses investigations économiques et, pourquoi pas, embaucher un expert. Silence, encore : le professeur Gérard Couturier fera observer que la loi ne souffle mot de la façon dont un comité central d'entreprise percevra le budget de fonctionnement nécessaire à ses attributions économiques et n'indique pas plus comment vivra le comité de groupe qui, n'ayant pas de personnalité morale, devrait, en théorie, *« ne pas avoir d'autonomie et donc pas de budget »*.

Dans quelques mois, dans quelques années, les tribunaux auront répondu à toutes ces interrogations. Et la loi Auroux sera alors semblable aux autres étoffée, complétée et ajustée par la pratique.

ALAIN LEBAUBE.

Selon la direction de la S.N.C.F.

LA GRÈVE DES AGENTS DE CONDUITE, A PARTIR DU 28 AVRIL A MIDI, NE DEVRAIT ENTRAINER QUE DES PERTURBATIONS LIMITÉES

Selon la direction de la S.N.C.F., la grève des agents de conduite à partir du jeudi 28 avril à 12 heures, à l'appel de la C.F.D.T. et des autonomes de la F.G.A.A.C., ne devrait pas entraîner d'importantes perturbations. Le 27 avril au matin, la direction indiquait que le service serait normal pour tout le réseau sur les grandes lignes. Sur les lignes de la banlieue parisienne, les perturbations devraient être *« très limitées »*. Ce mot d'ordre de grève des agents de conduite a été lancé pour 24 heures reconductibles, les consignes ayant déjà été données pour un mouvement de 48 heures.

L'action de la C.F.D.T. et de la F.G.A.A.C. est destinée à obtenir les 35 heures hebdomadaires pour les agents de conduite et à protester contre *« l'insuffisance des mesures catégorielles »*. La C.G.T.-F.O. et la C.F.T.C. ont refusé de s'associer à ce mot d'ordre. La C.F.D.T. a également déposé un préavis à partir du 29 avril à 0 heure, visant à étendre le mouvement à l'ensemble du personnel pour obtenir une réduction du temps de travail et *« le libre choix du médecin »*.

AFFAIRES

La B.N.P. a doublé ses provisions sur l'étranger en 1982

Pour l'exercice 1982, le bénéfice net de la Banque nationale de Paris (B.N.P.), premier établissement bancaire français et cinquième du monde, a diminué de 6,8 % à 551 millions de francs pour la maison mère, et progressé de 10,9 % à 1 297 millions de francs pour l'ensemble du groupe, en y ajoutant ses activités étrangères : ce dernier chiffre comprend 756 millions de francs de bénéfice pour la métropole (58 %) et 541 millions de francs pour l'extérieur (42 %).

La part des résultats provenant des activités étrangères a diminué en raison d'« accidents de parcours » au Canada, de la crise survenue à Hongkong, où La B.N.P. emploie 1 100 personnes et de la moindre rentabilité du réseau américain notamment en Californie. Les provisions pour créances douteuses ont augmenté globalement de 20 % à 3 931 millions de francs, celles constituées sur les pays étrangers (risque d'Etat) ayant doublé à 2 837 millions de francs.

M. René Thomas, président de la B.N.P., a précisé que 17 % des 5 milliards de francs de créances sur le Brésil pouvaient être considérés comme douteux, de même que 41 % des 2,7 milliards de francs de prêt au Mexique. En ce qui concerne la Pologne, 77 % de l'encours de prêts (1,2 milliard de francs) ont été provisionnés.

M. Thomas a précisé, en outre, que sur les 551 *millions* de francs de bénéfice, la B.N.P. versait 135,5 millions de francs de dividende à l'Etat, plus 230,3 millions de francs de redevance à la Caisse nationale des banques, soit 23 % du milliard prévu par la loi de finances de 1983 pour l'amortissement des indemnités de nationalisation. A ces sommes se sont ajouter 440 millions de francs d'impôts sur les sociétés et 206 millions de francs de contributions exceptionnelles de solidarité dus au titre des années 1981 et 1982.

En ce qui concerne l'encadrement du crédit, M. Thomas a chiffré à 500 millions de francs environ le coût de l'effort accompli par son établissement pour ne pas trop pénaliser ses clients, utilisant tous les moyens légaux pour dépasser ses quotas, à savoir l'émission d'obligations et les achats d'encadrement aux autres établissements, sans oublier les pénalités pour dépassement.

Charbon : l'heure des choix

M. Mitterrand l'a répété à deux reprises au cours de son voyage dans le Nord : *« L'Etat ne pourra couvrir à la fois l'énorme déficit de l'extraction charbonnière prolongée artificiellement et, dans le même temps, participer massivement à la renaissance industrielle du bassin minier (...). Un choix s'impose. »*

C'est la première fois que le chef de l'Etat prend nettement position dans le débat sur la politique charbonnière, laissant ainsi augurer des décisions qui devraient très bientôt être prises par le gouvernement. Un comité interministériel devrait en effet définir, dans la première quinzaine de mai, les grandes lignes d'une politique charbonnière à moyen terme dont on sait d'ores et déjà qu'elle devrait être différente de celle envisagée lors de la première définition, en octobre 1981, de la politique énergétique. Le premier ministre n'avait-il pas alors estimé *« souhaitable »* l'objectif d'une production de 30 millions de tonnes de charbon à l'horizon 1990 (contre 18,3 millions de tonnes l'an passé). Cela supposait une relance vigoureuse – et coûteuse – *de la production, par le* développement de nouvelles mines plus productives et le maintien des anciens puits. La C.G.T. et le parti communiste, favorables à une relance à tout prix de cette ressource nationale, *en avaient tiré argument pour* s'opposer à toute fermeture de puits et réclamer une relance de l'embauche et de l'investissement.

Depuis lors, la position du gouvernement s'est, semble-t-il, *nettement infléchie. La relance* charbonnière coûte cher, et les crédits publics ne sont pas extensibles à l'infini. Charbonnages de France a reçu l'an passé une subvention totale de 5,79 milliards de francs et coûtera cette année 6,5 milliards de francs à l'Etat. Il n'est pas possible, dans cette enveloppe, de maintenir à la fois tous les puits, même les moins rentables, et d'investir suffisamment dans les projets assurant l'avenir.

Le débat n'est pas encore tranché. Depuis le mois de septembre 1982, des commissions régionales d'évaluation des ressources charbonnières étudient non seulement les possibilités géologiques des gisements, mais tentent aussi d'évaluer l'ensemble des coûts sociaux entraînés par la fermeture de certains puits. Leurs conclusions, qui commencent à revenir au gouvernement, serviront de base à l'élaboration d'un contrat de plan entre l'Etat, Charbonnages de France et les régions concernées. Dans les semaines à venir, un comité interministériel devrait définir, dans l'optique du IX[e] Plan, les grandes lignes d'une nouvelle politique charbonnière à moyen terme. Il paraît d'ores et déjà certain que l'objectif de production de 30 millions de tonnes en 1990 sera abandonné et qu'aucun objectif chiffré ne figurera dans le contrat de plan.

La prise de position du chef de l'État le confirme, comme l'avait fait, en février, une lettre du premier ministre adressée à la direction des charbonnages, assurant que le redressement de l'entreprise passait par un *« effort accru de gestion »* : il faudra faire des choix. Certains puits devront, à moyen terme, être fermés.

Une chose est certaine, ces choix, difficiles, seront faits au niveau régional en tenant compte, comme l'a rappelé M. Mitterrand, du coût social et non seulement financier de la poursuite ou de l'arrêt de l'exploitation.

Dans un article paru dans *le Monde* du 25 mars, M. Hug, directeur général de C.D.F., écrivait : *« Le maintien du passé ne risque-t-il pas d'étouffer l'avenir ? Le débat se situe bien là : conserver ou entreprendre, se maintenir ou se transformer. »* M. Mitterrand semble en être convaincu.

V. M.

MAGNÉTOSCOPES : LA LEVÉE DU « BLOCUS » DE POITIERS SERA PROGRESSIVE

Les mesures restrictives de dédouanement des magnétoscopes à Poitiers devraient être prochainement levées, indique-t-on au ministère du commerce extérieur. Toutefois, ni la date ni les modalités techniques ne sont complètement fixées.

Un accord avec et entre les importateurs sur *« la régulation de l'entrée des magnétoscopes en France »* doit encore être trouvé. Les pouvoirs publics souhaitent éviter que les stocks en attente et un afflux de nouveaux arrivages du Japon ne conduisent à une guerre des prix défavorables à tous, en particulier à ceux qui commencent à produire en France (Philips ou Akaï). Aussi ont-ils décidé de limiter à 400 000 ou 450 000 appareils les entrées en *1983*.

Les 200 000 magnétoscopes en stock à Poitiers devront être écoulés en priorité sur quatre mois au prorata des parts de marché de l'an passé de chacun des importateurs.

Un problème subsiste pour les *marques telles* Kenwood ou Sansuy, qui ont commencé à s'intéresser au marché français seulement cette année. Pour elles, seuls leurs appareils déjà en stock à Poitiers seraient acceptés pour cette année.

En 1982, les importations totales *avaient été de 665 000 appareils.*

Ancien président de la Société Générale

M. MAURICE LAURÉ SUCCÈDE A M. JEAN-LAURENS DELPECH A LA TÊTE DU GROUPE DES NOUVELLES GALERIES

A l'occasion de sa récente réunion annuelle, le conseil d'administration des Nouvelles Galeries a appelé à la présidence du groupe M. Maurice Lauré, ancien président-directeur général de la Société Générale, en remplacement de M. Jean-Laurens Delpech, atteint par la limite d'âge et qui occupait ce poste depuis mars 1977. M. Lauré siégeait déjà depuis avril 1982, à titre personnel, au conseil d'administration des Nouvelles Galeries, où il avait été chargé, en septembre de la même année, avec le titre de conseiller du président, d'une mission d'étude au sein du groupe.

Classées parmi les principaux groupes français de distribution, avec un chiffre d'affaires de 8,3 milliards de francs en 1982 (et un bénéfice net de 62,6 millions de francs), les Nouvelles Galeries sont essentiellement détenues par le groupe de M. Pierre Lévy, avec une participation voisine de 25 %, le groupe Monoprix (18 %) et la famille des fondateurs (8,5 %), la Banque nationale de Paris et la Société Générale détenant chacune environ 4 % du capital. Le groupe comprend les Nouvelles Galeries Réunies, les magasins à l'enseigne Uniprix et le Bazar de l'Hôtel-de-Ville.

[Né en 1917 à Marrakech (Maroc), docteur en droit, ancien élève de l'Ecole polytechnique, inspecteur général des finances, M. Maurice Lauré a pris une part prépondérante dans l'institution de la taxe à la valeur ajoutée (T.V.A.). Après un passage au Crédit National, de 1960 à 1966, il entra à la Société Générale comme directeur général de cette banque, dont il devait prendre la présidence en 1973, avant de céder la place, en février 1982, à M. Jacques Mayoux.]

Industrie du cycle

CYCLES PEUGEOT ET MOTOBÉCANE S'ASSOCIENT

Les cinquante mille bicyclettes de « cross » achetées chaque année par Cycles Peugeot en Italie et en Extrême-Orient seront désormais fabriquées par Motobécane (*le Monde* daté 13-14 mars). Les deux firmes ont signé un accord à ce sujet. Mais la coopération ne s'arrêtera pas là. Cycles Peugeot produira les vélos d'enfants que Motobécane se procure également à l'étranger. *« Cet accord,* précise le communiqué de Cycles Peugeot, *devrait permettre de réduire les importations de bicyclettes étrangères et de renforcer la compétitivité des deux sociétés leaders en favorisant un allongement des séries. »*

Aux termes du contrat, toutefois, Motobécane ne fournira, en 1983, que vingt mille bicyclettes « cross » à Cycles Peugeot, cette dernière entreprise ne pouvant revenir sur ses promesses d'achat.

Cette association bilatérale dans l'industrie du vélo constitue-t-elle une première étape vers une coopération plus poussée entre les deux fabricants, cette fois dans la fabrication en commun de moteurs pour cyclomoteurs ? *« L'accord conclu est indépendant des solutions recherchées par les pouvoirs publics aux difficultés financières de Motobécane »*, se borne-t-on à dire chez Cycles Peugeot. C'est donc à l'administration qu'il revient de trouver la solution adéquate au renflouement de l'affaire, dont le bilan a été déposé en février, une solution que, indépendamment de son aspect financier, l'on voudrait européenne.

Des négociations sont en cours entre Motobécane et la firme britannique Raleigh (groupe Tube Investment), vivement intéressée par la motorisation, et l'idée est en l'air d'un ménage à trois Cycles Peugeot-Motobécane-Raleigh (*le Monde* daté du 24-25 avril). Le projet, si tant est qu'il prenne corps, irait dans le sens recherché.

A. D.

Industrie pharmaceutique

FORTE PROGRESSION DES VENTES EN 1982 : + 17,3 %

Malgré les effets du blocage des prix, l'industrie pharmaceutique française a bien tiré son épingle du jeu en 1982 et, enregistré une hausse de 17,3 % de son chiffre d'affaires dont le montant, dépassant pour la première fois le cap des 30 milliards de francs, s'est élevé à 33,5 milliards.

Cette progression est supérieure à celle réalisée l'année précédente (+ 14 %). La performance est des plus satisfaisantes dans la mesure où la majoration des tarifs des médicaments a été en moyenne inférieure à 4 %, alors qu'elle avait atteint 8,03 % en 1981.

L'exportation a marché très fort également. Les ventes à l'étranger de produits pharmaceutiques ont dépassé 6,2 milliards de francs (+ 22,2 %). En l'espace de cinq ans, l'industrie pharmaceutique française a ainsi globalement doublé ses exportations (3,14 milliards de francs en 1978), qui ont triplé vers le Royaume-Uni (242 millions de francs contre 73 millions) et quintuplé vers le Japon (258 millions de francs contre 52 millions).

Les Chargeurs Réunis en ordre de bataille

La Compagnie maritime des Chargeurs réunis (C.M.C.R.) recevait les journalistes, mardi 26 avril, à Paris. En soi, cette rencontre constituait un événement, la vénérable nonagénaire ayant de longue date élevé le secret au rang de vertu. Mais il se trouve que son nouveau président, M. Jean Deygout, s'est fixé comme objectif, parmi d'autres, d'épousseter la maison et d'en ouvrir les fenêtres.

Ce vent nouveau souffle non seulement vers le monde extérieur, mais au sein même de l'entreprise dont les moyens, les structures et l'état d'esprit ont subi quelques bouleversements au cours de l'année écoulée. La flotte a été rénovée et, sans augmentation du nombre d'unités, elle a vu son tonnage renforcé : ses quinze bateaux représentent 240 000 tonnes de port en lourd. A la fin de l'année, trois navires polyvalents neufs seront affectés à la ligne Dakar-Yokohama, réaffirmant la volonté des Chargeurs réunis de renforcer leur position sur le marché *cross trade*. Et vendredi 29 avril, la société signe avec les Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire, un contrat de construction de deux gros porte-conteneurs (2 200 « boîtes » chacun) qui lui seront livrés en août et novembre 1985.

L'organisation de l'entreprise a été adoptée à l'environnement d'« agressivité » que connaît le commerce maritime international. M. Deygout résume ainsi la nouvelle philosophie : *« il y a davantage de navire que de tonnage à transporter, mais c'est nous qui devons avoir le tonnage »*. Pour conquérir les industriels, il faut leur offrir des « plus », en les conseillant dans leurs opérations d'exportation, ou en leur garantissant une chaîne de transport non plus de port à port mais bel et bien de porte à porte : lorsque le métro de Hong-Kong a commandé des escalators à la France, il a exigé qu'ils lui soient livrés non pas sur les quais du port, mais directement dans les puits où ils devaient être installés. Tout ce travail de logistique incombe à la direction des ventes et des opérations terrestres de la C.M.C.R.

Le savoir faire qu'elle entend promouvoir, bien d'autres le pratiquent aussi : le marché français vers l'Extrême-Orient est partagé entre 30 armements appartenant à 18 nations. Conserver ses chances sur un terrain aussi disputé suppose des moyens adaptés. Pour sauvegarder sa part de marché français, le C.M.C.R. a créé, le 1[er] janvier dernier une « *Agence générale France* » qui devra *« dynamiser »* le réseau commercial de la compagnie dans l'Hexagone.

Gagner de l'argent

Mais M. Deygout ne s'y trompe pas : les chargeurs français ne « navigueront français » que s'ils y trouvent financièrement leur compte. Les armements nationaux n'ayant pas la « souplesse » de leurs concurrents étrangers, ils ne peuvent demeurer *compétitifs que pour des* efforts constants de productivité. La rénovation de la flotte n'y saurait suffire. D'autres actions – allègement du personnel sédentaire, réexamen des qualifications professionnelles, informatisation poussée – devraient aussi y contribuer.

Ces méthodes doivent aussi évoluer : à côté des lignes régulières qui demeurent la base de son fond de commerce, la compagnie entend rechercher des marchés spécifiques requérant une haute technicité qu'elle est capable d'offrir, comme le transport de produits chimiques.

A la C.M.C.R., l'ordre du jour est clair : nous allons nous battre sans attendre un illusoire salut qui viendrait d'ailleurs – *« nous disons non aux subventions de fonctionnement qui entameraient notre « liberté »*, proclame M. Deygout – et avec une vision parfaitement lucide de l'enjeu – *« La conjoncture est une excuse trop facile pour des armateurs »*, dit encore le président de la C.M.C.R. *« Un armateur doit pouvoir gagner de l'argent »*, a affirmé un jour le président du groupe, M. Jérôme Seydoux. La compagnie maritime entend le prouver. En 1982, elle a perdu – trop aux yeux de M. Deygout – et elle en perdra certainement encore en 1983. Mais elle se promet l'équilibre en 1984 et des bénéfices en 1985.

JAMES SARAZIN.

● **La Bankamerica corp, de San Francisco, a acquis la Seafirst Corp**, une banque de l'État de Washington pour 250 millions de dollars. Considéré comme le deuxième holding bancaire des États-Unis, la Bankamerica Corp qui contrôle la Bank of America, a déjà accepté d'injecter 150 millions de dollars pour renflouer la Seafirst's Seattle First National Bank, l'un des principaux établissements détenus par Seafirst Corp. – (*A.F.P.*)

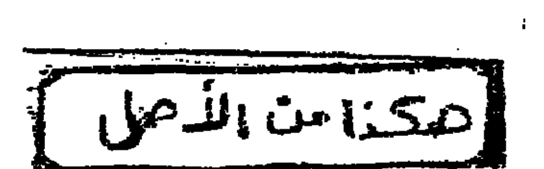
● **L'opposition entre les petits commerces et les grandes surfaces** a été évoquée, le mardi 26 avril, à Reims (Marne) par M. Michel Crépeau au congrès de la Fédération nationale des associations de commerçants (FAC). *« Ce n'est pas en interdisant aux « grandes surfaces » de croître que l'on défendra les « petits »*, a notamment déclaré le ministre du commerce et de l'artisanat, *« les guerres de tranchées sont des guerres perdues »*. Pour M. Jean-Marie Calmels, président de la FAC, le commerce indépendant, s'il veut maintenir sa place – voire l'accroître – dans la distribution, doit s'adapter sans retard à la révolution de l'informatique.

● ***Le constructeur de machines-outils RAMO a déposé son bilan.*** – Implantée à Niort (*Deux-Sèvres*), cette société spécialisée dans les machines-outils de pointe, notamment les tours de grande précision, avait de grandes difficultés financières. Les pouvoirs publics avaient projeté de la rapprocher de Cazeneuve. Après son dépôt de bilan, ses cent quatre-vingt-dix-huit salariés sont menacés de licenciement.

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 7/8	9	8 3/4	9 1/8	8 3/4	9 1/8	9	9 3/8
DM	4 9/16	4 15/16	4 5/8	5	4 3/4	5 1/8	4 15/16	5 5/16
Florin	4 1/2	5 1/4	5 1/16	5 7/16	5 1/16	5 7/16	5 1/4	5 5/8
F.B. (100)	10	11	9 3/4	11 1/4	9 3/4	11 1/4	10	11 1/2
F.S.	1	2	4 3/4	5 1/4	4 3/4	5 1/4	4 1/2	5 1/8
L (1 000)	14	15 1/2	14 1/2	16	15 1/8	16 1/2	16 5/8	17 3/4
£	10	10 5/8	10	10 5/8	9 15/16	10 9/16	9 13/16	10 7/16
F. franç.	12	12 3/4	12	12 3/4	12 3/8	12 7/8	14 3/8	14 7/8

Les cours des Eurodevises ne nous sont pas parvenus. Les cours ci-dessus sont ceux pratiqués sur le marché interbancaire des devises, qui nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LES SICAV DU GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

AGF

PHENIX PLACEMENT
A.G.F.I.M.O. Société anonyme pour la gestion financière de valeurs immobilières
Compagnie d'investissement et de placement C.I.P.
A.G.F. 5000
A.G.F. INTERFONDS

Le 15 avril 1983, se sont tenues les assemblées générales ordinaires des sociétés :

— A.G.F.I.M.O., sous la présidence de M. Gérard Bonnet ;

— Compagnie d'investissement et de placement C.I.P., sous la présidence de M. François Simonnet ;

— A.G.F. 5 000, sous la présidence de M. François Simonnet ;

— A.G.F. INTERFONDS, sous la présidence de M. Michel Jarraud.

Les résolutions proposées ont été acceptées et les conseils d'administration qui ont suivi les assemblées ont fixé la date du paiement des dividendes au 25 avril 1983.

En outre, une nouvelle SICAV : PHENIX PLACEMENT, créée le 8 décembre 1982, a été ouverte au public le 10 janvier 1983.

SITUATION DES SICAV AU 31 MARS 1983

	C.I.P.	A.G.F.I.M.O.	A.G.F. 5000 60 % minimum en actions françaises (1)	A.G.F. INTERFONDS	PHENIX PLACEMENT
Nombre d'actions	935.711 (Nominal de 100 F)	2 280.080 (Nominal de 100 F)	954 034 (Nominal de 100 F)	485 304 (Nominal de 200 F)	261.700 (Nominal de 200 F)
Actif net par action	683,21	297,59	202,16	323,28	208,42
Actif net total	639 286 449	678 535 105	192 864 982	156 889 997	54 543 094
Répartition de l'actif (en pourcentage) :					
— Disponible	10,83	4,88	3,24	5,24	6,38
— Obligations françaises	38,66	26,52	27,70	45,75	93,62
— Obligations étrangères	18,70	6,45	5,49	46,06	—
— Actions françaises	6,61	52,25	63,57	2,92	—
— Actions étrangères	25,20	9,90	—	0,03	—
Rappel :					
— Dividende par action :					
— Montant net et avoir fiscal	41,49 + 2,88	24,39 + 1,89	18,76 + 1,71	22,26 + 1,18	0,70 (2)
— Date de paiement	25 avril 1983	25 avril 1983	25 avril 1983	25 avril 1983	9 mars 1983

Souscriptions : Service des transferts, 87, rue de Richelieu, 75060 PARIS CEDEX 02 et Banque générale du Phénix, 31, rue Lafayette 75009 PARIS

(1) Loi du 13 juillet 1978.
(2) Correspondant à la période du 20 au 31 décembre 1982.

SIMCO

Le conseil d'administration, réuni le 20 avril 1983 sous la présidence de M. Maurice Gontier, a pris connaissance de l'activité de la société et arrêté le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1982.

Les comptes de cet exercice font apparaître, après dotation aux amortissements et provisions de 11 712 395,31 F, un bénéfice de 113 071 758,03 F (dont 5 003 288,17 F de plus-values nettes sur ventes d'appartements), contre, en 1981, 101 165 810,82 F (dont 5 994 973,49 F de plus-values). Après affectation à la réserve légale, le bénéfice distribuable s'établit à 107 418 170,13 F, soit 18,80 F par action : il sera proposé à l'assemblée générale, prévue pour le 17 juin, de distribuer un dividende de 18,50 F par action contre 16,50 F au titre de l'exercice précédent et d'affecter 0,30 F par action au report à nouveau.

La société poursuit le développement et la modernisation de son patrimoine :

— elle a achevé la construction de l'immeuble de 2 185 m² de bureaux à Levallois-Perret au mois de juillet 1982, la totalité de l'immeuble a été louée à un seul preneur dès le 1er août dans des conditions très satisfaisantes ;

— elle a pratiquement achevé les travaux complémentaires concernant l'opération du Manoir à Saint-André, près de Nice ;

— elle a acquis un terrain 25-33, rue des Ardennes à Paris 19e permettant l'édification de 70 appartements ; le permis de construire a été délivré le 31 décembre 1982 ; la livraison de l'immeuble devrait intervenir fin 1984. L'investissement prévisionnel sera de l'ordre de 40 000 000 de francs ;

— elle a également acheté un terrain dans la zone d'activités de Saint-Quentin-en-Yvelines (Bois d'Arcy) qui permettra la réalisation d'un troisième immeuble de bureaux, d'une surface de 4 500 m² pour un investissement de 25 000 000 de francs environ, les formalités administratives sont en cours, la livraison pourrait intervenir au deuxième semestre 1984.

Les ventes d'appartements se sont poursuivies sur l'immeuble de Vitry-sur-Seine, elles dépassent maintenant 80 % de l'ensemble immobilier ; en outre, les premières ventes ont été réalisées concernant l'immeuble de Rungis où 12 cessions étaient réalisées en fin d'année sur les 107 appartements que comporte cet ensemble.

En ce qui concerne la procédure relative à l'immeuble du Manoir, les hommes de l'art — qui avaient été condamnés par la cour d'appel d'Aix-en-Provence à rembourser à la société ses débours — ont été déboutés du pourvoi qu'ils avaient formé en Cour de cassation.

Les experts chargés de définir le montant des indemnités que doit percevoir la société ont déposé leur rapport, mais la date de l'audience de la cour d'appel n'est pas encore connue.

DOCKS DE FRANCE

Le chiffre d'affaires consolidé provisoire, toutes taxes comprises, pour le 1er trimestre de 1983, s'élève à F 3 892 millions, marquant ainsi une progression de 11,1 % sur celui réalisé lors de la même période de l'exercice précédent.

SIMCO

Le montant des loyers émis par la Société au cours du premier trimestre de l'année 1983 s'élève à 38 751 443 F, contre 35 196 207 F pour le premier trimestre 1982.

Ces montants ne tiennent pas compte des indemnités compensatrices dues par l'Etat.

AGENCE HAVAS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 AVRIL 1983

Le conseil d'administration de l'agence HAVAS, réuni le 22 avril 1983, sous la présidence de M. André ROUSSELET, a approuvé les comptes de l'exercice 1982.

Ceux-ci font apparaître un chiffre d'affaires H.T. de 1 384,22 MF en augmentation de 11 % sur 1981, à structure constante, une part de son activité ayant été apportée à deux de nos filiales.

Le bénéfice après impôt atteint 64,18 MF contre 58,48 MF en 1981 soit + 9,8 % après dotation de deux provisions exceptionnelles relatives à des dépréciations de prêts à long terme non productifs d'intérêts (6,05 MF) et un complément de dotation de provision pour contrat de solidarité (5,92 MF). Les dividendes reçus sur l'exercice des filiales, soit 71,94 MF, en hausse de 10,94 MF, traduisent les bons résultats de l'ensemble des sociétés du groupe HAVAS.

L'agence HAVAS a réalisé, en 1982, en acquisitions corporelles et incorporelles et par prise de participations (GOULET S.A., INTERDECO, PATHÉ-CINÉMA) principalement, 117,4 MF d'investissements, soit le double de l'année précédente.

Le conseil d'administration de l'agence HAVAS proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se réunira le 30 juin 1983, la distribution d'un dividende de 9,30 F par action, ce qui augmenté de l'avoir fiscal de 4,65 F (impôt déjà payé au Trésor) représente un revenu global net de 13,95 F par action. Ce montant correspond au plafond fixé par la loi, compte tenu du dividende de l'année précédente.



DIVIDENDES ET RÉSULTATS 1982

Les actionnaires des Sicav du Crédit Agricole ont approuvé, lors de leurs assemblées générales, la mise en paiement des dividendes suivants, au titre de l'exercice 1982 :

	ÉPARGNE-UNIE (diversification)	UNI-FONCIER (secteur immobilier)	UNIFRANCE (valeurs françaises)	UNIRENTE (obligations)
N° du coupon	23	15	7	7
Dividende net (F.)	31.08	41.32	15.45	148.42
Crédit d'impôt (F.)	3.35	2.35	1.97	6.45
Revenu global (F.)	34.43	43.67	17.42	154.87
Rappel R. global 81 (F.)	27.41	33.24	14.59	112.01

Les dividendes nets sont mis en paiement, à la Caisse Nationale de Crédit Agricole et dans l'ensemble des bureaux des Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel depuis le 26 mars 1983 pour Unifrance et depuis le 16 avril 1983 pour Épargne-Unie, Uni-Foncier et Unirente. Le réinvestissement du dividende net en actions de chaque SICAV s'effectuera en franchise totale de droit d'entrée jusqu'au 27 juin 1983 pour Unifrance et jusqu'au 17 juillet 1983 pour Épargne-Unie, Uni-Foncier et Unirente.

	ÉPARGNE-UNIE	UNI-FONCIER	UNIFRANCE	UNIRENTE
Valeur liquidative au 31.12.82 (F.)	632.19	503.44	190.34	1535.29
Variation en % du 31.12.81 au 31.12.82 (coupon versé en 82 compris)	31.6	30.5	25.3	26.6

CRÉDIT AGRICOLE

L'ORÉAL

Présidée par M. François DALLE, président directeur général de L'ORÉAL, une réunion d'information a été organisée à l'intention des analystes financiers.

Dans un premier temps, M. Marc LADREIT de LACHARRIÈRE, vice président en charge de l'Administration et des Finances, a présenté les résultats de L'ORÉAL pour 1983.

Le total des ventes consolidées hors taxes s'est élevé à 10,882 milliards de francs en 1982, contre 9,686 milliards de francs en 1981.

A données comparables, c'est-à-dire en éliminant les variations des parités monétaires et les chiffres d'affaires de sociétés entrées ou sorties de consolidation durant l'exercice, la croissance est de + 12,9 % par rapport à 1981.

Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 999 millions de francs en 1982, contre 883 millions de francs en 1981, soit une progression supérieure à celle du chiffre d'affaires.

L'augmentation des dotations exceptionnelles aux comptes de provisions et d'amortissements se traduisant par des avantages fiscaux, les contraintes fiscales nouvelles dûes à la taxe sur la publicité pour les activités pharmaceutiques, et, dans une moindre mesure, l'augmentation des impôts à payer limitent la progression du bénéfice net, hors plus values de cession d'immobilisations, à 550 millions de francs en 1982, contre 517 millions de francs en 1981 (soit + 6,3 %).

M. Charles ZVIAK, vice président directeur général, a insisté sur le fait que la progression de L'ORÉAL en 1982, était dûe notamment à la qualité des produits élaborés par la recherche scientifique de L'ORÉAL *et à l'appréciation de la performance de ces produits qui devenait de plus en* plus sensible par les consommatrices.

M. Charles ZVIAK a ainsi précisé que L'ORÉAL disposait actuellement du potentiel de recherche le plus important du monde en cosmétologie, avec 900 personnes dans ses laboratoires, les dépenses de la recherche dans ce domaine s'étant élevées à 293 millions de francs en 1982, soit 3,2 % du chiffre d'affaires des activités d'hygiène, de parfumerie et de cosmétique.

M. François DALLE a rappelé l'importance que revêt, pour L'ORÉAL, la diversité des activités du Groupe et l'internationalisation des implantations.

Grâce à cette stratégie, la "caisse de compensation" a encore joué pleinement son rôle et a permis à L'ORÉAL de connaître, en 1982, une croissance équilibrée et saine.

M. François DALLE a également confirmé la poursuite des efforts de recherche entrepris par le Groupe dans le domaine pharmaceutique, au moment même où des résultats concrets apparaissent. En effet, les dépenses de recherche se sont élevées à près de 270 millions de francs, soit plus de 19 % du chiffre d'affaires des spécialités pharmaceutiques, c'est-à-dire l'un des taux les plus importants de cette industrie.

De plus, SYNTHELABO a fortement accentué son internationalisation par l'implantation de nouvelles filiales pharmaceutiques en Grande-Bretagne, Pays-Bas, Suisse et Italie.

M. François DALLE a enfin insisté sur les aspects bénéfiques de l'internationalisation du Groupe pour l'économie française, notamment en ce qui concerne la balance des paiements. La différence entre les sommes reçues de l'étranger à des titres divers (exportations, assistance technique, redevances et dividendes) et les fonds envoyés à l'étranger (investissements financiers ou achats de matières premières) a représenté, en France, un excédent de 1,6 milliards de francs.

Si l'on ajoute les achats effectués par les filiales de L'ORÉAL à des fournisseurs français, ainsi que les effets induits dûs au nombre considérable de visiteurs étrangers incités par L'ORÉAL à venir en France, notamment à l'occasion du Congrès Mondial de la Coiffure, la balance positive dépasse alors largement les 2 milliards de francs.

M. François DALLE a annoncé que le conseil d'administration avait décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée pour le 10 juin 1983, la distribution d'un dividende net de 25,66 francs, en augmentation de 8 % par rapport à celui de l'exercice précédent ; cette augmentation étant conforme aux dispositions légales en vigueur.

Exercice 1982 le Crédit National fait le point

Un niveau d'activité élevé

Avec 10017 millions de F de prêts à long terme consentis aux entreprises en 1982, le seuil de 10 milliards a été dépassé pour la seconde année consécutive. L'activité du Crédit National a été presque aussi soutenue qu'en 1981, année où elle avait progressé de 35 %.

Montant brut des prêts consentis : 10017

Versements à la clientèle : 7930

Variation de l'encours : 4117

(en millions de F)

Des résultats en progression sensible

	1981	1982
	(en millions de francs)	
Encours des prêts à long terme	46 508,00	50 625,00
Chiffre d'affaires H.T.	5 319,00	6 302,00
Bénéfice net	70,00	90,00
Montant distribué	28,75	33,01
	(en francs)	
Dividende par action	27,00	31,00
Avoir fiscal	13,50	15,50
Dividende total	40,50	46,50

Présent dans toutes les régions par ses onze délégations, le Crédit National finance l'investissement d'entreprises de tailles diverses : 66 % des entreprises clientes emploient moins de 200 salariés. Tous les secteurs industriels bénéficient de ses concours.

La croissance du chiffre d'affaires est essentiellement liée à l'évolution de l'encours des prêts à long terme.

Une augmentation de capital a été réalisée du 13 décembre 1982 au 28 janvier 1983. Elle sera suivie de la distribution d'une action gratuite pour dix anciennes après le paiement du dividende au titre de l'exercice 1982.

Ces chiffres sont extraits du rapport à l'Assemblée Générale qui peut être obtenu sur simple demande au Crédit National 45, rue Saint-Dominique, 75700 Paris.

Crédit National investir pour réussir

ÉTRANGER

Nestlé s'associe avec une société d'État malaisienne pour la production et la commercialisation du cacao

De notre correspondant

L'accord de joint-venture *que vient de conclure Nestlé S.A. avec l'autorité fédérale pour le développement agricole de Malaisie (FELDA) pour la production et la commercialisation du cacao constitue une double première. C'est la première fois que la multinationale helvétique prend une participation de cette importance dans le secteur du cacao. C'est également la première fois que Nestlé s'associe directement à une société d'Etat malaisienne.*

Lausanne. — Le choix de la Malaisie, explique-t-on à Vevey, siège de Nestlé, n'est pas fortuit. Après le Japon, ce pays représente l'un de ses principaux marchés asiatiques, avec l'Indonésie et les Philippines. Implanté depuis une vingtaine d'années en Malaisie, Nestlé Holding comptait déjà quatre sociétés sur place, fabriquant notamment du lait condensé, une boisson chocolatée et des produits diététiques.

La création de la Malaysian Cocoa Manufacturing (M.C.M.) répond aux intérêts des deux partenaires. Jusqu'ici, l'usine de boisson chocolatée de Nestlé devait importer du cacao, alors que la production malaisienne, longtemps insuffisante, était exportée. Or FELDA, qui possède 3 898 hectares de plantations de cacao, est en train de développer la production nationale et d'en améliorer la qualité.

85 millions de francs d'investissements

FELDA et Nestlé, qui détiendront respectivement 51 % et 49 % du capital-actions de M.C.M. (15 millions de dollars, soit environ 45 millions de francs), se partageront les tâches de production, de commercialisation et de distribution de cacao. La partie malaisienne fournira la matière première, tandis que Nestlé se chargera de la technologie et de l'assistance technique. Nestlé nommera le directeur de l'usine actuellement en construction à Pantaï, près de Seremban au sud de Kuala-Lumpur. L'ensemble des investissements s'élèvera à 28 millions de dollars malaisiens, 85 millions de francs environ et la participation de la FELDA sera financée par des prêts de banques locales.

La production de la nouvelle fabrique, qui devrait être opérationnelle dans le courant de 1984, sera en partie vendue aux filiales de Nestlé, offerte sur place ou exportée à l'étranger. Reste cependant un point à discuter : dans un premier temps, le gouvernement malaisien a imposé un quota d'exportation de 60 %, et de 70 % dans une seconde phase, alors que Nestlé préférerait s'en tenir au premier palier.

Cet accord constitue-t-il un précédent qui pourrait être imité ailleurs ? Prudents, les responsables de Nestlé rappellent que leur entreprise s'est toujours voulue pragmatique. Plutôt que de suivre une stratégie globale, ils se sont adaptés aux conditions locales, la Malaisie ayant entrepris de développer ses plantations de cacao. Nestlé y trouve évidemment son compte. *« Il peut toujours être utile d'avoir un partenaire public*, indique-t-on à Vevey, *ne serait-ce que pour trouver un terrain ou accélerer les démarches administratives. »*

JEAN-CLAUDE BUHRER.

LES ÉTATS-UNIS ENVISAGENT DE CRÉER UN DÉPARTEMENT DU COMMERCE INTERNATIONAL

L'administration américaine envisage de créer un département du commerce international qui regrouperait les fonctions des divers ministères dans le domaine des échanges extérieurs, a-t-on appris le 25 avril à la Maison Blanche. Il inclurait ainsi les fonctions actuellement remplies par le bureau du représentant spécial du président Reagan pour le commerce international, M. William Brock, par les départements d'Etat, de la défense et du Trésor. En revanche, au stade actuel du projet, le département de l'agriculture conserverait ses prérogatives en matière de commerce extérieur, indique-t-on de source bien informée. — *(A.F.P.)*

PÉTROLE CONTRE DENRÉES ALIMENTAIRES

La Turquie signe un nouvel accord d'échange commercial avec l'Iran

De notre correspondant

Ankara. — Aux termes d'un nouvel accord signé, le 21 avril à Ankara, par MM. Nawabi et Canturk, respectivement ministre iranien de l'industrie lourde et ministre turc du commerce, l'Iran et la Turquie vont porter le montant de leurs échanges à 2,5 milliards de dollars entre avril 1983 et avril 1984, soit une augmentation de 25 % par rapport au dernier exercice *(le Monde* du 16 mars). L'accord, qui consolide la première place occupée par Téhéran parmi les clients d'Ankara, permettra à l'Iran d'obtenir de la Turquie notamment les denrées alimentaires dont elle a besoin (par exemple blé, orge, viande, poulet, sucre et autres).

Grâce au nouvel accord, la Turquie pourra exporter pour 1,1 milliard de dollars cette année, sans compter les revenus du secteur des transports qui ont représenté 300 millions de dollars en 1982 provenant à la fois de l'acheminement des produits turcs vers l'Iran et du transit à travers la Turquie des produits achetés par l'Iran à d'autres fournisseurs. Pour sa part, Ankara, qui est toujours déficitaire sur le plan énergétique, sera payé *« en nature »* : l'accord pétrolier, signé en janvier à Téhéran, prévoit la livraison de quelque 5 millions de tonnes de brut iranien en 1983.

Les échanges économiques turco-iraniens, pratiquement symboliques durant le règne du shah qui ne s'adressait jamais à son voisin mais à d'autres fournisseurs lointains, se sont développés d'une manière spectaculaire depuis l'avènement du régime islamique en Iran : la Turquie, qui avait vendu à l'Iran pour 11,8 millions de dollars en 1979, 96 millions de dollars en 1980 et 234 millions de dollars en 1981, a plus que triplé ce dernier chiffre en 1982 avec 792 millions de dollars d'exportation. A l'heure actuelle, le marché iranien absorbe un cinquième des exportations totales turques.

ARTUN UNSAL.

En Australie

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT TRAVAILLISTE FREINE LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

Le gouvernement australien vient d'interdire le rachat par la filiale australienne d'Unilever, Unilever Australia Pty Ltd, de deux importantes entreprises agro-alimentaires appartenant au groupe australien Elders Ixl Ltd.

Le ministre des finances, M. Paul Keating, a expliqué en annonçant cette décision que l'intérêt économique de l'opération ne compenserait par la perte de contrôle par l'Australie d'un pan important du secteur agro-alimentaire, domaine où la présence étrangère est déjà considérable.

Il s'agit de la quatrième offre d'investissement étranger rejetée par le gouvernement travailliste depuis son entrée en fonctions le mois dernier. Cela semble confirmer que le gouvernement est fermement décidé à limiter les investissements étrangers dans les secteurs-clés de l'industrie.

Les deux entreprises concernées produisent des denrées d'alimentation générale telles que confiture et concentré de tomates, et des graisses alimentaires, notamment la margarine dont elles sont l'un des trois grands producteurs australiens. — *(A.F.P.)*

Convoquée à l'initiative des Etats-Unis

LA « QUADRILATÉRALE » SE RÉUNIRA A BRUXELLES LES 28 ET 29 AVRIL

Bruxelles *(A.F.P.)*. — Le Canada, les Etats-Unis, le Japon et la Commission européenne vont tenir les 28 et 29 avril à Bruxelles une réunion informelle sur les questions commerciales et financières internationales, apprend-on de sources diplomatiques dans la capitale belge. Cette réunion — la quatrième de la Quadrilatérale depuis celle tenue en Floride en 1982 — a été convoquée à l'initiative des Etats-Unis, qui y seront représentés par M. William Brock, représentant du président Reagan pour les questions de commerce international.

M. Wilhelm Haferkamp, vice-président de la commission chargé des relations extérieures, participera à ces discussions aux côtés des ministres du commerce international japonais, M. Sadanori Yamanaka, et canadien, M. Gerald Regan. La réunion se tiendra à la résidence de M. George Vest, ambassadeur des Etats-Unis auprès des Communautés, et on estime dans les milieux diplomatiques qu'elle permettra aux dirigeants américains de procéder à un échange de vues sur les questions qui ne manqueront pas d'être examinées lors du sommet des pays industrialisés à Williamsburg aux Etats-Unis à la fin du mois de mai.

ESPAGNE

● *L'Espagne comptait 2 172 272 chômeurs* à la fin du mois de mars, soit 16,58 % de la population active, contre 16,85 % le mois précédent. Les données publiées le 25 avril par le ministère du travail ne prennent en compte que les seuls chômeurs inscrits dans les agences pour l'emploi. Cependant l'Institut national de la stastitique dépendant du ministère de l'économie, qui n'a pas encore publié les résultats du mois de mars, recense les chômeurs « estimés ». — *(A.F.P.)*

F.M.I.

● *Le Fonds monétaire international* vient d'approuver l'octroi à l'Uruguay d'un crédit stand by de 378 millions de droits de tirage spéciaux, soit 412,02 millions de dollars. Ce crédit, remboursable en deux ans, est destiné à soutenir le programme économique et financier du gouvernement uruguayen, approuvé par le F.M.I., visant à réduire rapidement le déficit de la balance des paiements et à faire baisser l'inflation.

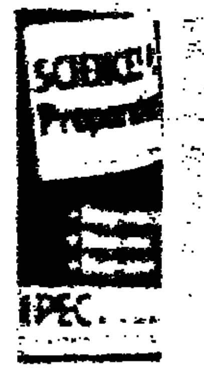
R.F.A.

● *Les prix ouest-allemands à la production* ont diminué de 0,3 % en mars, alors qu'ils avaient déjà reculé de 0,1 % en février, a annoncé le 25 avril l'Office fédéral des statistiques. Sur douze mois, les prix ont augmenté de 1,7 % contre 2 % sur la même période à la fin février. Les prix des produits pétroliers sont ceux qui ont le plus reculé (— 4,3 % en moyenne) — *(A.F.P.)*

PUBLICATION JUDICIAIRE

« La première chambre du tribunal de Grande Instance de Paris a, par jugement du 24 novembre 1982, condamné la Société Nationale de Télévision en Couleurs ANTENNE 2, M. ELKABBACH, l'Agence France Presse et M. CHEYNET, journaliste, à payer à M. Gérard MUNOZ 30.000 F de dommages-intérêts pour avoir les 30 et 31 mars 1980, au cours du journal télévisé de 20 heures, diffusé la photographie de celui-ci pour illustrer un reportage sur l'organisation *« Action directe »*.

Pour extrait
Me Yves JOUFFA
avocat à la Cour



MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

Au-dessus de 1 200

Pour la première fois de l'histoire, Wall Street a franchi, mardi, la barre des 1 200 de l'indice Dow Jones. Malgré l'apparition de nouvelles ventes bénéficiaires, le marché a repris sa marche en avant et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 209,46 (+ 22,25 points).

Sur 2 014 valeurs traitées, la moitié presque (1 080) ont monté, 578 seulement ont baissé et 356 n'ont pas varié.

Le New-York Stock Exchange n'aura donc pas buté longtemps sur cet obstacle « psychologique ». Les bonnes nouvelles, il est vrai, n'ont pas manqué : précisions optimistes des experts de la Citicorp sur une baisse des taux d'intérêt et sur une amplification de la reprise économique, excellents résultats pour le premier trimestre annoncés par plusieurs grosses entreprises, notamment Commodore International et Standard Oil of California. Il n'en a pas fallu davantage pour doper le marché qui, du coup, a fait l'impasse sur l'avertissement lancé par M. Paul Volcker, président du Fed, sur la menace constituée par les déficits budgétaires persistants.

L'activité cependant n'a pas été vraiment à la hauteur de la performance accomplie et 97,25 millions de titres ont changé de mains contre 90,15 millions la veille.

VALEURS	Cours du 22 avril	Cours du 25 avril
Alcoa	33 1/8	33 1/4
A.T.T.	66 7/8	67 1/2
Boeing	41	39 7/8
Chase Manhattan Bank	64 1/8	65 7/8
Du Pont de Nemours	44 7/8	45 3/4
Eastman Kodak	81 3/4	81 7/8
Exxon	33 1/8	34 1/8
Ford	47 1/4	49
General Electric	108 1/8	110 3/4
General Foods	42 7/8	43 3/8
General Motors	64 7/8	65 1/2
Goodyear	32 7/8	33 5/8
I.B.M.	114 1/4	117 1/4
I.T.T.	37 3/8	37 7/8
Mobil Oil	28 1/8	29 3/8
Pfizer	80 5/8	82 1/4
Schlumberger	40 3/4	43 1/2
Texaco	34 1/2	35 1/4
U.A.L. Inc.	33 3/8	34
Union Carbide	61 5/8	62 3/4
U.S. Steel	23 1/4	23 1/2
Westinghouse	42 5/8	43 3/8
Xerox Corp.	44 1/8	45 1/8

PARIS

26 avril

Forte baisse

Le repli de la cote, amorcé la veille avec une baisse de 0,8 %, s'est fortement accentué mardi à la Bourse de Paris, où l'indicateur de tendance a perdu près de 1,9 %, portant à 2,6 % le terrain perdu depuis le 21 avril, date de la dernière liquidation.

De l'avis des professionnels, les investisseurs étrangers ont sensiblement ralenti leurs achats dans l'attente d'une correction technique qu'ils estiment encore insuffisante.

Face à cette réserve des acheteurs, le poids des prises de bénéfices sur de nombreux titres à leur plus haut niveau de l'année suffit à faire pencher la balance.

Du coup, quelques actions subissent des baisses sensibles. En retrait de 8,6 % sur la veille, Michelin a le triste privilège de figurer en tête des replis les plus sensibles de la séance. Ayant échappé de justesse à la procédure de la « réservation à la baisse », l'action de « Bibendum » subit le contrecoup des pertes consolidées (4 milliards de F).

Raffinage, Bis, Radiotechnique, Crouzet, Manurhin, Labinal et Arjomari cèdent aux alentours de 5 % à 7 % tandis que Machines Bull perd 4,3 %.

Au sujet de cette dernière compagnie, les autorités boursières font savoir qu'elles ont reçu 15,90 millions d'actions Machines Bull en réponse à l'offre publique d'échange initiée par l'État français.

Légère hausse (3 %) de Peñarroya, Saulnes et Sacilor. Sur le marché de l'or, le métal fin est retombé de 442,25 à 435,25 dollars l'once à Londres. A Paris, le lingot s'adjuge 50 F à 103 300 F et le napoléon gagne 1 F à 682 F.

Le dollar-titre est remonté au-dessus de 9 F, aux alentours de 9,10 F.

LE RAPPORT ANNUEL DE LA COB

« Ouverture plus large de la Bourse aux sociétés, diversification des titres offerts au public, modernisation enfin engagée du marché boursier, avantages consentis tant aux épargnants qu'aux entreprises qui accroissent leurs fonds propres ; l'État a fait un effort législatif et fiscal considérable et cohérent pour l'épargne en valeurs mobilières », a constaté M. Bernard Tricot, président de la Commission des opérations de Bourse (COB), en présentant le quinzième rapport annuel de cet organisme.

L'année 1982 a effectivement été l'année du changement sur les marchés boursiers, à commencer par l'opération de nationalisation, et, à ce sujet, M. Tricot a souligné que la procédure d'échange des titres indemnitaires remis aux actionnaires de sociétés nationalisées « s'est bien déroulée ». Le président de la COB a, toutefois, tenu à souligner qu'une entreprise publique reste avant tout « une entreprise » et que, de ce fait, elle doit respecter tous les devoirs qui lui incombent, notamment en matière d'information, dès lors qu'elle fait appel à l'épargne publique.

Évoquant à plusieurs reprises la loi du 3 janvier 1983 sur le développement des investissements et la protection de l'épargne, M. Tricot a indiqué que les décrets d'application (dont on attend toujours la publication depuis cette date) devraient prochainement paraître au *Journal officiel*. Il a, en revanche, admis que la COB portait une part de responsabilité dans le retard apporté dans la mise au point du texte correspondant en raison du nombre important de consultations qu'il fallait entreprendre. Enfin, il a fait valoir l'intérêt de la commission pour ce nouveau rôle de surveillance des produits divers ou « *placements-miracles* » que lui confère la « *loi Delors* ».

● Quinzième rapport de la Commission des opérations de Bourse, 1982. Direction des journaux officiels, 26, rue Desaix, 75727 Paris Cedex 15. Prix : 46 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	25 avril	26 avril
Valeurs françaises	120,8	118,9
Valeurs étrangères	127,3	127,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	25 avril	26 avril
Indice général	119,5	117,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 avril .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 avril	27 avril
1 dollar (en yens)	236,35	236,75

BOURSE DE PARIS Comptant 26 AVRIL

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 40	1 710
5 %	37	1 164
3 % amort. 45-54	71	2 211
4 1/4 % 1963	103 50	2 707
Emp. N. Eq. 6 % 67	115	5 425
Emp. 7 % 1973	8287	..
Emp. 8,80 % 77	106	8 173
9,80 % 78/93	85 80	7 769
8,80 % 78/86	87 20	3 279
10,80 % 79/94	89 30	6 953
13,25 % 80/90	98	11 907
13,80 % 80/87	100 55	7 287
13,80 % 81/89	100 10	3 856
16,75 % 81/87	108 10	10 509
16,20 % 82/90	108 20	4 616
16 % juin 82	106 55	14 115
E.D.F. 7,8 % 61	136 20	3 907
E.D.F. 14,5 % 80-92	99	11 906
Ch. France 3 %	163	..
CNB Bques janv. 82	99 70	4 941
CNB Paribas	98 65	4 941
CNB Suez	99 70	4 941
CNI janv. 82	98 75	4 941

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Interbail (obl. conv.)	186	....
Aciers Peugeot	47	45 20
A.G.F. (St Cent.)	335	333
A.G.P. Vie	3347	3347
Agr. Inc. Madag.	58	....
Air-Industrie	14 80	....
Alfred Herlicq	81 20	84 40
Allobroge	390	385
André Roudière	36	35
Applic. Hydraul.	249 90	249 90
Arbel	40 10	40
Artois	302 90	308
At. Ch. Loire	25	25 10
Aussedat-Rey	14	14
Bain C. Monaco	82 10	85
Banania	405	401 10
Banque Hypoth. Eur.	335	333
Blanzy-Ouest	311 50	....
B.N.P. Intercontin.	88	88
Bénédictine	1100	1080
Bon-Marché	66	65 10
Borie	340	327
Bras. Glac. Int.	435	435
Cambodge	162	162
C.A.M.E.	107	97
Campenon Bern.	170	169 50
Caout. Padang	206	206
Carbone-Lorraine	55 80	55 95
Caraud S.A.	66 10	70 80 d
Caves Roquefort	600	591
C.E.G.Frig.	130	131
Centen. Blanzy	782	....
Centrest (Ny)	109	110 d
Cerabati	76 80	74
C.F.F. Ferrailles	114 80	113
C.F.S.	680	....
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	12	11 50 o
C.G.V.	89 50	89
Chambon (M.)	320	320
Chambourcy (M.)	1586	940
Champex (Ny)	121 50	120 50 o
Chim. Gde Paroisse	55	55
C.I. Maritime	320	314
Ciments Vicat	218	217
Citram (B)	124 50	124 80
Clause	290	291
CL.MA (Fr.-Bail)	360	360
CMM-Mar Madag.	6 30	6 05 o
Cochery	55 60	....
Cofradel (Ly)	406 30	426 d
Cogifi	191	188
Comindus	320	315
Comiphos	155 20	157 50
Comp. Lyon-Alem.	150 10	150
Concorde (La)	255	253 20
C.M.P.	5 76	5 75
Conte S.A. (Li)	12 20	12 45
Crédit (C.F.B.)	211	215 50
Créd. Gén. Ind.	325 20	330
Crédit Univers.	420	403
Créditel	112	112
C. Sabl. Seine	115	....
Darblay S.A.	108	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Dietrich	315	310
Degremont	134 80	134 80
Delalande S.A.	133	133
Delmas-Vieljeux	491	510
Dév. Rég. P.d.C (Li)	119 10	119 10
Didot-Bottin	263 10	263
Dist. Indochine	340	340
Drag. Trav. Pub.	200	201
Duc-Lamothe	285	275
Dunlop	5 50	5 80
Eaux Bass. Vichy	916	941
Eaux Vittel	720	691
Ecco	1968	1958
Economats Centre	501	501
Electro-Banque	230	225
Electro-Financ.	395	395
Elf-Antargaz	155	158
E.L.M. Leblanc	574	574
Entrepôts Paris	218	233 50
Epargne (B)	1249	1249
Epargne de France	238	247 50
Epeda-BF	930	925
Escaut-Meuse	285	295
Eurocom	468	460
Europ. Accumul.	36 20	35
Eternit	252	254
Félix Potin	925	....
Ferm. Vichy (Ly)	107 10	116 90 d
Files-Fourmies	3 25	3 40
Finalens	80	80
FIPP	79	79 50
Frac	232	235
Focep (Chât. eau)	1550	....
Foncière (Cie)	149	143 50
Fonc. Agache-W.	70 70	73
Fonc. Lyonnaise	1280	1280
Foncina	119	120
Forges Gueugnon	13 40	....
Forges Strasbourg	130	132
Fougerolle	140	140 10
France I.A.R.D.	105	103
France (La)	480	461
Frankel	132 50	138
Fromageries Bel	465	460
From. P.-Renard	190	207 50 d
GAN	657	657
Gaumont	510	512
Gaz et Eaux	920	911
Genvrain	128	....
Gér. Arm. Hold.	33	33
Gerland (Ly)	590	610
Gévelot	73 80	80 60 d
Gr. Fin. Constr.	155	155
Gds Moul. Corbeil	103	100 60
Gds Moul. Paris	240	240
Groupe Victoire	395	386
G. Transp. Ind.	121	122
Huard-U.C.F.	44 50	43
Hutchinson	27	28 10
Hydro-Energie	72	70 70
Hydroc. St-Denis	52 50	52 50
Immindo S.A.	167	167
Imminvest	116 60	117
Immobail	237	239
Immobanque	388	385
Immob. Marseille	1295	1301
Immofice	305	302
Imp. G.-Lang	2 95	3
Industrielle Cie	575	570
Interbail (act.)	280	282
Jaeger	67 30	67 30
Kinta S.A.	650	625
Lafitte-Bail	238 70	....
Lambert Frères	36	36
Lampes	121 20	121 20
La Brosse-Dupont	59 60	....
Lebon Cie	400	396
Lille-Bonnières	244 80	239
Locabail Immob.	397	405
Loca-Expansion	155	149
Locafinancière	184	178
Locasol	336	330 20
Lordex (Ny)	110	....
Louvre	270 10	270 10
Luchaire S.A.	107	107
Magasins Uniprix	65	64
Magnant S.A.	49	48
Maritimes Part.	100	....
Marocaine Cie	28 90	29 50
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	318	....
M. H.	63	63 20
Mic	225	....
Mors	304	304
Nadella S.A.	25	26 80

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Naval Worms	109	109 10
Navig. (Nat. de)	54	....
Nicolas	322 20	321
Nodet-Gougis	70	70
OPB Paribas	91	....
Optorg	86	86
Origny-Desvroise	139	139
Palais Nouveauté	293	293
Paris-Orléans	101 80	102 10
Part. Fin. Gest. Im.	216	200
Pathé-Cinéma	164	162
Pathé-Marconi	92	88 50
Piles Wonder	92	88 40
Piper-Heidsieck	245	240
Porcher	190	185
Profils Tubes Est	6 85	....
Prouvost ex-Lain.R.	35	35
Providence S.A.	288	285
Publicis	768	760
Raff. Souf. R.	160	162
Ressorts Indust.	97	96 50
Ricqlès-Zan	133	....
Ripolin	45 25	....
Risle (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	70 10	72
Rochette-Cenpa	17	17
Rosario (Fin.)	85 10	81 70
Rougier et Fils	48	48
Rousselot S.A.	375 50	375
Sacer	56 50	....
SAFAA	83 20	89 30 d
Safic-Alcan	165	162
SAFT	150	146 10
SGE-SB	138	136 50
Saint-Raphaël	79 80	77
Salins du Midi	231 60	231
Santa-Fé	157 20	157
Satam	52 90	52
Savoisienne (M)	90	90
SCAC	195	195
Sellier-Leblanc	220	211 20 o
Senelle Maubeuge	159 10	160
S.E.P. (M)	80	80
Serv. Equip. Véh.	40 60	40
Sicli	50 40	50 60
Sicotel	190	194
Sintra-Alcatel	585	585
Sinvim	125	125
Siph (Plant. Hévéas)	175	176
Siminco	350	350
SMAC Aciéroïd	165	163 60
Sofal financière	351 80	352
Soffo	165 20	167 60
Soficomi	320	320
S.O.F.I.P. (M)	90 50	90 50
Sofragi	635	630
Sogepal	220 20	218
Soudure Autog.	105	100 80 o
S.P.E.G.	85	83 50
Speichim	186	187
S.P.I.	152	150
Spie Batignolles	154	152
Stemi	232 20	241 40
Synthelabo	210	218 40
Taittinger	460	442
Testut-Aequitas	58 70	....
Thann et Mulh.	48 80	48
Tissmétal	30	30 30
Tour Eiffel	314	310
Trailor S.A.	200	200
Ufiner S.M.D.	115	118
Ugimo	158 20	158 20
Unibail	445	440
Unidel	91	90
U.A.P.	552	553
Union Brasseries	36	36 20
Union Habit.	210	210
Un. Imm. France	205	201 50
Un. Ind. Crédit	347 10	340
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	46 80	48
Waterman S.A.	160	160
Brass. du Maroc	137	....
Brass. Ouest-Afr.	26 50	25 50 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	200	205
Akzo	181	183
Alcan Alum	275	274
Algemeine Bank	1234	1199
Am. Petrofina	462	....
Arbed	190 60	....
Asturienne Mines	51 10	....
Banco Central	105	103
Bco Pop Espanol	82 50	84
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	39100	38500
Barlow Rand	100	....
Bell Canada	193	193
Blyvoor	138	143 50
Bowater	26	24
British Petroleum	54	53
Br. Lambert	385	338
Caland Holdings	98 90	98 80
Canadian-Pacific	343 60	341 10
Cockerill-Ougrée	19	20
Cominco	357	....
Commerzbank	610	....
Courtaulds	13 20	....
Dart. and Kraft	690	683
De Beers (port.)	77 50	....
Dow Chemical	280	283 50
Dresdner Bank	663	700
Femmes d'Auj.	79	....
Finoutremer	200	....
Finsider	0 40	....
Foseco	21	21 50
Gén. Belgique	284	290 10
Gevaert	378	380
Glaxo	125	120
Goodyear	308	309
Grace and Co	387	387
Grand Metropolitan	51	50
Gulf Oil Canada	110	111 50
Hartebeest	770	750
Honeywell Inc.	900	880
Hoogovens	86 50	83 20
I. C. Industries	389	389
Int. Min. Chem	339	....
Johannesburg	1048	....
Kubota	11 30	11 30
Latonia	230 10	234
Mannesmann	610	....
Marks-Spencer	31 80	....
Midland Bank Ltd	53	52
Mineral-Ressourc.	115	....
Nat. Nederlanden	462	460 50
Noranda	182	180
Olivetti	15 50	15 50
Pakhoed Holding	170	171
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	767	760
Phoenix Assuranc.	36 30	....
Pirelli	10 20	....
Procter Gamble	583	557
Ricoh Cy Ltd	29 30	28 10
Rolinco	907	912
Robeco	935	930
Shell fr. (port.)	66	....
S.K.F. Aktiebolag	189	191
Sperry Rand	339 40	335
Steel Cy of Can.	180	....
Stilfontein	158	165
Sud. Allumettes	235	....
Tenneco	351	....
Thorn EMI	70	....
Thyssen c. 1 000	295 60	....
Toray indust. inc	15	15
Vieille Montagne	560	....
Wagons-Lits	366	367
West Rand	90	87

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	740	740
Far East Hotels	1 35	1 35
Merlin Immobilier	1720	1700
Métallurg. Minière	147 80	147 90
M.M.B	310	306
Novotel S.I.E.H.	1115	1110
Sodexho	1651	1620
Sofibus	214	214
Rodamco	428	420 60

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	172 50	178 50
Cellulose du Pin	15 20	....
Coparex	306	307
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	61	....
Océanic	10 20	....
Petrofigaz	379	....
Pronuptia	135	145 80 d
Ratier Forest G.S.P.	12 90	....
Rorento N.V.	623	623
Sabl. Morillon Corv.	120	120 d
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	95	96
Total C.F.N.	69	....
Ufinex	230	230
Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

26/4	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	172 80	164 98
Actions-Investiss.	232 89	222 33
Actions sélectives	254 13	242 61
Aedificandi	290 65	277 47
A.G.F. 5000	217 98	208 10
Agfimo	326 29	311 49
Altefi	204 09	194 84
A.L.T.O.	169 36	161 68
Amérique Gestion	474 16	452 66
Bourse-Investiss.	228 83	218 45
Capital Plus	1140 99	1140 99
C.I.P.	701 40	669 59
Convertimmo	253 28	241 80
Cortexa	883 09	823 95
Credinter	322 56	307 93
Croiss. Immobil.	296 52	283 07
Démeter	58097 91	57924 14
Drouot-France	228 66	218 29
Drouot-Investiss.	568	542 24
Drouot-Sécurité	177 66	169 60
Energie	214 26	204 54
Epacourt Sicav	5600 88	5573 01
Epargne Associations	21573 34	21508 81
Epargne-Croiss.	1202 71	1148 17
Epargne-Industr.	390 53	372 82
Epargne-Inter	568 65	542 86
Epargne-Oblig.	158 47	151 28
Epargne-Unie	733 02	699 78
Epargne-Valeur	288 29	275 22
Eurocic	7404 83	7069 05
Euro-Croissance	323 54	308 87 ◆
Financière Privée	723 14	690 35
Foncier Investiss.	534 05	509 83
France-Garantie	250 18	245 25
France-Investiss.	355 19	339 08
Fr.-Obl. (nouv.)	357 59	341 37
Francic	209 47	199 02
Fructidor	216 30	206 49
Fructimance	348 46	332 66
Fructivar	54062 11	53927 29
Gestion Mobilière	494 78	472 35
Gest. Rendement	433 96	414 28
Gest. Sél. France	306 27	292 38
Haussmann Oblig.	1133 71	1082 30
I.M.S.I.	305 38	291 53
Indo-Suez Valeurs	548 56	524 64
Ind. française	11348 88	11348 88
Interoblig.	9443 40	9015 18
Intersélect France	222 57	212 48
Intervaleurs Indust.	333 25	318 14 c
Invest. Obligataire	11236 60	11214 17
Invest. St-Honoré	581 96	555 57
Laffitte-crt-terme	106975 18	106975 18
Laffitte-Expansion	552 40	527 35
Laffitte-France	167 71	160 09
Laffitte-Oblig.	143 54	137 03
Laffitte-Rend.	193 96	185 16
Laffitte-Tokyo	674 21	643 64
Lion-Associations	10095 50	10095 50
Livret portefeuille	399 82	381 69
Mondial Investiss.	278 51	265 88
Monecic	57883 90	57883 90
Multi-Obligations	406 70	388 26
Natio.-Assoc.	20591 42	20550 32
Natio.-Epargne	11176 12	11065 47
Natio.-Inter.	802 29	765 91
Natio.-Placements	111187 85	111187 85
Natio.-Valeurs	417 90	398 95
Oblisem	143 94	137 41
Pacifique St-Honoré	342 65	327 11
Paribas Epargne	10744 52	10701 71
Paribas Gestion	450 32	429 90
Patrimoine-Retraite	1025 46	1005 35
Phénix Placements	213 32	212 28
Pierre Investiss.	371 02	354 20
Province Investiss.	234 95	224 30
Rendem. St-Honoré	11441 51	11384 59
Sécur. Mobilière	362 46	346 02
Sél.court terme	10786 90	10706 60
Sélec. Mobil. Div.	279 92	267 23
Sélection-Rendem.	168 24	160 61
Sélect. Val. Franç.	165 47	157 97
S.F.I. fr. et étr.	366 27	349 66
Sicavimmo	417 69	398 75
Sicav 5000	169 17	160 54
S.I. Est	783 29	747 77
Silvafrance	281 80	269 02
Silvam	262 36	250 46
Silvarente	191 78	183 06
Silvinter	303 43	289 67
S.I.G.	690 88	658 80
S.N.I.	894 78	854 21
Sofinvest	366 27	349 66
Sogepargne	306 84	292 93
Sogevar	713 76	681 39
Soginter	904 97	863 93
Soleil Investiss.	397 31	379 29
U.A.P. Investiss.	283 45	270 60
Unifrance	208 35	198 90
Unifoncier	560 87	535 44 c
Unigestion	541 51	516 95
Uni-Japon	806 34	769 78
Unirente	1528 51	1478 25
Univer	11906 87	11906 87
Valorem	340 03	324 61
Valrel	119133 79	119014 78
Worms Investiss.	611 47	583 74

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant *été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.*

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1897	4,5 % 1973	1941	1910	1812	1895
3235	C.N.E. 3 %	3185	3185	3185	3185
590	Agence Havas	598	594	594	594
440	Air Liquide	437	439 50	440 50	439 50
325	Als. Supers.	330	330	330	330
55	A.L.S.P.I.	54	54	54	54
171	Alsthom-Atl.	167	164 50	162	164 50
780	Amrep	735	705	705	705
285	Applic. gaz	276	288	270	288
215	Arjom. Prioux	212	201	204 50	201 10
970	Av. Entrepr.	976	960	980	956
440	Av. Dass.-Br.	438	430	430	433
205	Bail-Equipem.	205 60	201	202 80	204 50
430	Bail-Investiss.	436	425	425	417
335	Cie Bancaire	314	320	319	319
108	Bazar H.-V.	111	113	112	111
168	B.C.T. Midi B.	165	164	164	164
245	Béghin-Say	248	245	244	240 20
530	Bic	527	521	518	521
240	B.I.S.	233 60	220	225	216
610	Biscuit (Géné.)	630	610	610	621
1380	Bongrain S.A.	1370	1352	1350	1360
680	Bouygues	695	684	680	680
1870	B.S.N.-G.D.	1670	1649	1635	1625
1780	— (obl.)	1785	1770	1770	1780
1420	Carrefour	1390	1350	1335	1350
305	— (obl.)	308 20	303	303	301
1010	Casino	970	965	970	961
590	Cetelem	577	564	575	564
34	C.E.M.	35 50	39 50	41	39 10
245	[illegible]	252	258	258	258
480	C.F.A.O.	461	457	457	457
80	C.F.D.E.	60 10	60	60	58 80
9 80	Ch. France-Dunk.	10 50	10	10	9 80
181	Chargeurs Réunis	180	177 90	177 90	178 10
13 50	Chiers-Châtill.	13 70	13 85	13 85	13 60
191	Ciments franç.	193 80	190 10	190	186 30
1090	C.I.T. Alcatel	1070	1048	1048	1048
695	Club Méditerr.	705	698	698	682
110	Codetel	111 60	110 30	110 30	110 30
158	Cofimeg	158 50	155	155	155
215	Colas	218 50	....	....	....
130	Compt. Entrepr.	131	130 20	130 20	130
300	Compt. Mod.	288 10	286	286	284
465	Créd. Foncier	458	462	462	459
215	Crédit F. Imm.	221	219	218	218 50
380	Crédit Nat.	383 50	380	380	387 50
48	Creusot-Loire	47 50	48	47 50	48
160	Crouzet	157	150	150	153
250	C.S. Saupiquet	252	254	254	251
720	Damart-Serv.	699	714	714	698
680	Darty	694	686	686	680
560	Docks France	565	550	548	550
38	D.M.C.	37 10	37	37	37 10
765	Dumez	763	755	751	740
305	Eaux (Gén.)	298	290	290 10	290
150	Elf-Aquitaine	148	147 90	149 80	145 50
149	— (certific.)	149	145	145	142 10
1080	Essilor	1090	1065	1065	1065
220	Esso S.A.F.	219	218	215	215
430	Eurafrance	432	429	428	423
880	[illegible]	865	861	860	878

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
660	Europe n° 1	642	654	650	654
670	Facom	642	630	633	618
910	Fichet-Bauche	891	850	850	833
165	Finextel	164 90	165	165	162 80
179	Fives-Lille	181	178	178	178 40
18	Fonderie (Gle.)	19 90	19 40	19 40	19 40
85	Fraissinet	84	83 60	83 60	84
310	Francarep	325	312	317	318
145	Gal. Lafayette	161	158	155 90	157
950	Gén. Géophys.	944	910	915	910
395	GTM-Entrepose	388	378	377	372 10
335	Guyenne-Gasc.	340	335	334	335
990	Hachette	1045	1035	1030	1020
360	Hénin (La)	353 50	352	352	345 30
53	Imétal	51 40	50 60	50 60	50 05
215	Imm. Plaine-M.	220	216	212	212
285	Ind. et Particip.	293	290	290	290
700	Inst. Mérieux	715	697	697	689
1060	Intertechnique	1125	1085	1080	1063
147	J. Borel Int.	152 90	149	149	148
163	J. Lefebvre	159	153	153	150 60
147	Jeumont Ind.	158	156	156	153
330	Lab. Bellon	336	335	330	328
260	Lafarge-Coppée	259 90	256 50	257 50	256 50
305	— (obl.)	298 10	298	298	298
1890	Legrand	1871	1855	1845	1855
958	Lesieur	941	905	910	905
250	Locafrance	268 80	264 80	263	270
530	Locindus	533	535	535	536
475	Lyonn. Eaux	470	470	470	470
40	Machines Bull	44	42 50	42 50	43 40
460	Mais. Phénix	447	440	435	440
755	Majorette (Ly)	765	755	755	754
245	Manurhin	248	235	237	235
58	Mar. Wendel	59 10	58	58	58 90
735	Martell	757	740	741	730
725	— (obl.)	740	730	730	730
780	Merlin-Gerin	770	750	752	735
1420	Matra	1352	1340	1345	1315
790	Michelin	800	740	732	740
605	— (obl.)	605 30	605 30	605 30	605 30
850	Midi (Cie)	905	888	880	872
112	Mines Kali (Sté)	114	116	116	115
46	M.M. Penarroya	43 60	45 10	44 80	44 20
1020	Moët-Hennessy	1019	989	1003	999
1260	— (obl.)	1250	1250	1250	1250
555	Mot. Leroy-S.	537	525	525	525
84	Moulinex	81 90	81 20	80	79 60
330	Mumm	329	324	324	320 10
179	Navig. Mixtes	178	173	172 50	170
11 50	Nobel-Bozel	11 30	11 25	11 25	11 20
48	Nord-Est	49	48	47 80	47 10
285	Nordon (Ny)	301	301	301	301
71	Nouvelles Gal.	70	68	68	69
510	Occident. (Gén.)	504	499	497	499
155	Olida-Caby	153	150 50	151 80	150 40
785	Omn. F. Paris	790	772	774	762
120	Opfi-Paribas	125 10	125 10	125 10	122 60
1500	Oréal (L')	1416	1430	1431	1430
48	Paper. Gascogne	48	48	48	48
140	Paris-France	139 80	139	138	136 30
490	Paris-Réescompte	502	505	505	499

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
115	Pechelbronn	114 10	111 50	111 50	111 50
405	Penhoet	408	401	399	393
475	Pernod-Ricard	469	460 50	460	460
160	Pétroles (Fse)	157 20	156 50	156 50	155 10
196	— (obl.)	196 50	195 80	195 80	195 10
39	— (certific.)	39 40	39	39	38 25
93	Pétroles B.P.	89 90	86 50	86 30	84 90
187	Peugeot S.A.	182 90	177	177 80	178 20
320	— (obl.)	325	325 20	325 20	323 10
139	P.L.M.	145	145 60	143	142 90
82	Poclain	83	81 50	81 70	81 50
350	Poliet	346	342	341	335 50
108	Pompey	113	113 50	114	111 80
280	P.M. Labinal	268	254	258 50	248 90
1050	Presses Cité	1040	1010	1000	1006
706	Prétabail Sic.	705	703	703	700
265	Primagaz	272 40	272	270	273
121	Printemps	121 50	121	119 50	120
1040	Promodès	1058	1010	1010	990
360	Radiotechn.	356	336	336	340
110	Raffin. (Fse)	110	102 80	101 50	101
940	Redoute (La)	939	915	915	915
545	Révillon	585	565	565	556
305	Roussel-Uclaf	301	301	301	300
885	Rue Impériale	890	897	897	890
11	Sacilor	11 50	11 85	11 85	11 80
142	Sade	146	146	146	139 30 *
1300	Sagem	1330	1300	1290	1299
187	St-Louis B.	182	177	177	173 50
360	Sanofi	351	345	343	338 10
470	— (obl.)	473	450	450	450
315	S.A.T.	292	286	284	291 60
15	Saulnes	14 60	15 10	15 10	14 80
28	Saunier-Duval	28 20	28	27 50	28 45
120	Schneider	113 50	112	111	109 80
29	S.C.O.A.	28 90	28 10	28 20	28 10
125	S.C.R.E.G.	129 10	129 80	128	129 80
136	— (obl.)	135 10	137	137	135 10
350	Seb	337	325	325	325
200	Sefimeg	200	200	198	196
695	S.F.I.M.	695	703	690	700
131	S.G.E.-S.B.	140	134	134	136 50
700	Sign. Ent. El.	710	698	698	709
335	Silic	335	335	335	335
230	Simco	228	228	228	227
120	Simnor	117	110 60	110 60	110 10
770	Skis Rossignol	801	792	790	778
305	Sogerap	314	318	314	315
270	Sommer-Allib.	270	265	265	281
280	Source Perrier	269	261 50	260	261 50
290	Talcs Luzenac	297	296	296	291 10
1050	Tél. Electr.	1005	998	991	990
139	— (obl.)	139 90	139 90	139 90	129 90
198	Thomson-C.S.F.	188 90	180	183	180
235	— (obl.)	238	238 60	238 50	233 90
1620	T.R.T.	1578	1600	1575	1600
185	U.F.B.	179	174	174	174
440	U.I.S.	441	441	441	432 50
190	U.C.B.	195 50	194	194	190 10
1 38	Usinor	1 43	1 44	1 44	1 44
205	U.T.A.	208	207	207	205
260	Valéo	257	251	253	250

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
93	Vallourec	92 90	91 60	91	90
1290	V. Clicquot-P.	1290	1290	1280	1299
660	Viniprix	661	636	636	639
920	Elf-Gabon	935	923	925	920
220	Amax Inc.	230 10	227 20	227	225 10
810	Amer. Express	635	620	615	625
595	Amer. Teleph.	603	594	598	592
205	Anglo Amer. C.	208	206 50	206 50	204 50
1130	Amgold	1138	1112	1112	1100
930	B. Ottomane	899	895	905	912
540	BASF (Akt)	558	556	556	559
500	Bayer	520	509	509	506
540	Buffelsfont.	547	551	551	560
35	Charter	34 95	35	35	35
505	Chase Manh.	522	514	514	504
240	Cie Pétr. Imp.	244	245 10	245 10	242
79	De Beers	78 60	78 75	78 75	78 75
1240	Deutsche Bank	1282	1284	1265	1284
184	Dome Mines	165 90	163	164	160 50
305	Driefontein Ctd	310	315 20	315 50	314 20
400	Du Pont-Nem.	408	402 50	402 50	402 50
745	Eastman Kodak	745	759	748	760
184	East Rand	190 40	185 20	187	181 50
530	Ericsson	524	525	525	522
295	Exxon Corp.	304	298 50	298 50	295 10
415	Ford Motors	445	437 70	429 90	437 70
435	Free State	459	460	464	458
275	Gencor	272	265	265	260 10
196	Gén. Belgique	292 70	284	298	294
1010	Gén. Electr.	995	994	994	993
590	Gen. Motors	599	597	595	605
75	Goldfields	77 80	77 55	77 80	76
205	Harmony	216	215	213 50	210 80
30	Hitachi	30 10	30 10	30	30
520	Hoechst Akt.	538	539	539	542

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
63	Imp. Chemical	67	69 60	69 60	69 60
126	Inco. Limited	126	125	125	124
1040	IBM	1058	1052	1046	1049
42	Ito-Yokado	42 55	42 70	42 55	42 20
340	ITT	349 90	344	342	344
53	Matsushita	54 20	54 80	54 50	54 85
735	Merck	765	762	762	760
745	Minnesota M.	780	756	755	745
260	Mobil Corp.	259 90	259	258	259
17950	Nestlé	18270	18400	18400	18400
460	Norsk Hydro	470	470	466	465
960	Petrofina	953	980	980	975
590	Philip Morris	580	573	574	571
150	Philips	156	155	155 50	155
450	Pres. Brand	465	470	474	465
490	Président Steyn	512	512	500	510
1250	Quilmès	1282	1230	1230	1206
1430	Randfontein	1498	1505	1493	1495
370	Royal Dutch	373	371 70	371	370 90
80	Rio Tinto Zinc	81 30	82 10	82 20	81 60
420	St-Helena Co	429	419 20	419 20	418
370	Schlumberger	368	366	365 10	362
68	Shell transp.	69 70	70 80	70 80	70
1260	Siemens A.G.	1272	1276	1278	1260
130	Sony	134 40	132 50	132 50	134 80
174	T.D.K.	175 50	175 30	175	175 30
710	Unilever	719	724	724	....
670	Uni. Techn.	678	675	675	675
1020	Vaal Reefs	1030	1040	1030	1020
540	West Deep	556	559	559	554
480	West Hold.	502	504	503	499
380	Xerox Corp.	402	395	394	392
2 81	Zambia Corp.	2 92	2 81	2 81	2 81

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	7 317	7 351	7 110	7 510
Allemagne (100 DM)	299 850	299 850	290	310
Belgique (100 F)	15 040	15 051	14 300	15 400
Pays Bas (100 fl.)	266 170	266 150	257	277
Danemark (100 krd)	84 350	84 370	80	88
Norvège (100 k)	102 910	103 410	97	104
Grande-Bretagne (£ 1)	11 430	11 549	10 800	11 600
Grèce (100 drachmes)	8 722	8 735	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 037	5 041	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	356 700	357 150	345	366
Suède (100 krs)	97 810	98 320	93	100
Autriche (100 sch)	42 630	42 610	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 402	5 421	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	7 310	7 390	6 500	7 900
Canada ($ can 1)	5 970	5 993	5 750	6 050
Japon (100 yens)	3 104	3 101	2 930	3 090

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/4
Or fin (kilo en barre)	104000	103000
Or fin (en lingot)	103250	103300
Pièce française (20 fr)	681	682
Pièce française (10 fr)	401	.....
Pièce suisse (20 fr)	671	694
Pièce latine (20 fr)	650	655
Souverain	788	794
Pièce de 20 dollars	3840	3900
Pièce de 10 dollars	1870	2000
Pièce de 5 dollars	1050	.....
Pièce de 50 pesos	4220	4245
Pièce de 10 florins	670	675

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

Le professeur Trevor-Roper renverse totalement sa certitude de l'authenticité des « cahiers » secrets de Hitler

Bonn. — Au cours d'un débat à la télévision ouest-allemande, dans la soirée du 27 avril, le professeur Trevor-Roper (lord Dacre) a nettement poursuivi le mouvement de retrait esquissé le 25 avril quant à sa certitude sur l'authenticité des carnets de Hitler.

Accusant violemment *Stern* de l'avoir trompé sur les preuves de l'origine des documents, il a déclaré :

« *Pour moi, ce journal doit être considéré comme un faux jusqu'à preuve infaillible de son authenticité (...). Les documents concernant Hess sont des faux. J'ai vu d'autres documents dans l'appartement du reporter de* Stern, *qui faisaient partie du lot qu'il a reçu d'un inconnu. Ils étaient également faux.* »

Peter Koch, rédacteur en chef de l'hebdomadaire, a affirmé que la famille de Rudolf Hess (lequel a quatre-vingt-neuf ans le 27 avril) l'avait assuré de leur authenticité, et que le fils de ce dernier lui demanderait de rompre le silence sur sa « mission de paix » à Londres en 1941.

D'autres témoignages sont intervenus, d'autre part, pour affirmer que Hitler n'avait pas, dans les dernières années de la guerre, la capacité physique de tenir un journal manuscrit. Ceux notamment de M. Simon Wiesenthal, d'un ancien aide de camp de Hitler, d'une amie intime d'Eva Braun, de l'ancienne ordonnance de Bormann et du directeur américain de la prison de Spandau, affirmant que jamais Hess n'avait fait allusion à un tel document, durant de longues heures de conversation. M. Henry Picker, sténographe personnel de Hitler, a exprimé le même scepticisme.

Rompant le silence jusqu'alors observé par la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, un de ses directeurs, M. Joachim Fest, lui-même auteur d'une biographie de Hitler, préconise une très grande réserve. Il révèle que l'historien de Stuttgart, Eberhard Jäckel, s'est vu proposer, dans les dernières années, un volume des prétendus « cahiers » et d'autres documents fortement suspects de falsification. Son scepticisme d'alors expliquerait que le *Stern* ne l'ait pas consulté.

En revanche, M. Hans Booms, directeur des archives fédérales, a déclaré à l'agence Reuter que huit documents provenant du fonds Hitler avaient été soumis à ce service à partir de 1982 par *Stern* pour vérification d'authenticité. Un seul provenait des carnets quotidiens du dictateur, et fut, comme les autres, *reconnu authentique. — (A.F.P., Reuter.)*

Aux Etats-Unis

UN ANCIEN GARDIEN D'AUSCHWITZ EST EXPULSÉ VERS LA R.F.A.

Washington *(A.P., Reuter, U.P.I.)*. — Le département de la justice a annoncé, mardi 26 avril, qu'un immigrant lituanien qui avait obtenu un visa d'entrée aux Etats-Unis en 1956 en dissimulant son passé de gardien au camp de concentration d'Auschwitz avait été expulsé. Selon le département de la justice, Hans Lipschis, qui est âgé de soixante-trois ans, est la première personne expulsée des Etats-Unis depuis *trente ans pour un tel motif*.

Hans Lipschis a quitté les Etats-Unis le 14 avril à destination de la R.F.A. Il avait, en effet, obtenu la citoyenneté allemande pendant la guerre. Le département de la justice l'avait inculpé en juin 1982 pour avoir caché aux autorités d'immigration son rôle au service des nazis de 1941 à 1945.

La justice américaine a engagé une procédure comparable contre Valerian Trifa, un archevêque orthodoxe roumain qui vit à Detroit (Michigan) et qui est accusé d'avoir participé à *des persécutions antisémites* à Bucarest en 1941.

M. Reagan n'a obtenu du Congrès que la moitié de la somme qu'il demandait pour le Salvador

Tandis que de nouveaux accrochages entre les forces régulières de Managua et des éléments antisandinistes sont signalés à la frontière entre le Nicaragua et le Honduras, M. Reagan devait s'adresser, ce mercredi 27 avril, aux deux Chambres réunies du Congrès pour défendre sa politique en Amérique centrale. Le président n'a, d'autre part, obtenu mardi de la Chambre des représentants que la moitié de l'enveloppe supplémentaire qu'il demandait pour le Salvador.

De notre correspondante

New-York. — Le président Reagan a obtenu, mardi 26 avril, une demi-victoire à la sous-commission de la Chambre des représentants pour les attributions budgétaires des affaires étrangères ; celle-ci lui a accordé la moitié des crédits supplémentaires, soit 30 millions de dollars, qu'il réclamait pour le *gouvernement salvadorien*. Le « oui » de la sous-commission n'a été acquis que par sept voix contre cinq et est assorti de plusieurs conditions : nomination d'un représentant spécial du président au Salvador chargé d'évaluer les chances d'une élection vraiment « démocratique » à la fin de l'année avec la participation de toutes les parties en cause, « *y compris l'extrême gauche* », a précisé M. Clarence Long (démocrate du Maryland), président de la sous-commission, qui revient d'un voyage au Salvador ; nouvelles pressions sur le gouvernement salvadorien afin que les responsables du meurtre des quatre religieuses américaines assassinées il y a deux ans sur la route de l'aéroport de San-Salvador soient enfin traduits en justice ; libération des prisonniers politiques au Salvador et enquête sur les conditions dans lesquelles sont respectés les droits de l'homme.

En acceptant d'envoyer un représentant spécial au Salvador — sans doute M. Richard Stone, ancien sénateur démocrate de Floride, — M. Reagan a fait un geste de conciliation à l'égard de M. Clarence Long, qui avait cependant souhaité que le président désigne une personnalité « *du calibre de M. Philip Habib* », le négociateur du président au Proche-Orient.

Après son voyage au Salvador, M. Long a paru moins sûr de la nécessité de supprimer toute aide militaire au gouvernement salvadorien. « *La suppression brutale de cette aide pourrait favoriser un coup de force d'extrême droite et provoquer un nouveau bain de sang* », a-t-il déclaré.

La campagne en faveur d'une négociation globale au Salvador entre le gouvernement et la guérilla se développe au Sénat où les démocrates libéraux ont été rejoints, dans cette approche, par des républicains tels que Mme Nancy Kassebaum (Kansas) ou M. Mark Hatfield (Oregon). La disparition de l'un des chefs les plus durs de la guérilla salvadorienne, Cayetano Carpio, a été enregistrée avec intérêt par les partisans de cette négociation.

L'inquiétude grandit aussi à propos des opérations clandestines de la C.I.A. en Amérique centrale, d'autant que la commission de la Chambre des représentants sur les affaires de renseignements doit voter, après le discours du président, sur les attributions budgétaires pour ces sortes d'opérations. Cinq de ses membres sont allés, à l'invitation de la C.I.A., faire une tournée au Salvador, au Nicaragua, où ils ont rencontré plusieurs membres du gouvernement sandiniste,

L'activisme de la C.I.A. commence à préoccuper le Congrès : celui-ci risque d'être débordé par ce qui apparaît comme une revanche de la centrale de renseignements sur les freins qui lui avaient été imposés après l'affaire du Watergate.

NICOLE BERNHEIM.

● *M. Walesa a repris son travail mercredi matin 27 avril.* Il occupe un poste d'électricien aux chantiers navals Lénine de Gdansk, a déclaré sa femme. Le différend administratif qui opposait M. Walesa à la direction des chantiers, qui ne voulait pas prendre en compte son ancienneté, a été réglé dans l'esprit souhaité par son mari, a-t-elle précisé. — *(A.F.P.)*.

LE PRÉLÈVEMENT DE 1 % POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le deuxième tiers provisionnel, payable en mai serait majoré de 15 %

Les contribuables vont avoir à payer le mois prochain, s'ils ne sont pas mensualisés, en juin et juillet, s'ils le sont, l'essentiel du prélèvement de 1 % annoncé fin mars par le gouvernement pour assurer l'équilibre de la Sécurité sociale. L'emprunt, de 10 % calculé sur l'impôt versé en 1982 sera payé en juin.

● *Pour les personnes non mensualisées*, le paiement du prélèvement de 1 % se ferait de la façon suivante : le tiers provisionnel habituellement payable le 15 mai pourrait être reporté au 31 mai, son montant serait majoré de 15 % (ce qui représente 5 % de l'impôt dû, et 1 % du revenu imposable).

Tout le monde paierait ce deuxième tiers majoré. Les abattements et décotes tenant compte du nombre d'enfants et du niveau de revenu ne seraient calculés par les services fiscaux qu'au moment du paiement du solde final. Ce n'est donc qu'en fin d'année que serait définitivement régularisé le montant de l'impôt dû.

● *Pour les personnes mensualisées*, les prélèvements de juin et de juillet seraient augmentés de 25 %. Comme pour les personnes non mensualisées, la régularisation (prise en compte du nombre d'enfants et du niveau de revenu) ne se ferait qu'en *fin d'année*, et, plus précisément lors de la dixième échéance, celle d'octobre.

Toutes ces informations n'ont pas reçu de confirmation officielle du ministère de l'économie et des finances. Ce devrait être fait le vendredi 29 avril, le gouvernement donnant ce jour, le détail des mesures fiscales annoncées fin mars.

Renault sera-t-il contraint de prendre le contrôle du groupe américain Mack ?

Renault sera-t-il contraint de prendre le contrôle de la société Mack, second producteur américain de camions de gros tonnage ? La question est désormais clairement posée. Le groupe français avait en deux étapes, en 1979 puis en 1982, pris une participation de 20 % dans le capital de la société américaine, qui s'engageait en contrepartie à distribuer sur le continent nord-américain des camions de moyen tonnage fabriqués en France par Renault Véhicules Industriels (R.V.I.).

Cette opération, qui a coûté à la Régie 115 millions de dollars (soit environ 500 millions de francs au cours de l'époque), a permis à R.V.I. non seulement de prendre pied sur le marché américain, qui représente un bon tiers des ventes mondiales de camions, mais aussi de maintenir sa production en France, notamment dans ses usines de Normandie, dont sinon l'avenir était fort compromis. En dépit de difficultés importantes, liées au recul de près de 30 % depuis deux ans du marché américain, la coopération s'est développée et R.V.I. a vendu en 1982 2 561 camions outre-Atlantique (et 3798 en 1981).

L'ennui est que le groupe américain Signal, propriétaire de 80 % du capital de Mack restant, a annoncé son intention de se dégager de cette société. Mack, en effet, a réalisé des pertes depuis deux ans et le groupe Signal, qui possède un portefeuille de participation très diversifié — avec notamment le contrôle de la société Garret (turbocompresseurs), — estime préférable de céder le contrôle de l'affaire à Renault.

Un premier accord de principe avait été conclu en avril 1982, aux termes duquel le groupe français s'engageait à racheter 31 % du capital — pour atteindre 51 % au total — et prenait la direction technique et stratégique de Mack. Signal acceptant de conserver le reste et gardant des responsabilités notamment dans la gestion financière et celle du personnel. Il semble que cet accord ait été remis en question. Signal, apparemment, souhaite sinon se défaire de la totalité de ses parts, du moins ne pas conserver une participation importante sans droit de contrôle réel sur la gestion de la firme. Dès lors l'embarras de Renault est *grand. S'il ne rachète pas à Signal* une part du capital lui assurant au moins la majorité du capital, il risque de voir le groupe américain négocier avec ses concurrents directs — les groupes Iveco (Fiat), Saab-Scania et Mitsubishi, étaient, paraît-il, sur les rangs. Mais le coût de l'opération risque d'être fort élevé, car Mack, en dépit de ses pertes reste fondamentalement une société saine, et le groupe Signal peut facilement faire monter les enchères. Le renchérissement du dollar par rapport au franc n'arrange rien. Or les ressources de Renault, qui a subi des pertes importantes l'an passé, ne sont pas extensibles et le groupe semblait plutôt décidé à concentrer ses moyens sur ses parties fortes (l'automobile) plutôt que sur un secteur, le poids lourd, qu'il n'a jamais réussi à remettre sur pied. — V.M.

FERMETÉ DU DOLLAR

Le dollar s'est montré ferme sur tous les marchés des changes, mercredi 27 avril 1983, remontant de 2,4450 DM à plus de 2,45 DM à Francfort et dépassant le cours de 7,35 F touché à Paris, mardi en fin de matinée. Cette fermeté est imputée aux craintes d'une tension renouvelée sur les taux d'intérêt américains, qu'alimentent les propos officiels tenus à Washington. Ainsi, M. Martin Feldstein, chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, a affirmé, mardi, que *« la raison fondamentale de la fermeté du dollar était la persistance de très importants déficits budgétaires et que des interventions sur les marchés des changes ou un assouplissement de la politique du crédit, ne feraient que temporairement diminuer la valeur de la monnaie américaine »*. Quant à M. Volcker, président de la Réserve fédérale, il a souligné qu'une autre conséquence de la tension des taux, due effectivement au déficit budgétaire, était la persistance d'un flux de capitaux internationaux dirigé vers les Etats-Unis, avec les conséquences que l'on devine sur les marchés des changes.

Le numéro du « Monde » daté 27 avril 1983 a été tiré à 509 242 exemplaires

Mme YVETTE ROUDY ENGAGE UNE LUTTE CONTRE LE « SEXISME DANS LA LANGUE FRANÇAISE »

Mme Yvette Roudy, ministre délégué chargé des droits de la femme, en visite officielle au Québec, a expliqué, le 26 avril, qu'elle envisageait de créer en France une commission chargée d'étudier les dénominations des métiers qui n'ont pas de féminin. Elle souhaiterait en confier la présidence à Mme Benoîte Groult, écrivain.

« *Faut-il dire madame le ministre ou madame la ministre, faut-il parler des droits de l'homme, ou des droits humains, ou des droits de la personne* », s'est interrogé Mme Roudy, qui achève un voyage d'une quinzaine de jours aux Etats-Unis et au Canada. « *Le langage est sexiste en France* », a-t-elle dit. Il est vrai qu'au Québec on hésite moins à féminiser les mots : ainsi les termes « auteure » et « écrivaine » font-ils partie du langage courant.

Mme Roudy a aussi annoncé qu'elle comptait attirer l'attention du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale sur le fait que, dans les immatriculations de la Sécurité sociale, le chiffre 1 est attribué aux hommes et le chiffre 2 aux femmes.

Ce souci de Mme Roudy rejoint celui qu'elle avait manifesté le 14 avril au Sénat à propos de la suppression des mentions « *épouse* », « *divorcée* » ou « *veuve* », suivies du nom du conjoint. « *C'est*, avait-elle expliqué, *la loi du 6 fructidor an II qui fonde le droit au nom des citoyens français, et ce droit est le même pour les hommes et pour les femmes. Cette loi dispose dans son article premier :* aucun citoyen ne pourra porter de nom ni de prénom autres que ceux exprimés dans son acte de naissance. »

● *Corse : Attentat contre un camp de vacances.* — Une charge explosive a provoqué d'importants dégâts, dans la nuit du 26 au 27 avril, dans le camp de vacances du personnel du ministère de la justice, à Casabianda. Le bar a été détruit. C'est le quatrième attentat commis contre ce camp. Les trois précédents avaient été revendiqués par l'ex-Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.).